

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES,
SOCIALES ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET
INGÉNIEURIE ÉDUCATIVE



THE UNIVERSITY OF
YAOUNDE I

THE FACULTY OF
EDUCATION

POSTGRADUATE SCHOOL
FOR SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORATE RESEARCH
UNIT FOR SCIENCES OF
EDUCATION AND
EDUCATIONAL
INGENIEERING

**LA PROMOTION À DOUBLE VITESSE DE L'ENTREPRENEURIAT
ACADEMIQUE À L'UNIVERSITE DE YAOUNDE 1 :
LE CAS DE L'ENSPY ET DE LA FALSH**

Thèse rédigée et présentée pour évaluation partielle en vue de l'obtention du **Diplôme de
Doctorat/PhD en Curricula et Évaluations**

Spécialité : Conception et évaluation des projets éducatifs

Par

Stève Ghislain OLEME SALLA

Titulaire d'un Master en Management de l'Éducation

Matricule : 14U3965



Sous la direction de :

Encadreur

**Maureen Ebanga Tanyi
(PR)**

Co-encadreur

**Henri Rodrigue Njengoué Ngamaleu
(MC)**

Mars 2022

DEDICACE

A

Feue ma tante EYE'E OLEM Sidonie

Trouve en ce travail de thèse, l'accomplissement d'un rêve que tu as longtemps caressé.

REMERCIEMENTS

Notre parcours académique s'est déroulé sur une période ponctuée de rencontres aussi enrichissantes les unes que les autres. Une profonde gratitude à l'endroit

- Du Professeur Maureen Ebanga Tanyi qui a encadré cette étude, et de qui nous avons obtenu de riches connaissances en méthodologie de recherche.
- Du Professeur Henri Rodrigue Njengoué Ngamaleu dont la rigueur intellectuelle a contribué à la production de ce travail.
- De tous les enseignants de la Faculté des Sciences de l'Education en général et ceux du département de Management de l'Education en particulier pour leur contribution indéniable dans le processus de notre formation.
- De tous les étudiants de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) et ceux de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY) pour avoir participé à l'enquête à travers leurs réponses et leur disponibilité.
- Des parents, Salla Ndoutoum et Bilo'o Joséphine qui nous ont tout donné.
- De la famille qui nous a fait don de son amour et de sa sollicitude. Ses encouragements ont permis de briser les barrières de défaitisme.
- De tous nos camarades pour tous les moments de partage et de solidarité que nous avons vécus.
- De tous les amis, collègues et proches pour leur soutien indéfectible.
- De Monsieur Nkodo Nyangono Nicodème, ce disciple du travail bien fait. Ses conseils ont été pour nous une source intarissable de motivation. En retour, notre gratitude est gonflée d'autant d'amour.

SOMMAIRE

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	ix
LISTE DES ANNEXES.....	xi
RESUME	xii
ABSTRACT.....	xiii
0.INTRODUCTION GENERALE	1
PREMIERE PARTIE: CADRE CONCEPTUELET THEORIQUE DE L’ETUDE	34
CHAPITRE 1 : CONSIDERATIONS CONCEPTUELLES ET THEORIQUES DE L’ENTREPRENEURIAT ACADEMIQUE	35
CHAPITRE 2 : PHILOSOPHIE DU MANAGEMENT A L’UNIVERSITE DE YAOUNDE	118
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE L’ETUDE	207
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	208
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS.....	238
CONCLUSION GENERALE.....	336
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	336
TABLE DES MATIERES	336

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation d'emploi des actifs (25-34 ans) selon le secteur d'activité et le type d'emploi, et le niveau d'instruction en 2001(en %)	6
Tableau 2 : Changements de l'environnement et leurs impacts	51
Tableau 3 : Différentes conceptions d'une université entrepreneuriale	69
Tableau 4 : Caractéristiques de l'université traditionnelle et celles de l'université entrepreneuriale	81
Tableau 5: Aptitudes pouvant être enseignées dans les universités.....	86
Tableau 6 : les logiques classique et entrepreneuriale	87
Tableau 7 : Avantages du système LMD.....	104
Tableau 8 :La décision dans la résolution de problèmes. Livian (2005)	131
Tableau 8 : filières professionnelles ouvertes à la FALSH	149
Tableau 9 : Système universitaire avant la réforme de 1993 :Folefack (s.d).....	157
Tableau 10 : Laboratoires de la FALSH.....	181
Tableau 11 : Présentation de l'ENSPY	189
Tableau 12 : Tableau récapitulatif des variables	204
Tableau 13 : Population accessible de la FALSH.....	215
Tableau 14: Population accessible de l'ENSPY	215
Tableau 15 : Récapitulation des différents alphas de Cronbach (α) des variables d'entrepreneuriat.....	226
Tableau 16 : Participants à la pré-enquête	228
Tableau 17 : Degré de cohérence interne par indicateurs.....	228
Tableau 18: Différents alpha de Cronbach (α) de mesure de l'enseignement de l'entrepreneuriat.....	229
Tableau 19 : Différents alpha entrepreneuriale.....	230
Tableau 20 : Différents de Cronbach (α) de mesure de l'auto-efficacité entrepreneuriale	231
Tableau 21 : Différents alpha de Cronbach (α) de mesure de la culture entrepreneuriale	233
Tableau 22 : Programme d'enseignement de l'entrepreneuriat à la FALSH.....	239
Tableau 23 : Cours pratiques sur la création d'entreprises à la FALSH et à l'ENSPY Échelle de mesure Fréquence Pourcentage valide	240
Tableau 24 : Enseignement sérieux du management des projets à la FALSH et à l'ENSPY	241
Tableau 25: Organisation des séminaires (conférences, colloques) sur l'entrepreneuriat à la FALSH et à l'ENSPY	242

Tableau 26 : Offre des opportunités de rencontre avec les entrepreneurs à la FALSH et à l'ENSPY	243
Tableau 27 : Les formateurs préparent l'étudiant à s'auto-employer à la fin de sa formation	244
Tableau 28 : Je souhaite poursuivre une carrière salariale dans le secteur public	245
Échelle de mesure Fréquence Pourcentage valide	245
Tableau 29 : Je souhaite poursuivre une carrière salariale dans le secteur privé.....	246
Tableau 30: Je compte avoir une rémunération qui correspond à mon engagement	247
Tableau 31 : Je souhaite avoir un travail qui demande moins de responsabilités	248
Tableau 32: Je souhaite travailler sous l'autorité d'une structure quime protège Échelle	249
Tableau 33 : La probabilité pour que je crée mon entreprise est très forte.....	250
Tableau 34 : J'ai déjà choisi la carrière entrepreneuriale et je suis décidé	251
Tableau 35 : Je suis enthousiaste à l'idée de savoir que bientôt je vais créer mon entreprise.....	251
Tableau 36 : Je souhaite être mon propre chef	252
Tableau 37 : Devenir un entrepreneur serait une part importante de qui je suis	253
Tableau 38: C'est important pour moi d'exprimer mes aspirations entrepreneuriales	253
Tableau 39 : Je ne cherche jamais d'opportunités de démarrage d'entreprise	254
Tableau 40: Je sais que je veux posséder ma propre entreprise.....	255
Tableau 41: Trouver une nouvelle idée de produit ou de service par vous-même	256
Tableau 42 : Faire un brainstorming avec d'autres pour trouver une nouvelle idée de produit ou de service	257
Tableau 43 : Identifier le besoin pour un nouveau produit ou service	258
Tableau 44 : Concevoir un produit qui pourra satisfaire aux besoins et désirs du client	259
Tableau 45 : Estimer la demande des clients pour un nouveau produit ou service	260
Tableau 46 : Déterminer un prix compétitif pour un nouveau produit ou service.....	261
Tableau 47 : Estimer le montant de fonds de démarrage et de fonds de roulement nécessaire pour démarrer une nouvelle entreprise	262
Tableau 48: Concevoir une campagne de publicité efficace pour un nouveau produit ou service.....	263
Tableau 49: Amener les autres à s'identifier à ma vision pour une nouvelle entreprise	264
Tableau 50 : Expliquer clairement et de manière concise, verbalement et à l'écrit mes idées de nouvelle entreprise en des termes simples	265
Tableau 51: Superviser des employés.....	266
Tableau 52 : Recruter des employés	267

Tableau 60 : Déléguer des tâches et des responsabilités aux employés dans mon entreprise	268
Tableau 53: Inspirer, encourager et motiver les employés	269
Tableau 54: Former mes employés	270
Tableau 64 : Organiser et maintenir les livres comptables de mon entreprise	271
Tableau 55 : lire et interpréter les états financiers	272
Tableau 56: Récompenses financières (richesse personnelle, augmentation du revenu personnel, etc.)	273
Tableau 57 : Indépendance/Autonomie (liberté personnelle, être son propre patron, etc.)	273
Tableau 58 : Récompenses personnelles (reconnaissance publique, croissance personnelle etc.).....	274
Tableau 59 : Sécurité familiale	275
Tableau 60 : Amélioration sociale.	275
Tableau 61: Je me fixe souvent un but mais choisis plus tard d'en poursuivre un autre	276
Tableau 62 : J'ai déjà été obsédé par un projet pour un court moment mais perdu l'intérêt par la suite .	277
Tableau 63 : Les nouvelles idées me distraient parfois de celles précédentes	278
Tableau 74 : Je finis toujours ce que je commence	279
Tableau 64 : Les échecs ne me découragent pas	280
Tableau 65 : La majorité d'étudiants pensent que réaliser un bon travail est une responsabilité.....	281
Tableau 66 : La majorité d'étudiants sont habitués à prendre des responsabilités dans chacune de leurs actions	282
Tableau 67 : La majorité d'étudiants arrivent à improviser facilement face aux situations inattendues.	282
Tableau 68 : La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise, par peur du changement .	283
Tableau 69 : La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des situations incertaines	284
Tableau 70 : La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des risques	285
Tableau 71 : La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise par manque de confiance en eux	286
Tableau 72 : La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des responsabilités	287
Tableau 73 : La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'indépendance et à l'autonomie..	288
Tableau 74:La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'initiative personnelle	288
Tableau 75 : La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à la prise de risques	289
Tableau 76 : La majorité d'étudiants aiment trouver plusieurs réponses à un problème	290
Tableau 77 : La majorité d'étudiants aiment transformer les risques en opportunités.....	291

Tableau 78 : La majorité d'étudiants aiment chercher de nouveaux défis	292
Tableau 79: Statistiques descriptives	293
Tableau 80: Genre du répondant.....	294
Tableau 81: Filière d'étude	294
Tableau 82: Auteur du choix de la filière	295
Tableau 83: Statut socioprofessionnel des parents à la FALSH.....	295
Tableau 84: Statut socioprofessionnel des parents à l'ENSPY	296
Tableau 85 : Compléments des modalités d'entrepreneuriat.....	296
Tableau 86 : Paramètres de l'échelle de la stratégie interne.....	302
Tableau 87 : Paramètres de la sous échelle enseignement de l'entrepreneuriat	302
Tableau 88 : Paramètres de la sous échelle de l'intentionnalité entrepreneuriale	303
Tableau 89: paramètres de l'auto-efficacité entrepreneuriale.....	303
Tableau 90 : paramètres de la sous échelle de la culture entrepreneuriale	304
Tableau 91 : Corrélations mutuelles entre la stratégie interne et ses dimensions.....	304
Tableau 92: Moyennes des deux échantillons	309
Tableau 93 : t de Student sur HR2.....	309
Tableau 94 : État des partenariats ENSPY/Entreprises et FALSH/Entreprises.....	310
Tableau 95 : État des structures d'accompagnement et d'appui à l'initiative entrepreneuriale	311
Tableau 96 : Action des associations estudiantines	312
Tableau 97 : Moyennes des deux échantillons	313
Tableau 98 : t de Student sur HR6.....	313
Tableau 99 : Moyennes des deux échantillons	314
Tableau 100 : t de Student sur HR7.....	315
Tableau 101 : Moyennes des deux échantillons	316
Tableau 102 : T de Student sur HR8.....	316
Tableau 103: Test des échantillons indépendants.....	317

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Une conceptuelle éclatée de l'adéquation formation-emploi	13
Figure 2: Théorie du comportement planifié d'Ajzen	58
Figure 3:Modèle de Shapero	60
Figure 4: Programme d'un incubateur	91
Figure 5: Schéma des changements opérés par le LMD.....	103
Figure 6: Modèle théorique de l'auto-efficacité	171
Figure 7: Modèle de la culture entrepreneuriale de Stephan (2007).....	172
Figure 8: Incubateur et pépinière d'entreprises	174

LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES

AEFALSH : Association des Étudiants de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines.

AGR: Activités Génératrices de Revenus

APCE: Agence Pour la Création d'Entreprises

ASTI: Advanced School of Translators and interpreters

AUA: Association des Universités Africaines

BAD : Banque Africaine de Développement

CEMAC : Communauté Économique et Monétaire d'Afrique Centrale

DAARS : Division des Affaires de la Recherche et de la Scolarité

DAF : Division Administrative et Financière

DGLFLF : Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France

DPSAA : Division de Programmation et du Suivi des Activités Académiques

DRC : Division de la Recherche et de la Coopération

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

ECA : École Camerounaise d'Administration

ECAM2 : Enquête Camerounaise Auprès des Ménages 2

EESI2 : Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel 2

EGES : États Généraux de l'Enseignement Supérieur

ENSET : École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique

ENSIAC : École Nationale Supérieure des Industries Agroalimentaires du Cameroun

ENSP : École Nationale Supérieure Polytechnique

ENSPT : École Nationale Supérieure des Postes et Télécommunication

ENSPY : École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé

ENSTP : École Nationale Supérieure des Travaux Publics

EPFL : École Polytechnique Fédérale de Lausanne

ERMIT : Entrepreneuriat, Ressources, Management, Innovation et Technologie

ESSEC : École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales

FALSH : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines

FASA : Faculté d'Agronomie et de Sciences Agricoles

FFES : Fondation Française de l'Enseignement Supérieur

FMSB : Faculté de Médecine et de Sciences Biomédicales
FNE : Fonds National de l'Emploi
IFE : Institut de la Francophonie pour l'Entrepreneuriat
INEU : Institut National des Études Universitaires
INS : Institut National de la Statistique
IPES : Institut privé d'Enseignement Supérieur
IUT : Institut universitaire Technologique
LB : Lettres Bilingues
LGA : Linguistique Générale et Appliquée
LMA : Lettres Modernes Anglaises
LMD : Licence Master Doctorat
LMF : Lettres Modernes Françaises
MINESUP : Ministère de l'Enseignement Supérieur
OIT : Organisation Internationale du Travail
OMP : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle
ONAREST : Office National de la Recherche Scientifique et Technique
OST : Organisation Scientifique du Travail
PADY : Projet d'Assainissement de Yaoundé
PAIDES : Programme d'Appui à l'Insertion des Diplômés de l'Enseignement Supérieur
PAIJA : Programme d'Appui à l'Insertion Jeunes en Agriculture
PAJER-U : Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine
PAMT : Programme Actif du Marché du Travail
PAN-DEF : Plan d'Action National pour le Développement de l'Entrepreneuriat Féminin
PANEJ : Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes
PAPEF : Plan d'Actions Prioritaires, le Programme d'Appui à la Promotion Économique des Femmes
PED : Programme Emplois Diplômés
PFIL : Plateformes Françaises d'Initiatives Locales
PIAASI : Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel
PIB : Produit Intérieur Brut
RESCIF : Réseau d'excellence des Sciences de l'ingénieur de la Francophonie
ROCARE : Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Éducation
WEF : World Economic Forum

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire..... 357

RESUME

La question du chômage est une préoccupation majeure au Cameroun. Le marché du travail est de plus en plus inaccessible du fait de la forte demande en emplois pour une offre relativement faible. La tranche de la population la plus exposée au chômage est celle constituée des diplômés de l'enseignement supérieur, soit 35% des produits des universités (ECAM, 2012).

Dans ce contexte, l'entrepreneuriat académique se pose comme une opportunité de création d'emplois. Il permet aussi la redynamisation du secteur industriel et le développement des activités innovantes. L'entrepreneuriat étant une discipline qui s'apprend (Drucker, 1985), il revient aux universités de faire découvrir les prémices de cet univers aux étudiants. Sur la question, l'université de Yaoundé 1 présente une promotion à double vitesse de l'entrepreneuriat académique en son sein, notamment à l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY) et à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH). Ce travail est une analyse comparée de la promotion du comportement entrepreneurial à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1. La question de recherche principale est la suivante: la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1 procède-t-elle de la même démarche managériale au sein de cette institution ? Cette étude comparative longitudinale s'est déroulée au sein du campus de l'université de Yaoundé 1 et a retenu, à travers la technique d'échantillonnage aléatoire, 892 répondants : 217 à l'ENSPY et 675 à la FALSH. Les données recueillies par un questionnaire de 77 items ont été analysées à travers des outils statistiques, notamment le t de Student. Les résultats indiquent que la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1 est fonction des facteurs de management en vigueur dans cette institution. Ces conclusions rejoignent celles d'Evou et Tagne (2017) qui indiquent que, si la dynamique de professionnalisation s'est globalement améliorée à l'université, celle-ci reste cependant distante du phénomène entrepreneurial. Il est aussi à noter que quelques unités d'enseignement en relation avec l'entrepreneuriat sont dispensées à la FALSH. Seulement, elles n'interviennent qu'à partir du niveau 4, dans onze filières des seize que compte cet établissement.

Mots clés : Promotion, Entrepreneuriat académique, ENSPY, FALSH

ABSTRACT

The issue of unemployment is a major concern in Cameroon. The labor market is increasingly inaccessible due to the high demand for jobs and a relatively low supply. The section of the population most exposed to unemployment is that made up of higher education graduates, that is to say 35% of university products (ECAM, 2012). In this context, academic entrepreneurship presents itself as an opportunity for job creation, renewal of industrial fabric and development of innovative activities. Entrepreneurship being a discipline that can be learned (Drucker, 1985), it is up to universities to introduce students to the beginning of this universe. In this research work, the University of Yaoundé1 presents a double-speed promotion o academic entrepreneurship within it, in particular at the National Polytechnic School of Yaoundé (ENSPY) and at the Faculty of Arts, Letters and Human Sciences (FALSH). This study is a comparative analysis of the promotion of entrepreneurial behavior at ENSPY and FALSH of the University of Yaoundé 1. The main research questions as follows: does the promotion of academic entrepreneurship at ENSPY and FALSH of the University of Yaoundé 1 proceed from the same managerial approach within this institution? This longitudinal comparative study took place within the campus of the University of Yaoundé 1 and retained, through the technique of random sampling, 892 respondents: 217 at ENSPY and 675 at FALSH. The data collected by a questionnaire of 77 items were analyzed using statistical tools, in particular t of Student. The results indicate that the promotion of academic entrepreneurship at ENSPY and the FALSH of University of Yaoundé 1 does not proceed from the same managerial approach within this institution. These conclusions are in line with those of d'Evou and Tagne (2017)who indicate that, if the dynamics of professionalization have generally improved at the University, it remains however distant from the entrepreneurial phenomenon. On the other hand, this study shows that there are indeed teaching units on entrepreneurship at FALSH. They only intervene from level 4, in the eleven sectors of the sixteen that account this establishment.

Key work: *Promotion, Academic entrepreneurship, ENSPY, FALSH*

0. INTRODUCTION GENERALE

Ce chapitre est l'une des sections majeures de ce travail de recherche. Il permet de fixer les principales orientations de l'étude. D'entrée de jeu, il est utile de préciser que l'objectif de cette contribution n'est pas tant de comparer l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY) et la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) sur leurs filières de formation, leur contenus d'enseignement ou leurs modalités d'accès, mais, davantage, d'apprécier leurs modèles de promotion de l'entrepreneuriat, une exigence à laquelle les deux établissements sont soumis. En d'autres termes, il est question d'analyser les mesures que l'une et l'autre des structures mobilisent pour encourager l'initiative privée chez les étudiants, dans un contexte de rareté d'emplois. En clair, il sera question dans ce chapitre de produire des analyses, interrogations, perceptions et orientations qui faciliteront la compréhension du phénomène entrepreneurial dans le contexte universitaire camerounais. De manière précise, cette partie du travail se divise en 07 sous-parties

- Contexte et justification de l'étude
- Formulation du problème
- Question de recherche
- Objectifs de l'étude
- Intérêt
- Délimitation de l'étude
- Présentation du travail

0.1. Contexte et justification de l'étude

Le contexte général de ce travail est marqué par des réalités socioéconomiques particulières, autant du point de vue national qu'international. Autrement dit, la problématique de recherche sur laquelle sont portées nos analyses dérive d'un contexte national et international singulier. C'est ce contexte général qui fonde et justifie le choix de notre sujet de recherche.

0.1.1. Contexte d'étude

Plusieurs événements conjoncturels liés à l'environnement national camerounais expliquent le choix de notre thématique. En effet, le système éducatif camerounais est marqué par plusieurs enjeux comme celui de l'autonomisation financière des universités publiques, la croisade contre le taux élevé de chômage des diplômés de l'Enseigneur Supérieur, l'application

effective du système LMD dont l'objectif majeur est la professionnalisation des enseignements et la montée en puissance de l'innovation académique.

Au Cameroun, le financement de l'Enseignement Supérieur incombe à l'État. Cette dépendance financière de l'université publique limite considérablement sa capacité de projection vers des desseins novateurs. La situation est donc celle des charges académiques de plus en plus énormes avec des ressources publiques limitées et insuffisantes. Du coup, il devient difficile pour les pouvoirs publics d'assurer la plénitude des obligations financières, matérielles et humaines de ses universités. A la vérité, les universités publiques camerounaises sont confrontées au défi d'encadrement des étudiants dont le nombre augmente chaque année de manière considérable ; à la construction des infrastructures d'accueil en terme des bâtiments, laboratoires, logements et, à celui de se mettre à la hauteur de la professionnalisation des enseignements. Ces défis et bien d'autres ont constitué le prétexte du mouvement d'humeur organisé en 2005 par les étudiants de l'université de Yaoundé 1 (Oleme, 2017). Les autorités universitaires ne sauraient donc continuer à attendre les seuls financements d'un État qui lui-même fait face à des tensions de trésorerie.

En dépit d'une conjoncture encore assez avantageuse, on l'a vu, l'économie camerounaise ne parvient pas à résorber les trois déséquilibres des dernières années : une dette de l'État en hausse (8 mia \$, env. 29 % PIB), le commerce extérieur et la balance des comptes courants déficitaires. Un climat des affaires mauvais depuis des années, surtout en raison des lourdeurs administratives, de la corruption endémique et de tentatives de détournements très répandues, continue de constituer une entrave puissante sur les activités économiques. L'infrastructure reste insuffisante. (Cameroun : rapport économique août 2016-mai 2017, p.4.6).

Cette conjoncture économique difficile est responsable de la rareté des ressources financières et du désengagement de l'État vis-à-vis de certaines de ses obligations. Du coup, le recours aux arbitrages budgétaires se pose comme voie obligatoire. Plusieurs parutions rendent compte de cette crise financière

Le Cameroun, loin d'être un cas isolé, fait face comme les pays membres de la zone CEMAC à d'innombrables problèmes économiques, inhérents entre autres aux problèmes sécuritaires qui impactent fortement sur son économie, ajoutés à la chute des prix du pétrole, toute chose qui nécessite de la part du gouvernement des réformes économiques courageuses afin de relancer la croissance et maintenir la stabilité, malgré la forte tension sur les finances (Investir au Cameroun, 2017, p.8).

Cette situation de déséquilibre macro-économique s'est accrue du fait des multiples crises sécuritaires qui embrasent le pays depuis les années 2014. C'est dans ce registre que s'inscrivent les attaques terroristes de la secte Boko Haram dans les régions septentrionales, la crise séparatiste du Nord et Sud-ouest (depuis 2016), et les incursions sporadiques des belligérants de la guerre civile en République centrafricaine. Le journal *Le monde*, dans sa publication d'octobre 2018, présente un contexte caractérisé par les déplacements et enlèvements des populations, la destruction des usines, le règne de l'instabilité, la violence et la mort progressive de l'activité économique dans les régions du Nord et Sud-ouest. Les recettes fiscales sont en baisse et la production nationale se dégrade.

Dans ce contexte de crimes, kidnapping et destruction, le Cameroun se résout à des opérations d'emprunts financiers pour pallier aux déséquilibres causés par cette insécurité. À cet effet, en fin d'année 2018, il engage et conclut avec le FMI, des accords au titre de la facilitation élargie de crédit.

L'Etat camerounais va bénéficier d'un nouvel appui du Fonds monétaire international (FMI). D'un montant de 45 milliards de francs CFA, ce nouveau financement s'inscrit dans le cadre du programme économique et financier adossé sur la Facilité élargie de crédit et porte à près de 300 milliards de

Francs CFA l'enveloppe déjà décaissée (sur près de 400 milliards de francs CFA au total) par l'institution de Breton Wood toujours dans le cadre dudit programme (Vidzraku, *La tribune Afrique*, 05/05/2019)

Toutes ces informations rendent compte de la difficulté de l'État camerounais à subvenir à toutes les charges publiques en général, et à celles des universités en particulier. Puisque la situation financière des universités se montre de plus en plus préoccupante, la diversification des sources de financement se pose alors avec acuité, afin de rendre ces institutions autonomes. Cette démarche n'est pas propre au Cameroun car, à l'issu des États généraux de l'enseignement supérieur (ÉGES) de mai 2017 au Québec, il était acquis pour les participants que le mode de financement par l'État ne parvenait plus à répondre aux besoins, et qu'il fallait le réviser (Fneeq, 2017). Du 2 au 6 décembre 1991, un séminaire de haut niveau avait été organisé par la Commission économique pour l'Afrique en collaboration avec l'Association des universités africaines (AUA) sur le thème "Mobilisation et gestion des ressources financières dans les universités africaines". L'un des objectifs de cette rencontre était de contribuer au renforcement de la capacité de mobilisation des ressources des universités africaines, afin de faire face aux

incertitudes et aux pénuries de ressources financières (Commission économique pour l'Afrique, 1991).

En définitive, le climat de restriction budgétaire dans lequel vit le Cameroun conduit inévitablement à une réflexion sur la diversification des sources de financement des universités publiques. Cela veut dire que l'État doit apporter des changements fondamentaux aux dispositifs et aux politiques afin de créer un meilleur environnement financier pour que les universités puissent fonctionner avec plus d'efficacité (Le courrier du Vietnam, 08/12/2018). De manière concrète, en plus du budget public, les universités peuvent associer d'autres sources de financement telles que les droits universitaires, les dons, des dotations privées, des recettes issues des activités génératrices de revenus (AGR) etc. Dans le registre de ces AGR figurent : la boulangerie ; les maisons de passage, les cantines, les cafeterias ; les librairies ; la vente des souvenirs et des emblèmes de l'université ; le service de presse et de publication de l'Université etc. Le ministre camerounais de l'enseignement supérieur, à l'occasion de la clôture des troisièmes assises tenues en avril 2018 sur le cadrage académique de la professionnalisation des enseignements universitaires au Cameroun, prescrivait aux universités la mise en place des activités génératrices de revenus comme élément participatif à la politique d'autonomisation.

Au Cameroun, le taux de chômage des diplômés de l'enseignement reste élevé. Le Ministre camerounais de l'emploi et de la formation professionnelle l'indique dans un éditorial qu'il signe dans le magazine éponyme. Ce taux est croissant à mesure que le niveau d'éducation croît. De moins de 10 % pour le niveau du premier cycle du secondaire, il oscille entre 10,7 % et 11,8 % pour le second cycle du secondaire, et est de 13,4 % pour l'enseignement supérieur (Dong Nguetsop et Fozing, 2016). Autrement dit, ces chiffres révèlent que, plus le niveau d'étude est élevé, moins l'on a de chance de trouver un emploi. Ce problème n'est pourtant pas nouveau. Les difficultés pour l'État à résorber le problème de chômage des jeunes et y apporter une solution durable est à l'origine de l'idée de professionnalisation des enseignements au Cameroun (Maingari, 1997). De plus en plus, les universités semblent former des chômeurs, référence faite aux résultats de l'enquête camerounaise auprès des ménages 2, initiée par l'Institut Nationale de la Statistique.

Tableau 1: Situation d'emploi des actifs (25-34 ans) selon le secteur d'activité et le type d'emploi, et le niveau d'instruction en 2001(en %)

Niveau d'instruction	Secteur formel					Secteur informel	Chômage	Total
	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés /Ouvriers	Sans qualification	A leur compte			
Aucun	0	0	2	1	1	81	15	100
Primaire	0	0	3	3	2	77	16	100
CM2	0	1	5	4	4	66	20	100
Secondaire général 1 ^{er} cycle	0	2	11	5	4	50	28	100
Secondaire technique 1er cycle	0	2	13	8	5	49	23	100
Secondaire général 2nd Cycle	1	6	20	6	5	33	30	100
Secondaire technique 2nd cycle	2	7	14	5	5	34	33	100
Université 1ère-2ème Année	2	18	14	4	3	11	48	100
Université 3ème Année et plus	25	12	9	4	3	12	35	100
Ensemble	2	3	8	4	3	57	24	100

Source: ECAM 2 (2012).

Les chiffres de ce tableau montrent que 35% des diplômés de niveau 3^{ème} année et plus sont en chômage. Et seulement 25% d'entre eux sont des cadres supérieurs. Bien plus, 47% d'entre eux se trouvent dans le secteur informel et dans le chômage. Ces chiffres montrent l'ampleur du problème et l'urgence de sa résolution.

C'est aux fins de juguler ce phénomène de plus en plus préoccupant, que le gouvernement camerounais engage, à travers le FNE (Fond National de l'Emploi), plusieurs programmes

d'insertion professionnelle et d'incitation à la création d'entreprises. Le PED (Programme Emplois Diplômés), et le PRAIDES (Programme d'appui à l'Insertion des Diplômés de l'Enseignement Supérieur) s'inscrivent dans cette démarche. Les deux programmes présentent un objectif commun, avec des spécificités propres à chacun.

Créé dans le but d'apporter une expérience pratique et des aptitudes professionnelles aux jeunes diplômés sans qualification, le PED se veut un programme phare du FNE en matière d'insertion des demandeurs d'emplois dans le circuit de la production. La particularité du PED tient du fait qu'il se présente comme un programme de stage pré-emploi où le FNE et l'entreprise d'accueil conviennent d'un partage à parts égales des frais d'indemnité versés aux stagiaires. Ce programme offre aussi d'énormes avantages aux entreprises en termes d'exonération des taxes sur les frais payés au stagiaire, de l'évaluation du stagiaire pendant 12 mois avant le recrutement effectif et de la minimisation du coût d'embauche du potentiel employé.

Le PRAIDES quant à lui est un programme d'insertion professionnelle spécialement dédié aux diplômés de l'Enseignement Supérieur. Sont à mettre à l'actif de ce programme : la publication de nombreuses informations sur l'orientation universitaire, la formation par le Fond National de l'Emploi de plusieurs conseillers d'orientation venant du MINESUP. Sa participation à la réflexion sur l'orientation des programmes universitaires est aussi un point positif dans la démarche d'insertion professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur.

Tous ces programmes et bien d'autres ont le mérite d'avoir amorcé la résolution de la crise de l'emploi chez les jeunes diplômés de l'Enseignement Supérieur. Toutefois, la réalité reste la même aujourd'hui. Près de 27,1% des diplômés sortis des universités sont sans emplois (Perevet, Z., 2017). Cette actualité sur la question de l'emploi en général et de celle du sort des outputs de l'Enseignement Supérieur en particulier ouvre une réflexion sur la thématique de l'entrepreneuriat universitaire.

Apprendre est plus important et prend le pas sur enseigner. Ce raisonnement se présente comme le fondement du système LMD (Gourène, Zoro et al., 2006). L'arrivée du système LMD dans l'ingénierie de formation universitaire avait suscité d'énormes attentes. Entrée en vigueur en 2007, ce système s'articule autour des pôles d'enseignement, de recherche et de professionnalisation (Dimi, Charles-Robert. 2014). De nombreux étudiants voyaient en cette réforme, une facilitation de leur insertion dans le circuit de l'emploi. Autrement dit, ce nouveau

système devait servir de passerelle entre l'enseignement universitaire et les entreprises. Il était venu le moment pour les universités non seulement de dispenser des connaissances, mais aussi de former les étudiants à un emploi, c'est-à-dire les rendre professionnels. Dans cet élan, le gouvernement camerounais, à travers son Ministre de l'Enseignement Supérieur, présentait le système LMD comme celui correspondant à la formule « un étudiant, un emploi ».

Le système LMD arrive à point nommé, dans un contexte caractérisé par le chômage des diplômés de l'Enseignement Supérieur qui sont beaucoup plus des « homos sapiens » qu'« homo faber ». Depuis la rentrée académique 2007, des efforts considérables sont faits par les différentes administrations universitaires pour se mettre à la hauteur de cet enjeu. Par exemple, le Ministre de l'Enseignement Supérieur signe en 2010, une plate-forme universités/entreprises en vue de l'implication des professionnels dans la formation des étudiants. Mais il était question d'aller plus loin, en instaurant des cours de professionnalisation, l'ouverture des Masters professionnels, la pratique des stages académiques, la création des incubateurs d'entreprises etc. Il était donc évident de penser à juste titre que le LMD était un système révolutionnaire. Seulement, plus d'une décennie après son adoption, les fruits du système LMD tardent à tenir la promesse des fleurs. Le chômage des diplômés des universités reste une préoccupation majeure. Les facultés continuent à être considérées comme des « boîtes de formation des chômeurs ». La participation des professionnels dans la formation des étudiants reste insatisfaisante et le fossé entre grandes écoles et facultés se creuse davantage, les premières étant perçues comme des garanties d'emplois contrairement aux secondes. Le sociologue-chercheur Djouda Feudjio expose sur les raisons de cette application insuffisante du système LMD au Cameroun.

La détérioration drastique des conditions de travail des étudiants et des enseignants, les installations insuffisantes et précaires font de l'année académique un calvaire. Dans les « grands laboratoires » de la Faculté des Sciences des universités de Yaoundé 1 et de Dschang, les enseignants sont obligés, malgré eux, de faire des suppositions abstraites pendant les séances dites des travaux pratiques, du fait d'un manque de tubes à essai, de réactifs ou de toute autre machine indispensable. Les bibliothèques ont vieilli et disposent rarement de documents récents.

L'étudiant comme l'enseignant doit « se battre », à sa manière, pour acquérir de nouvelles productions liées à son champ scientifique. Mais, si l'enseignant, fonctionnaire, peut relever le défi, l'étudiant, pauvre, reste loin de ce sacrifice ; ce dernier, qu'il soit en cycle doctoral ou

postdoctoral, vit dans une précarité quotidienne et ne dispose d'aucune bourse de recherche octroyée par l'Université. Il vit dans un dénuement complet (Djouda Feudjio, 2009).

Pour Pefedieu Doulie, cette inefficacité du système LMD est liée à son adoption prématurée.

En effet, le manque d'infrastructures et le manque de personnel qualifié sont les deux principales tares de nos universités. D'abord, le système LMD suppose le travail personnel de l'étudiant à hauteur de 70%. Comment un tel paramètre sera-t-il applicable dans un milieu universitaire réputé pour la pauvreté de ses bibliothèques et l'absence de véritables centres multimédias. A l'université de Dschang par exemple, la bibliothèque centrale compte à peine 50. 000 ouvrages et les journaux et magazines que l'on y retrouve datent d'octobre 2006. Une étude comparative m'a permis de constater que les bibliothèques centrales des universités du Canada comptent en moyenne 2. 000. 000 d'ouvrages. (Pefedieu Doulie, 2008, p.32)

En définitive, la question de l'application du système LMD au Cameroun est essentielle. D'elle dépend la capacité des étudiants à être productifs, compétitifs et opérationnels. Hâter l'application effective de cette réforme universitaire contribuerait à accélérer la politique d'insertion professionnelle des diplômés de l'Enseignement Supérieur. Le sujet d'analyse qui sert de corpus de recherche à notre étude est directement lié à la question de l'opérationnalité du système LMD, véritable ancrage de la dynamique d'entrepreneuriat universitaire, surtout dans une société internationale devenue un village planétaire.

Le monde est inscrit dans une dynamique de globalisation où les règles de concurrence et de compétitivité régissent les rapports entre États. C'est un nouvel espace influencé par le capitalisme néolibéral (Gibbons, 2005), où l'innovation est plus que jamais de mise. En effet, plusieurs auteurs considèrent l'innovation comme un facteur qui permet aux États d'avoir de l'ascendance sur les autres. Martin, S. (2017) en fait même une fixation particulière en arguant que les organisations doivent innover ou disparaître. Innover, c'est développer et réaliser des idées nouvelles (Van de Ven, 1986). En matière d'innovation et de compétitivité, le Cameroun passe pour être un élève médiocre, au regard de sa position dans les classements mondiaux. C'est le cas du classement de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI). En effet, selon le rapport de l'indice mondial de l'innovation de 2017, le Cameroun occupe le 117^{ème} rang sur 137, avec un indice de 22,60. C'était aussi le cas pour les années 2016, 2015 et 2014 où il

occupait respectivement le 118^{ème}, 110^{ème} et 114^{ème} rang. Cette contreperformance déteigne sur son capital de compétitivité car, selon le rapport sur la compétitivité globale 2013-2014 du World Economic Forum (WEF), le Cameroun occupe le 115^{ème} rang sur 148. Le classement Doing Business de la Banque Mondiale n'est pas des plus réconfortants. Il est 161^e sur les 185 pays classés.

Ces différents rapports montrent à suffire que la question de l'innovation reste un défi majeur pour le Cameroun. Pourtant, la production intellectuelle et les résultats scientifiques au Cameroun sont des plus impressionnants (Mbock,C. et al, 2004). Le défi est de traduire ce potentiel en solutions aux problèmes des populations. C'est-à-dire, de passer de la recherche à l'innovation. Cette exigence s'adresse à tous les instituts et centres de recherche en général, et à l'université dont la mission principale est la promotion de la science en particulier (loi d'orientation, 2001). C'est du savoir que jaillit l'innovation, précise à juste titre Gibbons (2005).

Sur le plan international, plusieurs faits peuvent justifier les circonstances rédactionnelles de ce travail. C'est le cas de la montée en puissance du paradigme entrepreneurial dans le monde, de son enseignement dans les universités, de sa promotion par plusieurs organismes mondiaux, l'urgence d'une adéquation formation-emploi.

La société postmoderne est caractérisée par le progrès technique, l'élargissement des marchés, l'émergence de besoins humains nouveaux, les tensions économiques et sociales (El Ghazi Halima, 2010-2011). La communauté mondiale est soumise au défi du développement économique duquel dépendent les enjeux de création des richesses et d'emplois, des mutations technologiques et d'accélération de la croissance économique. Face à ces nouvelles interpellations, l'entrepreneuriat se positionne comme une solution non négligeable. Il apparait tout à fait évident d'assister à la révision des programmes académiques, au bénéfice de l'enseignement de l'entrepreneuriat.

Les étudiants qui bénéficient, durant leur scolarité, d'une action de sensibilisation à l'entrepreneuriat ont plus de probabilité de créer, plus tard, leur société : quatre à cinq fois que le reste de la population. Ces résultats issus d'une étude de la CEDEFOP semblent justifier la forte propension des États modernes à organiser des programmes de formation à l'entrepreneuriat. D'après des travaux de recherche menés par Vesper (1993), environ 460 programmes sont

dispensés dans 360 établissements. Ce travail apporte des détails sur les méthodes et innovations pédagogiques, ainsi que les autres caractéristiques de la formation à l'entrepreneuriat (Sagodira, 2011). Ces résultats sont complétés par d'autres, issus d'une étude similaire menée par Vesper (2000) :

L'étude porte toujours sur les programmes universitaires (académiques) américains et internationaux. Pour les 128 établissements qui ont fourni des éléments descriptifs détaillés sur leurs cours et programmes spécialisés en entrepreneuriat : 504 cours de 22 types différents sont décrits dans ce travail. La singularité de l'étude est d'introduire des critères reliant enseignement et recherche universitaire en entrepreneuriat. Par ailleurs, une enquête nationale canadienne de 2001, de type exploratoire, porte sur les centres universitaires consacrés à l'enseignement entrepreneurial. Ce travail a permis d'identifier les centres, de les localiser, de présenter leurs missions et leurs activités, de décrire leurs modes d'organisation, de management et de financement, de dégager enfin leurs problèmes et leurs facteurs de réussite.

L'étude montre que l'organisation et le fonctionnement des 32 centres de ce type suivent une multiplicité de logiques et d'objectifs. Cette enquête a été renouvelée en 2005 et relève une constante évolution de l'enseignement entrepreneurial. (Sagodira, 2011, p. 7)

En France, plusieurs programmes de formation et de soutien à l'initiative entrepreneuriale sont mis sur pied. Ils contribuent à l'accompagnement des politiques publiques de l'entrepreneuriat privé et au renforcement des performances des différents cadres d'action créés pour la promotion de la culture entrepreneuriale. Parmi ces programmes figurent : l'Agence Pour la Création d'Entreprises (APCE), le réseau « Entreprendre en France », le réseau des Boutiques de Gestion ou les Plateformes Françaises d'Initiatives Locales (PFIL)...

L'Institut de la Francophonie pour l'entrepreneuriat est une structure de l'Organisation Internationale de la Francophonie dont la mission est directement liée à la promotion de l'entrepreneuriat dans les Etats membres de cet espace communautaire. Créée en 1991, l'IFE participe activement à l'élaboration et à l'exécution des politiques de développement durable dans la zone de l'océan indien en particulier, et de tous les autres pays ayant la langue (et la culture) française en partage en général. La diffusion de la culture entrepreneuriale au plus haut niveau aussi bien dans les milieux académiques qu'économiques est son leitmotiv.

En fin 2010, l'IFE a atteint le stade de l'essaimage international : citons par exemple le cas d'un incubateur de projets d'entreprises et d'entrepreneuriat créé en République Démocratique du Congo par un auditeur de la 8ème promotion qui a engagé un coach entrepreneurial congolais, venu à son tour se former à l'IFE (12ème promotion) ; ce dernier a été lauréat de la 8ème édition du concours « Entrepreneuriat Laval » 2009 organisé par l'Université de Laval, pour un projet de ressources pédagogiques en ligne en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale congolais et une entreprise de la cyber city à Maurice (Sagordia, G. 2011, p. 14).

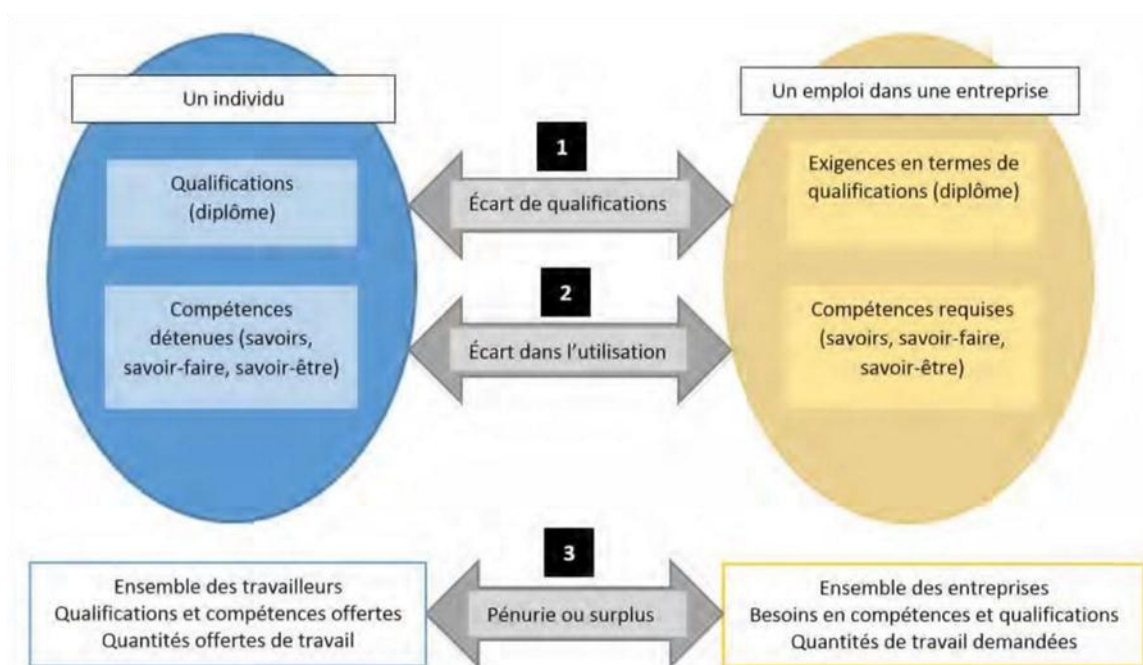
Selon les chiffres de Sagordia (2011), les dix premières promotions (199-2009) de l'Institut de la Francophonie pour l'entrepreneuriat ont reçu près de 350 auditeurs, avec un taux de création d'entreprises de 60% et un taux de développement d'entreprises de 22%. Cette dynamique d'incitation à l'initiative entrepreneuriale renforce l'idée selon laquelle l'entrepreneuriat est une mesure salutaire pour l'emploi des jeunes générations comme pour la reprise de la croissance (Pousielgues, N., 2014).

La littérature sur la question de l'adéquation formation-emploi est des plus abondantes et des plus actuelles. Même si la problématique n'est véritablement pas nouvelle, elle ne manque néanmoins pas de susciter un grand intérêt. En effet, plusieurs gouvernements s'emploient à rechercher un rapprochement entre les exigences des industries en termes de compétences techniques, et le monde de l'éducation. Autrement dit, il est aujourd'hui question de former au savoir-faire, pas seulement au savoir livresques. Ainsi, l'adéquation reste un enjeu fédérateur entre les acteurs des milieux de l'éducation et ceux de l'économie (Doray, Simoneau et al., s.d). Sur le plan de la formation, la réforme des enseignements entend faire jouer à l'université un rôle central entre, d'une part, l'aspiration des jeunes citoyens à construire un projet d'avenir en bénéficiant d'une formation supérieure de qualité qui leur procure les qualifications nécessaires pour une bonne intégration dans le marché du travail et, d'autres parts, la satisfaction des besoins du secteur socioéconomique dans sa recherche de compétitivité et de performance (Chader, s.d).

De manière concrète, la question de l'adéquation entre la formation et l'emploi est directement liée au défi de l'insertion socioprofessionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur et pose comme thème de réflexion, l'interaction entre le système éducatif et le marché de l'emploi. Il est de plus en plus pertinent de porter une analyse sérieuse sur cette question de l'adéquation entre les compétences et l'emploi, même s'il faut reconnaître le caractère polymorphe de cette notion. En effet, Bernier, Michaud et Poulet (2017) analysent l'adéquation

comme une notion éclatée qui désigne en même temps une situation de déséquilibre entre les quantités offertes et les quantités demandées de main-d'œuvre sur le marché du travail ; une situation où l'on assiste à une sur ou sous utilisation des compétences. C'est enfin une situation de déséquilibre entre les qualifications formelles des travailleurs et celles exigées dans le circuit de l'emploi. Cette dernière dimension conceptuelle de l'adéquation entre les compétences et l'emploi rappelle l'expression de « correspondance verticale » utilisée par Boudarbat et Monmarquette (2014) pour désigner les écarts au niveau des diplômes obtenus par les travailleurs et la formation requise pour l'emploi.

Figure 1: Une conceptuelle éclatée de l'adéquation formation-emploi



Source : Bernier, Michaud et Poulet (2017, P.15).

0.1.2. Justification de l'étude

Comparer l'ENSPY et la FALSH paraît a priori inadapté au regard de leurs vocations premières. Mais, cet exercice révèle tout son sens lorsque l'on évoque les conditions que les deux entités partagent :

- L'ENSPY et la FALSH appartiennent à une même institution universitaire : l'université de Yaoundé 1.
- L'ENSPY et la FALSH sont soumises à la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 2001 qui leur confère, dans l'article 6, alinéa 2, la mission de favoriser, « l'innovation,

la création individuelle et collective dans le domaine des arts, des lettres ; des sciences et des techniques » (loi N°005 du 16 avril 2001, p.3).

- L'ENSPY et la FALSH forment toutes deux des étudiants qui, après leurs cursus, doivent chercher l'emploi. De ce fait, les étudiants de ces structures sont tous de potentiels demandeurs d'emplois. Dans ce sens, un ingénieur en télécommunication est autant demandeur d'emplois qu'un diplômé de philosophie. Un ingénieur en mathématiques ou sciences physiques est autant demandeur d'emploi qu'un diplômé d'Allemand. Certes, les compétences professionnelles accordent un avantage comparatif à l'étudiant de l'ENSPY, mais il est n'en demeure pas moins vrai que ce dernier reste un demandeur d'emploi.
- L'ENSPY et la FALSH ont besoin d'une orientation entrepreneuriale pour que leurs étudiants ne soient plus que des demandeurs d'emplois mais aussi et surtout des créateurs d'emplois. Il est donc important de leur proposer une formation en entrepreneuriat.

Au Cameroun, la question du chômage est une véritable préoccupation. Les résultats de la deuxième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM2) indiquent que le taux de chômage augmente selon le niveau d'instruction. 15% d'individus sans aucun niveau d'instruction sont en chômage contre 20% du niveau CM2 ; 28% du niveau secondaire premier cycle ; 30% du niveau secondaire second cycle ; 48% de niveau première et deuxième années d'université et 35% de niveau troisième année. En synthèse, plus le niveau d'instruction augmente, moins l'on a la possibilité de trouver un emploi décent. Autrement dit, la tranche de la population la plus exposée au chômage, est celle constituée des diplômés d'enseignement supérieur.

Les travaux des dix dernières années sur la question de l'emploi indiquent que l'entrepreneuriat peut jouer un rôle central dans le processus de création des richesses et des emplois (Katz, 2003 ; Stevenson, 2007). Dans cette mesure, la promotion de l'activité entrepreneuriale devrait être une priorité pour les gouvernements (OCDE, 2012). L'enseignement supérieur étant le milieu le plus concerné par ce phénomène de chômage, il est judicieux qu'il s'intéresse davantage aux variables capables de stimuler l'activité entrepreneuriale c'est-à-dire l'identification, l'évaluation et l'exploitation des opportunités d'affaires (Bush et al, 2003 ; Julien et Cadieux, 2010). L'université doit promouvoir l'entrepreneuriat, d'autant plus que le contexte s'y prête opportunément.

L'enseignement de l'entrepreneuriat dans le contexte universitaire occupe une place de choix. Ceci se traduit par la diversité de l'offre de formation des programmes diplômant, ou non diplômant, qui répondent à des fins multiples.

L'enseignement de l'entrepreneuriat contribue à l'épanouissement de l'individu par le développement du goût d'entreprendre. Il stimule l'esprit d'entreprendre. Il participe à l'amélioration de l'image de l'entrepreneuriat à travers la création d'entreprise. Il valorise le rôle de l'entrepreneur dans la société. Il incite à la création d'entreprise. Enfin, il participe à l'amélioration et à la pérennisation des entreprises créées. (Elouazzani Ech Chahdi, Koubaa et Yassine, 2014, p.10).

Le choix du sujet sur la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH se justifie par 03 éléments majeurs :

- Le rôle de l'Université en matière de développement de l'entrepreneuriat chez les étudiants.
- Le rôle de l'entrepreneuriat académique en matière d'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur.
- L'importance des structures d'accompagnement et de financement de l'initiative privée dans les universités.

0.2. Formulation du problème

Si l'un des objectifs clés du Document de Stratégie pour la Croissance et l'emploi (DSCE) est de « ramener le sous-emploi de 75,8% à moins de 50% en 2020 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années » (Annuaire statistique du Minjec, 2015, p.6-7), c'est parce que la question de l'emploi reste une préoccupation majeure au Cameroun. Dans son rapport descriptif du programme de croissance du Cameroun pour les années 2013-2017, le Conseil d'Administration du Programme des Nations Unies pour le Développement et le Fonds des Nations Unies pour la Population révélait que le taux de chômage du Cameroun de 4,4% masque la prépondérance du secteur informel-qui occupe 90% de la population et un sous-emploi chronique de 76%. Ce document prenait en considération les résultats de deux principales enquêtes organisées au Cameroun sur l'emploi et le secteur informel.

La première, organisée en 2005, présente un taux de chômage de 4,4% et un taux de sous-emploi de 75,8%. (EESI 1, 2005). Des mesures sont alors prises et des réformes mises sur pied, dans le but de circonscrire le problème et, engager la recherche d'une résolution durable. C'est dans cette veine que des dotations budgétaires conséquentes sont engagées au bénéfice des départements ministériels en charge des questions de l'éducation. Cela a permis de renforcer les politiques publiques en matière d'éducation et de la formation professionnelle. En plus, un grand nombre d'agences de promotion de l'emploi voient le jour. C'est le cas du Projet d'Assainissement de Yaoundé (PADY), du Programme d'Appui à l'Insertion Jeunes en Agriculture (PAIJA), du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (PAJER-U), du Programme Actif du Marché du Travail (PAMT), du Plan d'Action National pour le Développement de l'Entrepreneuriat Féminin (PAN-DEF), le Plan d'Action National pour l'Emploi des Jeunes (PANEJ), le Plan d'Actions Prioritaires, le Programme d'Appui à la Promotion Économique des Femmes (PAPEF), le Projet Intégré d'Appui aux Acteurs du Secteur Informel (PIAASI), le Programme d'Appui à l'Insertion des Jeunes Diplômés de l'Enseignement Supérieur (PAIDES), le Programme d'Emploi Diplômé (PED) etc.

La deuxième enquête est menée 05 ans plus tard, c'est-à-dire en 2010. Elle révèle d'une part que le taux de chômage reste relativement faible (3,8%) et croît avec le niveau d'instruction. D'autre part, le taux de sous-emploi reste de 70,6% (soit 5,2 points de moins par rapport à 2005) (EESI 2, 2010). Ces chiffres apportent deux informations essentielles : ils démontrent tout d'abord que la question de l'emploi n'est toujours pas réglée au Cameroun, puisque le secteur informel contribue à hauteur de la moitié du PIB et couvre au moins 4/5 de l'emploi. En 2016, le sous-emploi était évalué à 76% (Cameroun : rapport économique août 2016-mai 2017). Le principal problème du marché de l'emploi au Cameroun est alors, comme le déclare le Directeur Général de l'INS Joseph Medou, le sous-emploi (média Afrik.com, 2006). La deuxième information qui ressort de cette deuxième enquête sur l'emploi et le secteur informel est que le taux de chômage croît avec le niveau d'instruction. Autrement dit, l'EESI 2 (2010) révèle que :

- Le taux d'emploi augmente au fur et à mesure que le niveau d'instruction décroît. En effet, les enquêtés les moins instruits (personnes non scolarisées et celles ayant au plus atteint le cycle de l'enseignement primaire) ont les taux d'emploi les plus élevés et ce, quel que soit le sexe ;
- Les personnes ayant suivi un enseignement général ont les taux d'emploi les plus faibles et ce, quels que soient le sexe et le milieu de résidence. Ce résultat serait imputable à la

nature de leur formation moins professionnalisante qui offre moins d'opportunités sur le marché du travail. A l'inverse, les personnes ayant suivi l'enseignement technique ont des taux d'emploi plus élevés ;

- La formation professionnelle est un facteur clé qui pourrait influencer l'insertion. En effet, l'on note un taux d'emploi élevé dans la population des personnes ayant suivi une formation professionnelle.

Les analyses issues de cette étude débouchent sur une conclusion constante : la catégorie sociale la plus concernée par la question du chômage ou du sous-emploi au Cameroun est celle des diplômés de l'enseignement supérieur, aux formations non professionnalisantes.

S'étant certainement inspiré de l'abondante littérature sur la création des richesses, de l'emploi et de l'innovation (Katz, 2003 ; Stevenson, 2007), le gouvernant camerounais va s'orienter vers la professionnalisation des enseignements. À travers cette nouvelle démarche, les étudiants se trouveront plus aguerris face au défi l'emploi. Le Chef de l'État est lui-même convaincu de l'urgence de cette politique. Dans son adresse à la Nation à l'occasion du nouvel an 2013, il précise: « Je n'ignore pas que le problème est particulièrement aigu pour les jeunes, diplômés ou non. C'est pourquoi dans la réforme de notre système éducatif l'accent est mis sur la Professionnalisation ». (Prc.com 31/12/2012, p.2-3). C'est un discours prononcé 06 ans après l'adoption du système LMD au Cameroun, réforme qui vise à doter le pays, autant que faire se peut, des cadres prêts-à produire (Dimi, 2014). Cette nouvelle dynamique bat en brèche le rapport sur l'éducation en Afrique subsaharienne de la Banque mondiale (1988), qui opta pour la réduction du financement public des universités, du fait de leur faible rendement en matière de croissance du PIB. Pour Martin (2013), l'enseignement supérieur doit former des travailleurs qualifiés, compétents, et générer l'innovation. Autrement dit, l'enseignement supérieur doit promouvoir l'entrepreneuriat universitaire, en diversifiant ses sources de financement, en recourant à la commercialisation de ses services (Mohamedbhai, 2003 cité par Ngwé, L.2006).

L'urgence de cette transition vers des universités entrepreneuriales est aussi soulignée par la banque mondiale dans son rapport de 2002 qui appelle l'Enseignement Supérieur à participer à la croissance économique en fournissant des ressources humaines dont a besoin une économie

(Moja 2003, cité par Ngwé 2006). Le concept d'université entrepreneuriale est donc partagé par plusieurs auteurs qui trouvent en celui-ci,

Une réponse à l'importante croissance accordée à la part du capital intangible dans les systèmes économiques : les pouvoirs publics, un peu partout sur la planète, s'intéressent en effet de plus en plus au potentiel d'innovation et de transfert de technologie des universités. (Goy, 2012, p.3) Deux observations fondamentales se dégagent du contexte camerounais :

-Si la dynamique de professionnalisation s'est globalement améliorée dans les universités, celles-ci restent cependant distantes du phénomène entrepreneurial proprement dit.

-Très peu de diplômés de l'enseignement supérieur s'engagent sur le marché du travail en tant qu'entrepreneur (Evou et Tagne, 2017).

Ces deux observations nous ont amené à porter notre étude sur deux établissements appartenant à une même institution universitaire : l'ENSPY et la FALSH de l'université de Yaoundé 1. Ce choix s'explique par le fait que ces structures forment aux filières diverses et outillent les étudiants à l'insertion socioprofessionnelle. Bien plus, elles sont soumises au système LMD et partagent la mission majeure de produire, organiser et diffuser des connaissances scientifiques, culturelles, professionnelles et éthiques pour le développement de la Nation et le progrès de l'Humanité. (Art 2, Loi n° 005 du 16 Avril 2001). Seulement, un constat surprenant se dégage : l'ENSPY et la FALSH de l'université de Yaoundé 1 ne développent pas la même dynamique de promotion de l'entrepreneuriat académique. Plusieurs observations peuvent l'étayer :

1. L'ENSPY de Yaoundé héberge une structure d'incubation des entreprises appelée "Technipole". Son rôle est d'accompagner les diplômés dans la création d'entreprises, au cours, ou à la fin de leurs études d'ingénieurs. En 2017, cet incubateur héberge 05 entreprises : Camidus, Web plus, Ceti, Pneupur recyclge, Vidéo production. Cela n'est pas le cas pour la FALSH qui, tout au moins, a juste intégré des enseignements liés à la création d'entreprises dans le curriculum de certaines de ses filières.
2. A l'ENSPY de Yaoundé, il existe un service placé auprès du Directeur adjoint de l'école dont la mission spécifique est de suivre l'emploi des diplômés. En FALSH, il n'existe aucune structure dédiée à une telle mission.
3. A l'ENSPY de Yaoundé, la participation des professionnels est un fait. Elle se matérialise à travers leur présence effective aussi bien en tant qu'enseignants,

conférenciers, membres des jurys de soutenance, qu'en tant que Co-encadreurs des élèves pendant leur projet de fin d'étude. Les entreprises fournissent le plus souvent des sujets de stage et de projet de fin d'étude aux élèves. En FALSH, ce type de partenariat n'est pas encore visible.

4. A l'ENSPY de Yaoundé, l'innovation est promue à travers le projet "Technipedia" qui est une plateforme électronique d'aide à la création des petites et moyennes entreprises. C'est une démarche que la FALSH gagnerait à reproduire.
5. A l'ENSPY de Yaoundé, la volonté de promouvoir l'entrepreneuriat se concrétise à travers la création de 03 start-ups : Cardiopad, Géolocalisation, Gifted mom. La FALSH tarde encore à mettre sur pied une politique aussi ambitieuse pouvant accompagner les initiatives entrepreneuriales des étudiants.
6. A l'ENSPY de Yaoundé, il existe un réseau d'entreprises pouvant accueillir les élèves stagiaires. En FALSH, seuls les étudiants inscrits en Master professionnels peuvent bénéficier d'une telle formation.
7. A l'ENSPY de Yaoundé, des enseignants sont souvent envoyés en stage pour rencontrer des industriels. Sur cet autre point, l'ENSPY a une longueur d'avance sur la FALSH ;
8. A l'ENSPY de Yaoundé, il existe un club "Entrepreneuriat" et une "Junior Entreprise" au sein de l'association des élèves. Ces deux structures sont soutenues par la Direction de l'école.
9. A l'ENSPY de Yaoundé, des journées nationales technologiques sont organisées au cours desquelles les étudiants sont sensibilisés sur la création des entreprises. Par la même occasion, un contact significatif entre élèves et professionnels permet aux premiers de peaufiner leur formation. Ce type de rencontre peut aider à la dynamisation de la mission de professionnalisation du cursus des étudiants de la FALSH.
10. A l'ENSPY de Yaoundé, les élèves peuvent murir leur projet au sein du Technipole. Ces différents constats révèlent une nette démarcation entre ce qui était attendu et ce qui est observable sur le terrain. De manière concrète, il était attendu que l'ensemble des établissements faisant partie de l'université de Yaoundé 1 présentent la même démarche en ce qui concerne la promotion de l'entrepreneuriat académique.

L'université de Yaoundé 1, à travers ses établissements notamment la FALSH et l'ENSPY, est soumise à la mission d'appui au développement (les états généraux l'éducation de 1995, la loi d'orientation de 1998, la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 2001 et le document de stratégie sectorielle de l'enseignement supérieur de 2006). Dans cette mesure, ces deux établissements devaient développer un même rapport à la question entrepreneuriale en renforçant le désir de créer des entreprises chez les étudiants dans un contexte d'inadéquation formation/emploi qui exacerbe les difficultés d'insertion socioprofessionnelle (INS, 2005 ; 2008, 2011 ; MINJEC, 2006 ; Njengoué Ngamaleu, 2011 ; Fozing, 2015). Bien plus, avec le système LMD auquel l'université de Yaoundé 1 comme toutes les autres universités s'est arrimée, le défi de professionnalisation s'exprime à travers des formes nouvelles de partenariats entre les milieux des entreprises socioprofessionnelles (Fame Ndong, 2018). Il était alors attendu que la FALSH et L'ENSPY uniformisent leur démarche managériale dans la promotion de l'entrepreneuriat académique, ce d'autant plus que ces deux établissements forment des demandeurs d'emplois et non des créateurs d'emplois. Mais qu'en est-il du constat empirique ?

Dans un contexte où le grand nombre de jeunes diplômés sortis de l'école est privé d'emploi, avec un taux d'insertion professionnelle moyen de 49% (Tsala Tsala, 2004 ; Maingari, 2005 ; Fonkeng Epah, 2007 ; INS, 2005, 2011 ; Fonkoua, 2006 ; Ngo Melha, 2012 ; Belinga, 2013 ; Unesco, 2014), la FALSH et l'ENSPY présentent une démarche différente de promotion de l'entrepreneuriat académique. L'observation indique une nette différence :

- Au niveau du nombre de filières ouvertes aux Masters professionnels
- Au niveau d'infrastructures d'encadrement de l'activité entrepreneuriale (incubateurs, laboratoire, start-up).
- Au niveau des contenus substantiels des filières sur l'entrepreneuriat
- Au niveau des missions assignées aux associations d'étudiants en ce qui concerne l'entrepreneuriat.
- Au niveau de l'accompagnement des étudiants à l'opérationnalité de leurs projets.

Ces écarts dans la promotion de l'entrepreneuriat académique que le sujet désigne par « double vitesse » traduit la variabilité de la démarche managériale dans la promotion de

l'entrepreneuriat académique à la FALSH et à l'ENSPY de l'université de Yaoundé I. Autrement dit, le problème de recherche de notre étude est celui de la différence dans les approches de promotion de l'entrepreneuriat à la FALSH et à l'ENSPY de l'université de Yaoundé I.

C'est à ce niveau que se pose notre problème de recherche qui est celui d'un développement à géométrie variable du phénomène entrepreneurial dans deux (02) structures appartenant à une même institution universitaire. Mieux encore, le sujet pose le problème de la variabilité du comportement entrepreneurial à l'ENSPY et la FALSH. Qu'est-ce qui explique cette disposition de l'ENSPY à se rapprocher des exigences d'un établissement entrepreneurial contrairement à la FALSH ? Mieux encore, quels sont les facteurs qui justifient qu'une organisation soit plus entrepreneuriale qu'une autre ?

La littérature disponible en matière d'entrepreneuriat académique dégage plusieurs tentatives de réponses à cette interrogation. Rajhi, N. (2006) par exemple, regroupe les déterminants agissant sur le développement de l'entrepreneuriat en deux catégories : les facteurs relevant de l'environnement interne (mission, organisation, structure, vie associative, enseignement de l'entrepreneuriat...) et les facteurs externes (partenariats avec les entreprises, l'existence des incubateurs, technopoles...). En 2001, Gass mettait lui aussi un point d'honneur sur la transformation à l'intérieur des universités, c'est-à-dire, le management interne. Pour lui, l'impact du type de management interne sur le développement de l'entrepreneuriat est significatif. Hazeldine et Miles (2003) vont plus loin, en désignant explicitement les déterminants du développement de l'entrepreneuriat. Ce sont : le rôle du Doyen, la reconnaissance des opportunités, le rôle de la direction, la réévaluation des missions, la révision des objectifs organisationnels, l'encouragement des nouvelles initiatives, l'investissement dans l'innovation, le changement dans le processus de marketing, la pertinence stratégique, la flexibilité stratégique et la promotion de la recherche et de l'innovation.

En définitive, ces différentes analyses permettent de retenir comme déterminants du développement entrepreneurial, les facteurs tels que : les missions assignées, les partenariats avec les entreprises, la présence des structures d'accompagnement et d'appui l'activité entrepreneuriale et l'action des associations estudiantines. Ces différents indicateurs constituent une des réponses fondamentales à notre interrogation, mais ne sauraient apporter une solution définitive. D'autres facteurs seront mobilisés afin de décrire et expliquer le développement à double vitesse de l'entrepreneuriat à l'université de Yaoundé I. Il s'agit de l'enseignement de

l'entrepreneuriat, de l'intentionnalité entrepreneuriale, l'auto-efficacité entrepreneuriale et la culture entrepreneuriale.

L'enseignement de l'entrepreneuriat est une question cruciale. Fayolle (2000) précise dans cette veine que le système éducatif doit sensibiliser, préparer et former à l'entrepreneuriat. Ses propos sont confirmés par les assertions de Charney et Libecap (2000), qui indiquent que

Les étudiants ayant reçus des formations en entrepreneuriat sont trois fois plus susceptibles de démarrer leur propre entreprise et trois fois plus susceptibles d'être auto-employeurs et ont des revenus de 27% plus élevé et sont plus satisfaits dans leur emploi que les autres » (Charney et Libecap 2000, cités par Evou et Tagne, 2017, p.193).

Au regard de ces constats, il apparait juste de considérer l'enseignement de l'entrepreneuriat comme une des variables explicatives de la variabilité intra-institutionnelle de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé 1.

L'intentionnalité entrepreneuriale est un facteur tout aussi important. Elle rend compte de l'ambition, mieux, du projet d'un individu à s'engager dans une activité entrepreneuriale. Dans ce sens, l'intention entrepreneuriale est antérieure à la décision d'entreprendre et au processus entrepreneurial (Moriani, Zarnowska et Palaci, 2007). Le modèle du comportement planifié d'Ajzen (1991) qui dérive de celui de l'action raisonnée (Ajzen et Fishbein, 1980) est certainement le plus utilisé en la matière. La théorie du comportement planifié s'inscrit dans le champ de la psychologie sociale. Elle déduit le comportement délibéré d'un individu et, de ce fait, se pose comme un moyen de prédiction du comportement.

L'auto-efficacité entrepreneuriale participe, au même titre que les autres facteurs suscités, à expliquer la différence du niveau d'entrepreneuriat à l'ENSPY et à la FALSH. Selon Bandura, l'auto-efficacité désigne « la croyance de l'individu en sa capacité d'organiser et d'exécuter la ligne de conduite requise pour produire des résultats souhaités » (Bandura, 2007 p.12). Elle a une forte incidence sur tous les domaines de la vie : la décision de choix, la motivation, la persévérance face aux difficultés et à l'échec, la vulnérabilité au stress et à la dépression, la façon de penser de manière productive, dévalorisante, optimiste ou pessimiste (Bandura, 2007 ; Carré, 2004).

La culture entrepreneuriale est un autre facteur retenu dans cette étude pour décrire et expliquer l'écart observé en ce qui concerne la promotion de l'entrepreneuriat à l'ENSPY et la

FALSH. Gasse (2002), comme bien d'autres auteurs avant lui, indique l'importance de la culture entrepreneuriale fondée sur la valorisation de l'image de l'entrepreneur. Pour cet auteur, la promotion de la démarche entrepreneuriale commande une attitude positive face à l'entrepreneuriat, une manifestation d'approbation dans les écoles et la valorisation du succès entrepreneurial à travers la reconnaissance sociale et les honneurs.

Dans le cas de notre étude, la faible disposition de la FALSH à promouvoir l'entrepreneuriat peut aussi s'expliquer par un déficit de culture entrepreneuriale. Puisque c'est elle qui reflète la perception de l'entrepreneuriat dans un groupe. Ou alors, est-ce la résultante d'un déficit d'esprit entrepreneurial vu sous le modèle de la théorie du comportement planifié d'Ajzen (1985).

Le travail sur lequel nous allons nous étendre comporte un certain nombre de concepts clés sur lesquels il convient de marquer un point d'arrêt afin de les rendre plus intelligibles non seulement en donnant un aperçu général mais aussi et surtout en les circonscrivant dans le présent contexte. En ce qui concerne cette étude, les notions telles que : promotion ; entrepreneuriat académique ; stratégie ; choix stratégique et étude comparée seront éclairées afin d'éviter tout équivoque et de donner un sens plus accessible au sujet.

Promotion : Dans le monde du commerce, une promotion désigne une opération marketing organisée de façon ponctuelle pour encourager les ventes d'un produit ou d'un service sur le court terme. Ce mécanisme peut muter vers une politique de promotion qui est une définition spécifique des ressources qui spécifie les règles et propriétés à appliquer lors de la promotion d'objet. Pour Ingold (1995), la promotion est l'utilisation des moyens destinés à stimuler à court terme la demande d'un produit. Dans le même sens, Kergrohenn (1987) définissait la promotion comme une activité regroupant un ensemble de techniques qui permettent de développer, rapidement et de manière rentable, les ventes d'un produit/service d'une entreprise.

Si la notion de promotion trouve une assise sémantique en commerce, son extension dans d'autres champs de la connaissance reste pourtant une réalité. On peut alors parler de la promotion d'une politique publique, d'une idée, d'un parti politique ou d'une activité, en vue de vulgariser et valoriser sa teneur.

Dans le cas de notre recherche, faire la promotion de l'entrepreneuriat revient à mettre en place tous les mécanismes nécessaires en vue de présenter, soutenir et

implémenter les avantages dégagés par le paradigme entrepreneurial. Promouvoir, dans le cas d'espèce, va au-delà de la simple sensibilisation pour rechercher l'implémentation, l'opérationnalisation.

Entrepreneuriat académique : L'entrepreneuriat académique est un concept multi facettes, polymorphe et polysémique. En effet, Fayolle et Guerrero (2016) indiquent que,

An Entrepreneurial University is considerate such as an organization that adopts an entrepreneurial management style, with members (faculty, students, and staff members) who act entrepreneurially, and that interacts with its outside environment (community/region) in an entrepreneurial manner (p.121).

Au-delà de ces multitudes définitions, il sera question dans ce travail, d'appréhender la notion d'entrepreneuriat académique comme le professeur Baccari qui, lors d'une conférence internationale organisée par l'Unesco en octobre 1998, déclarait :

L'université doit œuvrer pour devenir un réel moteur de la société dans tous les domaines, elle doit s'impliquer pleinement dans l'effort de développement national et régional ceci nécessite l'ouverture de l'université sur son environnement, l'instauration d'un dialogue université entreprise, l'écoute en général et de la proximité en particulier afin d'être en mesure de répondre à leurs attentes à leurs besoins mais, aussi remédier leur insuffisances. Il ne s'agit plus de transmettre des connaissances , mais d'apprendre aux étudiants à apprendre par un effort personnel, de développer chez eux l'esprit d'initiative, l'esprit entrepreneurial pour qu'ils soient à même de résoudre les problématiques qui se posent dans leurs pays en particulier, cela consiste aussi à rendre les jeunes capables de gérer leur intelligence pour qu'ils ne soient pas des simples demandeurs d'emploi mais des créateurs d'emploi et de véritables agents de développement (Baccari cité par Rajhi, 2011, p.1).

Promouvoir l'entrepreneuriat académique reviendra donc à renforcer, à travers une politique forte d'implémentation, l'activité entrepreneuriale, c'est-à-dire, l'initiative privée, l'auto-emploi, la création d'emploi, l'autonomie professionnelle, la capitalisation des opportunités et la prise des risques. Bref, il est question que les jeunes étudiants ne soient plus des simples demandeurs d'emploi mais des créateurs d'emploi et de véritables agents de développement.

Étude comparée : l'analyse comparée ou comparative est utilisée dans plusieurs domaines. Son intérêt est lié à la recherche de l'efficacité d'une activité donnée ou d'une organisation donnée. L'avantage d'une étude comparative est qu'elle permet d'identifier les enjeux et de relever les défis d'un programme.

Dans cette étude, la technique comparative permet d'aider dans les choix et les prises de décision, en collectant, analysant et comparant les informations disponibles à l'ENSPY et à la FALSH, afin d'améliorer l'implémentation de la politique entrepreneuriale à l'université de Yaoundé 1 en particulier et dans les autres universités en général.

Démarche entrepreneuriale : elle désigne le modèle ou l'approche de gestion concourant à la réalisation d'un projet ou d'un objectif. Une démarche managériale associe donc un ensemble de décisions, d'orientations et d'acte qui entrent en ligne de compte dans le management d'un projet. Dans le cas de notre étude, la démarche managériale renvoie à l'ensemble des mesures administratives, techniques et technologiques engagées par les acteurs principaux de l'université de Yaoundé 1 dans l'optique de promouvoir l'entrepreneuriat académique.

En somme, à la question de savoir ce qui explique la variabilité de l'entrepreneuriat à la L'ENSPY et FALSH, cette étude se propose de porter une attention particulière sur huit (08) facteurs principaux de management : les missions assignées à chaque établissement ; l'enseignement de l'entrepreneuriat; le partenariat avec les entreprises; la présence des structures d'accompagnement ; l'action des associations estudiantines ; l'intentionnalité entrepreneuriale ; l'auto-efficacité entrepreneuriale et la culture entrepreneuriale. L'analyse de ces indicateurs permettra par ailleurs, d'établir la comparaison du niveau de réalisation du paradigme entrepreneurial dans les deux établissements.

Dans le cadre de cette étude, le problème de recherche s'inscrit dans un contexte où les outputs de la FALSH et de l'ENSPY sont confrontés à la difficulté d'insertion socioprofessionnelle puisqu'ils appartiennent, quelles que soient leurs compétences, à la catégorie des demandeurs d'emplois. L'idée de promotion de l'entrepreneuriat académique est donc opportune, car elle participe à transformer les demandeurs d'emplois en créateurs d'emplois. La démarche objective est donc d'intégrer le module de l'entrepreneuriat dans les différents curricula en associant les patrons d'industries à la formation. Cette étude comparative

permettra aussi de mesurer le niveau d'implication de l'ENSPY et de la FALSH dans l'orientation entrepreneuriale des étudiants.

0.3. Questions de recherche

Notre sujet se fonde sur une question de recherche principale autour de laquelle gravitent des questions de recherche secondaires.

0.3.1. Question de recherche principale

La question de recherche principale de cette étude est la suivante : la promotion de L'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I procède-telle de la même démarche managériale au sein de cette institution ? La démarche managériale doit être comprise comme l'ensemble des modalités techniques et pratiques de gestion qui influencent l'opérationnalisation d'un objectif donné.

0.3.2. Questions de recherche secondaires

Les questions de recherche secondaires qui découlent de la principale sont :

1. La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est-elle fonction des missions assignées à ces deux établissements ?
2. La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est-elle en cohérence avec des enseignements dispensés en la matière ?
3. La promotion de l'entrepreneuriat à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est-elle fonction des réseaux d'entreprises-partenaires des deux établissements ?
4. La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est-elle en cohérence avec la présence des structures d'accompagnement à l'initiative entrepreneuriale dans ces deux établissements ?
5. La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est-elle en cohérence avec l'action des associations estudiantines de ces deux établissements ?
6. La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est-elle fonction de l'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements ?

7. La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est-elle en cohérence avec l'auto-efficacité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements ?
8. La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est-elle en cohérence avec la culture entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements ?

0.4. Objectifs de l'étude

Les objectifs visés par cette étude se déclinent en un objectif général et plusieurs objectifs spécifiques.

0.4.1. Objectif général

L'objectif général de cette étude est celui de comparer la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I. En effet, dans un contexte où l'enseignement supérieur est de plus en plus sollicité dans sa mission de développement économique (Etzkowitz et al. 2000), il fait sens de consacrer une étude sur les stratégies déployées par l'université de Yaoundé I afin d'assurer sa mutation vers une institution entrepreneuriale.

0.4.1. Objectifs spécifiques

De l'objectif général défini plus haut, découlent plusieurs objectifs spécifiques :

1. Comparer les missions assignées à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I en ce qui concerne l'entrepreneuriat académique.
2. Comparer l'enseignement de l'entrepreneuriat à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I.
3. Comparer le réseau d'entreprises-partenaires de l'ENSPY et de la FALSH de l'université de Yaoundé I.
4. Comparer l'implication des structures d'accompagnement et d'appui à l'initiative entrepreneuriale établies à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I.
5. Comparer l'action des associations estudiantines de l'ENSPY et de la FALSH dans la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé I.

6. Comparer l'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants de l'ENSPY et de la FALSH de l'université de Yaoundé I.
7. Comparer l'auto-efficacité entrepreneuriale des étudiants de l'ENSPY et de la FALSH de l'université de Yaoundé I.
8. Comparer la culture entrepreneuriale des étudiants de l'ENSPY et de la FALSH de L'université de Yaoundé I.

0.5. Intérêt de l'étude

Mener des travaux de recherche sur la promotion de l'entrepreneuriat universitaire dans le contexte camerounais traduit une triple importance. Dans cette sous-section, il sera présenté tour à tour l'intérêt scientifique, l'intérêt socioéconomique et l'intérêt managérial.

0.5.1. L'intérêt scientifique

Ce travail présente un intérêt scientifique certain. Il se positionne d'abord comme le prolongement de la réflexion sur la mission d'appui au développement de l'université. Ensuite, sa pertinence s'affirme quant à l'actualité des universités dont le financement reste une préoccupation. Enfin, ce travail permet d'étudier deux modèles de structures universitaires dont l'un peut servir d'exemple à l'autre dans une logique d'orientation entrepreneuriale.

La création d'entreprises est l'un des facteurs clés de la vitalité et de la bonne santé future d'une économie (Branchet, s.d). Il ne fait donc pas de doute qu'investir dans l'entrepreneuriat, c'est participer à l'accélération de la croissance économique. Au Cameroun, les PME constituent un soutien non négligeable à l'activité productive.

L'entrepreneuriat est alors l'un des investissements les plus rentables dans un contexte de crise économique et de taux élevé de chômage parmi les jeunes.

Remplir sa mission d'appui au développement reviendrait donc pour l'université, à promouvoir l'entrepreneuriat académique.

La question du financement de l'université publique camerounaise est aussi analysée dans cette contribution. Au cœur de la problématique des grands enjeux d'éducation figure la question du financement des universités. Il s'agit d'un sujet complexe, qui mérite d'être traité avec rigueur, attention et en toute transparence. (L'Enseignement Supérieur pour tous, 2012). En synthèse, ce travail contribue à :

- **Lever l'équivoque entre formation professionnelle et formation entrepreneuriale**
L'appréciation populaire fait penser qu'une formation professionnelle garantit l'emploi.

C'est le regard que plusieurs jettent sur l'ENSPY, une institution à vocation professionnelle. Pourtant, à travers cette étude, il y a lieu d'opérer une différence entre une formation professionnelle qui permet à un individu d'acquérir le savoir et le savoir-faire pour exercer un métier et augmenter ses opportunités de trouver un emploi, et une formation entrepreneuriale qui lui donne les aptitudes nécessaires pour créer des emplois. Le produit d'une formation professionnelle reste un potentiel demandeur d'emploi et le produit d'une formation entrepreneuriale, un potentiel créateur d'emploi. C'est sous ce prisme qu'il convient de comprendre l'étude comparative entre l'ENSPY et la FALSH, deux entités certes de vocations différentes, mais dont les produits sont des demandeurs d'emplois à la fin du cursus. Nous avons trouvé en cet éclaircissement, une originalité, mieux une valeur ajoutée scientifique.

- **Présenter l'importance de l'entrepreneuriat pour L'ENSPY et la FALSH**

L'entrepreneuriat étant une aptitude à créer ou développer une entreprise, les produits des deux institutions ont besoin de s'arrimer à ce paradigme pour, non seulement se garantir un emploi à la fin du cursus, mais aussi en créer. Le rapport d'EESI (2010) indique bien que la tranche de la population la plus exposée au chômage est celle constituée des diplômés de l'enseignement supérieure. La promotion de l'entrepreneuriat académique se pose alors comme une nécessité.

- **Intégrer l'enseignement de l'entrepreneuriat dans le curriculum**

À la lecture des contenus de formation, la remarque faite est qu'il n'existe qu'une unité d'enseignement sur l'entreprise dans les filières de la FALSH, et ceci à partir du cycle de Master. Autrement dit, aucun étudiant de la FALSH n'a accès à l'enseignement sur l'entrepreneuriat avant son admission en Master. A l'ENSPY, les étudiants bénéficient tout de même de l'expertise des professionnels qui sont impliqués dans leur formation. Mais, la formation entrepreneuriale reste tatillonne. Dans cette mesure, l'insertion de l'entrepreneuriat dans le curriculum universitaire se pose alors comme une urgence. Ce d'autant plus que

Le curriculum constitue une sélection consciente et systématique de connaissances, de compétences et de valeurs : cette sélection détermine la façon dont les processus d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation sont organisés en répondant à des

questions telles que : qu'est-ce les élèves doivent apprendre, pourquoi, quand et de quelle manière ? (Bureau international d'éducation de l'Unesco, 2016, p.6).

Enfin, ce travail mérite beaucoup d'attention dans la mesure où il propose une analyse comparative entre des modèles différents de préparation à l'emploi. L'objectif est donc de procéder à une analyse comparative de ces deux stratégies. Le champ de recherche sur l'employabilité peut ainsi s'enrichir de ces nouvelles approches du management entrepreneurial proposées par l'ENSPY et la FALSH de l'université de Yaoundé 1.

0.5.2. L'intérêt socioéconomique

La question de l'entrepreneuriat universitaire se trouve au cœur des débats économiques. Elle est le prolongement de l'importance de la création et du développement des entreprises. En se référant à la contribution significative des entreprises à l'économie camerounaise, force est de constater que l'accélération de la croissance et l'amélioration des conditions de vie des populations passe par cette activité productrice de richesses, de biens et services et d'emplois. La promotion des PME est désormais indissociable des politiques économiques, de promotion d'emplois et de réduction des inégalités dont les enjeux aux plans social et sécuritaire sont multiples (Forum de la PME camerounaise, termes de référence, 2017). La promotion de l'entrepreneuriat en milieu scolaire et académique participe donc du renforcement de la politique de développement du Cameroun et de l'épanouissement de ses populations. Ce sujet de recherche est donc d'une importance certaine.

0.5.3. L'intérêt managérial

Selon les fondamentaux du management, toute organisation recherche l'atteinte de ses objectifs. Seulement, une question majeure se pose à tout manager : comment atteindre ces objectifs ou, comment réaliser ses projets ? En réponse à cette question,

L'esprit domestiqué par des siècles d'apprentissage, recherche un modèle, par exemple une méthode élevée au rang de modèle parce que des personnes références en font l'éloge. La méthode, le modèle devient la garantie de la réussite. Il suffit de mettre en place un plan d'action, un programme ou un enchaînement cause-conséquence et de suivre scrupuleusement ce programme. (capgemini institute s.d).

Autrement dit, dans notre cas, il importe pour l'ENSPY à la FALSH de rechercher la méthode idoine à la promotion de l'entrepreneuriat académique. Dans ces analyses, il sera traité de la question éminemment pertinente du management des institutions de l'Enseignement Supérieur. Il importera de savoir comment les institutions de ce niveau d'enseignement sont managées en vue d'atteindre leurs objectifs dont l'un est la professionnalisation des enseignements. Singulièrement, il sera intéressant de mettre en comparaison deux structures d'une même université, formant aux domaines variés et spécifiques mais unies par les mêmes objectifs généraux : l'ENSPY et la FALSH.

0.6. Délimitation de l'étude

Cette étude s'est limitée dans les deux établissements de l'université de Yaoundé 1 que sont l'ENSPY et la FALSH. Les prochaines contributions pourront s'étendre sur d'autres facultés de cette institution ou s'intéresser à d'autres universités publiques et/ou privées du Cameroun afin de voir si les résultats obtenus peuvent être généralisés ou pas. Délimiter une étude, c'est définir ses bornes d'approfondissement dans le but de permettre une bonne compréhension. La délimitation de la présente étude porte sur la définition de son cadre thématique, géographique et conceptuel.

0.6.1. Domaine disciplinaire de l'étude

La présente étude s'inscrit dans le prolongement des thématiques des sciences de l'éducation qui selon Gaston Mialaret (1976) cité par Tsafak (2001) sont constituées par les disciplines scientifiques qui appréhendent sous un angle ou sous un autre les faits et les situations éducatives. Cette étude cible un thème de Management de l'Éducation, précisément la conception et l'évaluation des projets éducatifs, avec une emphase certaine sur la gouvernance universitaire. Il est question dans cette étude, de comparer les différents choix stratégiques adoptés par les différents établissements universitaires, notamment l'ENSPY et la FALSH de l'université de Yaoundé 1 en vue de promouvoir l'entrepreneuriat académique.

0.6.2. Délimitation géographique ou champ spatio-temporel de l'étude

Cette étude se déroule au Cameroun, dans la région du Centre, et plus précisément dans le département du Mfoundi (ville de Yaoundé) qui se situe au Sud de la région du centre sur un

réseau de collines dominés par les Monts Mbam Minkom (1295m) et le Mont Nkolodom (1221m) dans le secteur Nord-Ouest de Yaoundé ou le Mont Eloundem (1159m) au Sud-Ouest.

D'une façon générale, le département du Mfoundi abrite la capitale politique du Cameroun appelée Yaoundé. Ce département est également le siège des institutions républicaines. Il fait partie des dix départements que compte la région du Centre et est entouré du Nord au Sud de l'Est à l'Ouest par les départements de la Lékié, de la Mefou et de l'Afamba et de la Mefou et Akono.

Notons que le département du Mfoundi se situe dans la région dont le climat est de type subéquatorial, tempéré par l'altitude qui modère les écarts entre les températures. Le climat de la ville de Yaoundé est rythmé par deux saisons sèches en alternances avec deux saisons humides. De façon spécifique, le climat de Yaoundé dans lequel se situent plusieurs bassins versant compte quatre saisons à savoir : une grande saison pluvieuse qui part de mi-août à minovembre, une grande saison sèche qui part de mi-novembre à mi-mars, une petite saison pluvieuse qui part de mi-mars à mi-juin et une petite saison sèche qui part de mi-juin à mi-août. Les pluies sont de 1600mm en moyenne par an. La température de ce département oscille entre 18°C et 28°C aux saisons humides et entre 16°C et 31°C aux saisons sèches. Avec une prédominance de la forêt humide méridionale. La morphologie du relief de ce département épouse celle de la ville de Yaoundé avec des vallées et des collines souvent traversées par des cours d'eau.

Dans ce département les sols sont caractéristiques de la région du centre à dominance latéritique rouges pour la plupart. Dans l'ensemble, on rencontre deux catégories majeurs de sols à savoir : les sols hydro morphes localisés dans les bas-fonds et les sols brunifiés ou latéritiques qui sont peu profonds et acidifiés.

Notons également que la ville de Yaoundé capitale politique du Cameroun est dominée par les francophones et cette ville est très pacifique car elle abrite en son sein un mélange d'ethnies et de culture.

Le département du Mfoundi, d'une superficie de 297 km² et d'une population estimée en 2010 à 3.525.036 habitants, abrite une université publique : l'université de Yaoundé 1. C'est un établissement public à caractère scientifique et culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière située sur le plateau Atemengue, dans un quartier populaire dénommé Ngoa-Ekellé.

Née de la réforme de l'enseignement supérieur au Cameroun en 1993, l'université de Yaoundé 1 est composée de 04 facultés parmi lesquelles la FALSH et de 03 grandes écoles à l'instar de l'ENSPY.

Les chapitres trois (3), quatre (4) sont regroupés dans la deuxième partie du travail qui s'intitule « Cadre méthodologique et empirique de l'étude. Son objectif est de recueillir toutes les informations utiles afin de résoudre le problème de l'étude » grâce à une vérification empirique. En termes clairs, la phase méthodologique concerne tout le plan de travail qui dictera les activités à mener pour faire aboutir la recherche. Ainsi, le chapitre 3 intitulé méthodologie de recherche fait la lumière sur les participants de l'enquête, les matériels et procédures de la recherche. Le chapitre 4 porte sur la présentation des résultats empiriques et quantitatifs des recherches. Il est aussi question dans cette section de mettre en rapport les hypothèses et les résultats obtenus.

**PREMIERE PARTIE: CADRE CONCEPTUELET
THEORIQUE DE L'ETUDE**

CHAPITRE 1 : CONSIDERATIONS CONCEPTUELLES ET THEORIQUES DE L'ENTREPRENEURIAT ACADEMIQUE

Cette partie du travail vise à revisiter la littérature disponible sur la question de l'entrepreneuriat en générale et de son application dans le milieu universitaire en particulier. Cette démarche permettra d'expliquer plusieurs notions et concepts techniques, propres à ce champ de recherche. Il sera question de présenter les approches définitionnelles, l'importance de l'entrepreneuriat, les préalables au processus entrepreneurial, le management de l'entrepreneuriat, l'entrepreneuriat académique, l'université entrepreneuriale et la question de l'entrepreneuriat académique au Cameroun.

1.1. Approches définitionnelles et conceptuelles de l'entrepreneuriat

De plus en plus utilisé dans les milieux d'entreprises et des organisations publiques, le vocable entrepreneuriat exige une définition claire pouvant mettre tous les acteurs de ce domaine de recherche d'accord.

1.1.1. Définition de l'entrepreneuriat

Il existe un nombre impressionnant de définitions que l'on attribue au vocable entrepreneuriat. Le moins que l'on puisse dire est qu'il s'agit d'une notion équivoque et polysémique qui doit être abordée avec délicatesse et rigueur, comme l'exige Rajhi (2006). D'ailleurs, bien avant cette auteure, bien d'autres faisaient remarquer que le mot entrepreneuriat (de son équivalent en anglais entrepreneurship), désigne la « fonction d'une personne qui mobilise et gère des ressources humaines et matérielles pour créer, développer et implanter des entreprises » (Rajhi, 2006, pp. 20-21). Dans d'autres travaux, l'entrepreneuriat renvoie à l'action de créer une nouvelle entreprise. À partir de cette définition, l'on serait tenté de réduire l'entrepreneuriat au phénomène de création d'entreprises (Ahl, 2006). Pourtant, Julien, P. et Cadieux, L. (2010) étendent la définition de l'entrepreneuriat à plusieurs autres dimensions :

- La création de nouveaux produits, méthodes de production, marchés, sources d'approvisionnement...
- La prise de risque.

- L'innovation.
- La création des valeurs
- Les profits et croissance de l'entreprise
- Le dépistage et l'exploitation d'une occasion d'affaires
- La mobilisation des ressources

En fonction des disciplines, le terme entrepreneuriat désigne bien souvent des réalités différentes. Ce qui complexifie davantage la recherche d'une définition consensuelle à ce concept puisque son champ sémantique est étendu. La démarche qui semble appropriée est de définir le terme entrepreneuriat à partir des paradigmatiques.

❖ **Le paradigme de l'opportunité**

C'est un courant de pensée qui soutient l'idée selon laquelle l'entrepreneuriat est une recherche d'opportunités d'affaires génératrices de valeurs. En 2000, Venkatarman dans ses travaux, désigne par entrepreneuriat la capacité à repérer les opportunités d'affaires et de les exploiter. Il est d'accord avec Filion (1988) qui trouvait que l'entrepreneur est un homme imaginatif, inventif, avec une grande capacité à se fixer des objectifs et mobiliser les moyens nécessaires à la réalisation de ces objectifs. Un entrepreneur est un individu éveillé, prompt à déceler des occasions d'affaire possibles.

❖ **Le paradigme de création de valeur**

Les tenants de cette philosophie fondent leur raisonnement sur le caractère indissociable de l'entrepreneuriat et de la création de valeur. Autrement dit, comme le précise Gatner (1995), la création de valeur est un processus situé au cœur de l'entrepreneuriat. Bruyat (1993) fait remarquer que l'entrepreneuriat s'inscrit dans la relation individu/création de valeur. Et la création quant à elle, doit être comprise sous sa dimension économique comme le prix selon lequel l'objet peut être échangé et vendu (Bruyat, 2001). Cet aspect marchand à lui seul ne peut suffire pour définir et expliquer la création de valeur. Elle a aussi une connotation sociale avec la notion d'entrepreneuriat solidaire (Bonder et Rispol, 2003).

Le paradigme de création de valeur place l'individu au centre de l'activité car c'est lui qui détermine et oriente la démarche de production, investit son argent, son temps, ses compétences et son

savoir-faire pour générer de la valeur. La création de valeur est donc d'une importance avérée parce qu'elle a une incidence sur l'activité de l'entrepreneur, ses buts, ses moyens etc.

❖ **Le paradigme d'émergence organisationnelle**

Selon Collins et Moore (1964), l'entrepreneuriat peut se définir comme la capacité à transformer des rêves en action par la création d'une affaire ou d'une organisation. Ce raisonnement peut se résumer par la relation symbiotique entre l'individu et l'organisation, l'un dépendant de l'autre, et vice-versa. Gatner (1995) est clair sur ce point : il pense que l'entrepreneuriat ne peut se définir qu'à partir de la relation qui combine l'individu et l'organisation.

❖ **Le paradigme de l'innovation**

Ce paradigme peut se comprendre dès lors que l'on accepte que le sens de la créativité ou de l'inventivité est la première marche de la dynamique entrepreneuriale (Brazeal et Herbert, 1999). Il devient alors évident de faire le lien entre entrepreneuriat et innovation, d'autant plus que, comme le précise Verstraete (2003) être entrepreneur est une fonction temporaire ; l'entrepreneur exécute de nouvelles combinaisons et perd son statut entrepreneurial lorsqu'il se contente de ce qu'il a réalisé. L'innovation est pour ainsi dire, un facteur important qui fait d'un entrepreneur, un véritable vecteur de développement. Fayolle ne manque d'ailleurs pas d'être péremptoire à ce sujet :

Les entrepreneurs doivent chercher les sources d'innovation, les changements, identifier les opportunités que les autres acteurs ne voient pas, ils doivent ainsi, connaître, appliquer et maîtriser les outils, les techniques et les principes permettant de mettre en œuvre les innovations avec les meilleures chances de succès (Fayolle, 2003, p.30).

Un autre auteur encore plus célèbre, ayant précédé Fayolle dans la construction de ce paradigme qui lie l'entrepreneuriat à l'innovation est Schumpeter. Pour lui, entrepreneuriat, innovation et développement économique sont un continuum. Il argue que l'essence de l'entrepreneuriat se situe dans la perception et l'exploitation de nouvelles opportunités dans le domaine de l'entreprise ; cela a toujours à faire avec l'apport d'un usage différent de ressources nationales qui sont soustraites de leur utilisation (Schumpeter, 1928 cité par Fillion, 1997).

Fayolle (2003) est celui qui s'est fait une représentation de l'entrepreneuriat sur trois registres : l'état d'esprit, le comportement et les situations.

❖ L'état d'esprit

Entreprendre c'est d'abord se mettre dans un état d'esprit favorable à la création. On parle donc d'un état d'esprit, d'une prédisposition mentale. Un entrepreneur est donc un individu qui rassemble certaines valeurs essentielles propices à la concrétisation des occasions d'affaires telles que la prise de risque, les attitudes et les motivations. Innées ou transmises, ces valeurs sont fondamentales à toute initiative entrepreneuriale. La prise de risque par exemple rend compte d'une décision impliquant un choix qui se caractérise par un degré d'incertitude quant aux possibilités d'échec ou de réussite.

❖ Le comportement

Le comportement est l'aspect concret et visible de l'état d'esprit. Si l'état d'esprit peut être considéré comme un ensemble des prédispositions mentales d'un individu, le comportement est la manifestation tangible de cet esprit d'esprit. Les attitudes qui caractérisent la dynamique d'entrepreneuriat sont le sens d'opportunité, d'anticipation, de discernement, de management et d'organisation du travail d'équipe. Ces postures sont utiles à l'activité d'entreprise.

❖ Les situations

Évoquer la question des situations entrepreneuriales c'est faire référence à trois contextes distincts :

- La création d'entreprise à partir de rien. Elle peut se faire par une imitation, production ou innovation (Rajhi, 2006). C'est la forme la plus pure de l'innovation.
- La reprise d'entreprise. C'est le cas des organisations tombées en faillite, ou simplement des entreprises en difficultés.
- La création d'activités. C'est la catégorie réservée à la création de nouveaux produits.

1.1.2. Évolution historique et champ d'application de l'entrepreneuriat

Il est toujours important de s'intéresser à l'histoire d'un concept, cela permet d'avoir une connaissance sur la définition dont il a bénéficié au fil du temps et sur l'importance qu'il revêt. Pour le cas de l'entrepreneuriat, les travaux des auteurs tels que Laurent (1989) ; Afou (1991) ;

Boutillier et Uzunidis (1999) et bien d'autres présentent une évolution historique qui prend son départ au moyen-âge. Seulement, dans cette littérature, les auteurs ne dissocient pas la notion d'entrepreneuriat de celle d'entrepreneur. C'est pour cela qu'il est indiqué de présenter l'évolution historique des deux notions, puisqu'elles s'imbriquent.

Au moyen-âge déjà, était considéré comme entrepreneur l'individu gestionnaire de grands investissements et de vastes chantiers de production. La remarque à faire à cette période est qu'un entrepreneur était beaucoup plus un gestionnaire qu'un propriétaire d'affaire. Cela explique alors pourquoi il ne revenait pas à l'entrepreneur de prendre des risques. Son rôle était plutôt de manager les ressources mises à sa disposition, qu'elles soient matérielles, financières ou humaines.

Les premières années du XVI siècle vont réserver une autre signification au même vocable. Désormais, un entrepreneur est celui qui engage et dirige une activité militaire. Cette connotation militaire disparaît peu à peu un siècle plus tard. En effet, le XVII siècle marque un tournant décisif dans l'histoire de l'entrepreneuriat. C'est à cette époque qu'apparaît le concept de "prise de risque". Avec les gouvernants, l'entrepreneur entretient désormais une relation contractuelle qui le rend comptable des pertes ou des gains de son activité qui par ailleurs, porte essentiellement sur l'exécution des travaux de construction de bâtiments publics. C'est aussi à la même période que se développent les théories sur l'entrepreneuriat et, grâce au dictionnaire universel de commerce publié à Paris, les mots entreprendre, entreprise et entrepreneur revêtent des définitions claires. Entreprendre c'est se charger de la réussite d'une affaire, d'un négoce, d'une manufacture, d'un bâtiment. Une entreprise désigne l'ensemble d'ouvrages que les maîtres d'une affaire, d'une communauté de quelques arts ou métiers font sans avoir droit de les faire, et lorsqu'ils appartiennent aux maîtres d'un autre corps. Quant au mot entrepreneur, il désigne celui qui entreprend un ouvrage une manufacture, une entreprise de bâtiments.

Aux XIX et début du XX siècles, le mot entrepreneur gagne en prestige et se confond au manager, c'est-à-dire celui dont le rôle est d'organiser et faire fonctionner l'entreprise. Sur lui reposent les missions d'apporter son argent, sa compétence, sa disponibilité et son dévouement pour la réalisation des bénéfices (Ely et Hess, 1937).

C'est au XX siècle qu'apparaît et s'impose la notion d'innovation qu'on associe directement à l'activité entrepreneuriale. Un entrepreneur est désormais un individu capable de

créer un nouveau produit qui trouve du succès sur le marché. Le mot entrepreneur évolue au fil du temps et prend des définitions diverses.

XVII siècle : L'entrepreneur est une personne qui supporte les risques de profit ou de perte dans un contrat à prix fixe avec les pouvoirs publics.

1725: Richard Cantillon opère une distinction entre la personne qui prend les risques et celle qui fournit les capitaux.

1797: Beaudou : L'entrepreneur est une personne qui supporte les risques, qui prévoit, supervise, organise et possède.

1803: Jean-Baptiste Say : les profits de l'entrepreneur sont distincts des profits du capital.

1876: Francis Walker fait une distinction entre les bailleurs de fonds qui reçoivent un intérêt et ceux dont le profit est dû à leurs compétences de gestionnaire.

1934: Joseph Schumpeter : l'entrepreneur est un innovateur, il met en œuvre une technologie inédite.

1964: Peter Druker : l'entrepreneur maximise les opportunités.

1975 : Albert Shapero- l'entrepreneur prend une initiative, organise des mécanismes socioéconomiques et accepte le risque de l'échec.

1980 : Karl Vesper- les économistes, les psychologues, les praticiens de l'entreprise et les hommes politiques ne voient pas l'entrepreneur de la même façon.

1983: Gifford Pinchot- l'intrapreneur est un entrepreneur au sein d'une organisation préexistante.

1985: Robert Hisrich- l'entrepreneuriat est le processus qui consiste à créer quelque chose de différent et possédant une valeur, en lui consacrant le temps et le travail nécessaires, en assumant les risques financiers, psychologiques et sociaux correspondants et à en recevoir les fruits sous forme de satisfaction pécuniaire et personnelle.

Source : Hisrich, 1988 cité par Rajhi, 2006.

1.1.3. Champs d'application de l'entrepreneuriat

Le terme entrepreneuriat peut prendre des orientations définitionnelles différentes quand il s'agit de telle discipline ou de telle autre.

❖ En sociologie

L'approche sociologique de l'entrepreneuriat prend en considération deux raisonnements : ceux de Grossti et de Weber.

La sociologie, en tant que science dont l'objet est l'étude du comportement des groupes sociaux, s'intéresse, elle aussi à la question de l'entrepreneuriat. Ainsi, elle va bien au-delà de la compréhension de ce phénomène selon les caractéristiques ou qualités individuelles des entrepreneurs et élabore la logique du caractère collectif de l'action entrepreneuriale. Selon Grosseti, M. (2018), la logique entrepreneuriale s'explique à travers quatre grandes caractéristiques:

Premièrement une projection vers l'avenir qui n'est pas le résultat immédiat de l'action en cours, mais un contexte, un « état du monde » tel qu'on souhaite qu'il soit. À cette étape, cette projection que d'autres auteurs comme Blanchard, K. (2000) appellent vision ou figuration ne peut pas encore prendre la forme d'un scénario ou d'un plan car elle reste encore vague. Cette idée est amenée à se reconfigurer au fil du temps, selon les contingences du marché et les réalités du terrain. Elle peut ainsi prendre le nom de « business plan » ou projet.

Deuxièmement, la logique entrepreneuriale implique un rapport étroit à l'incertitude, à la prévision, au risque. Cette étape correspond à la logique du courant paradigmatique de la prise de risque. Une réflexion poussée sur l'inconstance de la logique entrepreneuriale débouche sur la description des limites des outils stratégiques comme le business plan.

La troisième caractéristique est liée à une conséquence majeure de l'action entrepreneuriale: changer son environnement, apporter du nouveau, proposer l'originalité. Et dans ce sens, la logique entrepreneuriale correspond effectivement à l'objectif de faire advenir un état du monde différent, une manière plus subtile de la recherche du contrôle sur le monde.

La quatrième caractéristique révèle la double nature narrative de la logique entrepreneuriale. D'abord parce que les différentes séquences qui la constituent s'influencent les unes les autres et sont hétérogènes. Au finish, elles forment un processus, une histoire. Ensuite, cette logique (entrepreneuriale) sert de linkage entre le passé et le futur, surtout quand on prend en compte le fait que l'intrigue se recompose au fil des séquences.

En définitive, la conception sociologique de l'entrepreneuriat reste fortement influencée par le contexte, l'environnement d'opérationnalisation des occasions d'affaires. Max Weber, l'auteur allemand, est un chercheur qui a écrit sur des phénomènes aussi divers que transversaux. Dans son ouvrage *Économie et société*, et particulièrement au deuxième chapitre, il traite de la notion d'entreprise et d'entrepreneurs sous trois principaux angles :

-La morphologie des entrepreneurs et des entreprises. Intitulé « catégories sociologiques fondamentales de l'économie », ce chapitre de l'ouvrage de Weber (1971) s'ouvre par un postulat fort : les intérêts du propriétaire et ceux du chef d'entreprise ne coïncident pas toujours. Cet écart est dû au fait que le premier est plus soucieux de la consolidation de son patrimoine, tandis que le deuxième met un point d'honneur sur la rentabilité de l'organisation.

Dans ses écrits portant sur « L'entrepreneur chez Max Weber », Bastin (2016) explique ce raisonnement de Weber en précisant que

La séparation de la propriété de l'entreprise et de sa conduite est doublement rationnelle pour Weber du point de vue formel qui est le sien dans *Economie et Société*. D'un côté, elle permet « la sélection d'un chef d'entreprise qualifié », de l'autre, elle permet d'éviter deux écueils : la confusion du patrimoine et du compte capital ; la mainmise de « personnes étrangères à l'entreprise » et notamment de ceux que Weber appelle les « affairistes » et les bailleurs de fonds. (Weber, 1971 cité par Bastin, 2016, p 2-3)

-L'entrepreneur « nouveau style ». Dans un autre de ses ouvrages, notamment *l'Éthique protestante et l'esprit du capitaliste*, l'entrepreneur apparaît comme une figure centrale. Il fait évoluer la notion d'entrepreneur de sa figure primitive, celle du « marchand-entrepreneur » qui prévalait dans le paysage économique de l'Allemagne jusqu'au XIX^e siècle, vers celle d'un entrepreneur « nouveau style ». Cette époque traditionnelle était marquée par une

Forme d'organisation "capitaliste", eu égard à la caractéristique des entrepreneurs qui étaient de purs marchands et hommes d'affaires ; eu égard également au fait qu'était indispensable l'intervention de capitaux qui étaient mis en circulation dans l'affaire ; eu égard, enfin, à l'aspect objectif du processus économique ou au mode de comptabilité. Mais c'était de "l'économie traditionnelle" si l'on considère l'esprit qui animait les entrepreneurs. (Weber, 2003, p.48)

Dans le « nouveau style », l'auteur allemand recommande plus d'éthique dans l'action entrepreneuriale. Le concept utilisé est celui des nouvelles « qualités éthiques » qui permettraient de résoudre dans la « joie de vivre » (Weber, 2003) les tensions nées de la recherche du gain pour le gain.

-L'entrepreneur en politique. Dans ses écrits, Max Weber semble vouer une grande admiration pour les entrepreneurs, « non pas pour des raisons économiques mais des raisons éthiques » (Swedberg, 2005, p. 88).

Sa thèse se fonde sur un postulat : la bureaucratie, entendue comme la domination par le biais du savoir) et le capitalisme se sont développés en même temps, et ont eu l'un besoin de l'autre. Mais de manière particulière, la bureaucratie est porteuse des valeurs d'égalité, mieux de « nivellement des conditions sociales » grâce à son inclination vers la « ploutocratisation » qui aboutit à une « domination impersonnelle » (Weber, 1971, p.231).

❖ **En économie**

L'on aurait certainement dû commercer par la présentation la conception économique de l'entrepreneuriat, mais c'est ici l'occasion idoine de nuancer, avec Filion, (1997), la croyance populaire qui attribue l'origine de l'entrepreneuriat à la seule science économique. Une lecture attentive de deux auteurs, pionniers sur la recherche en entrepreneuriat, Cantillon (1755) et Say (1803, 1815, 1816 et 1839) montre des individus qui s'intéressaient certes à l'économie, mais mettaient particulièrement un point d'honneur sur la création, la gestion et le développement des entreprises (Cantillon 1755 ; Say, 1803). Le premier était un banquier et le second un inconditionnel des questions de création d'entreprises. À l'époque, à cause de l'inexistence des sciences de l'administration, Say (1803) fut qualifié d'économiste.

Mais au-delà de cette petite nuance, il est question d'exposer sur l'implication de l'économie dans le champ de l'entrepreneuriat ou vice-versa. Pour y arriver, il est nécessaire de visiter les contributions des économistes dans le domaine de l'entrepreneuriat. Trois d'entre eux ont droit à une attention particulière. Il s'agit de Cantillon, Say et Schumpeter.

❖ **La contribution de Cantillon**

La biographie de cet auteur révèle son attachement pour la recherche d'occasions d'affaires et de rendement optimal des bénéfices du capital investi. Cet homme que Filion (1997) reconnaît très pingre, fut le premier à constituer la «charpente » de l'entrepreneuriat (Filion, 1998). Dans ses travaux, il fait le lien entre l'action entrepreneuriale et le développement économique. Pour lui, l'entrepreneur est un preneur de risques qui se lance dans un investissement en achetant une matière première à un prix certain, pour le revendre après transformation à un prix incertain. Hebert (1982) résume cette position par des propos justes « à ses yeux, les négociants, fermiers, artisans et autres exploitants individuels achètent à un prix certain et vendent à un prix incertain leurs activités comportant donc un risque.» (p.123).

A ce goût du risque, s'ajoute une autre caractéristique : l'anticipation dans un environnement imprévisible.

○ **La contribution de Say**

Jean-Baptiste Say est le deuxième auteur à s'être investi dans le champ scientifique de l'entrepreneuriat. Tout comme Cantillon, il associe l'entrepreneuriat à la prise de risque à la seule différence qu'il reconnaît une valeur spécifique à l'entrepreneur, celle de l'innovation. En ce sens, l'entrepreneur est un acteur du changement. Cette dimension d'innovation ne pourrait être possible que si l'entrepreneur réussit à se situer entre le travail d'exécution réservé à l'ouvrier et celui de conception dévolu au savant. Boutillier et Uzinidis (1999) admettent que l'entrepreneur est celui qui met à profit les facultés les plus élevées et les plus humbles de l'humanité. Il reçoit les directions du savant et les transmet à l'ouvrier. Autrement dit, au-dessus de l'entrepreneur se trouve le savant de qui il reçoit les résultats des recherches. Sa tâche (de l'entrepreneur) est de les appliquer et de les faire exécuter par les ouvriers.

○ **La contribution de Schumpeter**

Schumpeter est certainement celui qui a le plus participé à donner à la notion d'entrepreneuriat toute sa pertinence. Ses travaux ont apporté une petite révolution dans ce domaine grâce au concept d'innovation. Non seulement il en fait un facteur déterminant mais aussi, il théorise l'enjeu de l'innovation dans l'action entrepreneuriale et dans le développement économique. Comme tout économiste (Smith, 1776 ; Mill, 1848 ; Knight, 1921 ; Iniss ; 1930),

Schumpeter cherche à établir le rôle de l'entrepreneur dans le système économique. Il en ressort dans la littérature économique que l'entrepreneur est celui qui décèle des opportunités d'affaires (Higgins, 1959 ; Penrose, 1959), crée des entreprises (Schloss, 1968), prend des risques. Pour Hayek (1937 ; 1959), le rôle de l'entrepreneur est d'informer le marché des nouveautés.

L'approche économique de l'entrepreneuriat, en somme, décrit deux types d'entrepreneurs (Baumol, 1993): l'entrepreneur-organisateur d'entreprise et l'entrepreneur innovateur. Présenté par Say (1803), Knight (1921) et Kirzner (1983), l'entrepreneur organisateur d'entreprise est celui qui prend des risques, détecte les occasions, coordonne les ressources et informe le marché des nouveautés qu'il a réalisées. Le deuxième type d'entrepreneur, c'est-à-dire l'entrepreneur-innovateur, conduit l'innovation.

Plusieurs courants de pensée ont apporté de vives critiques à la conception économique, notamment sur sa non-considération des modèles qualitatifs dans la compréhension du comportement de l'entrepreneur. Ce qui, pour ces contradicteurs, constitue une limite considérable dans la mesure où tous les champs de savoir doivent pouvoir être mis à contribution pour la compréhension de la notion d'entrepreneuriat. A l'exemple de la psychologie.

❖ **En psychologie**

La dimension psychologique de l'entrepreneuriat étudie le profil mental de l'entrepreneur en tant qu'acteur dynamique possédant des talents, des désirs et des motivations. Grâce à l'approche psychologique, on peut obtenir des éléments fondateurs du caractère entrepreneurial d'un individu : sa personnalité, ses origines et sa formation. Voilà pourquoi l'approche psychologique est encore appelée approche par les traits. Au sujet de la personnalité de l'entrepreneur, Belley (1990) dans ses travaux, fait un résumé synthétique de trois grands thèmes:

❖ **Le besoin d'accomplissement**

C'est un sentiment de réalisation ou d'action qui anime un entrepreneur. Mc Clelland (1969) tient un raisonnement qui exprime le besoin élevé d'accomplissement de la part du créateur d'entreprise qui se caractérise par une forte tendance à être responsable, à résoudre les problèmes difficiles, à fixer les objectifs et à les atteindre. Mais penser que le besoin d'accomplissement est un facteur principal qui conditionne la création ou le succès d'une entreprise n'est-il pas excessif ? Plusieurs auteurs répondent par l'affirmative en arguant que le besoin d'accomplissement est certes un élément important, mais il n'est pas le seul, ni le plus essentiel. Il en existe d'autres comme l'internalité du lieu de contrôle.

❖ **L'internalité du lieu de contrôle**

Ce facteur rend compte de la perception qu'a un individu de pouvoir contrôler ou non ce qui lui arrive. Autrement dit, l'internalité du lieu de contrôle est une attitude interne à un individu qui pense pouvoir influencer ce qui lui arrive à partir de son comportement.

❖ **La propension à prendre des risques**

Comme mentionné plus haut, l'une des attitudes qu'on prête aux entrepreneurs est celle de la prise de risques. Belley (1989), identifie quatre types de risques:

- Le risque financier fortement lié à l'investissement en termes d'argent ou d'avoir.
- Le risque professionnel. C'est une logique qui sous-tend que c'est proprement renoncer à la certitude et affronter l'inconnu que de quitter un emploi pour un autre.
- Le risque familial. Il est en rapport avec le fait que la faillite ou l'échec d'une entreprise peut fortement déteindre sur les conditions de vie de l'entrepreneur et celles de sa famille.
- Le risque psychologique. La peur d'échouer et le risque de mal faire sont des sentiments qui influencent négativement la psychologie de l'entrepreneur.

1.1.4. Enjeux de l'activité entrepreneuriale

L'importance de l'entrepreneuriat n'est certainement plus à démontrer dans un environnement compétitif et concurrentiel comme le nôtre. Pour mieux comprendre l'urgence et l'opportunité de l'activité entrepreneuriale, il est judicieux de présenter les exigences du contexte actuel, ce qui facilitera la compréhension de la pertinence de cette notion.

❖ Exigences du contexte mondial actuel

La société internationale actuelle est marquée par de nouveaux défis majeurs : la mondialisation, la révolution numérique, l'économie du savoir et bien d'autres enjeux qui renforcent l'idée de l'entrepreneuriat.

❖ La « révolution numérique »

De plus en plus, l'actualité mondiale est prise en otage par les avancées fulgurantes en technologie numérique. Les deux dernières décennies sont celles de l'éclosion du génie informatique. Chaque jour qui passe voit arriver sur le marché, des produits numériques aux performances extraordinaires. Du coup, ces changements induisent un nouveau mode de vie grâce aux innovations technologiques qui ont une influence significative sur la communication, l'éducation, la médecine, la sécurité, la recherche, bref sur la vie. La forte utilisation des appareils numériques tels les Smartphones, iPhone, tablettes, cardio-pad, téléphones androïdes, ordinateurs portables montre que la société postmoderne est en pleine révolution numérique. Les prouesses du digital ont révolutionné les habitudes. On parle désormais du e-learning, de l'économie numérique, de la presse en ligne, du e-commerce, des universités virtuelles etc.

❖ La fondation d'une société du savoir

Bacon, (1597) disait que le savoir est le pouvoir. Cette pensée trouve un ancrage explicatif dans le contexte mondial actuel où la croissance économique est en grande partie soutenue par l'économie du savoir. En effet, dans notre société post-industrielle, les secteurs productifs du tertiaire (services) et du quaternaire (recherche, innovation, culture) ont pris le pas sur les autres.

Du coup, c'est la matière grise qui s'exporte/importe mieux que tous les autres produits marchands. Une nouvelle ère s'est ouverte, celle de l'industrie du savoir que plusieurs observateurs appellent « l'âge cognitif ». Les nouveaux produits d'échange sont, le savoir, les résultats de recherche, les produits innovants ou tout module faisant référence à la science. La nouvelle configuration de cette société immatérielle et intangible a poussé Ngouem (2007) à prédire que les matières premières et les capitaux joueront dans la nouvelle donne compétitive un rôle souvent moins décisif que l'accès au savoir et la mobilisation des talents. L'ayant précédé dans cette réflexion, l'UNESCO (2005) précisait qu'aujourd'hui l'économie de la connaissance occupe plus d'importance aux activités de recherche et à l'éducation dans l'économie mondiale. Cette augmentation de l'intensité en connaissances concerne aussi les technologies associées de l'information et de la communication (TIC).

L'ère de l'économie du savoir avait aussi été décrite en 1994 par Fayolle. Pour lui, cette économie est caractérisée par une véritable explosion scientifique et technologique applicables aux activités humaines au cours des 50 dernières années qui a représenté environ 90% des connaissances de l'humanité. La belle formule de Saussois (2001) semble indiquée pour montrer la transformation de la connaissance en innovation créative : le savoir est produit par le savoir ; le savoir s'appliquera au savoir.

❖ **Les mutations socioculturelles**

L'expression mutation culturelle désigne un ensemble de changements et de transformations des habitudes et des attitudes d'une communauté. La société post-moderne actuelle est traversée par des courants de transformation des identités culturelles et des spécificités locales. Ce nouveau contexte a donné naissance à des discours tel que « think global and act local».

En plus, le courant néolibéral a favorisé des replis sur soi, l'individualisme et la recherche effrénée du gain. Du coup, les individus s'efforcent à être indépendants et donc entrepreneurs.

Ces différents changements n'ont pas manqué d'influencer le comportement collectif des hommes. Ainsi, les dimensions économiques, socioculturelle et technologique de cette révolution agissent aussi bien sur les entreprises que sur les individus.

❖ La question du chômage dans le monde

La recrudescence du taux de chômage dans le monde est certainement la préoccupation majeure des États. La population s'est accrue ; Il y a désormais beaucoup plus de bouches à nourrir, d'hommes à protéger, d'enfants à éduquer, d'individus à soigner, de familles à loger et surtout d'emplois à pourvoir. La question du chômage dans le monde en général et dans les États en voie de développement en particuliers, est une gageure. Dans l'entendement quotidien, un chômeur est toute personne qui souhaite marchander sa force de production mais ne trouve pas preneur, selon ses conditions. Cela démontre bien que la notion de chômage est liée à celle de salaire, mieux, à celle d'un contrat établi entre un employeur et un employé. L'une des définitions les plus détaillées est donnée par le Bureau International du Travail (BIT). Les caractéristiques d'un individu en chômage sont les suivants : être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir d'activité génératrice de revenus, être disponible pour travailler et rechercher activement un emploi, ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement (Insee.fr, 13/10/2016).

En Afrique sub-saharienne, la question du chômage se pose avec plus d'acuité du fait que les jeunes représenteraient près de 60% de l'ensemble des chômeurs de l'Afrique. Les jeunes femmes, dans cet environnement de crise de l'emploi, sont le plus durement concernées. À niveau de compétence égal entre l'homme et la femme, c'est l'homme qui est le plus souvent retenu. À cette discrimination, il faut aussi associer le caractère précaire du travail. Selon le rapport d'un groupe de réflexion basé à Washington, quand bien même les jeunes africains accèdent à un emploi, celui-ci est souvent mal rémunéré et ne leur permet pas de perfectionner leurs compétences ni de jouir d'une certaine sécurité de l'emploi (Ighobor, 2017). Le même rapport martèle que près de 70% de jeunes de la République du Congo, de l'Éthiopie, du Ghana, du Malawi, du Mali, du Rwanda, du Sénégal et de l'Ouganda sont installés à leur propre compte ou contribuent au travail familial (Ighobor, 2017).

Face à la gravité de cette question du chômage, les États se sont mobilisés, chacun selon sa vision et ses moyens, pour accélérer la marche vers un emploi décent pour tous. C'est le cas du Sénégal où le gouvernement du Président Macky Sall avait lancé depuis 2013, un programme visant à créer 30.000 emplois en un an. La Banque Africaine de Développement (BAD) ne manque d'ailleurs pas de financer plusieurs programmes de ce type. Au Ghana, un service

national de la jeunesse et des programmes d'autonomisation visant à doter les diplômés de l'enseignement supérieur des compétences requises a été mis sur pied par les décideurs publics.

Le projet étant d'aider les jeunes à trouver un emploi. Au Cameroun, le 11 janvier 2017 dans l'enceinte du palais des sports de Yaoundé est lancée le Programme Triennal Spécial jeunes.

C'est un ensemble de programmes mis en œuvre pour juguler le chômage des jeunes, à l'instar du Programme d'Appui à la Jeunesse Rurale et Urbaine (Pajer-u) qui passe à 17 filières de formation, le Fonds National d'Insertion Jeune (Fonij)...

Mais au demeurant, malgré ces nombreuses mesures prises par les États, la question du chômage reste très préoccupante. La logique d'entrepreneuriat se présente fort opportunément comme une réponse idoine à ce défi. En transmettant à la population active des connaissances sur l'entrepreneuriat, cela participerait à leur donner des armes efficace pour la résolution de la question du chômage.

1.2. L'importance de l'entrepreneuriat

En s'accordant sur la définition de l'entrepreneuriat comme

La mise en œuvre d'une innovation par un employé ou tout individu œuvrant sous le contrôle de l'entreprise, l'innovation étant ici définie comme l'adoption d'un changement par une organisation lequel changement est envisagé dans le but d'augmenter la productivité globale, de répondre à de nouvelles exigences du marché de s'attaquer à de nouvelles activités ou de nouveaux marchés (Carrier, 1991, p21),

Il devient compréhensible de reconnaître la nécessité d'entreprendre. La démarche de l'entrepreneuriat est fondamentale pour le développement de l'innovation, de la créativité, de l'amélioration de la qualité et de la prise de risques. Bien plus, le comportement entrepreneurial n'est important pour la mise à niveau des entreprises qui souhaitent s'adapter aux différentes contingences dans un environnement de plus en plus compétitif. De même, Vanwelde, X. (2012), dans le journal l'Écho du 23 novembre s'interroge en se demandant si l'on encourageait les générations à venir à davantage développer leur esprit d'entreprise, leur donnant ainsi une clé possible pour leur futur. Plus loin, il arrive au postulat selon lequel « l'entrepreneuriat est le moteur essentiel pour l'économie et l'emploi. (Vanwelde, X. 2012).

Dans un tableau illustratif, Henry, Holland et Leitch (2005) présentent les changements de l'environnement et leurs impacts.

Tableau 2 : Changements de l'environnement et leurs impacts

sur le plan international sociétal	Sur le plan	Sur le plan organisationnel	Sur le plan individuel
-Évolution de rythme des transactions commerciales -Délocalisation Prolifération des Nouvelles entreprises de gouvernance multinationales Importance de l'environnement technologiques	-Privatisation -Dérégulation - formes de	-Décentralisation -Downsizing Ré engineering Alliances stratégiques Recherche de flexibilité	-Apparition de nouvelles formes de travail - Nécessité de Développement des compétences en permanence - Besoin plus de responsabilité et d'autonomie.

1.2.1. L'entrepreneuriat comme moteur de la croissance économique

Comme le mentionne Fayolle (1999) cité par Rajhi, (2006), l'entrepreneuriat offre d'innombrables atouts tant pour l'économie, (création d'entreprise, création de valeur) que pour la société (création d'emplois) et l'individu (source d'épanouissement individuel). Sur le plan économique, le rôle de l'entrepreneuriat est prépondérant dans la croissance économique (Audretsch, 2006). Autrement dit, il existe une relation quasi-évidente entre l'activité entrepreneuriale et la croissance économique. Un État dont l'activité entrepreneuriale est développée peut prétendre à un taux de croissance convenable. A l'inverse, un tissu entrepreneurial peu développé constitue un obstacle au développement socioéconomique (Fortin, 2004). Une telle carence nuit à la capacité à contrer les effets négatifs d'une forte concurrence.

En ce qui concerne la création d'entreprises et son impact dans l'économie, les avantages sont innombrables (Ettinger, 1989 ; Granger, 2000 ; Gasse, 2003) :

Elles sont une source de croissance de l'économie. Le nombre d'entreprises est un indicateur non négligeable de la vitalité économique à en croire Granger (2000) qui voit en la création d'entreprises, un levier important de la croissance.

- Elles sont un apport important pour le secteur de l'industrie qu'elles contribuent à revaloriser à travers les exigences de la concurrence et de la compétitivité.
- Elles sont une réponse indiquée à la question de la mondialisation des échanges.
- Elles sont un ancrage approprié à l'innovation et l'amélioration de la qualité des produits.
- Elles constituent une réponse adéquate à la question du chômage grâce au nombre d'emplois créés.

Ces éléments nous mettent en accord avec le ministre français de l'économie, des finances et de l'industrie qui, en 2000, déclarait que la création d'entreprise est un enjeu majeur pour notre pays. Elle est une cause nationale et une source de richesses. Encourager la prise de risque, l'innovation, l'inventivité est essentielle dans la compétition entre les nations.

En ce qui concerne l'impact de l'entrepreneuriat sur l'économie grâce à l'innovation, il se présente comme un renforçateur de la compétitivité. Les termes entrepreneuriat et innovation sont étroitement liés dans la mesure où la deuxième notion ne peut véritablement prendre corps sans la première. Autrement dit, l'entrepreneuriat est considéré comme le continuum de l'innovation. Brazeal et Herbert (1999) pensent d'ailleurs que la créativité est la genèse de l'entrepreneuriat. La fonction d'innovation est d'autant plus importante qu'elle fait de l'entrepreneur un maillon important du schéma de développement économique.

Au demeurant, l'innovation est incontournable dans le contexte économique actuel où les entreprises sont obligées d'inventer ou de périr. Hier, monde de la production et aujourd'hui monde de l'innovation ; hier monde de vitesse, aujourd'hui celui de l'accélération, la société postmoderne exige un changement de paradigme. Et celui lié à l'entrepreneuriat et à l'innovation nous paraît le plus adéquat. Bref, l'entrepreneuriat et l'innovation représentent de nouveaux créneaux pour le développement car ils favorisent la mobilisation de nouvelles ressources pour le développement, l'invention de nouveaux produits et services, bref d'élargissement des marchés (Granger, 2000).

1.2.2. L'entrepreneuriat comme solution au chômage

Le lien est direct entre l'entrepreneuriat et l'emploi. Au Maroc par exemple, les statistiques du Ministère du commerce et de l'industrie révèlent que les petites et moyennes industries représenteraient 94% des établissements industriels. Elles emploient plus de 50% de la

main d'œuvre distribuent 43% des salaires et représentent 44% u chiffre d'affaire (Youssef et al, 2008-20009). Selon l'agence QMI (2007), les petites et moyennes entreprises (PME) au Canada ont créé une plus grande part d'emplois depuis 2010. Ces informations établissent l'apport non négligeable de l'entreprise dans la résolution du problème de chômage dans un pays. Granger (2000) n'avait-il pas eu raison de dire que « les créateurs d'entreprises au sens large génèrent chaque année quelques 500000 emplois : emplois nouveaux, emplois qui subsistent dans des opérations de reprises d'entreprises, emplois indépendants de ceux qui se mettent à leur compte » (p19).

C'est un raisonnement qui avait déjà été élaboré par D'Amboise, P (1989). Pour lui, les petites et moyennes entreprises bien que modestes en capital productif, sont un réservoir d'emplois vu leurs capacités d'adaptation et leur efficacité. Elles méritent donc une attention particulière dans l'élaboration des politiques publiques d'emploi dans un pays.

1.2.3. L'entrepreneuriat comme une fierté personnelle

Si l'intention entrepreneuriale précède l'action, cela veut dire que la logique entrepreneuriale est d'abord un état d'esprit, une ambition, un appétit qu'il faut assouvir. La création de l'entreprise devient de ce fait une source d'épanouissement personnelle, le sentiment ultime d'une ambition réalisée. Grâce à la démarche entrepreneuriale, l'individu se réalise, accomplit son dessein, réalise son rêve, exprime son talent et s'offre une considération sociale. L'entrepreneuriat permet à l'individu d'exprimer son autosatisfaction, sa liberté créatrice.

1.3. Le processus entrepreneurial

La pratique entrepreneuriale est indissociable de la culture entrepreneuriale et de l'esprit entrepreneurial. L'activité entreprenante ne naît pas ex nihilo ; elle est l'émanation d'un ensemble de croyances et de convictions qui s'ajoutent à un état d'esprit favorable à la création ou au développement de l'entreprise.

1.3.1. La culture entrepreneuriale

Une meilleure compréhension de cette expression passe par une définition préalable du vocable culture, avant l'explication du terme « entrepreneuriale » auquel cette culture se réfère. A partir des notes de l'Unesco (1982), la culture peut se définir comme un ensemble d'éléments spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui distinguent un groupe social d'un autre. Cette

acceptation soutient alors qu'une culture se fonde sur des normes, des pratiques et des valeurs distinctives. C'est une définition qui s'accorde en tous points avec celle de Goodenough (1971). Pour lui, la culture est un système de croyances et de normes partagées par un groupe de gens. À travers ces éclaircissements, il apparaît exact que la culture a aussi bien une dimension individuelle en tant qu'ensemble de connaissances, aptitudes, connaissances et expériences acquises par un individu, qu'une dimension collective, puisqu'elle regroupe des comportements collectifs caractérisant une communauté (Léger-Jarniou, 2008).

Le vocable « entrepreneuriat » quant à lui, ne bénéficie pas d'une définition consensuelle. Les auteurs qui s'intéressent à sa définition lui attribue plusieurs significations (Berglund et Holmgren, 2007) dont deux retiennent notre attention. Dans l'abondante littérature en Management, le terme entrepreneuriat renvoie essentiellement à la création d'entreprises. Cette vision, d'ailleurs dominante, associe l'activité entrepreneuriale aux milieux industriel et économique. Une seconde vision s'est développée faisant de la même notion, un processus de création des valeurs associant la prise d'initiative à l'action. Elle rend compte du comportement des individus muent par l'idée de faire les choses différemment. Celle deuxième acception est celle que nous retenons dans cette étude parce qu'elle se veut plus large, et correspond à une activité qui peut s'inscrire au sein ou en dehors d'une industrie.

Au demeurant, la notion de culture entrepreneuriale désigne un ensemble de valeurs, de normes et de croyances qui valorisent

Les caractéristiques personnelles associées à l'entrepreneurship soit [*sic*] l'individualisme, la marginalité, le besoin de réalisation personnelle, la prise de risques, la confiance en soi et les habiletés sociales ; qui valorise également le succès personnel tout en pardonnant l'échec ; qui encourage la diversité et non l'uniformité et qui encourage le changement et non la stabilité (Johannisson, 1984 cité par Léger-Jarniou, 2008, p.164).

Considérée comme telle, la culture entrepreneuriale ne peut donc être dissociée de la pédagogie du fait que cette dernière permet de la développer. Il fait alors sens d'admettre que l'enseignement de la pratique entrepreneuriale participe du développement de la culture d'entreprendre. Dans cette veine, plusieurs auteurs proposent que soit enseigner le phénomène d'entrepreneuriat, surtout sur sa vision de « réalisation de soi » dont le mérite est de développer le savoir être de l'élève entrepreneur. C'est une démarche qui correspond au principe « learning by

doing » (Carrier, 1998, pp. 174-186). Si un consensus peut être trouvé sur la nécessité d'enseigner l'activité entrepreneuriale, il reste que les modèles sont multiples et parfois divergents.

Le modèle entrepreneurial d'apprentissage de Gibb (1992) est certainement l'un des plus détaillé. C'est une vision qui repose sur quelques piliers fondamentaux qui constituent les différentes formes d'apprentissage :

1. L'apprentissage mutuel (entre apprenants).
2. L'apprentissage en pratiquant (learning by doing).
3. L'apprentissage à travers les échanges, débats, discussions... 4.L'apprentissage par la découverte progressive (découverte guidée).
5. L'apprentissage dans un milieu informel et souple.
6. L'apprentissage par l'écoute de la réaction des autres.
7. L'apprentissage en empruntant aux autres.
8. L'apprentissage par essais et erreurs.

Ce modèle présente une grande diversité de techniques d'apprentissage dont l'objectif ultime est de développer la culture entrepreneuriale. Plusieurs autres modèles, sans être nécessairement en contradiction avec celle de Gibb (1992), ont participé à l'amélioration de la pédagogie entrepreneuriale.

En 2006, Heinonen et Poikkijoki mettent sur pied un nouveau modèle pédagogique reposant essentiellement sur la pratique, mieux, l'expérimentation. C'est un enseignement par l'action. Il est rejoint dans ce raisonnement par Cronin (2007) qui magnifie cette approche pédagogique de l'entrepreneuriat et lui trouve l'avantage de développer chez l'étudiant, la connaissance et les aptitudes pratiques pour agir sur ce qu'il trouve sur le terrain. En plus, cette méthode permet à l'apprenant de faire face aux réalités de l'environnement entrepreneurial avec toutes ses vicissitudes, ses aléas, ses menaces et ses opportunités. Il n'est plus seulement question d'apprendre à travers la lecture des livres, mais de s'engager activement à travers l'action, la résolution des problèmes et l'innovation. Seulement, cette démarche n'exclut nullement la théorie de laquelle l'expérimentation devrait découler. En 1993, Huybens avait élaboré sur la complémentarité de 04 types de savoirs : les savoirs théoriques, procéduraux, pratiques et savoir-faire. Les 02 premiers sont d'ordre cognitif et font appel à une acquisition à travers les cours,

débats, conférences ; et les 02 autres sont liés à la pratique et s'acquièrent par l'expérimentation, l'action, les essais et erreurs (Huybens et al., 1993 cités par Léger-Jarniou, 2008).

1.3.2. L'esprit entrepreneurial

De prime abord, il paraît essentiel d'expliquer la différence qui existe entre l'esprit d'entreprise et l'esprit entrepreneurial. La première notion, fortement attachée à la conception anglo-saxonne, focalise sur la création de l'emploi. La deuxième, plus large, désigne quant à elle l'ensemble des pratiques qui concourent au développement des attitudes favorables à l'activité entrepreneuriale. À ce sujet, Rajhi, (2006) conseille de ne pas

se limiter à la seule vocation économique liée à la création d'entreprise mais, chercher aussi à sensibiliser le plus grand nombre de personnes, en l'occurrence les étudiants, à l'importance de l'entrepreneuriat en développant des attitudes positives et favorables à toute situation entrepreneuriale (p.9799).

Plusieurs définitions de l'esprit entrepreneurial peuvent être recensées. Mais par souci de synthèse, nous n'en retiendrons que quelques-unes, à l'exemple de celle de Moreau :

Le terme d'esprit entrepreneurial est aussi employé pour qualifier les pensées ou les actions des personnes qui évoluent dans d'autres milieux que celui des affaires : le scientifique, le culturel, l'artistique, etc. Ainsi, un chercheur qui possède l'esprit entrepreneurial n'est pas forcément une personne qui va créer une nouvelle organisation, mais un individu qui prend des risques ou qui fait preuve d'initiative dans son travail ou au sein de son laboratoire (Moreau, 2004, p.60).

Cette définition est partagée par la Communauté Française de Belgique (2005) qui y ajoute davantage de précisions. L'esprit d'entrepreneuriat, en plus de désigner une attitude qui repose sur des compétences liées au savoir et savoir-faire, est fondé des valeurs telles que la persévérance, la créativité, le sens d'initiative et la responsabilité (Communauté Française de Belgique, 2005).

De manière globale, ces définitions désignent toutes un même phénomène. Mais cette impression d'homogénéité cache quelques nuances dans le contenu. Certaines s'appesantissent davantage sur les manifestations ou les conséquences de l'esprit d'entreprendre. Cette démarche se rapproche de l'esprit d'entreprise plutôt que de l'esprit entrepreneurial. La deuxième tendance définitionnelle rend effectivement compte des attitudes liées à la création d'entreprise et auxquelles elle associe les valeurs d'agilité, de prise de risque, d'anticipation et d'innovation.

Culture entrepreneuriale et esprit d'entreprendre répondent à un objectif au centre de plusieurs recherches qui est celui d'identifier les déterminants de la création et du développement de l'entreprise. Dans cette démarche entrepreneur, plusieurs courants se sont développés.

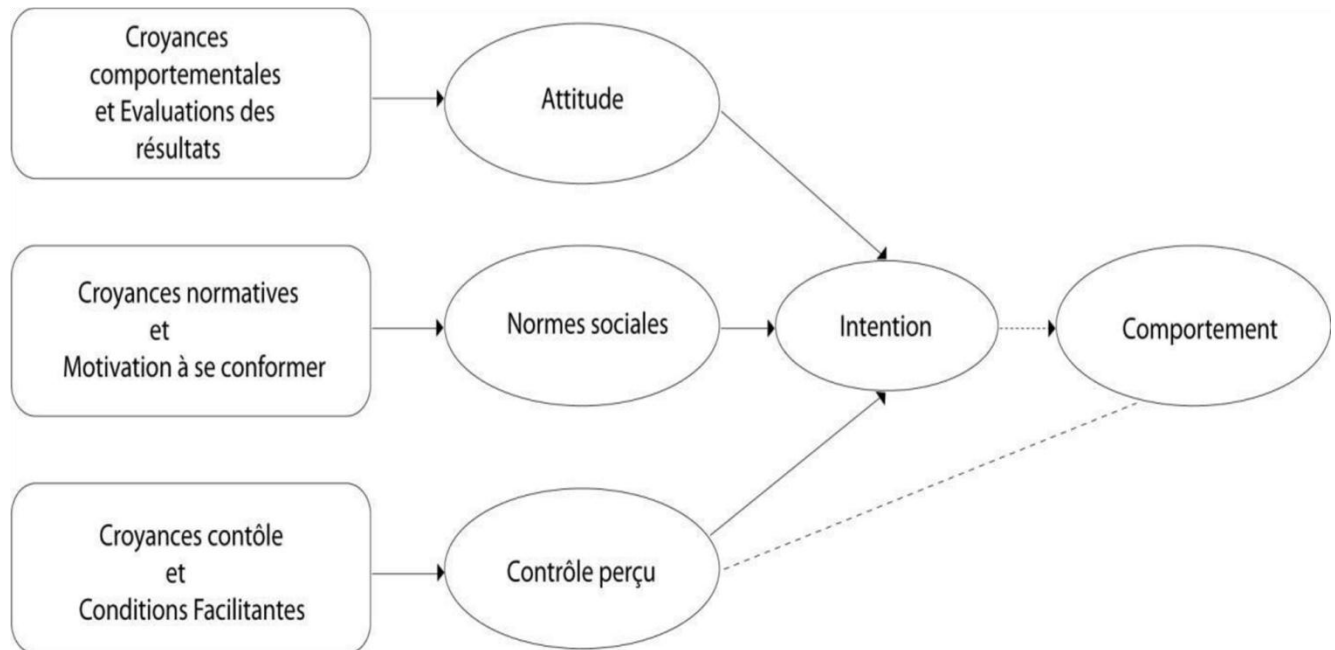
1.3.3. L'intentionnalité entrepreneuriale

Dans la langue française, le vocable « intention » désigne l'action délibérée, et donc volontaire par laquelle l'individu décide d'agir afin d'atteindre un ou plusieurs objectifs préalablement fixés. En psychologie, le même terme renvoie à une opération d'esprit qui se propose un but, des objets ou des choses voulues (Blay, 2003 ; Lalande, 1993). La notion d'intentionnalité s'inscrit dans le vaste champ de la psychologie sociale et se positionne à l'amont du processus de création d'une entreprise.

L'un des avantages d'une étude sur l'intentionnalité entrepreneuriale est qu'elle permet de disséquer une démarche en quatre dimensions : le processus, l'acteur, l'environnement et la création d'entreprises. Dans la théorie sociocognitive, « tout comportement intentionnel peut être prédit par l'intention d'avoir ce comportement. L'intention de créer est, quant à elle, fonction de l'attrait que représente ce choix de l'individu » (Emin, 2004, paragr. 4). De ces travaux menés dans le champ de la psychologie sociale émergent deux principales théories : la théorie du comportement planifié d'Ajzen (1991) et le modèle de Krueger (1993) repris plus tard par Shapero (1975).

La théorie du comportement planifié est postérieure à celle de l'action raisonnée (Ajzen et Fishbein, 1975,1980) de laquelle elle s'inspire. Le but ces deux théories est de prédire et comprendre les comportements individuels. Le postulat principal de la théorie du comportement planifié est que les décisions des individus sont raisonnées. Et le comportement que ceux-ci développent, est la résultante de l'intention à s'y engager. Ainsi, l'enthousiasme que l'on met à effectuer un comportement est fonction de la fermeté de l'intention. Plus l'intention est forte, plus l'individu fournira d'efforts pour aller vers ce comportement (Steg et Nordlund, 2013).

Figure 2: Théorie du comportement planifié d'Ajzen



Source : Ajzen (1987, 1991)

Trois éléments essentiels fondent cette théorie :

1. L'attitude envers le comportement (intentionnalité). C'est l'idée, mieux la perception que l'individu a du comportement envisagé. Selon la théorie, l'intention est un facteur majeur de l'action.
2. La norme subjective. Elle renvoie à la perception sociale du comportement envisagé. Autrement dit, la norme subjective correspond à la pression sociale qui elle, désigne la perception que l'on se fait de ce que pensent les autres de la réalisation du comportement cible.
3. La contrôlabilité de l'action ou le contrôle comportemental perçu. Elle exprime la facilité ou difficulté à réaliser un comportement ou, sa faisabilité.

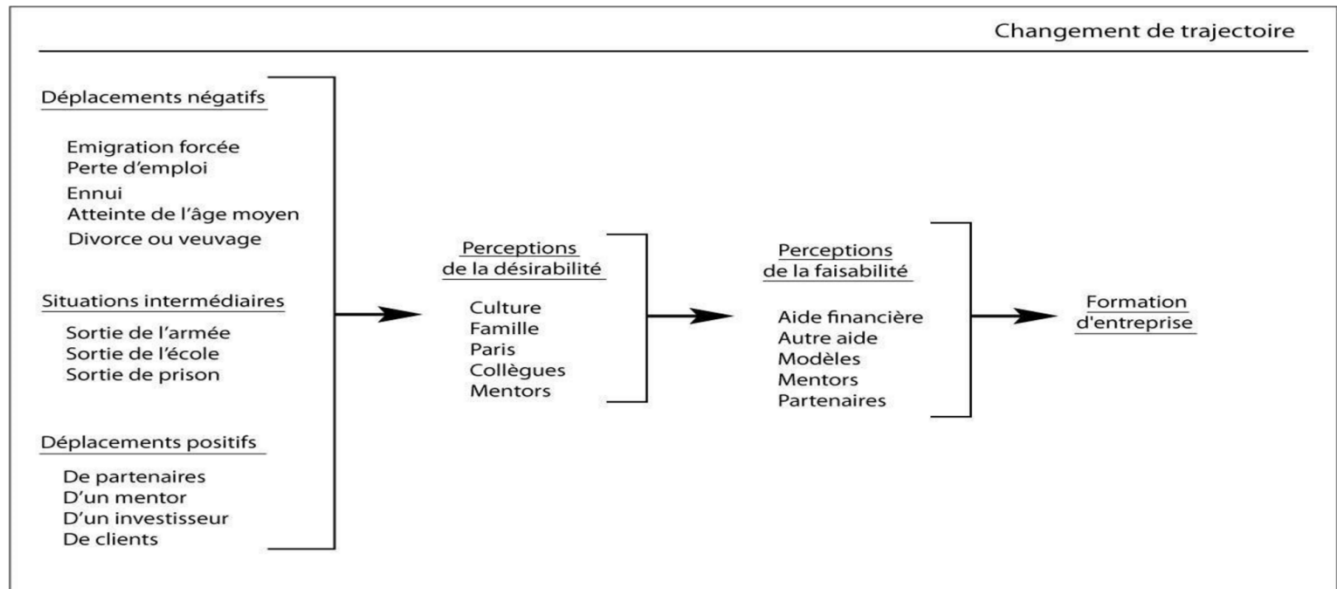
Le modèle de Shapero (1975), Shapero et Sokol (1982), étudie les facteurs qui entrent en ligne de compte dans le choix de l'entrepreneuriat plutôt qu'une autre activité professionnelle.

Dans leurs travaux, ces auteurs présentent quatre variables constituant des étapes de l'attitude entrepreneuriale

1. Une condition activant l'acte entrepreneurial,
2. Des perceptions de désidérabilité,
3. Des perceptions de faisabilité de l'acte et
4. Une disposition psychologique.

Les deux composantes essentielles de cette théorie sont la désirabilité qui est le degré d'attrait d'un individu pour un comportement, et la faisabilité qui traduit la facilité/difficulté que l'individu perçoit à prendre une initiative entrepreneuriale.

En somme, le développement d'un esprit entrepreneurial dans les universités, institutions du système éducatif, participe de la promotion de la pratique entrepreneuriale. Et vue ainsi, cette fonction doit s'apprendre et se renforcer dans les universités. Des auteurs comme Schieb-Binfait (2000) pensent que l'action entrepreneuriale n'est pas innée ; elle est plutôt une attitude, une disposition, une technique et une pratique qui s'acquièrent. En d'autres termes, l'entrepreneuriat ne se commande pas, il se manage. C'est à ce niveau qu'intervient la notion de management de l'entrepreneuriat.

Figure 3:Modèle de Shapero

Source : Shapero et Sokol (1982)

1.3.4. L'Auto-efficacité entrepreneuriale

La notion d'auto-efficacité s'inscrit parmi les trois antécédents de l'intention. A partir de l'expérience et l'apprentissage permanent, l'auto-efficacité agit sur les aspirations personnelles, les objectifs, les visions et les décisions des individus (Bandura, Barbaranelli, Caprara et pastorelli, 2001). Le lien entre l'intention entrepreneuriale et l'auto-efficacité entrepreneuriale est de type corrélationnel : plus l'auto-efficacité entrepreneuriale est élevée, plus l'intention entrepreneuriale est forte. S'il est donc acquis que l'auto-efficacité entrepreneuriale est une variable centrale dans le comportement entrepreneurial, il reste à découvrir quelles sont ses sources.

Grâce aux travaux de Bandura, Ross et Ross (1961), la recherche scientifique s'enrichit des résultats qui présentent quatre principales sources de l'auto-efficacité : l'expérience de maîtrise, le modelage ou apprentissage vicariant, la persuasion verbale et l'éveil émotionnel. La notion d'auto-efficacité, comme celles de désirabilité et de faisabilité, est utile à la compréhension des intentions. Elle traduit le sens de sa propre croyance, la conviction qui guide l'aspiration d'un individu à accomplir efficacement certaines activités (Chen et Coll, 1998 ; Markman et Baron, 2001).

En définitive, de nombreux travaux ont démontré l'impact de l'auto efficacité entrepreneuriale sur l'intention d'entreprendre des étudiants.

En analysant l'étude de Zhao et al. (2005), sur le rôle médiateur de l'autoefficacité dans le développement de l'intention entrepreneuriale sur un échantillon de 265 étudiants américains de MBA, l'auto-efficacité entrepreneuriale des étudiants a un effet positif sur leur intention d'entreprendre (Fassa, Y., 2014, p.31).

À travers cette logique, il fait sens de conclure que l'auto efficacité entrepreneuriale est un facteur décisif dans la compréhension de l'esprit d'entreprendre et du choix de carrière des individus en général et des étudiants en particulier.

1.4. Management et orientation de l'entrepreneuriat

La ligne de démarcation entre le management et l'orientation de l'entrepreneuriat est très infime. Lumpkin et Dess (1996) pensent que ces deux concepts sont analogues autant qu'ils renvoient au processus entrepreneurial. Pour d'autres en revanche, le management entrepreneurial et l'orientation entrepreneuriale désignent deux réalités différentes et méritent d'être traités différemment.

1.4.1. Le management entrepreneurial

Le concept de management entrepreneurial peut se définir comme un ensemble d'outils dont peut se servir un manager dans l'optique d'encourager l'identification des opportunités, desquelles dépendent l'activité et l'intensité entrepreneuriales. Selon Stevenson et Jarillo (1986, 1990), les six dimensions constitutives de ce management sont : « l'orientation stratégique, la poursuite d'opportunité, l'allocation des ressources, le contrôle des ressources, la structure et la politique de rémunération. » (p.10-24). Autrement dit, le management entrepreneurial se donne pour mission d'encourager les attitudes et actions telles que l'identification de l'opportunité, sa poursuite, l'obtention des ressources nécessaires et l'adaptation de la structure (Randerson et Fayolle, 2010). En 2005, Hebbar indique quelques éléments fondateurs du management entrepreneurial : les objectifs stratégiques, les interactions et les engagements. Il ressort de cette approche que les logiques managériale et entrepreneuriale ne sont pas opposées ni incompatibles.

D'ailleurs, Messeghem (2003) précise qu'une organisation qui développe une logique managériale, caractérisée par une plus grande standardisation, formalisation, et spécialisation, peut également mobiliser une forte intensité entrepreneuriale.

1.4.2. L'orientation entrepreneuriale

L'orientation entrepreneuriale est une notion récente qui se situe entre la stratégie et l'entrepreneuriat. Elle se distingue de l'activité entrepreneuriale en elle-même dans le sens où l'orientation entrepreneuriale désigne un processus et non le contenu. En peu de mots, l'orientation entrepreneuriale est un état d'esprit des organisations engagées dans de nouvelles activités. Elle se décline sous plusieurs autres variables comme l'orientation marketing, l'orientation compétitive, l'orientation technologique et l'orientation (Cherchem et Fayolle, 2008).

L'orientation entrepreneuriale est fondée sur 05 déterminants dont 03 sont contenus dans les travaux de Miller (1983). Selon cet auteur, « An entrepreneurial firm is one that engages in product market innovation, undertakes somewhat risky ventures, and is first to come up with 'proactive innovations, beating competitors to the punch » (Miller, 1983, p.771). Les deux autres sont le résultat de plusieurs recherches s'étant appuyées sur les travaux de Miller. Au total, les 05 dimensions de l'orientation entrepreneuriale sont les suivantes :

- 1) **L'innovation.** C'est l'un des déterminants majeurs de l'entrepreneuriat. Certains auteurs comme Lee et Peterson (2000) font de l'innovation l'indicateur de la présence ou absence de l'entrepreneuriat. Pour d'autres, c'est un « outil spécifique » (Druker, 1985, p.30).

L'innovation est un stimulateur de l'entrepreneuriat, puisqu'il renseigne sur la volonté de créer, inventer et concevoir des produits ou services nouveaux pouvant participer à la satisfaction des besoins sociaux. La compétitivité d'une entreprise dans un environnement concurrentiel est fortement liée à son engagement dans l'œuvre d'innovation (Zahra, 1993).

2) **L'autonomie.** L'autonomie est substantiellement liée à l'activité entrepreneuriale. Il est difficile, voire impossible d'implémenter une vision entrepreneuriale sans avoir résolu la condition d'une autonomie minimale (Fayolle, Legran et Lobbs, 2007). L'autonomie permet à l'entrepreneur d'opérer sans aucune pression sociale ou contrainte extérieure de tous ordres. En d'autres termes, les entrepreneurs doivent agir en toute indépendance, afin de maintenir un contrôle personnel et identifier des opportunités loin de toute contrainte sociétale (Lee et Peterson, 2000).

3) **La prise de risque.** Plusieurs auteurs mobilisent cette dimension pour caractériser et décrire l'entrepreneur et son activité. La prise de risque devient un élément déterminant qui permet de distinguer une organisation entrepreneuriale de celle qui l'est moins ou pas du tout (Basley, 2009). Les risques liés à l'activité entrepreneuriale sont : les pertes (dans un environnement socioéconomique instable, concurrence très élevée, manque de demande...) ; les dettes ; l'insatisfaction des employés (revendication des salaires élevés) ; la concurrence ; l'instabilité du marché et le stress.

Au final, définissons la prise de risques avec Lumpkin et Dess (2001) comme «a tendency to take bold actions such as venturing into unknown new markets, committing a large portion of resources to ventures with uncertain outcomes, and/or borrowing heavily» (p.431).

4) **La proactivité.** Une organisation proactive est celle qui anticipe et initie les actions auxquelles les entreprises concurrentes répondent ensuite, elle cherche à être la première à initier de nouveaux produits et services et technologie plutôt que de réagir aux concurrents. Alors que, l'entreprise faiblement entrepreneuriale est réactive et préfère une position défensive » (Basly, 2009, p100).

5) **L'agressivité compétitive.** Elle fait référence à la capacité d'une entreprise à challenger avec des concurrents de la même activité. C'est aussi le fait de « Prendre l'initiative, être, réactif, avoir la volonté de sortir des sentiers battus pour dépasser la compétition sont des indices d'agressivité. » (Randerson etFayolle, 2010, p.6). Lumpkin etDess (1996) abondent dans le même sens: « refers to a firm's propensity to directly

and intensely challenge its competitors to achieve entry or improve position, that is, to outperform industry rivals in the marketplace» (p.148).

La littérature sur la question de l'orientation entrepreneuriale en milieu universitaire est des plus pauvres. Il existe très peu de travaux en la matière. Toutes choses qui donnent raison à Todorovic et McNaughton (2003) qui parlaient du stade de « l'enfance » de ce champ d'étude. Toutefois, nos analyses se sont inspirées du peu de recherches disponibles qui font remarquer que les organisations publiques, telles les universités, ont autant besoin d'intégrer la posture entrepreneuriale que les autres organisations à but lucratif. La raison est toute évidente : la pratique entrepreneuriale leur offre plus de flexibilité à s'adapter aux changements de l'environnement. Elle permet aussi aux structures internes de s'orienter vers un management efficient (Todorovic et Mc Naughton, 2003).

Ces différentes raisons contribuent à poser comme objet d'analyse, l'intégration de l'entrepreneuriat dans les universités, afin de leur permettre de commercialiser les résultats de leurs recherches, de consolider leur relation avec les industries, de diversifier leurs sources de financement et de capitaliser leur sens de créativité. Seulement, comment y parvenir?

A cette question, Todorovic (2007) répond par « to be EO means that such a university must innovate, be proactive and have tolerance for some risk-taking. This, in turn, allows the university to move forward at the rate needed to stay current in the field» (p.136). Autrement dit, les organisations qui adoptent une posture managériale sont celles qui sont plus innovatrices, proactives et plus aptes à prendre des décisions dans des situations instables (Smart et Conant, 1994 ; Zahra, 1993). Cette mesure est aussi valable pour les organisations publiques (Box, 1999).

En plus de l'esprit entrepreneurial, Todorovic (2007) souligne la nécessité d'impulser une dynamique entreprenante dans les universités, basée sur l'orientation entrepreneuriale afin de renforcer l'efficacité de ses activités éducatives. En effet, l'auteur trouve un effet positif à l'orientation entrepreneuriale sur la culture organisationnelle de l'université, à travers ses dimensions principales : l'innovation, la prise de risques et la proactivité.

Au demeurant, une université qui intègre l'orientation entrepreneuriale dans son management doit être innovante, proactive, autonome, preneuse de risques et compétitive.

1.5. L'entrepreneuriat académique: approches conceptuelles

Dans cette section, il sera question d'élucider la notion d'université entrepreneuriale : sa définition, ses caractéristiques, ses modèles théoriques et ses missions.

1.5.1. Qu'est-ce qu'une université entrepreneuriale ?

Il paraît indiqué de parcourir brièvement les origines de l'université, ses missions traditionnelles avant de préciser la définition du concept d'université entrepreneuriale. Même si, remonter aux origines de l'université est un exercice fastidieux.

Pour certains auteurs, l'université serait née en Grèce, sous l'ère de Platon. A cette époque, la formation supérieure est essentiellement centrée sur la science pure, dont la religion. Cette idée de primauté de la théologie sera défendue des années après par des philosophes comme Aristote et Archimède et persistera au moyen âge (Harayama, 2000). À proprement parlé, l'on situerait l'émergence des premières universités définies comme associations rassemblant des maîtres et étudiants au moyen-âge. Harayama (2008) établit que c'est à cette période que la science chrétienne prend le pas sur la science grecque, en exigeant de chaque apprenant, une formation considérable en arts et lettres.

Au XVI^e siècle, la grande réforme protestante s'impose et entraîne un changement structurel et organique des associations. Désormais, un autre volet s'ajoute à la formation scientifique pure : le volet professionnel. « Des écoles professionnelles furent ainsi créées où se développa la science du calcul et fit paraître une filière parallèle à l'université orientée vers la pratique. » (Dragoljub, 1974, p.8).

Le XVII^e siècle se distinguera par l'adoption de la démarche scientifique dans le domaine de la recherche. Celle-ci pose comme méthode, l'expérience, la vérification empirique et la démonstration mathématique. En plus, la philosophie passe pour être la mère des sciences au détriment de la théologie. Les premières missions assignées à l'université à cette époque étaient celles liées à « la qualité à la quantité d'information à transmettre et se prononce en faveur de l'interdisciplinarité » (Harayama, 2000, p11).

Les missions assignées aux premières universités étaient d'enseigner et d'apprendre en procurant aux jeunes et adultes, les capacités, les connaissances et les compétences dont ils auront

besoin pour prendre en main eux-mêmes leurs propres succès et leurs avenir personnels (Rapport de la délégation canadienne, 1997). C'est un objectif qu'on reconnaît à l'ensemble du système éducatif. Seulement, il fallait se projeter vers des missions plus larges, celles destinées à s'ouvrir aux exigences de la société et contribuer au monde de travail par sa quête continue afin de trouver les moyens d'encourager et d'armer des personnes de diverses générations avec la compétence permettant d'accéder à un emploi, de changer d'orientation professionnelle et de satisfaire les besoins de marché d'emploi. (Rajhi, 2006).

L'université est un milieu de promotion des cultures nationales et régionales dans un contexte international régi par les exigences de mondialisation. Elle doit aussi se charger de la vulgarisation de l'innovation, en recherchant la satisfaction des besoins sociaux, économiques et technologique.

Dans son approche, Gareth (1987) fait distinguer les missions d'ordre général des missions spécifiques de l'université. Les premières, encore appelées missions principales, concernent prioritairement l'enseignement et la recherche. Sur le registre des activités spécifiques, l'on peut citer la création d'hybrides botaniques adaptés aux conditions pédagogiques d'un pays en voie de développement déterminé ou l'organisation de cours accélérés pour la formation d'instituteurs (Gareth, 1987).

De plus en plus, l'on assiste à la démocratisation de l'enseignement supérieur, ce que Vincensy (1995) décrit comme un passage à un enseignement supérieur de masse : les charges publiques en matière d'enseignement supérieur s'accroissent considérablement à mesure que la population estudiantine augmente.

Lors des États généraux de l'enseignement supérieur de mai 2017, il semblait déjà acquis que le mode de financement ne parvenait plus à répondre aux besoins et qu'il fallait le réviser (Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec, 2017-2018). C'est une décision qui découle de l'incapacité des États à remplir entièrement leurs charges financières dans le secteur de l'enseignement supérieur à cause des disponibilités financières limitées.

En plus, le nouveau contexte international impose de nouveaux défis à l'université, comme celui de la digitalisation. À cause des avancées rapides de la société mondiale, l'université s'est laissée devancer par les mutations environnementales. Elle fait l'objet des critiques les plus acerbes de ceux qui fustigent son caractère très conservateur.

Sur le plan endogène, le modèle de la structure organisationnelle de l'université traditionnelle est de type bureaucratique. Ce qui implique une forte hiérarchisation des postes de décision et une spécialisation des tâches. Selon le principe de l'unicité du pouvoir, l'université répond à la description wébérienne de la bureaucratie organisationnelle. Faut-il le rappeler, une bureaucratie est une administration publique ou privée organisée, et dont le fonctionnement est standardisé et prévisible. C'est un système où le pouvoir dérive de la compétence et non de la coutume ou du simple phénomène de force. L'organisation bureaucratique se veut impersonnel et donc général. Seulement si l'on peut reconnaître des avantages à ce modèle d'organisation, il subsiste malheureusement des limites liées à la lourdeur procédurale et aux conflits d'intérêts. Et dans ce contexte, il est difficile d'entreprendre une réforme radicale de la structure organisationnelle des facultés.

Les universités traditionnelles, en tant qu'organisations bureaucratiques, présentent une structure peu favorable à la créativité, à l'innovation ou à la prise d'initiative. Chez Crozier, M. (1976), l'effet indésirable du système bureaucratique qu'il désigne par l'expression « cercle vicieux », est que chaque individu essaye de contrôler les zones d'incertitudes qu'engendre le fonctionnement de ce type d'organisation.

En ce qui concerne le système de financement des universités dites traditionnelles, le constat est celui d'une forte dépendance vis-à-vis des pouvoirs publics. Ce modèle de financement est la raison de sa fragilité car les États sont de plus en plus confrontés à de fortes crises financières qui leur imposent des restrictions budgétaires.

Sur le plan exogène, l'université est critiquée sur sa mission sociale, celle liée à la proposition des solutions aux besoins des populations. Dans son déploiement opérationnel et structurel, l'université peine à résoudre les problèmes individuels et collectifs des populations, notamment la question du chômage. Les milieux industriels se plaignent par exemple, de la qualité des produits de l'enseignement supérieur exerçant dans leurs entreprises. Soit l'université

fournit des outputs sous-qualifiés, et alors pas « employables » c'est-à-dire non « opérationnels et solubles dans la sphère productive » (Triki, 2002), soit elle fournit des individus théoriquement formés, manquant d'une expérience opérationnelle minimale. Le constat d'une université en déphasage avec son temps et ses défis, amène Gibbons (1998) à lui proposer la transition du vieux modèle « cartésien » au modèle « postcartésien » (pp.5-7).

1.5.2. L'urgence d'un nouveau modèle d'université

En proposant la mutation d'une université traditionnelle à une université entrepreneuriale, ou d'un modèle cartésien à un autre postcartésien, Gibbons(1998) fait référence à l'université entrepreneuriale.

❖ Une université qui s'implique à la question du développement

Université et développement constituent un couple consubstantiel. L'université est le moteur du développement. Batterbury et Hill (2004) précisent que, si l'économie du savoir se définit comme celle qui dégage de la valeur ajoutée par l'exploitation d'idées et d'informations, alors l'influence de l'enseignement supérieur sur le développement économique actuel est évidente. Elle se traduit par la création, le modelage et l'application des connaissances, en particulier à travers la recherche et le développement, par le nombre croissant de personnes hautement qualifiées, ainsi que par la diffusion du savoir grâce à des réseaux innovants.

Kitagawa (2004) et Garcia (2008) pensent aussi que l'enseignement supérieur en général ou l'université en particulier, jouent un rôle prépondérant dans la construction de la prospérité en tant que facteur de croissance, renforçateur de la compétitivité internationale, source de l'innovation technico-scientifique et promoteur l'exportation des produits éducatifs.

1.6. L'université entrepreneuriale

Le concept d'université entrepreneuriale est lié à l'idée d'une université qui introduit et applique les mécanismes du marché dans son management (Jaziri et Paturel, 2009).

1.6.1. Définition et émergence du concept université entrepreneuriale

La compréhension du concept d'université entrepreneuriale passe par son cadre définitionnel et son contexte d'émergence.

Le concept d'université entrepreneuriale est né dès que les décideurs publics ont ajouté une troisième mission à l'université, celle du développement économique et social. C'est à l'objectif de la commercialisation des résultats de la recherche et au transfert technologique qu'il faut évaluer l'aspect entrepreneurial d'une université (Rothaermel, Agung, & Jiang, 2007). Pour Clark (1998), l'université entrepreneuriale est celle qui met un point d'honneur sur son adaptation aux changements environnementaux. Ainsi, plusieurs facteurs sont mis en exergue par certains et moins par d'autres pour apporter une signification objective au concept. C'est le cas pour Subotzky (1999) qui privilégie le caractère distinctif de gestion et de gouvernance, de Etzkowitz (1983) qui convoque les nouvelles responsabilités assignées aux membres de l'université, de Chrisman & Hynes, (1995) qui ont choisi d'exposer sur la contribution au développement économique des universités, par la création des nouvelles entreprises. Les auteurs Clark (1998) ; Kirby (2002) et Etzkowitz (2003) caractérisent une université entrepreneuriale par des nouvelles activités orientées vers le développement d'une culture entrepreneuriale à tous les niveaux, tandis que Jacob, Lundqvist, et Hellsmark (2003) insistent sur le développement des relations entre l'université et l'industrie.

Bref, l'université entrepreneuriale est fortement liée à la notion d'innovation. D'ailleurs, plusieurs autres auteurs la considèrent comme une université innovante, c'est-à-dire flexible à la démarche entrepreneuriale au niveau de son organisation et de sa gestion (Zaharia & Gibert, 2005 ; Guerrero, Kirby, & Urbano, 2006). Un tableau synoptique dont les données sont inspirées de Guerrero-Cano, Kirby et Urbano (2006), reprend les grandes idées de la définition de la notion d'université entrepreneuriale.

Tableau 3 : Différentes conceptions d'une université entrepreneuriale

Auteur	Définition
	Universities that are considering new sources of funds like patents, research (1983) under by contracts and entry into partnership a private activities) and commoditization (patents, licensing or student owned star ups)"
Etzkowitz	entreprise
Chrisman et al. (1995)	"The creation of new business ventures by university professors, technicians, or students"

Dill (1995)	“University technology transfer is defined as formal efforts to capitalize upon university research by bringing research outcomes to fruition as commercial ventures. Formal efforts are in turn defined as organizational units with explicit responsibility for promoting technology transfer.”
Clark (1998)	“An Entrepreneurial University, on its own, seeks to innovate in how it goes to business. It seeks to work out a substantial shift in organizational character so as to arrive at a more promising posture for the future. Entrepreneurial universities seek to become “stand-up” universities that are significant actors in their own terms”
Ropke (1998)	“An entrepreneurial university can mean three things: the university itself, as an organization, becomes entrepreneurial; the members of the university faculty, students, employees-are turning themselves somehow into Entrepreneur; and the interaction of the university with the environment, the “structural coupling “between university and region, follows entrepreneurial patter”
Subotzky (1999)	“The entrepreneurial university is characterized by closer university business partnerships, by greater faculty responsibility for accessing external sources of funding, and by a managerial ethos in institutional governance, leadership and planning”
Kirby (2002)	“As at the heart of any entrepreneurial culture, Entrepreneurial Universities have the ability to innovate, recognize and create opportunities, work in teams, take risks and respond to challenges”
Etzkowitz (2003)	“Just as the university trains individual students and sends them out into the world, the Entrepreneurial University is natural incubator, providing support structures for teachers and students to initiate new ventures: intellectual, commercial and conjoint”
Jacob (2003)	“An Entrepreneurial University is based both commercialization (customs Made further education courses, consultancy services and extension

Sources : Guerrero-Cano, Kirby et Urbano (2006), p. 78

Toutes ces définitions et bien d’autres présentent l’université entrepreneuriale comme celle qui adopte des pratiques entrepreneuriales à la fois au niveau de son environnement interne qu’au niveau de son environnement externe (Asli et El manzani, 2016). De manière plus détaillée, il est question de s’attarder sur trois dimensions principales :

- Soit que l'université en tant qu'organisation devienne entrepreneuriale, c'est-à-dire innovante dans son management, sa structure, sa stratégie etc. (Jacob, Lundqvist, & Hellsmark, 2003 ; Clark, 2001).
- Soit que les membres de l'université sont eux-mêmes entrepreneurs. Ils ont alors la mission de développer un esprit et une culture d'entrepreneuriat acceptés, promus et partagés.
- Soit que l'université se mette en interaction avec les entreprises. Cela faciliterait les conditions de transfert de technologie, de commercialisation des résultats de la recherche et de promouvoir la création d'entreprises.

En guise de synthèse, l'université entrepreneuriale désigne une université qui adopte des pratiques entrepreneuriales en son sein en tant qu'organisation, et avec son environnement externe (Rajhi, 2011).

Les caractéristiques essentielles attendues d'une université entrepreneuriale sont :

- Être une institution universitaire se mettant en accord ou en relation avec les sphères gouvernementale et industrielle ; c'est le phénomène que Etzkowitz appelle « triple hélice ». Autrement dit, une université entrepreneuriale doit toujours interagir avec le milieu des entreprises et celui des pouvoirs publics.
- Être une institution universitaire qui place comme priorité, la mission de développement économique dans ses activités.
- Être une institution universitaire qui intègre dans ses enseignements et pratiques, le paradigme « entrepreneurial ». Toutes choses qui lui permettraient de s'adapter à l'ère du temps et aux enjeux actuels.
- Être une institution universitaire qui adapte son ancrage institutionnel et l'oriente vers l'encouragement de la création des entreprises, pour le développement des nouvelles organisations « hybrides » (Webster et Etzkowitz, 1998 ; Etzkowitz, 2002).

La création d'une université entrepreneuriale doit aller au-delà des transformations concernant les contenus d'enseignement et de recherche et toucher le cadre structurel,

organisationnel et même stratégique de l'université. Ce raisonnement trouve un écho favorable dans les travaux de Clark (1998) qui propose cinq facteurs clés au passage des universités traditionnelles aux universités entrepreneuriales :

- ❖ Le renforcement des structures décisionnelles.
- ❖ Le développement croissant des liens avec l'extérieur.
- ❖ La consolidation de l'autonomie et des capacités financières.
- ❖ Inoculation d'un esprit d'équipe.
- ❖ La diffusion de crédo entrepreneurial au sein des corps scientifiques et enseignants.

Toutefois, cette énumération de Clark ne convient pas à la logique de bien d'autres auteurs qui trouvent son échantillon très petit. La thèse d'Etzkowitz et al (2000) sur la même question, est basée sur un processus qui prend en compte :

- i) internal transformation that includes a revision of existing tasks,
- ii) transinstitutional impact with projects that help to achieve a stabilization,
- iii) interface process where a centralized institution to become decentralized and
- iv) recursive effects with the collaboration of trilateral organizations" (Etzkowitz et al, 2000 cité par Guerrero Cano, Kirby et Urbano, 2006).

En résumé, Etzkowitz (2000) fonde son raisonnement sur cinq principes : la capitalisation de la connaissance, l'interdépendance avec l'industrie et le gouvernement, l'indépendance avec d'autres sphères institutionnelles, des formes organisationnelles hybrides.

Sporn (2001) quant à lui, à travers une étude fondée sur six universités, trace la voie vers une université entrepreneuriale ou « université adaptative ». Cette voie est marquée par quatre facteurs critiques : les missions et les buts, la structure, la gestion ou direction, la gouvernance ou leadership et la culture organisationnelle. Dans le même ordre d'idées, plusieurs autres auteurs ont indiqué l'urgence de développer la flexibilité et la décentralisation des structures de décision (Norback, 2000; Henrekson et Rosenberg, 2001; Jacob et al, 2003; Rothaermel, Agung et Jiang, 2007).

De tous les travaux sur le passage vers une université entrepreneuriale, les cinq variables considérées comme essentielles par Hazeldine et Miles (2003) sont les plus explicites. Il s'agit

- Du rôle du doyen. Celui-ci doit redéfinir les objectifs généraux de l'école, enrichir la propension entrepreneuriale de l'école, développer la création d'opportunité, incorporer le facteur entrepreneurial dans la stratégie opérationnelle de l'école, encourager l'innovation, la recherche et le service.
- La reconnaissance des opportunités. Il revient à la hiérarchie managériale de l'école de détecter et opérationnaliser les opportunités.
- Le rôle de la direction. Il s'agira pour la direction de lier entrepreneuriat et stratégie de l'entreprise.
- L'encouragement de nouvelles initiatives.
- Investir dans l'innovation.
- Opérer un changement dans le processus de marketing.

Pour leur part, Zaharia et Gibert (2005) retiennent quatre axes principaux, responsables de la transformation de l'université classique en université entrepreneuriale. Ces axes sont :

- La construction institutionnelle. Elle est liée à la construction de structures académiques entrepreneuriales (Zaharia, 2002).
- La création des nouvelles spécialisations, départements ou types d'enseignement.
- La création d'un centre de prise de décisions solide. □La gestion des ressources humaines.
- La gestion organisationnelle ; qu'elle soit celle des savoirs des projets ou celle de la diversification des sources de financement et de l'internationalisation.

Dans la revue de la littérature élaborée par Guerrero-Cano, Kirby et Urano en 2006, une nette différence est faite entre les facteurs formels et ceux informels de développement entrepreneurial des universités. La première catégorie concerne la structure organisationnelle de l'université et son gouvernement, les mesures incitatives pour le développement des stars- up et les programmes d'enseignement de l'entrepreneuriat dans l'université. Quant aux facteurs informels, ils concernent l'attitude de l'université envers l'entrepreneuriat, la méthodologie de l'enseignement de l'entrepreneuriat et les « succes stories » (exemple de réussite des autres

universités). Le troisième type de facteurs à ajouter à cette liste est celui environnemental, microéconomique et macro-économique.

Ce modèle propose certes un cadre théorique de création et de développement d'une université entrepreneuriale, mais il présente certaines limites, comme son manque de mesures spécifiques pour chaque facteur formel et informel proposé.

Au demeurant, cette pluralité de modèles de création et de développement d'une université entrepreneuriale démontre le manque d'unanimité sur la question, mais plutôt un enrichissement de la littérature sur l'entrepreneuriat universitaire. Zaharia et Gibert (2005) le soulignent d'ailleurs fort à propos en rappelant que le processus de transformation entrepreneuriale est long et varie d'une université à l'autre, subissant l'influence des traditions, du développement économique, des facteurs culturels et des cadres législatifs. Il en ressort tout de même un concept fort, celui de la culture entrepreneuriale. Pour Rinne et Koivula (2005), parmi les forces de cohésion nécessaires à la création d'une université entrepreneuriale figurent une culture entrepreneuriale acceptée. Avec Clark (2001), nous nous accordons que la création d'une université entrepreneuriale est un processus : « is not a stage that can be passed through once and forever. It is a process without end » (p.182).

1.6.2. Théories appliquées à l'université entrepreneuriale

Dans cette section, il faut entendre par théories, des modèles d'universités entrepreneuriales élaborées par certains grands auteurs.

❖ La théorie de Clark

Clark (1998) considère une université entrepreneuriale comme une organisation où la prise des risques est de mise et où l'esprit d'entreprise, qui guide les membres, les amène à aller jusqu'à l'exploitation commerciale de l'innovation. Précisément, il définit ce type d'université comme « an institution actively looking for the ways to reduce its dependence from the state.

These universities put their goals of educating, research and developments on equal terms with the results of these activities » (p.72).

Dans son raisonnement, le caractère entrepreneurial de l'université ne saurait se commander, mais se manage. En effet, la création ou la transformation d'une université

commence au moment où des individus d'horizons divers se fixent une vision nouvelle fondée sur cinq composantes clés:

- Un fort noyau de direction central pour un management de groupes et d'universitaires. Cette disposition permettra la création des joint-ventures, des spinoff et autres grands centres de recherche en liaison avec l'industrie.
- Un développement élargi des structures externes travaillant au-delà des domaines dits traditionnels de l'université. Cela donne la possibilité à l'université de nouer des partenariats avec le monde des affaires, notamment les entreprises et les industries. Grâce à la même mesure, la recherche des connexions et des réseaux pouvant faciliter le développement est rendue possible.
- Une diversité des bases de financement, allant au-delà du seul financement public. Allusion est ainsi faite à la grande variété de sources : bailleurs de fonds gouvernementaux, fondations charitables, activités génératrices de revenus (AGR) etc.
- Des universitaires engagés dans l'entrepreneuriat. Ce principe vise à rendre les universités proactives plutôt qu'attentistes. Cela nécessite un leadership administratif fort, capable de planifier la stratégie, de prendre des décisions et de les implémenter avec précision et autorité.
- Une culture entrepreneuriale intégrée et partagée. Les propos de Clark (2004) sont fermes à ce sujet : pour créer une dynamique comme université entrepreneuriale, « les idées, les croyances, les attitudes et les valeurs font partie de la culture entrepreneuriale, et tout le personnel doit finalement être hautement aligné sur ces aspects pour aboutir à de bons résultats entrepreneuriaux ».

Ce modèle théorique de Clark a suscité une observation de certains auteurs comme Burykhina (2009) qui soulignent le caractère bref de la description qui est faite des cinq éléments et leur implication dans la transformation de l'université en organisation entrepreneuriale. Aussi, c'est un modèle qui soutient l'indépendance de l'université vis-à-vis de l'Etat plutôt qu'une relation de collaboration.

❖ **La théorie de Clark dans la promotion de l'entrepreneuriat à la FALSH et à l'ENSPY**

La théorie de Clark (1998) peut se résumer au fait qu'une université entrepreneuriale est celle qui met un point d'honneur sur la prise de risques et l'esprit d'entrepreneuriat, et qui prolonge sa vision vers l'exploitation commerciale de l'innovation. Autrement dit, Clark (1998) propose que les étudiants soient formés non seulement sur la captation des opportunités mais aussi sur la commercialisation des produits de leur ingéniosité.

Dans le cas de notre étude, la FALSH et l'ENSPY de l'université de Yaoundé 1 peuvent développer l'esprit entrepreneurial en mobilisant deux principaux facteurs : créer des jointventures avec des investisseurs étrangers pour assurer une plus grande autonomie financière aux deux établissements et construire un modèle pratique d'œuvre entrepreneuriale pour les étudiants ; créer des centres de recherches et des incubateurs pour renforcer l'esprit entrepreneurial à travers le modèle d'apprentissage expérientiel. Malheureusement, ces dispositions sont diversement appliquées dans ces deux établissements, ce qui explique la promotion à double vitesse de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé 1. Pourtant, toutes ces mesures auraient permis d'établir une culture entrepreneuriale intégrée et partagée (Clark, 2004). Bien plus, elles auraient permis d'uniformiser le modèle managérial de promotion de l'entrepreneuriat académique au sein de l'université. Il ne sera donc plus alors question d'assister à une variabilité de l'orientation entrepreneuriale dans des établissements qui, en dehors de leurs offres de formation particulières, sont unis par la même exigence : former davantage de créateurs d'emplois que de demandeurs d'emplois. La théorie de Clark (1998) est donc opportune dans cette étude dont l'objectif est de comparer la démarche managériale adoptée par la FALSH et l'ENSPY en ce qui concerne la promotion de l'entrepreneuriat académique. Elle propose une uniformisation du modèle d'orientation, alors que l'hypothèse indique clairement que la promotion de l'entrepreneuriat académique à la FALSH et à l'ENSPY de l'université de Yaoundé 1 ne procède pas de la même démarche managériale au sein de cette institution.

❖ **La théorie de Sporn**

Dans le modèle théorique de Sporn (2001), un lien est fait entre la structure de l'université et les forces environnementales. Leur interaction est rendue possible à travers les fonctions de

management, de gouvernance et de leadership. Ce modèle qui est celui de l'adaptation dans l'enseignement supérieur, repose sur des fondamentaux appelés facteurs critiques d'adaptation de l'université. Ces facteurs sont :

- ❖ L'environnement. C'est un élément pertinent à prendre en compte dans l'adaptation de l'université tel que, c'est cet environnement qui définit la demande sociale en termes d'opportunité ou de risques.
- ❖ Les missions. Pour garantir sa dynamique d'adaptation, l'université doit définir ses missions et objectifs, en conformité avec les attentes de la société.
- ❖ La culture. La culture entrepreneuriale est consubstantielle à la capacité d'adaptation des universités.
- ❖ La structure. Une structure variée et diversifiée renforce la capacité d'adaptation de l'université.
- ❖ Le management. Un management professionnel facilite l'adaptation de l'université.
- ❖ La gouvernance. Une gouvernance participative et intégrative est nécessaire à l'adaptation de l'université.
- ❖ Le leadership. C'est aussi un élément non négligeable dans la recherche de l'adaptation de l'université.
- ❖ L'autonomie institutionnelle. Elle donne la possibilité aux universités de créer leurs propres programmes, de concevoir leurs services ou d'admettre leurs étudiants. La diversité de financement.

- **La théorie de Sporn dans la promotion de l'entrepreneuriat à la FALSH et à l'ENSPY**

La théorie de Sporn prend en compte une série de variables liées à management de l'institution qui souhaite promouvoir l'entrepreneuriat académique. L'auteur fait un lien entre le modèle de gestion interne de l'institution, les forces environnementales et la promotion de l'entrepreneuriat académique. Pour cela, des éléments fondamentaux sont à retenir. Il s'agit entre autre des missions de l'université qui doivent être en conformité avec les attentes de la société ; la culture entrepreneuriale inhérente à la capacité d'adaptation de l'université à son environnement ; la structure de l'institution qui doit être variée et flexible ; le modèle de management qui être professionnel et participatif ; la gouvernance qui elle aussi doit être intégrative ; le leadership qui

doit s'adapter aux exigences de la société et l'autonomie institutionnelle devant donner la possibilité à l'université de concevoir ses propres programmes.

Dans le cadre de cette étude, la théorie de Sporn est importante à plus d'un titre. Elle permet d'expliquer la variabilité de la promotion de l'entrepreneuriat académique à la FALSH et à l'ENSPY de l'université de Yaoundé 1. Les variables citées plus haut sont diversement appréciées dans ces deux établissements. Bien plus, ni la structure encore moins le management ne sont les mêmes. Le résultat n'aurait donc pas pu être le même.

Pourtant, les missions de chaque établissement doivent être en conformité avec l'objectif de promouvoir l'entrepreneuriat ; la culture entrepreneuriale ne se développe qu'après une adaptation de l'institution avec un environnement qui est de plus en plus exigeant sur l'offre d'emploi ; la structure de la FALSH et de l'ENSPY doit être flexible et intégrer l'expérience des professionnels des milieux d'entreprises ; un management professionnel permettrait d'accorder une place de choix aux acteurs du monde professionnel, à leur expérience et à leur appui technique ou financier ; la gouvernance participative et intégrative est celle qui valorise la pluralité d'idées, le foisonnement d'expériences et la mutualisation des théories ; le leadership transformationnel doit aussi participer à cette orientation entrepreneuriale en donnant aux étudiants une forte estime d'eux-mêmes et un coefficient important d'auto-efficacité, enfin, l'autonomie institutionnelle doit donner à la FALSH et à l'ENSPY la capacité de créer leurs propres programmes axés sur l'entrepreneuriat académique. Toutes ces mesures développées par Sporn ont un double intérêt : elles permettent de comprendre et d'expliquer l'écart entre les approches de promotion de l'entrepreneuriat à la FALSH et l'ENSPY d'une part, et proposent une uniformisation d'approche d'autre part.

❖ **La théorie d'Etzkowitz ou « modèle à triple hélice »**

Etzkowitz (2003) situe la naissance de l'université entrepreneuriale à l'apparition de sa troisième mission. En effet, aux deux missions traditionnelles de l'université (enseignement et recherche), l'on a ajouté une troisième, « le développement économique et sociale ». C'est ce que l'auteur appelle lui-même une « deuxième révolution universitaire ». Cette deuxième révolution exige que les centres de recherche soient transformés en « quasi-entreprises ». S'étant

certainement inspiré des travaux de Clark, Etzkowitz (2004) définit ce qu'il appelle des « normes de l'université entrepreneuriale ». Il en distingue cinq :

- La capitalisation des connaissances.
- L'interdépendance entre l'université, l'entreprise et les pouvoirs publics. C'est ce qu'il désigne par « modèle à triple hélice. »
- L'indépendance de l'université en tant qu'entité
- L'hybridation des formes d'organisation pour créer un équilibre entre interdépendance et dépendance.
- La réflexivité, de la structure interne de l'université.

Ces théories appliquées au concept d'université entrepreneuriale rendent compte du modèle de la structure organisationnelle pouvant répondre à l'enjeu d'entrepreneuriat dans l'enseignement supérieur. Toutefois, reconnaissons que la logique d'entrepreneuriat universitaire peut dégager des effets aussi bien positifs que négatifs.

1.6.3. Effets positifs et négatifs de l'entrepreneuriat universitaire

Les avantages liés à l'instauration de l'entrepreneuriat universitaire ont été présentés par Etzkowitz, Webster et Healey en 1998. Dans ce sillage,

- le partenariat avec l'industrie permet le développement des connaissances scientifiques et favorise la recherche fondamentale, tout en permettant aux valeurs universitaires d'être transmises vers l'industrie via ses représentants (Etzkowitz, 1998 cité par Zohra, s.d).
- À l'égard des chercheurs, la logique entrepreneuriale permet une plus grande accessibilité aux domaines de recherche restés jusque-là élitistes.
- L'accès aux opportunités intéressantes pourra s'accroître pour les étudiants, grâce à la collaboration entre les milieux universitaires et ceux industriels. Aussi, pourront-ils bénéficier d'une formation plus riche et plus réaliste.
- Concernant la société, en accomplissant sa troisième mission, l'université entrepreneuriale favorise un développement régional accru (Etzkowitz, 1998 cité par Zohra, s.d).

L'université entrepreneuriale ne présente pas que d'aspects positifs, elle a aussi des aspects négatifs.

- La polémique liée à la commercialisation des produits issus de la recherche. La question de la commercialisation des résultats de la recherche constitue une pomme de discorde entre les chercheurs et les théoriciens de la gouvernance universitaire.

Pour les uns, la dimension commerciale éloigne l'université de ses missions fondamentales, l'enseignement et la recherche. Le risque est alors énorme de laisser ce milieu de réflexion et d'innovation glisser vers des intérêts mercantiles et essentiellement capitalistes. Pour d'autres, le volet commercial constitue un catalyseur ou un renforçateur de l'esprit de créativité et d'innovation.

La théorie d'Etzkowitz dans la promotion de l'entrepreneuriat à la FALSH et à l'ENSPY

Etzkowitz (2003), dans sa théorie, met un accent particulier sur le « modèle à triple hélice ». C'est une claire allusion faite à l'interdépendance entre l'université, l'entreprise et les pouvoirs publics. Autrement dit, l'auteur attribue la capacité d'une université à devenir entrepreneuriale à la qualité de ses rapports avec les pouvoirs publics et surtout aux entreprises.

Dans cette étude Etzkowitz (2003) à travers ses travaux propose une explication de la promotion à double vitesse de l'entrepreneuriat à la FALSH et à l'ENSPY de l'université de Yaoundé 1. Les relations que chaque établissement développe avec les pouvoirs publics et surtout les entreprises, sont des facteurs de cette variabilité. L'observation empirique montre que l'ENSPY présente une plateforme partenariale très fournie avec les entreprises publiques et privées. Ces dernières accueillent les étudiants en situation de stages, leur donnent des connaissances pratiques, leur proposent des sujets pour des travaux de fin de stage et, bien souvent sont membres du jury de leurs sorties. Les mêmes réalités ne sont pas observées à la FALSH.

C'est à juste titre que la théorie de la "triple hélice" d'Etzkowitz a été convoquée dans ce travail. Elle rend compte de la réalité des universités entrepreneuriales dont l'un des traits marqueurs est le partenariat université/entreprises. Cet élément nous a permis de mener à bien cette étude dont l'objectif portait sur la comparaison des différentes démarches managériales engagées par la FALSH et l'ENSPY dans le cadre de la promotion de l'entrepreneuriat académique. A la lumière de cette théorie, et sur la base des différentes informations empiriques collectées, l'hypothèse de recherche s'en trouve justifiée : la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et la

FALSH de l'université de Yaoundé 1 ne procède pas de la même démarche managériale au sein de cette institution.

1.6.4. Les facteurs de promotion de l'activité entrepreneuriale dans les universités

Les précédents développements ont montré que la transition vers une université entrepreneuriale se présente aujourd'hui comme une nécessité. Cela est dû au fait que l'entrepreneuriat académique représente un enjeu majeur pour les États qui souhaitent définitivement introduire leur Enseignement Supérieur dans le circuit national de la production des richesses, des biens et des services. Mais il ne suffit pas seulement d'y penser, encore faut-il s'en convaincre en agissant conséquemment sur les facteurs internes et externes de l'université. Parmi les facteurs internes, nous nous intéresserons davantage sur les déterminants managériaux internes de l'université, à savoir ses missions, sa structure, son organisation ; et les déterminants académiques comme la valorisation de l'innovation, enseignement de l'entrepreneuriat. Quant à la deuxième catégorie des facteurs, c'est-à-dire les facteurs externes, ils sont en rapport avec les relations entre l'université et ses partenaires extérieurs, notamment les industries. Enfin analyserons-nous l'apport des structures d'appui et d'accompagnement à l'entrepreneuriat.

- L'environnement interne de l'université comme catalyseur de l'activité entrepreneuriale

Le management interne d'une organisation est substantiellement lié à sa capacité à se déployer comme une entité entrepreneuriale. Les missions, la structure, le style de leadership, le climat organisation et la culture d'organisation doivent être en congruence avec la vision entrepreneuriale. Le tableau de Rajhi,N.(2004) nous le démontre.

Tableau 4 : Caractéristiques de l'université traditionnelle et celles de l'université entrepreneuriale

Caractéristiques	Université traditionnelle	université nouvelle	Auteurs
-------------------------	----------------------------------	----------------------------	----------------

Missions	Missions traditionnelles enseignement et recherche	Missions variées et nouvelles : enseignement, recherche, développer l'esprit entrepreneurial des étudiants, innovation, transfert technologique, développement économique, responsabilisation accrue envers la société, orientation vers le marché de la performance des étudiants.	Clark, 1998 Gibbons, 1998; Kwiek, 2001 Tilburg, 2002; Newby, 2003; Kitagawa, 2004.
Organisation interne	Organisation interne en tant qu'association des disciplines	Organisation transdisciplinaire	Gibbons, <i>et al</i> , 1994; Gostkowski, 2001 Jalowiecki, 2001; Pawlowski, 2001; Kukinski, 2001.
Structure	Structure centralisée et bureaucratique nature hiérarchique	Structure horizontale (réseau)	Gostkowski, 2001; Jalowiecki, 2001; Pawlowski, 2001
Compétences	Compétences homogènes	Compétences hétérogènes et renouvelables	Kwiek, 2001; Jalowiecki, 2001; Gibbons
Réflexion	Réflexion globale	Réflexion en détail	Jalowiecki, 2001
Caractéristiques	Université traditionnelle	université nouvelle	Auteurs
Contrôle de la qualité	Contrôle de la qualité entrepris par les parties intéressées elles-mêmes	Contrôle de la qualité joue un rôle substantiel par un système multiple et flexible de groupes de travail en relation mutuelle	Jalowiecki, 2001; Gibbons, 1998

Acteurs principaux	son rôle primordial accordé aux académiciens et au personnel enseignant,	Les étudiants et les clients externes deviennent les objectifs principaux de l'existence des universités	Pawlowski, 2001
Méthodes de gestion	Méthodes de gestion bureaucratique basées sur le principe « de l'expérience et de l'erreur » où le tâtonnement fait la règle usuelle	Méthodes professionnelles d'administration qui impliquent le marketing, la promotion, l'administration financière et l'administration stratégique. Dans la littérature de spécialité, il apparaît souvent le terme de " <i>managerialisme</i> ". Celui-ci se réfère aux potentielles opportunités pour une administration efficace, adaptée aux nouvelles conditions de l'université	Ben Turkia, 1992; Jablecka, 2000; Pawlowski, 2001; Elloumi, 2007
Résolution des problèmes	Problèmes posés et résolus en conformité avec les intérêts de la communauté universitaire	Résolution des problèmes par un groupe de travail, applications de la connaissance	Gostkowski, 2001
Source de financement	Financée principalement par l'Etat	Sources de financements variées (Etat, privé, etc.)	Varghese (2004)

Source : Rajhi (2004, p.229)

Le tableau ci-dessus renseigne sur la qualité des déterminants managériaux en congruence avec la logique entrepreneuriale. Ainsi, il en ressort que les universités entrepreneuriales sont celles aux missions variées, aux sources de financement diversifiées, à une structure flexible et décentralisée etc.

Enseigner l'entrepreneuriat est une problématique qui divise plus qu'il ne rassemble les chercheurs en gouvernance universitaire. Au centre des divergences, la désignation de l'enseignement entrepreneuriale aussi bien comme un art (qui ne s'enseigne donc pas, puisqu'inné) qu'une science (alors enseignable). Sae (1996) souscrit à la première thèse en soutenant que certains individus naissent ingénieux, talentueux, contrairement aux autres qui doivent se résoudre à l'apprentissage. Mais au-delà

de ces positions antinomiques, Miller (1999) fait distinguer les aspects enseignables de l'entrepreneuriat des aspects non enseignables. Drucker (2000) se situe au-dessus de la discussion, en arguant que l'entrepreneuriat n'est ni un art, ni une science, mais une pratique.

Loin de nous l'intention de trancher ce débat, ce travail s'adaptera à la logique de Verstraete (2000) qui n'explique qu'aucun individu n'est programmé naturellement à l'entrepreneuriat ; c'est plutôt un mode de comportement, une attitude qui peut être enseignée, encouragée. Il est conforté dans cette logique par la ruée des étudiants vers les grandes écoles où s'enseigne la pratique entrepreneuriale (Herry, Hill et Leitch, 2005). En définitive,

l'entrepreneuriat peut aussi s'enseigner comme le dit Aronsson (2004) « si on veut enseigner les gens pour devenir entrepreneurs, on peut. » (p.289). La question ainsi réglée, il reste à définir le concept enseignement de l'entrepreneuriat.

Pour Leger-Jarniou (2005) l'enseignement de l'entrepreneuriat désigne l'ensemble d'enseignements visant à développer l'esprit entrepreneurial chez les étudiants. Laukkane, N. (2006) renchérit en définissant l'éducation entrepreneuriale comme « “quelque chose” qui facilite l'accès aux pratiques entrepreneuriales. Elle concerne le “ que faire” et la façon de concrétiser celui-ci en étant personnellement impliqué » (Laukkane 2006 cité par Rajhi, N., 2006, p.183).

Trois principales activités peuvent être attribuées à l'enseignement de l'entrepreneuriat :

La sensibilisation : la sensibilisation à l'entrepreneuriat renvoie au stade d'éveil. C'est-à-dire à l'étape première qui consiste à stimuler le sens de la créativité, de la curiosité, de la prise d'initiative etc. Les étudiants sont ainsi formés sur l'activité entrepreneuriale sur toutes ses dimensions : le financement, la prise de risque, les compétences requises, les pertes... Tounès (2003) désigne cette étape comme celle pendant laquelle

L'étudiant n'a pas forcément connaissance d'une possibilité de carrière entrepreneuriale. S'il en est informé, c'est de façon large et floue. Cette “non-connaissance” ou “méconnaissance” peut s'expliquer par un “déficit” d'informations lié à la formation antérieure, à la famille et aux médias (p.139).

Selon le raisonnement de cet auteur, la phase de sensibilisation apporte des réponses aux questions essentielles : Qu'est-ce que l'entrepreneuriat ? Pourquoi faut-il entreprendre ? Quels en sont les risques, les avantages ? Ces interrogations doivent apporter des éléments nouveaux et fixer l'étudiant sur la valeur transversale de l'entrepreneuriat considéré comme un phénomène qui touche tous les domaines de la vie : l'économie, le social, le culturel, l'académique etc. Même si les contenus de sensibilisation diffèrent d'une filière d'étude à une autre, le point commun reste constant : attirer l'attention du public sur la question entrepreneuriale (Senicourt et Verstraete, 2000). Tounès (2003) a fini par comprendre pourquoi les enseignements de sensibilisation sont les plus répandus par rapport aux enseignements de formations diplômantes, « ils “dispensent” moins de ressources humaines, logistiques et temporelles. Ils nécessitent peu de mobilisation en termes de compétences, de projets pédagogiques et de logique d'action. » (p.140).

La spécialisation : La spécialisation se veut concrète. C'est l'enseignement par l'action. Elle donne à l'étudiant des connaissances et aptitudes techniques nécessaires à la concrétisation de sa vision entrepreneuriale. A ce stade, les apprenants sont imprégnés des méandres nécessaires à la création d'entreprises (pour les entrepreneurs) et à leur développement (pour les intrapreneurs).

Cette étape ne semble pas si bien porter son nom de spécialisation, puisqu'elle oriente les étudiants dans les domaines de l'activité entrepreneuriale (Fayolle, 1999 ; Tounès, 2003). La spécialisation est une étape décisive pour l'enseignement de la pratique entrepreneuriale, même si Fayolle relève à travers une enquête menée en 2000, qu'elle est le moins épandue. Environ 70% des enseignements à l'entrepreneuriat se limitent à la sensibilisation.

Appui et accompagnement des porteurs de projets : C'est la suite logique des premières étapes. L'objectif ultime des phases de sensibilisation et de spécialisation est la création ou le développement des entreprises. Et pour cela, les étudiants porteurs de projets méritent d'être accompagnés, soutenus et conseillés. En ce qui concerne les contenus d'enseignement il ne sera pas question d'élaborer des programmes d'études devant être enseignés mais de proposer des aptitudes et compétences qui peuvent être développées et enseignées dans les universités.

Tableau 5: Aptitudes pouvant être enseignées dans les universités

Thèmes	Attitude et/ou comportement
Engagement et détermination	Ténacité et esprit de décision. Peut s'engager/se désengager rapidement. Discipline. Persistance à résoudre les problèmes. Disposé à faire des sacrifices personnels. Immersion totale.
Leadership	Individu audacieux. Normes élevées (sans être perfectionniste). Travail d'équipe et fabrication de champions. Inspire les autres, a des aptitudes en relations humaines. Partage sa richesse avec tous ceux qui ont contribué à la créer. Personne intègre et fiable capable d'inspirer la confiance. Fait preuve d'équité. Ne fonctionne pas en solitaire. Patience et sentiment d'urgence.
Obsession des possibilités	A une connaissance intime des besoins des clients. Est axé sur marché. Est obsédé par la création et l'amélioration de la valeur.
Tolérance face au risque, à l'ambiguïté et à l'incertitude	Prend des risques calculés, minimise les risques, partage les risques. Sait gérer les paradoxes et les contradictions. Tolérance face au stress, au conflit, à l'incertitude et au manque de structure. Capacité de régler des problèmes et d'intégrer des solutions.
Créativité, indépendance et capacité d'adaptation	Non conventionnel, ouvert d'esprit, adepte de l'approche indirecte. Inquiétude face au statu quo. Capacité de s'adapter et de changer et capacité d'apprendre rapidement. Ne craint pas l'échec. Capacité de conceptualiser et de « se défaire des détails ».
Motivation à exceller	Orientation vers les buts et résultats, fixation d'objectifs élevés, mais réalistes. Volonté de réussir et de croître, faible besoin de statut et de pouvoir. Favorise les relations interpersonnelles (plutôt que concurrentielles). Connaît ses points faibles et ses points forts. A de la perspective et le sens de l'humour.

Source: Hiscock, Berthelot et Hessian (2004)

Le tableau ci-dessus montre clairement quelles sont les aptitudes à enseigner pour l'accélération de la culture de l'esprit entrepreneuriale dans les universités. S'étant inspirée des travaux de Gibb (1998), Kland et Vokmann et Gibb (2007), Rajhi (2006) propose un autre tableau présentant l'approche classique et celle entrepreneuriale.

Tableau 6 : les logiques classique et entrepreneuriale

Approche conventionnelle	Approche entrepreneuriale
S'intéresser au passé	S'intéresser au présent
Apprendre à faire des analyses critiques	Apprendre à innover et à créer
Se concentrer sur l'explication des concepts	Se concentrer sur la résolution des problèmes et détection des opportunités
Développer des « <i>compétences passives</i> » en faisant recours à des exemples	Développer des « <i>compétences actives</i> » à travers l'expérience et la pratique
Manipuler des systèmes	Manipuler des événements
Objectifs d'enseignements imposés	Objectifs d'enseignements négociés
Apprendre des cours imprimés sur papier	Apprendre à travers un échange personnel d'idées et des discussions
Apprendre à travers un contenu prédéterminé	Apprendre à travers la découverte (guidée)
Apprendre dans un milieu organisé, pré planifié (temps, lieu, conditions)	Apprendre dans un milieu informel et flexible
Apprendre sans la pression de l'accomplissement d'un but précis, en recevant des notes	Apprendre à accomplir de vrais buts (temps, pression, etc.) tout en étant motivé par un problème donné
Apprendre à résoudre des problèmes pour plus tard	Apprendre de l'expérience des problèmes résolus sous la pression
Il est interdit d'imiter et de copier	On reprend des idées, il est permis d'imiter
On craint les erreurs, qui sont mauvaises	Les erreurs sont vues comme une chance d'apprendre
Apprentissage centré sur l'enseignant	Apprentissage centré sur l'étudiant
Etudiant passif (il écoute et reçoit des connaissances)	Etudiant actif (il génère des connaissances)
Know what?	Know how and who?
Apprentissage « neutre » exclut les émotions	Apprentissage inclut les émotions
Sessions programmées	Sessions flexibles
Enseignant expert	Enseignant facilitateur
Apprendre seulement de l'enseignant	Apprendre de plusieurs personnes (réponses des autres étudiants, milieu social)

Source : Rajhi, N. (2006, p. 195).

❖ L'environnement externe comme facteur de changement organisationnel

Longtemps restée recroquevillée sur elle-même, l'université se trouve aujourd'hui obligée de s'ouvrir aux milieux extérieurs. Ce phénomène s'explique au moins pour deux raisons : en premier lieu, les missions assignées par la société s'accroissent. En second lieu et corrélativement, le nombre de parties prenantes de l'université augmente (Jaziri et Levy-Tadjine, 2009). Afin de remplir les missions de plus en plus nombreuses que la société lui assigne, l'université doit être en interaction permanente avec son environnement, c'est-à-dire avec les entreprises, l'État central, les partenaires étrangers et les structures d'accompagnement à la création des entreprises. La création des partenariats avec les milieux extérieurs est donc un volet fondamental pour toute université qui se veut entrepreneuriale. Dommage que les travaux sur la question soient moins abondants que ceux portant sur la mobilisation des facteurs internes pour la promotion de l'acadépreneuriat.

La question du rapprochement entre le système éducatif et le système productif occupe une part importante de la littérature actuelle sur l'économie de l'éducation. Pour des auteurs comme Landry et Serre (1994), ces rapports sont d'autant plus importants qu'ils favorisent l'insertion de la main d'œuvre active. Le partenariat entendu comme processus qui « résulte d'une entente entre des parties qui, de façon volontaire et égalitaire, partagent un objectif commun et le réalisent en utilisant de façon convergente leurs ressources respectives. » (Landry, 1994, p.15), devient de ce fait une stratégie au grand enjeu pour le développement de la culture entrepreneuriale. Autrement dit, le partenariat universités-industries permettra une relation équitable qui favorisera une étroite collaboration dans le travail et la réalisation des objectifs communs.

Une autre raison fondamentale d'approfondir l'interaction entre les mondes académique et industriel vient justement de leur nature différente. En effet, les deux systèmes sont de cultures différentes, de régimes juridiques distincts et d'objectifs spécifiques. Les industries recherchent les bénéfices à travers la production de leurs biens et services tandis que les universités elles, s'emploient à diffuser la connaissance à travers l'enseignement et la recherche. Un partenariat entre ces deux systèmes favorisera leur complémentarité dans la mesure où les industries ont besoin des résultats des recherches académiques pour innover et remporter des parts de marché (Boumediene, 2005). Inversement, l'industrie permet d'orienter le système éducatif sur les

compétences à former afin de permettre une insertion socioprofessionnelle plus facile des diplômés. Dans ce régime de collaboration entre les universités et les milieux d'affaires, peuvent être retenus deux principaux types de partenariat : l'alternance ou enseignement coopératif et les spin-off.

L'alternance renvoie à la collaboration entre l'université et l'entreprise, en ce qui concerne la formation des jeunes. Cette plate-forme permet à l'apprenant de suivre concomitamment deux formations : d'une part, un institut de formation initiale et de l'autre, un ou plusieurs lieux de stage.

Grace à ce type de partenariat, l'étudiant peut apprendre un métier dans une entreprise et en ressortir avec un diplôme professionnel. Landry et Mazalon (2002), expliquent ce concept d'alternance avec plus de détails : « l'alternance sous statut scolaire désigne une formation qui permet aux étudiants d'apprendre un métier ou une fonction de travail en faisant alterner des périodes dans un établissement scolaire et des stages en entreprises » (p.12).

Le transfert technologique présente aujourd'hui un ensemble diversifié de formes partenariales. C'est une situation qui a considérablement évolué dans le temps car, elle présentait d'abord une dimension essentiellement unilatérale. Le transfert se faisait exclusivement des universités aux sphères économiques. De plus en plus, ces transferts sont de deux ordres : le transfert des résultats d'une part, et celui du processus de transfert de l'autre.

En ce qui concerne la première catégorie, Emin, S. (2003) distingue le transfert des produits des prestations de services. Tandis que le transfert de produits se fait à travers les séminaires, congrès, soutenances de thèses, production scientifiques, base de données des recherches ; le transfert de prestations de services se fait à travers les activités d'enseignement et de formation, les visites d'entreprises, les échanges d'étudiants, les recherches sponsorisées etc.

La deuxième catégorie qui concerne le processus de transfert, se divise aussi en deux sections : les organisations existantes (centre d'excellence, centres d'innovation, les incubateurs et parc scientifiques, les programmes associés à l'industrie, la mobilité des professeurs...) d'un côté et la création d'entreprises nouvelles (filiales des universités, les spin-off) de l'autre.

Dans le système de transfert technologique, les spin-off se présentent comme des figures importantes et imposantes. Les spin-off universitaires sont définis par Rappert, Webster et Charles (1999) en ces termes:

University spin-offs are firms whose products or services develop out technology based ideas or scientific/ technical know-how generated in a university setting by a member of faculty, staff or students, who fonder (or co fonder with others) the firm (p.874).

Autrement dit, les spin-off sont des industries créées par des membres de la communauté universitaire en vue de l'exploitation de l'activité scientifique développée dans les universités. Le partenariat entre les industries et les universités sous la forme des spin-off, présente une double importance : d'abord, les connaissances produites dans les universités peuvent porter sur des procédés ou produits nouveaux dont l'application ou l'utilisation s'inscrivent dans les démarches opérationnelles. Ensuite, ces connaissances scientifiques produites dans les universités peuvent assouvir la logique de prestation de service des milieux industriels (Pirnay, 2001).

En définitive, les différents partenariats développés entre l'université et les industries sont de nature à promouvoir l'entrepreneuriat académique, que Jaziri et Tadjine (2009) désignent par acadépreneuriat.

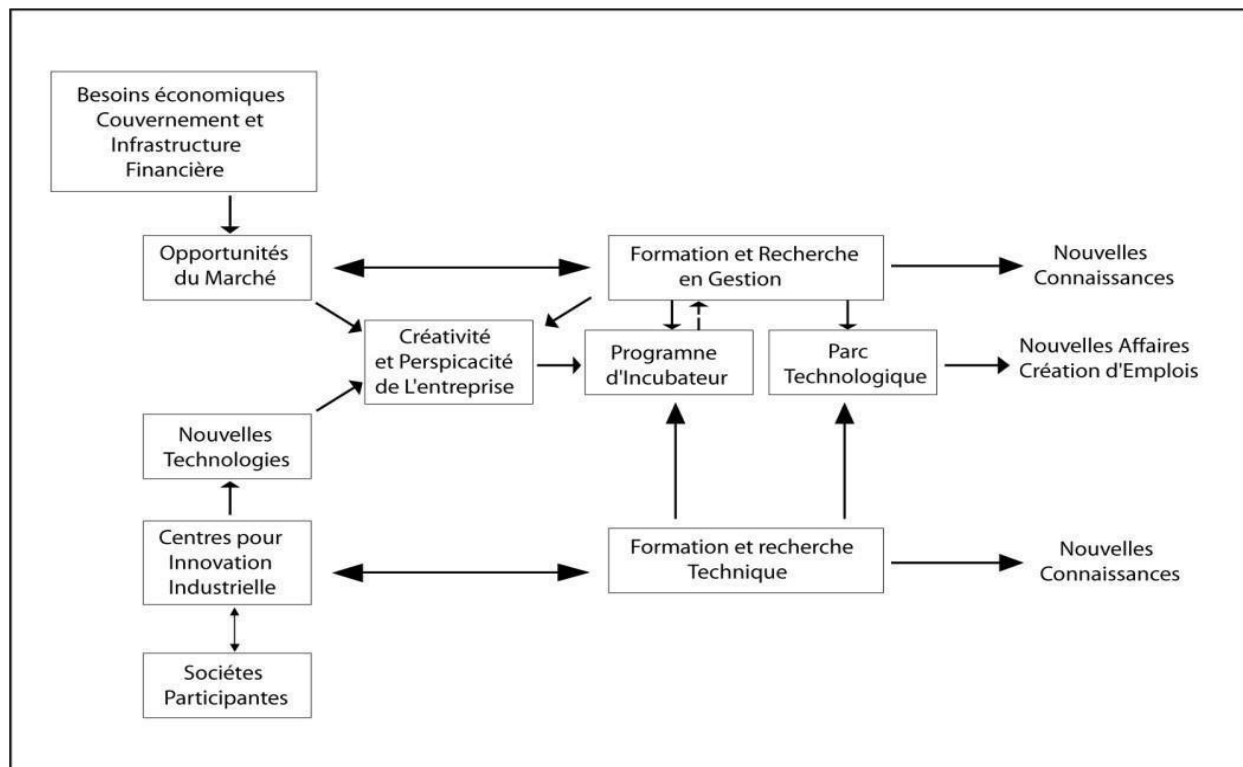
L'université acadépreneuriale présente plusieurs structures d'appui et de renforcement de la culture entrepreneuriale. Ces structures ont même fini par s'imposer comme des laboratoires par excellence de l'activité entrepreneuriale. Ce qui donne raison à Masmoudi (2007) pour qui ces espaces techniques se sont progressivement imposées comme des cadres d'accélération du processus de création d'emplois, de renouvellement des tissus économiques et industriels.

Les structures d'accompagnement et d'appui à la création des entreprises sont de plus en plus nombreuses. Dans le cadre de cette recherche, nous n'en retiendrons que quatre, au mérite de leur praticabilité : les incubateurs, les technopoles, les parcs scientifiques et les pépinières d'entreprises.

Les incubateurs sont des cadres de recherche de culture anglo-saxonne et d'origine américaine. La communauté scientifique doit ce terme aux universités américaines qui, s'étant impliquées dans la production économique nationale, ont migré vers l'acadépreuriat.

Un incubateur peut se définir comme facilitateur financé et soutenu par des acteurs publics ou privés. C'est un cadre où cohabitent des petites entreprises dont le développement sera accompagné jusqu'à ce qu'elles soient capables de survivre indépendamment. Pour Allen et Mc Cluskey (1990), un incubateur d'entreprise « est une facilité qu'offre un espace, des services bureautiques partagés et une assistance dans le développement de l'activité dans un environnement propice à la création de nouvelles entreprises, à la survie et à la croissance. » (p.61-78). Il se dégage des nombreuses définitions de l'incubateur en tant que facilité. Au regard de leur importance dans l'accompagnement des projets de création ou de développement d'entreprises, plusieurs auteurs ont proposé l'intégration des incubateurs dans le système universitaire.

Figure 4: Programme d'un incubateur



Source : Benko (1989, p.642)

Le terme technopole est certainement l'un des plus usités dans les milieux de la recherche technologique et de l'innovation. Ce phénomène s'est progressivement imposé dans la rhétorique entrepreneuriale où il désigne en lui-même un ensemble de techniques. Dans l'une des définitions les plus simples des technopoles, elles désignent un ensemble d'

Instruments de développement économique basés sur la valorisation du potentiel universitaire et de recherche, et entraînant une industrialisation nouvelle, par des entreprises de haute technologie. En effet, les entreprises de haute technologie et utilisant les nouvelles technologies ont besoin de liens avec les universités et les centres de recherche. (Faberon, 1990, p.48).

Il se comprend donc que les technopoles représentent une connexion significative entre des éléments structurants tels que l'enseignement et recherche scientifique, les projets d'entreprises, sans oublier les moyens financiers. L'enjeu de création des technopoles n'est pourtant pas un phénomène nouveau. La silicon valley en Californie, la route 128 à Boston, Tsukuba au Japon, Sophia-Antipolis en France sont la preuve du passé relativement lointain de l'expérimentation des technopoles (Cartier et Kerorguen, 1988). A la base du vocable technopole se trouve le concept très prisé des années 1970, l'excellence. Les technopoles sont donc des cadres de recherches, d'innovation et de quête d'excellence. Seulement, depuis les années 70, un débat s'est engagé sur l'orthographe et le genre de ce vocable. On distingue alors la technipole du technopole.

Le premier terme, d'origine grecque polis désigne la ville, le milieu qui s'engage dans le projet du développement de « ville intelligente », à l'exemple de Montpellier. Le deuxième mot, le technopole, a une connotation qui s'écarte de la logique géographique en terme de ville. Le technopole désigne à cet effet, la structuration d'un axe technologique, d'une filière. En résumé, pendant que la technopole renvoie à une organisation géographique du point de vue de l'aménagement urbain, le technopole quant à lui renvoie à une organisation fonctionnelle du type réseau (Faberon, 1990). Dans ce travail de thèse, nous essayerons de nous démarquer de ce débat en considérant le terme technopole comme « un état d'esprit », celui qui se propose de développer une réelle complicité entre les chercheurs des milieux académiques, ceux des industries et les barons financiers. Et, dans ce sens, nous nous accorderons avec Laffitte qui, cité par Berleur (1994) assimile la mission des technopoles à une démarche de rassemblement en un même lieu, des établissements de formation et de recherche et les industries de services technologiques avancée.

Les parcs scientifiques sont de grands espaces cadastraux qui jouxtent les centres technologiques, institutions universitaires et établissements de formation dans le but d'accueillir des entreprises à base scientifique ou technologique existante. En d'autres termes, ces agglomérations sont conçues dans le but d'accompagner les systèmes universitaires et professionnels dans la pratique de création ou de développement des entreprises. Des critères fondamentaux sont tout de même requis pour ce type de structures. Berleur (1994) en compte deux principaux :

- L'existence d'une relation institutionnelle avec une université, un centre de recherche ou une autre institution de l'Enseignement Supérieur. Ce type de partenariat contribue au renforcement des capacités de création et de développement d'entreprises.
- L'existence d'une plate-forme de mutualisation des compétences et de transfert des technologies entre les entreprises installées sur le site et les universités.

A ces parcs scientifiques de recherche peuvent s'ajouter un autre type aux activités plus étendues : les parcs de recherche. « Ceux-ci sont comparables aux parcs scientifiques mais ils regroupent davantage d'activités manufacturières et les liens qui rattachent aux institutions d'enseignement paraissent moins clairs » (Berleur, 1994, p.155).

Parmi les nombreuses structures d'accompagnement à l'activité entrepreneuriale s'imposent aussi les pépinières d'entreprises. Ce sont des cadres destinés à faciliter le démarrage de l'activité entrepreneuriale. Elles mettent à la disposition des futurs ou jeunes entrepreneurs, des locaux, des services et l'expertise adaptés à leurs besoins. Autrement dit, une pépinière d'entreprises doit être considérée comme une structure d'accueil, de soutien et d'encadrement de l'initiative entrepreneuriale. Benko (1989) corrobore à cette définition lorsqu'il désigne par pépinière d'entreprises, « une structure d'accueil proposant des locaux, des aides et des services adoptés aux besoins spécifiques des demandes nouvellement créées » (Benko, 1989, p.628).

Le rôle de ces pépinières est des plus déterminants dans la mesure où elles participent justement à héberger des projets embryonnaires. Bien plus, elles présentent plusieurs avantages: Les jeunes entrepreneurs peuvent bénéficier des locaux et services mis à leur disposition pour une durée relativement raisonnable (2 à 4 ans).

De manière générale, l'on distingue deux types de pépinières : les pépinières généralistes ouvertes à tout type de jeunes entreprises, les pépinières spécialisées réservées à un domaine particulier d'activités, en l'occurrence : les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), la biotechnologie...).

1.7. L'entrepreneuriat académique au Cameroun

Cette partie est tout aussi importante que les précédents cars, après l'exercice de définition et de théorisation du concept de l'université entrepreneuriale, il sera question de présenter l'état des lieux du sujet au Cameroun.

1.7.1. L'université au Cameroun

L'étude du système universitaire au Cameroun ne saurait se déployer sans un retour à la naissance et à l'évolution de la première université.

Le 1^{er} janvier 1960, la partie sous-tutelle française du Cameroun est proclamée indépendante. Se précise alors l'urgence d'accélérer la mise en place des institutions du nouvel État. L'instauration d'un niveau supérieur de l'enseignement permettrait par de former de nouveaux cadres compétents devant assurer la continuité du service public après le départ du colonisateur français.

En 1961, l'Institut National des Études Universitaires (INEU) voit le jour. Sa mission est de former au bout de deux ans, un capital humain que l'administration publique devra employer. Cette institution se présente comme une matrice responsable de la gestation de la future université fédérale du Cameroun qui naît en 1962.

C'est en 1962 que l'État du Cameroun crée, avec l'appui de l'Unesco, sa première université. Située dans la capitale politique Yaoundé, l'université fédérale du Cameroun a une capacité d'accueil de près de 3000 places, et se présente déjà comme l'archétype de la diversité ethnique et culturelle de ce jeune État. À cette université, il est assigné la mission de former l'élite camerounaise qui devra remplacer la classe dirigeante métropolitaine. (Oleme, 2017, p.8.9).

Fouda et Awono (2012) complète le contexte de création de la nouvelle université en présentant les missions assignées à cette institution : la nouvelle université camerounaise a eu pour mission principale, apporter une réponse adaptée aux besoins spécifiques liés à la nature et

aux fonctions régaliennes de l'État. Il s'agit de pourvoir aux postes de l'administration publique, l'éducation, la sécurité, la diplomatie et l'administration judiciaire.

En 1962, année de la mutation vers l'université fédérale du Cameroun, une autre structure d'encadrement est mise sur pied : la Fondation Française de l'Enseignement Supérieur (FFES). C'est un organe stratégique et opérationnel, bras séculier de la France dont la mission est d'accompagner l'émergence de l'Enseignement Supérieur au Cameroun. Elle doit par ailleurs s'occuper de la gestion du personnel français jusqu'en 1974, année de sa disparition. Ce nouveau dispositif universitaire a facilité la création de plusieurs établissements et grandes écoles d'enseignement supérieur à l'instar du Centre Universitaire des Sciences de la Santé pour la formation des médecins (1968), de l'École Supérieure Internationale de Journalisme (1970), de l'École Supérieure Polytechnique qui s'occupe de la formation des ingénieurs et des techniciens supérieurs (1971), de l'Institut des Relations Internationales pour la formation des diplomates (1972). Il ne serait pas inutile de préciser que l'École Normale Supérieure qui s'occupe de la formation des enseignants de l'enseignement secondaire fut créée en 1961.

Cette architecture de l'enseignement supérieur est complétée par quelques écoles non universitaires. Elles sont : l'ECA (École Camerounaise d'Administration) créée en 1959, trois ans avant l'ouverture de l'université ; l'ENSTP, École Nationale Supérieure des Travaux Publics (1970), l'ENSPT, l'École Nationale Supérieure des Postes et Télécommunication (1969) etc.

En 1974, année de disparition de Fondation Française de l'Enseignement Supérieur, l'on assiste à la création du Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique. Des missions précises lui sont assignées comme :

- La définition des diverses orientations des programmes de formation des cadres supérieurs de la nation au niveau de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique ;
- La coordination de l'ensemble des activités relatives à l'Enseignement Supérieur sur le plan national, et la coopération internationale dans ces domaines.
- La coordination des activités entre l'université et l'Office Nationale de la recherche scientifique et technique.

- L'examen des programmes généraux intéressant la vie de l'Université et de l'Office National de la Recherche Scientifique et Technique (ONAREST) (Fouda et Awona, 2012).

En 1976, le Cameroun connaît une croissance démographique importante. C'est d'ailleurs à la même année que le Cameroun effectue son premier recensement démographique qui révèle une population totale estimée à 7,663 millions d'habitants. Gubry, Negadi et Tayo (1985) sont clairs à ce sujet : en avril 1976, alors que se réalise le premier recensement démographique national, le chiffre de la population totale du Cameroun restait imparfaitement estimé : l'annuaire démographique des Nations-Unies de 1976 parlait de 6, 531 millions d'habitants pour la même année, contre 7,663 millions d'habitants au recensement, soit un effectif supérieur de 17%. Ce chiffre place le Cameroun au deuxième rang des pays d'Afrique Noire francophone continentale, deuxième derrière le Zaïre, sur le plan de l'effectif de la population.

Le moins que l'on puisse dire est cette poussée démographique s'est répercutée sur le système éducatif en général et l'enseignement supérieur en particulier. Ce qui explique la décision des pouvoirs publics à recourir au processus de décentralisation qui va aboutir à la création de nouveaux centres universitaires.

En avril 1977, au bénéfice du décret n°77/108 du 28 avril 1977, des centres universitaires sont créés, à l'instar de ceux de Douala et Dschang. Le premier est composé de l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales (ESSEC) et de l'École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET). Le second quant à lui a une vocation essentiellement agro-sylvo-pastorale et héberge l'École Supérieure Agronomique. Les centres de N'Gaoundéré (1979) qui abritait l'École Nationale Supérieure des Industries Agroalimentaires du Cameroun, ENSIAC, et de Buéa (1979) avec son Advanced School of Translators and Interpreters, ASTI viennent compléter ce dispositif.

Malgré ces nombreux efforts du gouvernement de diversifier l'offre en éducation au niveau supérieur, la pression démographique vient à nouveau s'imposer. En effet, selon Gubry et Wautelet (1993), la population du Cameroun a plus que doublé entre 1950 et 1990. Elle passe d'environ 5 millions d'habitants à près de 12 millions. C'est dans ce nouveau contexte qu'apparaissent les grandes réformes de 1993.

Michaela plante le décor des circonstances ayant précédées les grandes réformes de 1993.

La grande réforme de 1993 de l'enseignement supérieur intervient au Cameroun en réponse à une massification des effectifs et au chômage croissant des diplômés de l'université dans un contexte d'ajustement structurel qui, dès 1992, entraîne la baisse des salaires des fonctionnaires et donc des personnels du supérieur de 50%. En effet, les étudiants sont passés de 19.598 en 1986 à 44.551 en 1992-1993. C'est ainsi que l'université de Yaoundé comptait en 1991-1992 cinq fois plus d'étudiants (37 215) que sa capacité d'accueil maximale (7 000 étudiants). (Michaela, 2011 p. 6.7)

Michaela décrit une situation fortement marquée par l'inadéquation entre l'offre en termes de capacité d'accueil et la demande de plus en plus galopante. C'est dans cette conjoncture difficile qu'émerge la perception générale que la qualité de l'enseignement supérieur s'est nettement détériorée. Autrement dit, l'efficacité interne du système scolaire est en chute avec en moyenne 7.7 années-étudiants pour obtenir le premier diplôme en faculté de lettres et de Droit (Michaela, 2011).

En 1991, un mouvement presque irrédurable des étudiants embrase l'université. Sont dénoncées, les mauvaises conditions d'étude, les effectifs de plus en plus pléthoriques et le manque d'infrastructures modernes répondants aux enjeux d'éducation au niveau supérieur. Le ministre de l'enseignement supérieur de cette période, le Professeur Edzoa Titus reconnaît la nécessité d'opérer des réformes conséquentes, pour que l'université cesse de produire des chômeurs. Loin de négliger la culture et l'initiation au sens civique, l'université doit avoir aussi pour ambition de faire apprendre un métier. Le Cameroun doit donc se démarquer du cliché que la société lui infligeait, former des chômeurs incultes et des licenciés chômeurs (Menkoue, 1990). Plus connue sous le concept « réforme universitaire », cette série de mesures sont responsables des changements profonds opérés dans les milieux de l'enseignement supérieur. Dr Fouda Djodo et le Prof Awono Onana (2012) nous font la synthèse de quelques décrets jugés importants :

Décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'universités. Au terme de ce décret, sont créées six nouvelles universités publiques : l'université de

Yaoundé I, l'université de Yaoundé II, l'université de Buea, l'université de Dschang, l'université de N'Gaoundéré et l'université de Douala.

Le décret n° 93/027 du 19 janvier 1993 portait dispositions communes applicables aux universités. Ce texte définit le statut juridique des universités publiques et leurs structures de gouvernance et garantit leur autonomie administrative, académique et financière.

Le décret n° 93/032 du 19 janvier 1993 fixant le régime financier applicable aux universités. Partant du principe d'autonomie financière des universités, ce texte stipule que les ressources des universités sont des ressources publiques qui comprennent les subventions de l'État ou des collectivités publiques.

L'arrêté n°008/CAB/PR portait création d'instituts universitaires de technologie au sein des universités. Au terme de cet arrêté, ont été créés les instituts universitaires de technologie de Douala (université de Douala),

FOTSO Victor de Bandjoun (université de Dschang), de N'Gaoundéré (université de N'Gaoundéré).

Le décret 93/033 du 19 janvier 1993 instituant le paiement des droits universitaires dans les universités publiques camerounaises est une révolution majeure dans le paysage de l'enseignement supérieur camerounais et même une innovation majeure en Afrique francophone. Enfin, les principaux bénéficiaires de l'enseignement supérieur étaient appelés à contribuer financièrement à leur formation, à un niveau modeste certes, mais le signal était donné. (Fouda et Awono, 2012, p. 4-5)

En somme, cette section du travail apporte des éclairages sur la création et l'évolution de l'université au Cameroun. L'avènement des réformes de 1993 a été marqué par de nombreux soubresauts internes à l'organisation universitaires et aux réalités externes directement liées à la démographie et à la détérioration des conditions de vie due à la crise économique des années 90.

L'université camerounaise est donc en perpétuelle mutation, faisant corps avec les contraintes et contingences de la conjoncture nationale et internationale.

De nos jours, le Cameroun compte 08 universités publiques qui sont : l'université de Bamenda, l'université de Buea, l'université de Dschang, l'université de Douala, l'université de Ngaoundéré, l'université de Maroua, l'université de Yaoundé I et l'université de Yaoundé II.

Conformément à l'article 1(2) de la loi n°005 du 16 avril 2001, l'Enseignement supérieur est constitué par l'ensemble des enseignements post-secondaires assurés par les institutions publiques et par les institutions privées agréées comme établissements d'enseignement supérieur par l'État. Cela veut dire que l'enseignement supérieur regroupe les établissements

postsecondaires au sein desquels se trouve le système universitaire qui bénéficie de notre attention. Le système universitaire désigne d'une part, des universités d'État et des établissements publics d'enseignement supérieur à statut particulier, et, d'autre part, des universités privées et institutions privées d'enseignement supérieur (IPES).

L'architecture de l'enseignement supérieur au Cameroun a fortement été influencée par le modèle français d'avant 1968. Au lendemain de son indépendance, et dans l'enthousiasme de l'acquisition de nouveau statut d'Etat souverain, le Cameroun s'est lancé dans un vaste chantier de mise en place de ses institutions. L'enseignement supérieur pour le nouvel Etat, est d'une priorité certaine, puisque devant s'occuper de la formation de l'élite dirigeante. En 1962, l'université fédérale du Cameroun est créée. Pendant sa première décennie de vie, elle est encadrée et soutenue par la Fondation française qui assure les fonctions d'assistant. C'est à cette période que le système universitaire camerounais reçoit ses premières empreintes du modèle français. En effet, comme cela est d'usage en France, le modèle universitaire camerounais distingue université et grandes écoles. Les deux entités fonctionnent parallèlement conformément au décret français du 15 septembre 1793 qui supprima les universités du fait de leur fort enclin corporatiste. Leur remplacement fut assuré par les grandes écoles dont la mission était de former les cadres indispensables à la nation. Mais en mai 1806, Napoléon 1^{er} fait renaitre l'université impériale sous le modèle d'université d'Etat. Elle jouit du monopole d'enseignement et intègre en son sein les établissements. Il faut attendre 1850, grâce à la loi Falloux, pour voir cette université d'Etat devenir université de France, même si elle disparaît plus tard (1854), remplacée par les facultés placées sous la tutelle des recteurs. Ces facultés sont dirigées par les doyens, eux-mêmes nommés par le ministre qui les choisit parmi les professeurs titulaires. C'est en 1806 que naît le modèle encore en vigueur au Cameroun, fait d'une institution constituée de facultés.

Depuis 1962, ce modèle a très peu évolué car, les facultés restent dirigées par les doyens, même si la direction de l'université est passée des mains du chancelier à celles du recteur.

Une controverse survient quelques années seulement après la naissance de l'université fédérale du Cameroun. Cette polémique idéologique pose le problème du modèle d'université à adopter : l'université camerounaise doit-elle être de culture anglo-saxonne ou francophone ?

Quelle démarche adopter dans l'optique de consacrer l'unité nationale au bénéfice de laquelle le décret sur le bilinguisme vient d'être pris (1964). Cette controverse récurrente oblige le pouvoir politique à proposer une solution ambiguë avec la réforme engagée en 1993, qui consiste à

proclamer que les universités de Buea et de Bamenda suivent la tradition anglo-saxonne. Mais peut-on réellement parler de modèle francophone ou anglophone au Cameroun ? On se réfère ainsi à la structuration des études avant l'uniformité (par ailleurs aménageable) du processus de Bologne, alors que la tradition anglo-saxonne est plurielle (...) le modèle français ne sied pas totalement à l'autre partie du Cameroun depuis 1968, même après toutes les réformes françaises qui se sont succédées. En réalité, ce que l'on désigne dans les textes officiels comme une université de tradition anglo-saxonne se réduit à imposer l'anglais comme l'unique langue d'enseignement. Les autres universités, par fausse symétrie, sont perçues comme le modèle francophone alors qu'il n'en est rien. Tout au plus peut-on parler du modèle camerounais, dont première caractéristique est le bilinguisme officiel (Folefack, s.d).

Dans une approche condensée, Folefack (s.d) précise que « une des caractéristiques de l'université camerounaise est le dirigisme de l'Etat à travers le ministère de l'Enseignement supérieur, qui recrute et rémunère les enseignants, mais aussi nomme aux moindres fonctions administratives ou académiques. » (p.15).

Lorsqu'il voit le jour au lendemain de l'indépendance, des missions précises sont assignées à l'enseignement supérieur. Il en est ainsi de l'élaboration et la transmission des connaissances, du développement de la recherche, de la formation des étudiants, l'appui au développement et à la promotion sociale et culturelle, le développement et la pratique du bilinguisme etc. Mais au-delà de ces missions somme toute pertinentes, d'énormes enjeux politiques et sociaux subsistent.

L'enseignement supérieur doit alors se mettre à la hauteur de ces enjeux qui sonnent comme des d'éminentes ententes. Le contexte de l'après-indépendance aidant, l'enseignement se présente comme le fleuron de la souveraineté, l'instrument par lequel le pays engage la maîtrise de son destin à travers les processus d'africanisation des cadres et de développement (Folofack, s.d).

Creuset de l'idéologie de l'État unitaire dont il doit assurer la promotion et la diffusion, l'université camerounaise devient une institution intournable dans le dispositif public. De nos jours, et de plus en plus, l'université est devenu un dispositif essentiel dans les politiques d'aménagement du territoire, avec des immixtions politiques et mêmes politiciennes qui mettent à mal sa mission de fleuron de l'unité nationale (Ngwé et al.2006). La fonction de promotion du bilinguisme, est, elle aussi, mise en difficulté du fait de la création des universités opérant dans une seule langue.

En 1993, l'architecture de l'enseignement supérieur fut doublement modifiée, aussi bien sur plan de l'espace que sur le plan de la structuration interne.

Sur le plan de l'espace, les universités s'installent ailleurs qu'à la capitale politique Yaoundé. Buea, N'Gaoundéré, Soa, Bamenda, Maroua, Dschang et Douala sont désormais des villes qui abritent des institutions universitaires. Du point de vue de la restructuration interne, certaines grandes écoles perdent de leur indépendance et sont placées sous la direction des universités en gardant tout de même leurs dénominations (ASTI, ENSAI, ESSEC, ENSET).

D'autres se sont simplement transformées en facultés comme le CUSS (qui devient FMSB, faculté de médecine et de sciences biomédicales), l'ENSA (qui devient FASA, faculté d'Agronomie et de Sciences agricoles). En plus, les universités ouvrent des formations relativement courtes dans le domaine de la technologie (IUT, Institut universitaire technologique).

L'une des grandes innovations des années 1993 est sans doute l'arrivée sur le marché de l'enseignement supérieur des IPES, Instituts Privés d'Enseignement Supérieur. Ils sont des universités privées qui viennent palier à l'explosion de la demande en enseignement supérieur et forment à la préparation aux diplômes nationaux : BTS, HND, DSEP, HPD. Il leur est exigé de s'allier aux universités publiques nationales ou étrangères pour assurer la validation de leur formation essentiellement professionnelle. L'enseignement supérieur privé a permis d'accroître l'offre de formation en proposant un renouvellement des concours existants, en faisant montre d'originalité dans la création de nouvelles filières dérivant de nouveaux besoins du marché de l'emploi. C'est la « privatisation » de l'enseignement supérieur par des instituts privés plus aptes à créer de nouvelles filières professionnelles (Tsafack Nanfosso, 2006 cité par Ndebi, E. s.d)

Depuis les années 2000, de nombreux États de la scène internationale en général et de l'Afrique en particulier ont adopté, dans leur architecture universitaire, la réforme LMD, ou système LMD. Le lien étroit entre ce système et les questions d'entreprise et d'emploi marque son intérêt dans notre travail de recherche. Il sera pour nous question d'en présenter l'historique, les objectifs et les enjeux.

Tout d'abord, LMD est un sigle issu du groupe de mots « Licence-Master-Doctorat ». Pendant plusieurs années, il avait aussi été appelé système 3-5-8, en référence aux 03 années requises pour l'obtention de la licence, aux 05 autres pour le master et aux 08 dernières pour le

doctorat. Ce système est un nouveau schéma d'organisation des études dans l'enseignement supérieur.

L'historique de cette grande réforme universitaire est fortement lié à la structuration et à l'évolution de la communauté européenne. En effet, l'accélération de la création d'un espace politique et économique commun en Europe, a confirmé l'urgence de l'instauration d'un espace académique commun pour une reconnaissance des diplômes. Ce modèle anglo-saxon est fortement influencé par les traditions universitaires des pays comme la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et l'Italie, de qui il tire ses origines. C'est à Bologne en Italie, que naquit le 19 juin 1999, ce système après un long processus qui finit par s'appeler « processus de Bologne ». Les principes de base qui soutiennent cette nouvelle architecture universitaire qui, par ailleurs, envisage une refondation globale et profonde de tous les secteurs de l'enseignement supérieur sont :

- La considération de l'enseignement supérieur comme un service.
- L'autonomisation de l'université comme une nécessité.
- L'assurance-qualité comme une clé du succès

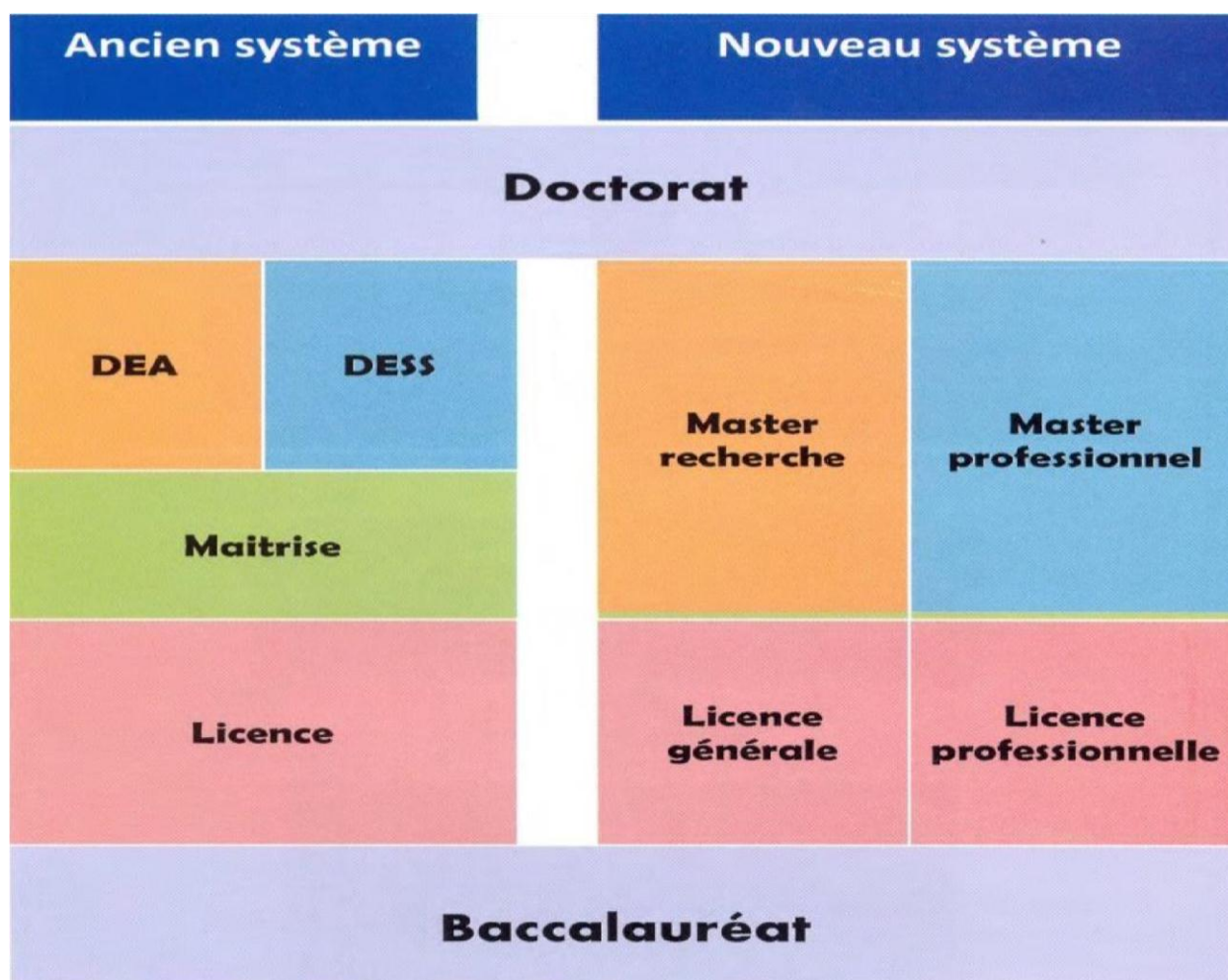
Comme toute autre réforme, le système LMD a des objectifs précis.

Le secrétariat exécutif du Rocare (Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Éducation) dans un document publié en 2014, présente clairement les objectifs généraux du LMD:

- Rendre les diplômes universitaires plus transparents et lisibles ;
- Mettre en place des cursus universitaires fondés sur deux cycles de base et un 3^{ème} cycle de recherche,
- Introduire un système de crédits valorisant les acquis des étudiants ;
- Promouvoir la mobilité des étudiants et des professeurs, des chercheurs et du personnel administratif ;
- développer des instruments communs permettant une meilleure évaluation de la qualité de l'enseignement ;
- accroître la dimension européenne du contenu des cursus universitaires ;

- Établir un système de diplômes lisibles et comparables, notamment grâce au « supplément au diplôme » ;
- généraliser le système des crédits ou ECTS (European Credit Transfer System) ;
- assurer la mobilité pour tous étudiants, enseignants, chercheurs, autres personnels; assurer la qualité du système d'enseignement, base de la reconnaissance mutuelle et donc de la mobilité.

Figure 5: Schéma des changements opérés par le LMD



Source : Rocare, Bamako 2014

Un vocabulaire nouveau caractérise le système LMD. Il en est ainsi des expressions telles :

- La « **semestrialisation** » qui est l'organisation des formations en semestres.
- La « **capitalisation** » ou cumul des crédits validés par l'étudiant.
- La « **transférabilité** ». C'est le principe de transfert des crédits validés par l'étudiant d'un établissement à un autre.
- La « **mobilité** ». Elle désigne la possibilité pour un étudiant de changer de parcours ou d'établissement tout en gardant des crédits déjà validés.

Le système LMD présente bien d'avantages, aussi bien pour l'étudiant que pour les enseignants.

Tableau 7 : Avantages du système LMD

1. Pour l'apprenant	
Capitalisation des acquis	Elle permet à l'apprenant de conserver "à vie" les crédits validés même s'il change de parcours ou d'établissement, un principe qui lui donne la possibilité de retourner poursuivre ses études ou acquérir d'autres compétences.
Transférabilité des acquis	Elle permet à l'apprenant de conserver ses crédits validés en cas de changement de parcours ou d'IES et de s'en servir pour continuer ses études.
Mobilité	<ul style="list-style-type: none"> • La réforme LMD favorise les passerelles qui permettent à l'apprenant selon des règles établies, de se réorienter dans une même institution ou vers une autre sans perdre ses crédits déjà validés. • Le système LMD offre des diplômes internationaux valables dans tous les pays qui le pratiquent.

Flexibilité des procédures	<p>L'apprenant peut construire son parcours académique en fonction de son projet professionnel (ce qu'il envisage de faire), de ses besoins. L'apprenant a aussi la possibilité de passer d'une formation générale à une formation professionnalisante ou vice versa ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Selon les règles établies par son institution, l'apprenant qui n'a pas validé une unité d'enseignement peut bénéficier d'un contrôle de rattrapage ; • L'apprenant peut bénéficier d'une admission conditionnelle en cas de non validation des unités d'enseignement requises. Par exemple: L'apprenant qui n'a pas validé un semestre et a eu un nombre de crédits inférieur à 30, peut passer au semestre suivant sous réserve de valider les unités d'enseignement restantes plus tard. le passage d'un semestre non validé au semestre suivant est laissé à l'appréciation des équipes
----------------------------	--

Source : Rocare, Bamako 2014.

La dynamique d'implémentation du système LMD connaît des fortunes diverses. Dans cette section, il nous paraît judicieux de présenter les efforts d'implémentation du système par l'État du Cameroun et les faiblesses de cette tentative d'appropriation.

Les efforts du gouvernement en matière de mise en place du système LMD sont davantage visibles sur le plan institutionnel et sur le plan des enjeux politiques du pays.

Sur le plan institutionnel et réglementaire, le gouvernement camerounais, dans l'optique de s'arrimer à la nouvelle donne universitaire mondiale, a entamé depuis les années 2005, un processus d'adoption du système LMD. Une batterie de dispositions institutionnelles avait été mise sur pied pour l'accélération de ce processus. Des négociations avaient déjà été engagées avec les autres pays des zones CEMAC (communauté économique et monétaire d'Afrique centrale) pour une adoption commune. Ainsi, le 11 février 2005, les Chefs d'États et de gouvernements de la sous-région annoncent la construction de l'espace CEMAC de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Formation professionnelle. Le système LMD était évoqué dans cette déclaration et passait pour être un facteur non négligeable d'intégration dans la sous-région. À la suite de cette déclaration, en mai 2006, le gouvernement camerounais décide de la création d'organes opérationnels pour la mise en place du système LMD. Les 20 et 26 septembre, recteurs,

vice-Chancellors et cadres du MINSUP se réunissent autour d'un ordre du jour principal : modalités de mise en place progressive du LMD. Mais il faut attendre la circulaire ministérielle n°07/0003 MINESUP/CAB/IGA/du 19 octobre 2007 ; celle-ci a précisé les dispositions relatives au cadrage général du système LMD dans l'enseignement supérieur au

Cameroun, pour voir ce système mis sur pied. Mieux, c'est à cette date qu'est lancé le processus de mise en place du LMD qui sera divisé en trois phases :

- 1) La phase de démarrage est lancée en 2007/2008. Elle concerne exclusivement les niveaux licence et master1.
- 2) La deuxième phase est celle de la consolidation. Elle commencera en 2008/2009 et concernera les niveaux licence 2 et Master2.
- 3) La troisième phase ou phase terminale marquera l'intégration générale des universités au système LMD.

Ce contexte présente l'aménagement institutionnel devant accueillir la nouvelle architecture universitaire. Cet arsenal institutionnel et réglementaire démontre une fois de plus la préoccupation qui est celle du Cameroun d'opérationnaliser cette nouvelle réforme universitaire mondiale.

Sur le plan des enjeux internationaux, les efforts des pouvoirs publics camerounais à s'arrimer au système LMD ne se démarquent pas des enjeux internationaux. Ce nouveau système est une autre exigence de la mondialisation, et, dans cette mesure, il faut s'y conformer. L'implication personnelle du Chef de l'État, tout en légitimant ces efforts consentis, réaffirme l'intérêt que les politiques trouvent dans la réforme LMD. Bien plus, une lecture minutieuse de la circulaire du 19 octobre 2007 justifie l'adoption du LMD par le fait que le contexte mondial de globalisation des échanges et de promotion du savoir amène les États africains, à l'instar de leurs homologues de l'Union Européenne et de l'Asie Pacifique, à repenser en profondeur le système de formation universitaire ainsi que les programmes et les méthodes d'enseignement. (Circulaire n°07/0003 MINESUP/CAB/IGA du 19 octobre 2007).

Cette disposition apporte plus de précision sur le processus d'adoption du LMD : le Cameroun, comme bien d'autres pays africains, ambitionne d'être partie prenante du grand

mouvement de mondialisation. En effet, la notion de mondialisation n'a pas qu'une connotation économique. Elle s'applique aussi aux phénomènes de production sociale et, par-là, à l'université. En effet, la production, la gestion, la circulation et la consommation des savoirs s'inscrivent désormais dans une logique du global. Le système LMD serait donc la marque constructive d'un espace universitaire mondial unique. Les universités africaines qui sont restées imitatives, mimétiques, répétitrices et consommatrices des savoirs, des modèles produits et opérationnalisés au centre, ne peuvent donc pas échapper au LMD, réalité mondialisée. Elles doivent désormais tenter de l'approprier (Djouda Feudjio 2009).

Dans son élan vers l'implémentation du système LMD, le Cameroun a pris soin de définir des objectifs généraux qui fondent son action. Ces éléments constituent l'enjeu de l'adoption de ce système au Cameroun. Au Cameroun, selon le Ministre de l'enseignement supérieur Jacques Fame Ndong le LMD apparaît comme une nouvelle donne éducative par laquelle l'Université, à travers ses missions et ses activités d'Enseignement, de Recherche et de Formation professionnelle initiale et continue, retrouve sa vocation originelle. Avec le système LMD, l'objectif stratégique est un étudiant = un emploi. (Propos recueillis dans supinfos n°6, décembre 2007).

Ces propos sont en accord avec les objectifs généraux déclinés dans la circulaire citée plus haut. En effet, il y est mentionné que la finalité du système LMD est de contribuer au développement par sa contribution à la croissance de l'économie nationale et la promotion de l'emploi des diplômés. Le système est donc directement lié à la résorption du chômage et à l'idée d'entrepreneuriat. Il ne sera donc plus question pour les universités, au sens de leurs autorités, de continuer à produire des diplômés chômeurs. Les propos du vice-recteur chargé de l'enseignement à l'université de Yaoundé II trouvent ainsi une justification. Dans un entretien accordé au journal Mutation du 20 juillet 2006, il affirmait que le système LMD est vraiment une chance pour l'Université (...) C'est une chance d'ouverture à l'extérieur, vers un monde professionnel. Dimi (2014) avait certainement vu juste en arguant que le système LMD vient à point nommé. D'abord, l'enseignant a besoin d'admettre qu'il gravite désormais autour de l'étudiant ; et celui-ci, par son travail personnel, participe à sa propre formation. Les deux doivent penser à l'après-université.

L'adoption du système LMD avait charrié beaucoup d'espoir dans un contexte universitaire marqué par d'énormes insuffisances :

- Effectifs pléthoriques et de plus en plus mal maîtrisés.
- Manque d'infrastructures d'accueil et vétusté de celles existantes. □ Laboratoires non équipés et bibliothèques pauvres.
- Nombre insuffisant du personnel d'encadrement. □ Personnel vieillissant et à recycler.
- Des contenus d'enseignement inadaptés au besoin de développement.
- Une inefficacité externe marquée par un taux très élevé de chômeurs.

Les autorités politiques et universitaires présentaient le nouveau système comme celui qui renforcera l'employabilité des jeunes et leur compétitivité sur le marché du travail, et, de ce fait, contribuera à la réduction du taux de chômage. Pourtant, malgré cette volonté des décideurs publics, des analyses rigoureuses doublées des constats sur le terrain présentent une incompatibilité entre l'état des universités et les exigences du système LMD (Feudjio 2009).

Plusieurs préoccupations se sont constituées en obstacles à l'implémentation du LMD. L'auteur poursuit:

Comment va-t-on appliquer le modèle LMD dans un contexte universitaire camerounais où les installations infrastructurelles sont totalement insuffisantes et précaires ? Où les enseignants qualifiés constituent une « denrée » rare ? Comment va-t-on assurer la mobilité interuniversitaire d'un nombre pléthorique d'étudiants non boursiers ? Comment va-t-on convaincre les collègues des universités européennes et américaines de venir officier dans un environnement universitaire embrigadé par une domination des pouvoirs en place, où les libertés académiques sont simplement bafouées ? La science, pour s'éclorre, a besoin d'une situation de liberté et de paix. Il ne saurait évidemment avoir meilleure production des connaissances par des esprits et des corps « enchaînés », œuvrant dans des institutions dépourvues d'autonomie, dans un environnement où les « libertés académiques » et les « franchises universitaires » restent non organisées ou contrôlées par un État prédateur (Mangu 2005 ; Niang 2005, cité par Feudjio 2009 p. 49).

En plus, plusieurs étudiants ayant obtenus des licences dans l'ancien système n'ont pas bénéficié des mesures transitoires prévues pour de tels cas. Il faut aussi considérer le fait que

l'application du système n'a pas été uniformisée. A l'université de Dschang par exemple, le système entre en vigueur en 2004, contrairement aux universités comme Yaoundé I où le LMD est appliqué en 2007/2008. La véritable crainte est de voir des étudiants camerounais formés en dehors des normes originelles du LMD.

En somme, le système LMD dont le leitmotiv est la professionnalisation des enseignements aurait pu être un tremplin très important dans la transition vers des universités entrepreneuriales.

Il devait permettre de rapprocher les programmes d'enseignement de la demande du marché de l'emploi et renforcer l'esprit d'entrepreneuriat chez les apprenants. Malheureusement, plusieurs préalables n'avaient pas suffisamment été pris en compte dans l'option de faciliter la meilleure implémentation de ce nouvel appareillage.

1.7.2. L'enjeu de l'entrepreneuriat pour les universités camerounaises

Questionner l'enjeu de l'entrepreneuriat universitaire au Cameroun revient à convoquer deux idées essentielles : le potentiel juridique et réglementaire du Cameroun en la matière et le fait que ce type d'orientation constitue une réponse aux insatisfactions socioéconomiques.

Les textes de loi et autres dispositions réglementaires qui organisent le fonctionnement de l'enseignement supérieur au Cameroun ont généralement, à une période ou à une autre, souligné la mission de l'université d'assurer l'insertion professionnelle des étudiants. Le contexte historique de cette décision est celui d'un État devenu le principal pourvoyeur d'emplois aux lendemains des indépendances. En 1985 puis en 1986, deux recrutements successifs des diplômés de l'enseignement supérieur sont entrepris par le gouvernement (Daouda Maingari, 1997). Et après ces opérations, plus rien. Pourtant, l'université de Yaoundé continue de déverser sur le marché de l'emploi plusieurs autres diplômés. La situation s'aggrave dans les années 90, lorsque le Cameroun est soumis aux programmes d'ajustement structurel qui l'oblige, non seulement à limiter ses recrutements à la fonction publique, mais aussi à diminuer son effectif jugé nombreux et inefficace.

Du coup, dans les grandes métropoles africaines en général et camerounaises en particulier, c'est le chômage rampant. Tedga, P. (1988) mentionne que les villes les plus atteintes du chômage des docteurs et assimilés sont à Abidjan, Dakar, Tananarive, Yaoundé. Au Mali par exemple, certains élèves sortis de l'École nationale d'administration de Bamako, de peur d'affronter les rudes réalités du chômage préfèrent devenir éboueurs. Les plus chanceux d'entre eux sont employés comme secrétaires dactylographes dans les bureaux (Tedga, 1988).

Une nouvelle réforme est mise au point : la professionnalisation, c'est-à-dire le processus ayant pour finalité l'acquisition des aptitudes nécessaires à l'exercice d'un emploi. En 1989, comme pour donner une réponse aux inquiétudes liées au sort des diplômés, Tsafak (1989) écrit que les objectifs de l'éducation doivent viser la formation des hommes capables, d'inventer, de créer et de transformer la société vers un mieux être toujours amélioré. La conception de l'école à la fois sur le plan des contenus et ses programmes, de son organisation, de son fonctionnement et de ses méthodes pédagogiques peut contribuer à transformer les hommes actifs en créateurs d'emplois plutôt qu'en des demandeurs (Tsafak, 1989). Plusieurs dispositions juridiques et réglementaires prises sur le plan national et international ont aussi contribué à promotion de la professionnalisation des enseignements. Il s'agit entre autres de :

- La réforme universitaire de 1993, notamment le décret n° 93/031 du 19 janvier 1993 portant dispositions communes applicables aux Instituts Universitaires de Technologie. Cette disposition consacre la création des Instituts Universitaires de Technologie qui sont des établissements à formation courte orientés vers la satisfaction des besoins économiques (Fouda Ndjodo et Awono Onana 2012).

C'est une porte ouverte à la professionnalisation des enseignements dans l'enseignement supérieur.

La nouvelle architecture universitaire née de la réforme de 1993 a aussi consacré la libéralisation de l'enseignement supérieur. Désormais, des Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES) se créent, et se posent comme des alliés des universités d'État. Ils forment aux professions diverses.

- Les Etats généraux sur l'éducation de mai et octobre 1995. Le prétexte de ces assises est l'amélioration de l'école. Et, à ce sujet, plusieurs recommandations avaient été formulées en l'instar de celle portant sur la révision des curricula. En effet, l'université est confrontée à la difficulté de répondre à des attentes contradictoires (celles des ordres professionnels, celles des étudiants, celles des autorités universitaires), les unes poussant vers des formations plus pointues, les autres vers une formation préparatoire aux cycles supérieurs (Bibliothèque nationale du Québec, 1996).
- Les lois d'orientation de 1998 et de 2001. Elles constituent elles-aussi un cadre d'expression de la volonté du gouvernement camerounais à laisser ses universités migrer vers l'entrepreneuriat académique. Par exemple, l'article 5 de la loi de 1998 qui définit les missions de l'éducation mentionne clairement qu'elle s'emploie au « développement de la créativité, du sens de l'initiative et de l'esprit d'entreprise. » (p.1). Le développement de l'esprit d'entreprise est donc l'une des missions assignées à l'éducation. La loi d'orientation de l'enseignement supérieur n'en fait pas moins. L'article 11 est clair. Il fait le lien entre l'éducation et la professionnalisation en établissant les orientations générales des programmes nationaux d'enseignement et de formation, les mettant en liaison avec tous les secteurs de la vie nationale en vue de la professionnalisation des enseignements.

Cet ensemble de textes et de décisions réglementaires balise le champ de l'entrepreneuriat académique en particulier et scolaire en générale. Doivent être évoqués dans cette rubrique, des documents juridiques tels que :

- Le Cadre d'action de Dakar pour l'éducation pour tous en 2015, adopté au Forum mondial pour l'éducation en 2000.
- la Déclaration mondiale sur l'enseignement supérieur et le Cadre d'action prioritaire pour le changement et le développement de l'enseignement supérieur, adoptés à l'issue de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (Paris,

Unesco, 5 au 9 octobre 1998), qui recommandent le renforcement des liens entre l'enseignement supérieur et la société, notamment avec le monde du travail.

(Ndebi, E., s.d).

La création et le développement des universités entrepreneuriales se présentent aux yeux de plusieurs auteurs, comme une réponse aux nombreuses insatisfactions socioéconomiques.

La question de l'emploi dans les États modernes est un sujet préoccupant. D'après l'OIT (2013), le taux mondial de chômage des jeunes, élevé est demeuré stable ces dernières années (Passant de 12,7% en 2009 à 12,3% en 2011 et de 12,4% en 2012 à 12,6% en 2013 ; d'après les projections, il devrait atteindre 12,8% d'ici 2018) (Evoua et Tagne, 2018). L'Institut National de la Statistique, dans son rapport de 2012, parle d'environ 35% de la population active sous-employée ou non-employée.

Au cours des dix dernières années, les résultats de nombreux travaux ont indiqué que l'entrepreneuriat est un levier important dans la politique de création des richesses, des emplois et de l'innovation (Katz, 2003 ; Stevenson, 2007). À cet effet, la promotion et la valorisation de des activités entrepreneuriales devrait être une priorité pour les gouvernements (OCDE, 2012).

De même, le développement de l'entrepreneuriat devrait introduire de nouveaux biens et services; de nouvelles structures d'organisation; de nouveaux marchés conduisant au développement économique du pays. Les idées entrepreneuriales, mentionne Kirzner (1973), sont des opportunités. Les entrepreneurs agissent sur ces idées et l'économie devient plus productive. L'entrepreneuriat est alors considéré comme un instrument clé permettant d'améliorer la compétitivité entre les nations, de favoriser la croissance économique et la création des emplois nouveaux (Evoua et Tagne 2018).

Les préalables à la mise en place d'une université entrepreneuriale sont fonctionnels et structures. A l'exemple de l'accession aux responsabilités universitaires, à l'autofinancement des universités, à l'amélioration significative de la professionnalisation des enseignements et à la création des infrastructures à la hauteur de l'enjeu entrepreneurial.

- ❖ Accession aux responsabilités universitaires. Les autorités universitaires camerounaises sont nommés par décret du Président de la République (Président du conseil d'administration ; recteur, le vice-recteur ; le conseiller technique ; le secrétaire général ; le Doyen ; Vice-Doyen). Ces différents responsables doivent leur nomination au pouvoir central, non pas à l'autorité de l'Enseignement supérieur. Pourtant, ailleurs, comme dans le système universitaire canadien, les autorités sont élues par leurs pairs. En France, depuis loi du 12 novembre 1968 s'appuie sur trois piliers : l'autonomie, la participation et la pluridisciplinarité.

L'autonomie s'exerce à quatre niveaux. Statutaire d'abord : les universités et leurs UER s'administrent par un conseil élu, déterminent leurs statuts et sont dirigées par un président ou un directeur élu au sein du conseil. Administratif ensuite : les universités ne sont soumises qu'à une tutelle de type juridictionnel ; les décisions prises pour l'établissement entrent en vigueur sans approbation préalable. Financière encore : l'établissement gère librement ses moyens et établit librement son budget. Pédagogique enfin : l'université détermine ses programmes et ses modalités d'enseignement (Gimenez, 1999, p. 9).

Cela est important à plus d'un titre : l'élection des recteurs, tout comme celle d'autres responsables universitaires, contribue à une gouvernance démocratique et participative au sein des universités. Chaque communauté universitaire est la mieux placée pour proposer à la nomination par le chef de l'Etat, des personnes qu'elle estime être en mesure de diriger l'institution pendant une période déterminée. En plus, la nomination des recteurs parmi les enseignants-chercheurs du corps de l'enseignement supérieur est proposée pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois. Cette réforme pourrait être une avancée significative pour l'enseignement supérieur au Cameroun, une nation connue pour ses universités de qualité.

- ❖ L'autofinancement des universités. Depuis bien d'années, le rôle de l'université a connu un grand changement. Désormais, les universités ne sont plus des pôles de diffusion d'un savoir académique et scientifique, mais aussi, et surtout, l'un des pôles de production et de développement économique d'un État. La société souhaite maintenant que l'université soit un médiateur entre le savoir diffus et les entreprises.

Toutes les universités ont l'ambition de développer un haut niveau de savoir, ce qui implique forcément la nécessité de sources de financement dont le taux dépasse les subventions étatiques pour réaliser la recherche universitaire. Le renforcement aiderait les universités à atteindre leurs objectifs et à réaliser leurs projets. On citera comme exemple l'université d'investissement. Cette dernière est vue comme un modèle technique emprunté de plusieurs universités des pays dites développées, car ces institutions développent leurs ressources financières par le biais de services qu'elles rendent à autrui tout en s'alignant sur leurs engagements scientifiques et culturels vis-à-vis de la société. On peut ainsi considérer l'université comme centre de savoir où puisent les sociétés productives de façon directe selon leur demande. La différence entre l'université d'investissement et l'université classique, c'est le contact permanent avec les sociétés productives (Bessette, 2014, p. 19).

Le financement de l'enseignement supérieur fait référence aux ressources financières nécessaires pour exécuter les tâches d'enseignement ou de recherche. Dans la mesure où les ressources d'enseignement sont très importantes et nécessaires pour effectuer ces tâches, il y a un lien étroit entre le processus d'enseignement et la disponibilité des ressources financières (khalef Fellih, 2008). Il existe un rapport significatif entre la réalisation des missions de l'université et les ressources disponibles. Fellih (2008) résume cette relation sur quelques points:

- Les États, et en particulier ceux en développement, ont atteint le plafond des dépenses de financement possible; ils ne peuvent en aucun cas augmenter les allocations réservées à ce secteur par le budget de l'État.
- La pression et l'importante demande sociale vis-à-vis de l'enseignement supérieur s'accroît à cause de l'explosion démographique qui se traduit par un nombre d'étudiants qui ne fait que croître, ce qui influe négativement sur l'enseignement supérieur; cela est dû à quatre facteurs : la gratuité de l'enseignement supérieur; la croissance démographique; l'urbanisation de la population; la participation des femmes à l'enseignement supérieur.
- L'importance du rôle de l'État et du secteur privé dans le service communautaire.
- L'orientation vers le secteur privé diminue le rôle de l'État vis-à-vis l'enseignement supérieur, et ce, tant du point de vue financier que du point de vue du recrutement.

L'autofinancement des universités leur permet d'être autonomes dans leurs actions, efficaces dans gestion et efficaces dans leurs projets. Plusieurs activités peuvent être alors développées comme les AGR (activités génératrices de revenus) ; des partenariats avec les milieux d'affaires ; des prestations scientifique de type consultatif.

- ❖ L'amélioration du niveau de professionnalisation des enseignements. La professionnalisation des enseignements est à la base de tout processus de promotion de l'entrepreneuriat académique. Au Cameroun, malgré la refonte liée à la professionnalisation ainsi qu'à l'avènement du LMD depuis plus d'une décennie, l'insertion socioprofessionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur reste une préoccupation. L'incertitude des jeunes diplômés en situation de chômage ne cesse de prendre de l'ampleur. Le manque d'attractivités des étudiants vers les métiers durables et porteurs d'emplois amène Fouda et Awono Onana, (2014) à affirmer : « jusque-là considérée comme ascenseur social pour les jeunes venant de toutes les couches sociales, l'université camerounaise ne peut plus jouer ce rôle » (p.21). Au Cameroun, la frustration subit par le fait de chercher un emploi, mais bloqué par la barrière compétence pour le travail en entreprise, poussent les jeunes diplômés à se tourner vers des recruteurs plus ou moins accessibles que sont, la fonction publique et les petites et moyennes entreprises. Les problématiques relatives à l'inadéquation- formation emploi ont été longtemps évoquées et traitées par plusieurs grilles d'analyses mais le résultat reste le même, aucun véritable changement palpable (Ebong, s.d). La réalité est belle et bien claire, les diplômés issus des universités d'Etats sont plus exposés au chômage que tout autre type de diplômés. S'appuyant sur l'accentuation des nouveaux demandeurs d'emploi chaque année, il est évident qu'acquérir des compétences utilitaires devrait être le socle de toute formation. Cependant, de nombreuses filières issus des secteurs porteurs ont très peu d'étudiants et sont difficiles d'accès. D'où la nécessité de s'interroger sur les compétences et l'offre de formation universitaire à proposer dans une logique de durabilité. Le renforcement du niveau de professionnalisation des enseignements se pose donc comme une nécessité de finaliser davantage les

apprentissages par rapport aux situations de travail, d'articuler plus étroitement travail et formation, de développer des expertises multiples.

- ❖ La création des infrastructures d'appui à l'activité entrepreneuriale.

Dans ce chapitre, il a été question d'appréhender le concept d'entrepreneuriat, son importance socioéconomique et son intégration dans les milieux scolaires et académiques. Il ressort clairement de ces analyses que l'activité entrepreneuriale est celle qui encadre la création ou le développement des entreprises. Dans un contexte où plusieurs solutions ont été envisagées pour résorber la question du chômage, l'entrepreneuriat se pose comme un moteur économique essentiel, compte tenu des différents défis auxquels sont confrontés les États. Selon Fayolle

(2004), les pays développés estiment que la création d'entreprises, est une solution possible au chômage. Pour ces derniers, l'entrepreneuriat constitue un moyen permettant d'une part, de renouveler le tissu industriel, et d'autre part, de développer les activités innovatrices. L'entrepreneur est de ce fait un créateur d'emplois, de richesses et de valeurs. Au regard de l'importance des programmes de formation en entrepreneuriat, le défi à relever est celui de réussir à former les étudiants au métier d'entrepreneur. Les universités peuvent s'en inspirer en promouvant l'entrepreneuriat, afin de mettre les produits de leur formation à l'abri du chômage, et contribuer davantage au développement national. C'est une nécessité, ce d'autant plus qu'au-delà de ces missions traditionnelles, c'est-à-dire l'enseignement et la recherche, l'université doit remplir une nouvelle mission qui est l'entrepreneuriat. En effet, elle a un nouveau rôle à jouer, celui de promouvoir la culture d'entreprendre chez les étudiants. « Il s'agit d'une part, de produire un savoir utile à travers les études et les recherches, et d'autre part de faire émerger l'esprit entrepreneurial » (Drioua, s.d, p.117). Seulement, plusieurs préalables sont à mobiliser avant toute activité entrepreneuriale. Il s'agit de l'esprit entrepreneuriale, c'est-à-dire avoir un état d'esprit qui met la personne activité, en l'amenant à prendre des décisions, et en à s'inscrire dans une démarche entrepreneuriale. Autrement dit, Il s'agit de passer à l'action pour l'exécution de son projet. Créer son entreprise suppose donc, avant tout, d'avoir l'esprit d'entreprendre.

Moreau (2004) désigne par esprit entrepreneurial,

Le terme d'esprit entrepreneurial est aussi employé pour qualifier les pensées ou les actions des personnes qui évoluent dans d'autres milieux que celui des affaires: le

scientifique, le culturel, l'artistique, etc. Ainsi, un chercheur qui possède l'esprit entrepreneurial n'est pas forcément une personne qui va créer une nouvelle organisation, mais un individu qui prend des risques ou qui fait preuve d'initiative dans son travail ou au sein de son laboratoire (p.105).

La culture entrepreneuriale est un autre préalable à l'activité entrepreneuriale. Il s'agit de mobiliser les attitudes et les valeurs comme l'autonomie, la responsabilité, la créativité et la solidarité. En plus, il faut des connaissances appropriées pour relever correctement les défis qui incombent à un comme entrepreneur ou employé. De ce qui précède, l'université présente un environnement propice à la promotion de l'entrepreneuriat chez les étudiants. En tant qu'institution qui offre connaissances et savoirs aux étudiants, l'université contribue au développement de leurs compétences, et par la suite à leur insertion professionnelle. De ce fait, Etzkowitz (1983) a inventé le concept « université entrepreneuriale », c'est-à-dire, celle qui,

Afin d'être considérée prestigieuse, une université doit être agressivement innovatrice, proactive et sensible aux besoins des différentes parties concernées. Cela signifie que, en plus de l'enseignement et de la recherche, une université entrepreneuriale devrait être hautement impliquée dans le développement économique et social de la région et du pays, et être un agent actif dans la promotion d'une économie basée sur le savoir. Devenir entrepreneuriale semble être le critère d'or de toute université dynamique d'aujourd'hui (Miclea, 2006, p.105-116).

Au Cameroun, le statut de salarié est encore largement partagé par la population estudiantine au détriment du statut d'entrepreneurial (Oleme et Njengoué, 2020).

CHAPITRE 2 : PHILOSOPHIE DU MANAGEMENT A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE

Notre sujet de recherche trouve un ancrage dans la problématique globale de la gouvernance universitaire. Il est alors important de porter une attention sur le management de l'Enseignement Supérieur en général, et celui du système universitaire public en particulier.

Autrement dit, l'objectif de ce chapitre est de recenser les travaux les plus pertinents en la matière, qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement des universités, en présentant leurs structures, leurs statuts et leurs différentes vocations. Dans ce chapitre, il sera question de présenter : le concept d'organisation, les écoles et les facultés, les indicateurs de comparaison entre l'ENSPY et le FALSH, la comparaison empirique et les hypothèses de recherche.

2.1. Concept d'Organisation

S'il semble évident de parler de l'indissociabilité des concepts organisation et management, l'un ne s'appliquant que par l'autre, force est de reconnaître que les deux restent diversement appréciés et compris par ceux qui les utilisent. En préalable à toute analyse, est important de définir chacune des deux notions distinctement.

2.1.1. Approches définitionnelles de l'organisation

La notion d'organisation fait l'objet d'un grand nombre de travaux scientifiques. Plusieurs auteurs ont cherché à lui donner une définition aussi précise qu'exacte. C'est le cas de Scott (1987) qui conçoit l'organisation comme une collectivité axée sur la poursuite des buts relativement spécifiques et manifestant une structure sociale hautement formalisée. Katz et Kahn (1966) apportent plus de détails à cette définition. Pour eux, l'organisation peut se définir comme une entité repérable, disposant de ressources de tous ordres, d'une finalité et de buts à poursuivre et fonctionnant sur un dynamisme d'échange.

L'approche populaire désigne une organisation comme une structure, un groupement hiérarchisé qui se caractérise par un but, une hiérarchie, un besoin de financement et d'infrastructures, un matériel et un personnel. Ces différentes dimensions se retrouvent dans la définition de Fombrun (1986). Pour lui, les trois éléments constitutifs d'une organisation sont : une infrastructure d'activités productrices, une socio-structure de relations d'échanges et une superstructure de valeurs partagées. Desreumaux (1998) et Crozier (1963) partagent la même approche. Le premier parle de l'organisation comme en même temps une entité créée pour conduire une action collective (un hôpital, une association, un parti politique), son agencement (définition des tâches, répartition) et un ensemble des processus conduisant à la fois l'entité et son agencement. Crozier (1963) quant à lui rapproche la nature et l'objectif d'une organisation : l'organisation, déclare-t-il, est la réponse au problème de l'action collective qui se pose dès qu'un projet ou une activité ne peut être mené par l'exercice des capacités d'un individu. Il lève ainsi un pan de voile sur la différence entre une action collective et l'action individuelle.

L'étude de la notion d'organisation ne peut faire l'économie de la distinction entre une action individuelle et une action collective organisée.

L'organisation comme action individuelle

Peut être entendue comme action individuelle celle qui n'implique qu'une seule personne. S'observer alors une démarche personnelle, un objectif propre... Bref, une aventure solitaire qui, comme toute action, exige la mobilisation des ressources suffisantes pour la réalisation des objectifs préalablement définis. Seulement, dans un environnement caractérisé par la rareté de ces ressources ou moyens, l'ambition doit être soumise à une stratégie collective. Plusieurs auteurs parleront donc de la « contrainte de l'action collective organisée ».

L'organisation comme action collective organisée

Contrairement à l'action individuelle, une action collective est menée par un ensemble de personnes. Autrement dit, une action collective est celle d'un groupe d'individus qui se chargent de satisfaire un objectif commun. Il trouve son ancrage dans un contexte où des problèmes, soient-ils individuels ou collectifs, requièrent l'attention et la participation de l'autre. Toutefois,

même si le projet est partagé, il peut subsister quelques obstacles à la dynamique collective. Il peut se poser des problèmes de prise de décision, de répartition ou de coordination des tâches et même de conflit.

Au regard de ce qui précède, il est à souligner que la notion d'organisation est ambivalente. Elle désigne à la fois une structure dont le but est de conduire une action collective et la manière avec laquelle cette entité est coordonnée. Au long de ce travail, nous retiendrons la deuxième définition, parce que nous étudierons l'université comme une entité institutionnelle.

2.1.2. Les composantes d'une organisation

Il faut entendre par composante d'une organisation, ses structures constitutives fondamentales. Mintzberg (1982) dans ses travaux, en a identifié cinq:

- 1) Le sommet stratégique. Il est composé d'un ou plusieurs managers qui dirigent l'organisation. Certains appellent cette structure, le « top management ».
- 2) La ligne hiérarchique. Elle est aussi constituée de managers. Mais ceux-ci ont le devoir d'animer les équipes de travail. On peut donc parler de la ligne hiérarchique comme l'interface, mieux le lien entre le sommet stratégique et le centre opérationnel.
- 3) Le centre opérationnel. Il correspond à la couche organisationnelle réservée aux personnes qui effectuent le travail sur le terrain.
- 4) La technostructure. Elle est réservée aux experts, analystes et autres intelligences qui consacrent leur travail à la planification, au contrôle ou à l'évaluation. Bref, aux tâches administratives.
- 5) Les fonctions de support logistique. Elles désignent les tâches de fourniture des services internes.

2.1.3. Les types d'organisations

Les organisations ne sont pas toutes de même nature. Elles peuvent se distinguer les unes des autres par leurs structures, leurs tailles, leur niveau technologique ou leur leadership. De

manière générale, l'on peut distinguer 05 types d'organisations : l'organisation personnalisée, l'organisation bureaucratique, l'organisation duale, l'organisation pyramidale et l'organisation cellulaire.

L'organisation personnalisée

Encore appelée organisation en « roue de vélo » ou en « étoile », l'organisation personnalisée est celle où l'autorité est concentrée entre les mains d'une seule personne. En effet, le leader est au cœur de ce type d'organisation. Autour de lui gravitent les autres membres qui exécutent et ne décident pas. Le pouvoir au sein d'une organisation personnalisée est centralisé. Seul le leader central dominant incarne la vision globale de l'organisation. Il assure la cohésion des membres, qui ne forment pas une réelle équipe, mais plutôt un groupe ou une collection d'individus. Dans certains travaux, le leader d'une organisation personnalisée est considéré comme un chef d'orchestre jouant à presque tous les instruments en même-temps. Il est également la principale interface entre les usagers et l'organisation. Il engage des contrats et des négociations au nom de l'organisation.

❖ L'organisation bureaucratique

L'organisation bureaucratique présente plusieurs points de similitude avec l'organisation personnalisée. En effet, les deux ont le même mode de régulation des comportements. La petite nuance réside dans le fait que l'organisation personnalisée est complètement informelle tandis que l'organisation bureaucratique est de type formelle. L'implication de chaque membre est formalisée à travers des postes avec des attributions suffisamment limitées. Bien plus, dans ce deuxième modèle d'organisation, il est mis en place un mécanisme de coordination qui se traduit en procédure. Ainsi, tous les acteurs interagissent sans avoir besoin ni de se voir, ni de se parler.

Devallée (2017) précise que, comme l'organisation personnalisée, l'organisation bureaucratique est centralisée. L'autorité y est concentrée dans les mains d'une seule personne ou d'un petit nombre de personnes positionnées au sommet de l'organisation. On ne parle plus de leader doté

d'une autorité personnelle, comme dans le cas de l'organisation personnalisée, mais d'un chef ou d'un « staff » doté d'une autorité statutaire.

Les organisations bureaucratiques sont centrées sur les activités, leur coordination et leur contrôle, ce qui leur garantit une bonne exécution des tâches. Ses objectifs sont la normalisation, la standardisation et la reproduction des comportements (Devallée, 2017).

L'organisation pyramidale

Une organisation pyramidale se distingue par une structure avec une base associée à un grand nombre d'individus. Au sommet se trouve un faible effectif d'employés. Ceux-ci sont les principaux dirigeants. Tout en haut de la pyramide se trouve un dirigeant qui concentre pouvoir et autorité lui permettant de prendre des décisions et d'assurer la gestion quotidienne de l'organisation. De manière générale, l'organisation pyramidale se structure autour de trois principaux secteurs : la direction, la supervision et les opérations.

Encore appelée organisation en « râteau », l'organisation pyramidale confère l'autorité à un individu dont la mission est de produire une performance collective. Par principe de délégation de pouvoir, ce dirigeant peut confier quelques fonctions à un collaborateur qui devient ainsi un manager. Ce dernier à son tour, délègue une partie de son autorité à certains membres de l'organisation. À la fin, il n'est pas excessif de parler d'une cascade de responsabilités.

L'organisation duale

La particularité de cette organisation est qu'elle répartit l'autorité entre deux principales entités qui sont responsables l'une de l'efficacité et l'autre de l'efficience de l'organisation. De manière claire, le qualificatif « duale » vient du fait que l'autorité appartient concomitamment à ceux en charge d'obtenir des résultats issus l'activité quotidienne de l'organisation, et à ceux qui s'occupent de la gestion des ressources. Le mérite de l'organisation duale est qu'elle met en exergue la dissociation entre les autorités hiérarchiques qui veillent sur l'efficacité, et celles fonctionnelles qui se consacrent à la meilleure gestion des ressources disponibles. Il est tout de

même important de dégager la différence entre l'efficacité et l'efficience. Tandis que l'efficacité rend compte du rapport entre les objectifs définis et les résultats, l'efficience quant à elle se consacre à la meilleure gestion des ressources disponibles.

Il est aussi important de souligner que ces deux facteurs de performance ne sont, ni en concurrence, ni en compétition encore moins hiérarchisables.

L'organisation cellulaire

L'organisation cellulaire marque sa spécificité par une répartition de l'autorité entre tous les membres de l'organisation. Chacun des membres se sent ainsi comptable du résultat et porte individuellement (et collectivement) la responsabilité de la performance de l'organisation.

L'organisation cellulaire est celle qui trace une ligne de démarcation entre la délégation des pouvoirs et la subsidiarité. Ces deux notions sont abusivement employées comme des synonymes, pourtant elles désignent des réalités bien distinctes. Tandis que la délégation de pouvoir traduit le fait pour une autorité hiérarchique supérieure de confier la responsabilité de la gestion de certaines activités à son collaborateur, la notion de subsidiarité elle, fait référence à l'autonomie accordée aux subalternes. Ces derniers sont autorisés à prendre toutes les décisions possibles, sauf celles qui doivent être prises par le supérieur hiérarchique. Devallée (2017) précise que la fonction de management est partagée sans qu'il y ait, à proprement parler, de managers sauf si les membres de l'organisation, en toute souveraineté, en décident autrement. Dans ce cas, ils peuvent par exemple affecter à l'un d'entre eux un rôle managérial par souci d'efficacité ou d'efficience (Dévalée, 2017).

2.1.4. Quelques théories des organisations

La notion de théorie des organisations est complexe. Elle rassemble plusieurs concepts, raisonnements, méthodes et outils issus de nombreuses disciplines scientifiques, et qui rendent compte du fonctionnement et des réalités spécifiques des organisations. Dans ce travail, le but n'est pas de dresser la liste exhaustive des théories des organisations et leurs différentes thèses, de peur de nous éloigner considérablement de l'objet de notre étude. En revanche, de grandes

écoles de pensée en matière de management des organisations méritent d'être non seulement évoquées mais aussi expliquées.

L'école classique de l'organisation

Cette école rassemble plusieurs courants de la pensée scientifique et managériale. Elle est appelée école classique parce qu'elle constitue le corpus de base des multiples analyses et réflexions sur les performances organisationnelles. Cette vague de réflexion est dominée par le résultat de grands travaux menés par des auteurs comme Taylor (père du Taylorisme), Ford (père du fordisme), Fayol (père de l'administration industrielle), Weber (père de la rationalisation) etc.

L'école classique de l'organisation se fonde sur le respect scrupuleux des règles organisationnelles en vue de la production de meilleures performances. Entendu comme un appareil systémique, l'organisation est un ensemble constitué de plusieurs ressources dont la ressource humaine, et qui exige l'implication personnelle de chaque individu, pour la production de meilleures performances. La discipline est donc de mise.

Le Taylorisme par exemple, préconise l'organisation scientifique du travail (OST). En fait, Taylor développe l'idée d'une possible convergence d'intérêts entre les dirigeants et les exécutants. Pour ce faire, il propose qu'au lieu « de se disputer au sujet du partage de la valeur ajoutée et d'agir les uns vis-à-vis des autres en ennemis, patrons et ouvriers joignent leurs efforts pour augmenter l'importance de la valeur ajoutée. » (Taylor, 1957, p.54).

Plane (2016) explique avec des mots convenables cette intention de Taylor à créer des conditions de compatibilité entre dirigeants et exécutants en expliquant que Taylor pense qu'il est possible de développer une confiance mutuelle entre employeur et salarié. À travers une première expérience réalisée au sein d'une entreprise de roulement à billes, il cherche à responsabiliser les salariés en leur confiant pour mission la maîtrise et le perfectionnement de la qualité des produits élaborés. À plus d'un titre, on peut aujourd'hui considérer que F.W. Taylor fut visionnaire même si ses apports ont parfois été caricaturés à tort dans la pensée managériale contemporaine.

Le taylorisme se fonde sur quatre principes fondamentaux :

- La division horizontale du travail. Elle se base sur les principes de parcellisation du travail, la spécialisation des tâches, et l'étude des temps d'exécution.
- La division verticale du travail. C'est le principe du « right man on the right place ». Les concepteurs sont dissociés des exécutants.
- Le salaire au rendement. C'est une manière de développer la motivation de l'homme au travail à travers les primes au travail, et le salaire à la pièce.
- Le contrôle du travail. Le contrôle est désormais l'œuvre des contremaîtres, et a pour but de surveiller les gestes de tous les ouvriers exécutants.

Plus tard, la théorie de l'action rationnelle de Weber a contribué à renforcer l'idée de dépersonnaliser les relations de travail en vue de renforcer l'équité dans les organisations.

L'organisation doit obéir aux règles générales et impersonnelles. Malheureusement, Bien qu'ayant largement contribué à la création de richesses, l'école classique a fait l'objet de vives critiques à partir des années 30, et s'est laissée supplantée par le mouvement des relations humaines.

L'école des relations humaines

Avec pour chefs de file des auteurs tels que Mayo ; Lewin ; Likert ; Maslow, Mc Gregor ; Herzberg et Argyris, l'école des relations humaines focalise sur les facteurs affectifs, émotionnels et relationnels des situations de travail qu'elle croise avec la complexité les fonctions de motivation humaine. Autrement dit, ce nouveau courant trouve une dimension humaine à l'organisation.

Pourtant, malgré cette innovation managériale qui place l'homme au centre du projet de performance, elle reste très critiquée aux USA et en France dans les années 60 où on lui reproche son caractère trop « psychologisant ». La réflexion évolue alors vers de nouvelles grilles d'analyses et une nouvelle vision du fonctionnement des organisations : les théories managériales des organisations.

❖ Les théories managériales des organisations

Ce grand courant rassemble des théories comme celles de la contingence structurelle, l'approche sociotechnique des organisations, la théorie de la décision, les nouvelles théories économiques de l'entreprise, et la structuration des organisations. Ces théories développent le raisonnement selon lequel l'influence de l'environnement socioéconomique des organisations est un facteur non négligeable de performance. D'ailleurs, pour les tenants du courant de pensée, aucune analyse ne peut être faite sans une prise en compte du facteur environnement. Dans ses analyses sur la question, Plane apporte plus d'éclaircis. Pour lui, les théories managériales des organisations constatent que les organisations sont influencées par leur environnement socioéconomique. Certaines recherches ont essayé de créer une véritable science des organisations, établissant des lois complexes reliant un état de l'environnement donné avec les structures de l'organisation. Le facteur de l'environnement considéré comme le plus influent est la contingence. Elle se définit comme une situation spécifique et évolutive qui conduit à rejeter des prescriptions uniques et standardisées. Cette contingence est structurelle car les modifications dans les changements de variables externes (technologies, marché, ...) provoquent des évolutions dans la structure des organisations. D'autres recherches établissent un parallèle biologique et considèrent que les organisations, comme les espèces, croissent et disparaissent selon certaines lois. (Plane, 2003).

2.1.5. Approches sociologiques et socioéconomiques des organisations

Ce nouveau courant de pensée naît en 1970 et s'intéresse au rôle des acteurs au sein de l'organisation et au jeu de pouvoir. Ces éléments sont essentiels à toute réflexion sur les performances des organisations. Michel Crozier est l'un des plus célèbres auteurs de ce courant. Dans son ouvrage l'acteur et le système, il met en évidence les stratégies d'acteurs et les jeux de pouvoirs dans le fonctionnement de l'entreprise. La satisfaction des besoins individuels semble être le facteur fondamental qui guide les actions des individus au sein des organisations.

Un des grands avantages de l'école sociologie et socio-économique est d'avoir pour la première fois dans l'histoire du management permis de quantifier les facteurs qualitatifs de la productivité que représente le comportement de l'homme au travail. La recherche sociologique,

longtemps dominée par deux courants relativement autonomes (sociologie du travail et sociologie des organisations) s'oriente désormais vers une réflexion sur la place de l'entreprise dans la société (Plane, 2003).

❖ Le concept de Management

Le fait que le management soit une discipline relativement récente implique beaucoup de précautions pour le chercheur qui s'y intéresse. L'objectif de cette autre sous-partie est de définir la notion de management, présenter son origine et son évolution afin de faciliter sa compréhension.

Retracer l'origine du mot management est un exercice âpre. Définir son parcours l'est davantage. Nous essayerons donc, dans la mesure du possible, de reconstituer l'historique de ce concept. Le vocable « management » serait d'origine française. Pour certains auteurs, il dériverait du latin « manus », qui signifie la main. De ce nom découlerait aussi les verbes manier («maneggiare » en italien), et ménager dont le sens au 16ème était conduire sa fortune avec ménagement. Plus tard, le verbe « to manage » dérivé de l'anglais, désignera le fait de mener les affaires publiques et privées. Plus précisément, dans son traité *La République* de 1576, Bodin en donne le sens de bien ordonner ou “well manage” pour les anglo-saxons. Le même terme management prend une autre connotation sous l'influence italienne. Elle désigne la manipulation. Que ce soit la manipulation des armes, ou la manipulation des esprits. C'est une définition qui est en déphasage avec celle des années 1970 en Angleterre qui désignera à nouveau la conduite d'une entreprise. Pour d'autres auteurs, le vocable « management » vient du mot français *mesnager* qui, au 15^{ème} siècle, signifie « tenir en mains les rênes d'un cheval ». Il est utilisé en France par défaut. Du fait de l'absence d'un mot pouvant signifier exactement la même chose. En

1916 par exemple, l'auteur Henri Fayol utilise le terme management ou administration générale pour désigner « la fonction et les pratiques nécessaires à la direction et la gestion d'une entreprise » (Fayol, 1916). Plus tard, en 1956, Peter Drucker commet un ouvrage dans lequel il trace une similitude sémantique entre le management et la direction des entreprises. Autrement dit, la notion de management ne trouve son sens que dans la rhétorique des milieux d'entreprises.

A preuve, la première revue de management prend le titre, en 1965, de Direction et gestion des entreprises.

La date du 12 Juillet 1973 est retenue comme celle marquant l'adoption par l'académie française, du concept de management. Le même arrêté portant adoption de ce concept précise, par la même occasion, sa prononciation : manazmã en français et menedzmønt en anglais. Au fil des années, le mot management entre dans la pratique langagière et, peu à peu, sort des milieux industriels où il était confiné pour retrouver les administrations publiques. En 2005, le vocable est adopté par la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF), à travers le Journal officiel du 14 mai 2005. Dans ce document, une distinction formelle est faite entre les termes management et gestion. Mieux encore, ces deux notions ne sont pas synonymes. Tandis que le management désigne le savoir-faire stratégique et opérationnel, la gestion quant à elle renvoie aux techniques souvent quantitatives des affaires, avec un objectif d'efficacité ou d'efficience.

De nos jours, le mot management ne désigne plus seulement l'ensemble des dirigeants ou staff, ni la fonction des Ressources Humaines. Il désigne l'activité d'un dirigeant dont la charge est d'organiser et de gérer des activités dans quelque fonction que ce soit.

En 1932, Perle et Means commettent un ouvrage célèbre qui met en exergue la notion de management en attribuant des fonctions spécifiques au dirigeant de la firme, qui, au sens premier, n'en est pas le propriétaire. Ces fonctions ne sont pas différentes de celles décrites par Fayol au début du XXème siècle, c'est-à-dire, prévoir, organiser, commander, coordonner et contrôler. Et, en recensant le plus grand nombre de travaux ayant porté sur la définition du management, le large domaine d'intervention du dirigeant apparait effectivement comme une évidence. À partir d'une connaissance rigoureuse des faits économiques, sociaux, humains et des opportunités offertes par l'environnement (marché, politique économique), le management est une façon de diriger et de gérer rationnellement une organisation (entreprise, organisme public, association), d'organiser les activités, de fixer les buts et les objectifs, de bâtir des stratégies. Il y parviendra en utilisant au mieux les hommes, les ressources matérielles, les machines, la technologie, dans le

but d'accroître la rentabilité et l'efficacité de l'entreprise » (Crener et Monteil, 1979).

De manière générale, le management d'une organisation désigne la manière de conduire cette organisation, ou la manière dont on se représente cette organisation et son fonctionnement.

Autrement dit, le management est lié à la mobilisation des compétences et à la mise de l'effort commun au service de l'efficacité. C'est ce qui amène Thévenet (2014) à déclarer que le management consiste à faire en sorte qu'une action commune soit efficace. La même vocation reconnue au management pour sa recherche de l'efficacité est partagée par Drucker (1989) lorsqu'il définit le management comme :

Quelque chose qui se rapporte à des êtres humains. Sa tâche ; son devoir, c'est de rendre les hommes capables de produire un résultat commun, de donner de l'efficacité à leurs capacités, et de faire en sorte que leurs points faibles n'aient pas d'importance (Drucker, 1989, pp.50-51)

Tout en donnant l'objectif principal du management, Newman et Warren (1961) le désignent comme un ensemble de méthodes permettant de transformer les ressources dont dispose une organisation, argent, matériel et hommes, en produits et services. Koontz et O'Donnell (1980) quant à eux focalisent sur le rôle de la gestion et du gestionnaire. Pour ces auteurs, le gestionnaire a pour mission de créer ou maintenir un cadre où les individus qui travaillent en groupe sont encouragés à collaborer de façon efficace et dynamique à la réalisation d'objectifs communs préétablis. En plus de ces définitions assez claires du management, nous pouvons encore en citer quelques-unes :

- Taylor (1980) : le management est « une révolution mentale. »
- Fayol (1916) : le management renvoie à la prévoyance, l'organisation, le commandement, la coordination et le contrôle.
- Edwards Deming (1988) : le management c'est créer de la fierté et de la joie dans l'environnement du travail.
- Robbins (2014) : le management est le processus par lequel des résultats sont obtenus de façon efficace et efficiente grâce à la coopération d'autrui.

Au demeurant, toutes ces définitions enrichissent celle de Bressy et Konkuyt (2018), qui présentent le management comme un phénomène qui consiste à :

- Fixer les objectifs.
- Choisir les moyens et les atteindre.
- Mettre en œuvre ces moyens.
- Contrôler la mise en œuvre et les résultats.
- Assurer une régulation à partir de ce contrôle.

❖ Les différentes dimensions du management

Il faut entendre par dimensions, les différentes fonctions du management. Mieux encore, cette sous-partie renseigne sur les principales activités du management ou du manager. Thiétart (2004) présente quatre différentes dimensions du management correspondant aux principales activités. Il s'agit de la planification, de l'organisation, de l'activation et du contrôle.

La planification est certainement l'une des fonctions clés du management. Elle peut se définir comme un processus dont le début est marqué par la formulation des objectifs et la définition des stratégies, des politiques, des plans détaillés, dans le but de la mise en œuvre des décisions, et qui comprend un nouveau cycle d'élaboration et de définition de stratégies, mises en œuvre en fonction de la performance réalisée (Steiner, 1969). La planification, du point de vue de Fayol, se confond à la prévoyance dans le sens où, elle consiste à fixer des objectifs et déterminer les actions permettant de les réaliser (Mintzberg, 1994).

Bien plus, la planification est un phénomène qui permet de ficeler les objectifs à atteindre dans le but de faire évoluer une situation en déterminant les moyens à mettre à contribution et en fixant des objectifs à court terme. Dans le processus de planification, un facteur important s'impose et exige d'être analysé : la décision.

Deux principaux modèles émergent de la pensée de Boisvert (1985), Livian (2005), Morin et Delavallée (2000) : un modèle basé sur la rationalité (ou modèle économique), et celui qui intègre davantage la part de l'incertitude et la subjectivité dans le processus de décision. Pour le

premier modèle, le manager-décideur a un large éventail de choix à opérer. Il a les cartes en mains et possède un système d'évaluation et de sélection lui permettant d'opérer un choix optimal, conduisant au gain le plus élevé (Nkizamacumu et Kozlowski, s.d). Le deuxième modèle quant à lui est de type constructiviste. Il se base sur le fait que la décision ne se prend pas seulement en fonction des données préexistantes qui ne sont d'ailleurs que partielles (Rojot, 2005). C'est le principe de la rationalité limitée. Dans ces deux modèles, l'information est présentée comme la matière première de la prise de décision et la résolution des problèmes.

Tableau 8 :La décision dans la résolution de problèmes. Livian (2005)

		Accord/désaccord sur le problème à résoudre	
		ACCORD	DESACCORD
Accord/désaccord sur les méthodes	ACCORD	Modèle rationnel	Coalition
	DESACCORD	Essai et erreur	« Poubelle »

Source: Livian (2005)

La fonction d'organisation n'est pas moins importante dans le processus de planification. Elle s'emploie à définir les différentes tâches à accomplir à différents postes. La coordination, le regroupement de ces tâches, l'établissement de liens, l'établissement de liens hiérarchiques, la création d'unités de soutien, etc. C'est l'ensemble des mesures d'opérationnalisation des objectifs qui est désigné dans le cas d'espèce (Nkizamacumu et Kozlowski, s.d). Autrement dit, la fonction d'organisation consiste à parcelliser la tâche à accomplir, la répartir entre plusieurs acteurs selon leurs compétences, assurer une démarche de suivi évaluation et une mission de contrôle.

La fonction d'organisation peut donc se confondre à la mobilisation autour d'un objectif défini par le top management et partagé par l'ensemble des personnels de l'entreprise. Il faut donc relever l'importance capitale de la circulation de l'information ou simplement de la communication. En effet, la communication permet à toutes les structures d'une organisation d'être au même niveau d'information et contribue à la construction d'une dynamique collective de la recherche d'efficacité. Dans ses travaux, Mbita (2003) distingue la communication formelle

de la communication informelle. Le premier type regroupe la communication hiérarchique et fonctionnelle. Il constitue la base de la relation entre un supérieur et ses subordonnés. Le deuxième type concerne les communications centripètes où les informations remontent de la périphérie vers le centre ; les communications latérales qui établissent les relations entre les agents ou les services d'une même organisation, et les communications collégiales, c'est-à-dire celles qui se nouent entre les membres d'un groupe appelés à participer à un processus de prise de décision.

C'est une fonction particulière dans le sens où elle vise l'amélioration des conditions de travail des membres d'une organisation et leur mobilisation autour d'un objectif commun. Parmi les mesures d'activation figurent :

- La motivation. Elle peut s'entendre comme un ensemble des mécanismes biologiques et physiologiques qui permettent le déclenchement de l'action, son orientation vers un but.

La motivation détermine l'intensité et la persistance de l'action. Plus on est motivé, plus l'activité est grande et persistante (Lieury et Fenouillet, 1996). Poulet (1999) en simplifie la définition quand il dit que la motivation est ce qui fait agir un individu pour un mobile.

- Une bonne gestion des conflits. Il est important à cet effet d'avoir avec le maximum d'exactitude possible, les causes du conflit. Le conflit peut résulter de la concurrence, d'une mauvaise définition des rôles, d'une différence de perspectives, d'enjeux, de cadres de référence, d'une acuité des faiblesses des autres (Thiétart, 2003).
- Un bon style de commandement : Les styles de commandement varient en fonction de l'échelle de valeurs du dirigeant, des attentes du dirigé, du contexte d'activité. Généralement, ce style de commandement peut être soit participatif, soit autoritaire.

C'est l'étape finale du processus de management et certainement la plus importante. Elle permet en effet au(x) manager(s) de s'assurer de la réalisation des objectifs préalablement fixés. C'est à ce niveau que s'établit le rapport efficacité et efficience. Pour un bon suivi du processus

de contrôle, il est nécessaire de respecter certaines étapes qui, pour Thiétart (2003), sont fondamentales :

La première étape est la fixation des standards. Elle correspond à la projection ou à la définition des objectifs et aux observations escomptées au moment du contrôle. A la deuxième étape, ces standards, objectifs ou normes préalablement fixés sont comparés aux observations réelles et au fonctionnement de l'organisation. Si d'aventure le contrôleur fait le constat des écarts ou différences, il procède à la formulation d'actions correctives, visant à rattraper le gap et atteindre les standards.

En plus de ce type de contrôle, existent deux autres : le contrôle proactif ou contrôle a priori et le contrôle que Thiétart (2003) appelle "tout ou rien", qui consiste à filtrer la qualité au fil des étapes d'un processus. Le premier type de contrôle est préventif et essaye d'anticiper sur les dysfonctionnements à moyen et long terme.

2.1.6. La notion de variabilité en management

Le vocable « variabilité » désigne le caractère de ce qui est variable, de ce qui peut changer. Dans le champ d'analyse du fonctionnement des organisations, certains déterminants managériaux peuvent être convoqués quand il s'agit d'un type d'organisation ou d'un autre. Le mode de management diffère d'un type d'organisation à un autre et ne peut être applicable comme une formule mathématique. Il n'existe donc pas de structure idéale. La variabilité en management prend ainsi le sens de la contingence qui, selon Mintzberg (1982), dépend d'un certain nombre de paramètres. À proprement parler, les facteurs de contingence sont des caractéristiques majeures qui agissent de manière significative sur le management des entreprises.

D'après Mintzberg (1982), ces principaux facteurs sont : l'âge de l'organisation, la taille de l'organisation, le système technique, l'environnement et les relations de pouvoir. Pour cet auteur, la structure d'une organisation dépend de l'environnement qu'il soit interne ou externe), et des buts recherchés.

❖ La variabilité au sens de la contingence structurelle

La théorie de la contingence apporte des éléments de réponse à la préoccupation du monde académique qui souhaite expliquer la meilleure structuration d'une organisation. A cette interrogation centrale se sont développés plusieurs raisonnements dont l'essentiel postule qu'il n'y a pas de structure universelle s'adaptant à toutes les situations organisationnelles. En 1961, Burns et Stalker développent une théorie fondée sur la variabilité de l'environnement et de l'organisation. Cette doctrine tient sur quatre principes fondamentaux:

- 1) La complexité : elle désigne l'accès difficile à la collecte par l'organisation, de tous les flux d'informations dont elle a besoin.
- 2) L'incertitude de l'environnement : elle regroupe l'ensemble des difficultés auxquelles sont confrontées les organisations pour maîtriser les éléments constitutifs de leur environnement.
- 3) La qualité mécaniste des organisations : elle correspond aux environnements stables.
- 4) La qualité organique des organisations : elle est plutôt adaptée à des environnements instables.

Cette thèse a été appréciée par plusieurs auteurs comme Lawrence et Lorsch (1967), même s'ils y ont apporté des aménagements. Le principe d'intégration et de différenciation dans l'organisation est propre à Lawrence et Lorsch (1967). Ils apportent deux nouveaux concepts d'analyse à la théorie de Burns et Stalker (1961) Il s'agit de la différenciation et de l'intégration. Dans leurs travaux, ils postulent que l'instabilité de l'environnement des organisations amène ces dernières à construire des sous-systèmes autonomes qui nécessitent un effort d'intégration de la part du top management. Les entreprises doivent ainsi se différencier de l'environnement turbulent et intégrer tous ses sous-systèmes desquels dépend son efficacité.

La théorie de la contingence selon Mintzberg (1982) tente elle aussi de répondre à la question qui est celle de savoir comment et pourquoi les entreprises varient-elles en structure ?

Comme réponse à cette interrogation, l'auteur élabore un raisonnement fondé sur la «contingence structurelle » qui renvoie à une interdépendance entre la structure de l'organisation

et son environnement. Pour être plus performante, l'organisation doit souscrire à l'adéquation entre sa structure et la situation. Mintzberg prend également en compte ce qu'il nomme « les facteurs de contingence ». On notera qu'il s'oppose ainsi au « One Best Way » taylorien. Il s'agit des facteurs comme l'âge de l'organisation, sa taille, le secteur d'activité et le système technique qui est le sien, la stabilité ou la mouvance de ses marchés, etc. Ainsi, un environnement sera d'autant plus prévisible qu'il est simple et stable. Il sera d'autant plus imprévisible qu'il est complexe et instable. Ce dernier point n'est évidemment pas sans lien par exemple avec la standardisation des procédés (Pirotton, s.d).

Au demeurant, les théories de contingence structurelles s'opposent à l'existence d'une structure parfaite et posent comme élément d'analyse, la corrélation entre la structure et son environnement.

2.2. L'université de Yaoundé I : historique de création et structure

Dans cette partie du travail, il sera question de présenter l'université de Yaoundé I sur deux grands aspects : son historique de création et sa structure géographique, administrative et académique.

2.2.1. Historique de création de l'université de Yaoundé I

Les établissements d'enseignement supérieur en Afrique se multiplient dans les années 1950, après la seconde guerre mondiale. En effet, c'est à cette période que l'école des territoires colonisés s'arrime aux directives européennes. Les programmes et contenus d'enseignement sont alors définis par la métropole sous le contrôle des Nations unies.

Au Cameroun, les premiers collèges voient le jour et accueillent les premiers lauréats au CEPE. C'est dans cette mouvance qu'est créé, en 1952, le lycée général Leclerc. Le cursus secondaire doit ainsi se prolonger jusqu'aux premiers examens du niveau baccalauréat qui conduisent à l'enseignement supérieur. L'ouverture d'une université se pose alors comme une urgence, une nécessité. Bouopda (2016) mentionne :

L'implantation de ce lycée ouvre la voie des formations de niveau supérieur aux Camerounais. Après l'obtention de leur baccalauréat dans la 2^e moitié des années 1950, de nombreux Camerounais vont ainsi se voir proposer des bourses pour poursuivre des études universitaires en France. À cette occasion, plusieurs Camerounais reçoivent une

formation de qualité dans des établissements prestigieux. Cette politique de bourses universitaires ne permet pas à l'époque de répondre au besoin important de cadres nationaux formés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, etc. Les Camerounais ont conscience qu'il faut implanter sur leurs territoires des établissements de niveau supérieur pour pouvoir réellement répondre quantitativement à leur besoin de formation (p.29)

Des allocations boursières sont ainsi accordées aux nouveaux bacheliers camerounais. Mais bientôt, cette mesure commence à présenter ses limites et ses pesanteurs : elle est couteuse aussi bien pour la France et le Royaume-Uni. Le projet d'implantation des établissements d'enseignement supérieur se précise davantage, et se pose comme une solution envisageable. Toutefois, un autre obstacle se pose à la réalisation de cette mesure : une pénurie voire une absence d'enseignants du niveau supérieur. C'est alors qu'émerge l'idée d'associer à ce projet, des coopérants étrangers. A cette mesure ponctuelle s'ajoute une autre à moyen terme qui est celle d'ouvrir des écoles normales devant former des enseignants. Voilà ce qui peut expliquer le fait que les écoles normales aient été les premiers établissements universitaires implantés en Afrique en général et au Cameroun en particulier (Bouopda, 2016).

En 1962, grâce à l'appui de l'Unesco et la France, l'Université Fédérale du Cameroun est créée. Le personnel enseignant est fourni par les deux partenaires. Il est important de mentionner que la nouvelle université fédérale avait été précédée par le Institut National pour d'Etudes Universitaires (INEU) crée un an avant, c'est-à-dire 1961. Avec ses 588 étudiants inscrits et ses quatre facultés, faculté de Droit, faculté d'économie, faculté d'art et faculté des sciences humaines et sciences dures, l'université fédérale du Cameroun s'enrichit de deux écoles en 1963, l'Ecole Normale Supérieure et l'école d'agriculture (Damtew, 2003). Les contenus d'enseignement restent calqués sur les modèles français.

A sa création le 26 juillet 1962, l'une des missions de l'université fédérale du Cameroun était de formation des cadres et futurs dirigeants. En effet, après la levée du régime de tutelle par les Nations Unies, les populations camerounaises seront privées des traditionnelles aides logistique, administrative, économique et politique des métropoles occidentales. Il est donc l'heure pour les nouveaux Etats indépendants de se gouverner eux-mêmes. Les postes de cadres et de hautcommis jadis réservés aux européens sont aujourd'hui à pourvoir. En parlant de cet aspect de la question sur le rôle de l'université fédérale du Cameroun, la Codesria (2016) écrit :

Le caractère unique de l'université marquait d'abord le procès d'unité nationale du corps social. L'université est alors un instrument politique au service de la construction et de la consolidation de l'unité nationale. L'enseignement supérieur est ensuite fortement engagé dans la formation d'un personnel qualifié pour la gestion de l'État postindépendance et de son développement économique, social et culturel. En ce sens, l'offre et la demande de formation sont fortement étatiques. Ainsi, les formes de prise en charge par l'État, notamment des bourses versées à la quasi-totalité des étudiants, ne répondent pas uniquement aux enjeux sociaux, tels que la lutte contre les inégalités, mais s'inscrivent dans cette orientation étatique de l'enseignement de trois décennies, les produits de l'enseignement supérieur sont employés, sinon exclusivement, du moins majoritairement par l'État, et notamment dans les différents espaces sociaux qu'il administre – dont l'enseignement supérieur (p.2).

Entre 1962 et 1967, la taille de l'enseignement supérieur au Cameroun s'accroît avec la création de plusieurs autres établissements qui sont aussitôt rattachés à l'université fédérale du Cameroun.

Les principaux d'entre eux méritent d'être cités. La formation médicale a démarré en 1969 avec l'ouverture du Centre Universitaire des Sciences de la Santé (CUSS). Simultanément, des programmes de gestion et de commerce étaient lancés à l'Institut de l'Administration des Entreprises (IAE). En 1970, l'École Supérieure Internationale de Journalisme de Yaoundé (ESIJY) fut créée sous la forme d'une institution régionale, ouvrant ainsi les portes de l'Université de Yaoundé à la coopération interafricaine. En 1971, l'Institut des Relations Internationales de Yaoundé et l'École Nationale Supérieure Polytechnique (ENSP) démarrèrent leurs cursus. Grâce au développement de ce potentiel de compétences, la nation a finalement ainsi été en mesure de s'attaquer aux vastes problèmes stratégiques du développement (Adea, 1999, p. 2)

En 1973, l'université fédérale change de dénomination et devient université de Yaoundé. La mutation a lieu au lendemain d'un événement historique majeur au Cameroun, l'unification des deux États fédérés, celui du Cameroun d'expression française et celui du Cameroun d'expression anglaise.

Rendu en début de l'année 1977, le système d'enseignement supérieur camerounais se compose de dix unités fonctionnelles. Il s'agit de trois facultés, quatre écoles, un centre spécialisé et deux instituts. Malheureusement, ce développement ne va pas au même rythme que les infrastructures de base disponibles face une population qui s'accroît à une vitesse significative. Les amphithéâtres sont de plus en plus peuplés, les laboratoires saturés. Afin de résorber ce déficit criard en infrastructures d'accueil, un décret sera pris créant quatre Centres Universitaires en 1977

- Le Centre Universitaire de Buea pour les langues, la traduction, l'interprétariat et les lettres ;
- Le Centre Universitaire de Douala pour les études commerciales et la formation des professeurs de l'enseignement technique ;
- Le Centre Universitaire de Dschang pour les sciences agricoles ;
- Le Centre Universitaire de N'Gaoundéré pour les sciences et technologies agroalimentaires.

L'architecture de l'enseignement supérieur va davantage s'améliorer, jusqu'à la réforme universitaire de 1993. Le contexte est celui des ratios enseignants/étudiants très médiocres et inégalement repartie entre les facultés. Adea (1999)

A titre d'exemple, pour l'année universitaire 1990/91, toutes catégories d'enseignants confondues, le ratio était de 1/132 pour la faculté de droit et de sciences économiques, 1/58 pour la faculté des lettres, et 1/52 pour la faculté de sciences. Si l'on ne considère que les maîtres de conférences et les professeurs, pour la même année, les ratios s'établissent respectivement à 1/482, 1/362 et 1/1 252. Ces ratios étaient largement en deçà des normes acceptables et avaient de lourdes conséquences en termes de qualité de l'enseignement ainsi qu'au niveau des programmes de troisième cycle et de recherche

(p.6).

A ce souci d'encadrement pédagogique des étudiants s'ajoutent d'autres facteurs aggravants comme celui de crise économique des années quatre-vingts qui contraint l'Etat à réduire ses contributions budgétaires. Les financements sont alors revus à la baisse et leur structure rationalisée. A la vérité, une autre réalité était observée, celle des priorités budgétaires faussées.

En 1991 par exemple, l'université de Yaoundé consacrait près de 46% de son budget aux salaires de son personnel, 43% allait aux bourses, aux repas et aux logements des étudiants et seulement 9% à l'enseignement et à la recherche. Autrement dit, les missions essentielles de l'université étaient reléguées au second plan au bénéfice du confort des étudiants. Bref, les causes du grand mouvement de 1993 sont plurielles :

- 1) La grave crise économique de la fin de la décennie 80 qui rend l'Etat incapable de supporter toutes ses charges régaliennes.
- 2) Le vent de l'Est qui transporte avec lui les revendications en faveur des libertés et de la démocratie.
- 3) L'augmentation fulgurante de la population nationale en générale et celle estudiantine en particulier. Elle augmente aussi la demande d'éducation, les infrastructures, les emplois.
De 10. 000 étudiants en 1986, l'université camerounaise en compte 20.000 en 1986 et 44.000 en 1992.
- 4) La fonction publique devient de plus en plus incapable d'absorber toute la demande en emplois. De plus en plus de diplômés sont au chômage.
- 5) L'université devient un terrain de revendications et de manifestations.

En définitive, les principaux objectifs de la réforme universitaire mise en place en 1993 étaient la décongestion de l'université de Yaoundé et la professionnalisation des études universitaires afin d'obtenir des diplômés susceptibles d'être utiles au secteur privé et au pays dans son ensemble.

De manière précise, les intentions étaient les suivantes (Adea, 1999) :

- Réduire la surpopulation de l'université de Yaoundé par la création de six universités en titre, dont quatre seraient installées dans les Centres Universitaires créés en 1977 et qui seraient individuellement chargées d'une mission précise dans la perspective globale du développement national.
- Donner à tous les camerounais, autant que possible, des chances égales d'accéder à l'enseignement universitaire. Cet objectif devait être réalisé par la répartition géographique des universités et la définition de programmes communs devant être dispensés dans la plupart des universités.
- Elaborer des programmes plus variés, professionnels, adaptés et réactifs face aux besoins du marché du travail, qui permettraient aux diplômés de trouver du travail dans le secteur privé ou de créer leur propre emploi.
- Rendre les universités plus accessibles aux communautés locales, régionales et internationales.

- Rationaliser et optimiser l'utilisation des infrastructures, des installations et des services existants, en particulier dans les Centres Universitaires, par la transformation de ces derniers, totalement sous-utilisés par ailleurs, en des universités à part entière, dotées de programmes préparant à des diplômés variés.
- Elargir et accroître la participation des différentes parties prenantes dans le financement et la gestion des universités, par l'intermédiaire de droits d'inscription plus conséquents (augmentés de la modique somme de 3 300 FCFA à 50 000 FCFA) ; en outre, les universités ont été encouragées à développer d'autres activités en vue de générer des revenus et à impliquer la communauté dans l'effort de diversification des sources de financement.
- Octroyer aux universités une plus grande autonomie pédagogique et administrative, via des infrastructures et un financement de base.
- Fournir un environnement plus stimulant pour l'enseignement et la recherche, en favorisant un meilleur environnement de travail pour les professeurs, l'enseignement et la recherche.
- Raviver et étendre au maximum la coopération interuniversitaire et internationale.
- Motiver le personnel et améliorer les conditions de vie du personnel et des étudiants grâce à une rémunération révisée à la hausse, à une promotion du personnel facilitée et à de meilleures conditions ou de travail pour les étudiants.

C'est au bénéfice des réformes universitaires de 1993 que de grands changements seront opérés dans l'enseignement supérieur. Par le décret n° 93/026 du 19 janvier 1993 portant création d'universités, six universités à part entière vont voir le jour :

- L'université de Buea dans la Province du Sud-ouest,
- L'université de Dschang dans la Province de l'Ouest,
- L'université de Douala dans la Province du Littoral,
- L'université de N'Gaoundéré dans la Province de l'Adamaoua,
- L'université de Yaoundé I dans la Province du Centre,
- L'université de Yaoundé II dans la Province du Centre.

L'université de Yaoundé 1 est née de la réforme de 1993. C'est un établissement public à caractère scientifique et culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est située dans la ville de Yaoundé et occupe le site de l'ancienne université de Yaoundé. De ce fait, elle est considérée comme la plus ancienne université, la mère des universités camerounaises.

Héritière de la défunte université de Yaoundé et de ses traditions anciennes de gouvernance sources de bien de rigidités, l'université de Yaoundé I est certainement celle qui illustre au mieux l'impact que les réformes successives de l'enseignement supérieur camerounais ont produit au niveau des institutions universitaires. On dit d'ailleurs au Cameroun que l'Université de Yaoundé I est la mère des universités, ceci pour signifier que c'est en réalité elle qui est l'héritière institutionnelle de la défunte université de Yaoundé dont elle a hérité les infrastructures, des traditions et de l'esprit et dont la partition a donné naissance aux autres universités publiques issues de la Réforme de 1993 (Fouda et Awono, 2012 , p.12).

Depuis 1993, l'université de Yaoundé 1 s'est étendue, a amélioré sa structure et a connu plusieurs aménagements géographique, administratif et académique.

2.2.2. Structure de l'université de Yaoundé 1

Il sera question de présenter les facultés et écoles qui composent l'université de Yaoundé 1 et les sites géographiques qui l'abritent.

○Facultés et écoles de l'université de Yaoundé 1

L'université de Yaoundé 1 présente une offre d'enseignement diversifiée. Elle s'opérationnalise à travers la pluralité des formations et profils académiques. Ainsi, quatre facultés cohabitent :

1. **La faculté des Arts, lettres et Sciences Humaines (FALSH).** Elle compte 17 filières :
Lettres Modernes Anglaises (LMA), Anthropologie, Archéologie, Art Plastique et Histoire de l'Art (APHA), Art et Spectacle (AS), Etudes bilingues, Lettres Modernes Françaises (LMF), Géographie, Histoire, Linguistique Générale et Appliquée (LGA), Allemand, Etudes Ibéro-américaines, Littérature Négro-africaine, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Tourisme.
2. **La faculté des Sciences (FS).** C'est une faculté qui comporte 10 départements :
Biochimie, biologie et physiologie animales, biologie et physiologie végétales, chimie

inorganique, chimie organique, informatique, mathématiques, microbiologie, physique, sciences de la terre.

En outre, la faculté dispose d'un service de langue et d'un service de projet professionnel de l'étudiant chargé d'appuyer et d'améliorer l'insertion socioprofessionnelle des étudiants

(Livret de l'étudiant, 2017/2018). Les missions assignées à la faculté des sciences sont les suivantes :

- Promouvoir les sciences fondamentales en général
 - Promouvoir les sciences appliquées à travers des enseignements professionnalisants.
 - Elaborer et transmettre les connaissances
 - Développer la recherche et la formation des hommes
 - Porter au plus haut niveau et au plus haut rythme de progrès les formes supérieures de la culture et de la recherche
 - Offrir l'accès à la formation supérieure à tous ceux qui ont la vocation et la capacité
 - Concourir à l'appui au développement et à la promotion sociale et culturelle
 - Développer la pratique du bilinguisme.
3. **La faculté de Médecine et de Sciences Biomédicales.** Elle regroupe les filières suivantes : les études médicales, études pharmaceutiques, études de médecine buccodentaire, études médico-sanitaires et biomédicales avec des spécialisations en anatomie –pathologie, Anesthésie-réanimation, biologie chimique, chirurgie générale, Gynéco-obstétrique, médecine interne et spécialités, pédiatrie, radiologie et imagerie médicale, ophtalmologie, oto-rhino-laryngologie, radiothérapie. L'accès se fait sur concours, les candidats doivent être titulaires des Baccalauréats C, D, OU GCE A/L ou tout autre diplôme équivalent.
4. **La faculté des sciences de l'éducation.** Elle a 06 filières : Enseignements Fondamentaux en Education (EFE), Didactique des Disciplines (DID), Curriculum et Evaluation (CEV), Education Spécialisée (EDS), Intervention, Orientation et Education Extrascolaire (IOE), Management de l'Education (MED).

Les grandes écoles rattachées à l'université de Yaoundé sont : l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé (ENS), l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY), la

Faculté de Médecine et de Sciences Biomédicales (FMSB) et l'Institut Universitaire de Technologie de Mbalmayo (IUT).

○Cadre géographique de l'université de Yaoundé I

L'université de Yaoundé I s'étend sur un vaste territoire reparti comme suit (Livret de l'étudiant, 2017/2018)

Le campus principal de Ngoa-Ekellé qui abrite :

- Le rectorat et les services centraux,
- La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH),
- La Faculté des Sciences (FS),
- La Faculté des Sciences de l'Education (FSE),
- La Bibliothèque Centrale (BC),
- Le Centre Universitaire des Technologies de l'Information (CUTI),
- Le Centre Médico-social (CMS),
- La cité Universitaire,
- L'Ecole Normale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)
- La Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales (FMSB), Le campus excentré de Ngoa-Ekellé qui abrite :
 - Le campus du plateau Atemengue où se trouve L'Ecole Normale Supérieure(ENS),
 - Le campus de Nkolbisson où se trouve le Centre de Biotechnologie (CBT),
 - Le campus de Mbalmayo avec l'Institut Universitaire de Technologie Bois (IUT-Bois),
 - Le campus d'Ebolowa avec l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET) (p.5).

2.3. La professionnalisation des enseignements à l'université de Yaoundé I

Cette autre partie du travail se propose de faire la lumière sur le concept de professionnalisation des enseignements et décrire le niveau d'implémentation à l'université de Yaoundé I. Pour cela, cette présentation se fera en 04 temps : la a définition de la notion de professionnalisation des enseignements, son niveau d'opérationnalisation à l'université de Yaoundé I depuis la réforme de 1993, puis de l'adoption du système LMD, enfin, un état des lieux de la question à la FALSH et à l'ENSPY sera proposé.

2.3.1. La notion de professionnalisation des enseignements

Le terme professionnalisation a toujours au centre des grands débats sur la rentabilité de l'école. Toutefois, en dépit de la grande récurrence de cette thématique, elle n'a pas bénéficié

d'une attention des intellectuels camerounais. Il a fallu attendre 1997, avec les travaux de Maingari qui, pour l'occasion, se présente comme pionnier, pour lire bénéficier des grandes contributions sur la question. Aujourd'hui utilisé à profusion, le mot professionnalisation ressemble à un mot d'ordre (Artois, 2014). Pour ne pas tomber dans le piège de sa banalisation, il serait intéressant de lui donner une connotation scientifique qui sied à cette analyse. Force est de reconnaître tout de même la difficulté à établir la géométrie sémantique d'un concept qui est en même temps un « consensus lexical » et un « fort dissensus sémantique » (Wittorski, 2014, p.15).

Deux acceptions peuvent se dégager pour résumer le concept de professionnalisation : la première est issue de la sociologie des professions et l'autre des milieux du travail et de la formation. Dans la première catégorie, il y a trois écoles dont la première, celle dite du fonctionnalisme qui considère que les professions présentent un certain nombre de critères, tels que l'autonomie, le contrôle par les pairs, l'idéal de service et une formation universitaire (Bourdoncle, 1993; Morales Perlaza, 2016), qui les placent au-dessus et les distinguent de façon objective des métiers. Autrement dit, les critères cités plus hauts sont essentiels pour qu'une occupation devienne une profession (Merton, 1953). La deuxième approche de la même catégorie est celle des interactionnistes qui rendent la définition plus accessible. La profession désigne selon cette deuxième conception, n'importe quel métier qui aura réussi à s'imposer dans son domaine et à se faire reconnaître par la société (Bourdoncle, 1993; Morales Perlaza, 2016). La dernière conception est celle des conflictualistes qui mettent aussi un point d'honneur sur la reconnaissance sociale tout en ajoutant la reconnaissance par l'Etat. Ces trois approches, au regard de leurs contenus, n'intègrent pas explicitement le volet politique comme celui de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Sans rejeter les précédentes définitions mais en les complétant, nous pouvons simplement retenir l'assertion selon laquelle la professionnalisation est un dispositif particulier de promotion de l'emploi et se positionne de la cadre de la quête des solutions par l'État aux problèmes sociaux, à travers la lutte contre le chômage. A la vérité, la professionnalisation des enseignements désigne alors l'adéquation entre la formation et l'emploi. C'est-à-dire une formation qui outille l'apprenant en lui donnant plus d'aptitudes techniques à s'insérer dans le marché de l'emploi. « Si l'enseignement se trouve ainsi très sollicité, c'est sans doute en raison de sa capacité à former

intégralement l'individu, et plus particulièrement du fait de sa contribution à l'employabilité des jeunes » (Abdourhaman, 2018, p. 135).

2.3.2. La professionnalisation des enseignements à l'université de Yaoundé I depuis 1993

De manière générale, l'année 1993 marque un moment historique dans la trajectoire de l'enseignement supérieur au Cameroun. Elle rappelle les grandes réformes qui ont fondamentalement dessiné la carte de ce niveau d'enseignement.

En 1962, si le principal objectif de la création de l'Université de Yaoundé était d'assurer la formation des ressources humaines de la nation, il s'agissait principalement de remplacer les expatriés aux fonctions de professeurs et d'administrateurs des établissements publics et parapublics.

De ce fait, les diplômés de l'Université de Yaoundé n'ont pas reçu le type d'enseignement nécessaire à un secteur privé exigeant. Lorsque l'emploi du secteur public a atteint un point de saturation, les diplômés se sont retrouvés mal préparés pour trouver un poste dans le secteur privé ou créer leur propre emploi. Par conséquent, l'un des principaux objectifs des réformes de 1993 a été la professionnalisation des programmes d'enseignement. Pour atteindre un tel but, les universités, en concertation avec les autres intervenants, ont dû définir les besoins du marché local, impliquer les professionnels dans la conception des programmes, définir les qualifications préalables à l'admission dans les différents programmes professionnels et enfin mettre au point des profils type pour le personnel enseignant devant être recruté (Djeuma et al., 1999, p. 13).

Ce fragment montre bien le changement de paradigme dans la modernisation de l'université de Yaoundé. Au lendemain des indépendances, il était question de fournir à l'administration du nouvel Etat des cadres et hauts commis. La formation était ainsi dirigée à pourvoir les postes de pouvoir, ce qui est plus le cas dans les années 1990 où l'Etat, affaibli par la crise économique et la montée de la démographie, ne peut subvenir à ses charges, dont celle de l'emploi à sa population active.

L'idée de la professionnalisation ne naît pas avec la réforme universitaire de 1993. Avant cette période, des écoles professionnelles avaient déjà vues le jour. C'est le cas de l'école d'agriculture de Dschang, l'école de traduction et d'interprétation à Buéa, l'école agroalimentaire à N'Gaoundéré, l'école de commerce et enseignement technique de Douala.

L'école d'ingénieurs, l'école de journalisme, l'école de médecine, l'école des relations internationales et l'école d'enseignement furent créées à Yaoundé. Sous l'effet des réformes, un certain nombre de programmes professionnels a été introduit au sein des universités. A l'Université de Buea par exemple, ces

programmes comprenaient l'étude de la condition féminine, la comptabilité, la banque et la finance, les soins infirmiers, les sciences biomédicales, la technologie des processus chimiques, les sciences des matériaux, le journalisme et la communication de masse (Djeuma, 1999, 13).

Il sera juste de reconnaître que le projet de professionnalisation des enseignements n'est pas né de la réforme de 1993, celle-ci a plutôt été un accélérateur de ce processus. Parmi les objectifs ayant contribué à la mise sur pied de ladite réforme se décline clairement « la lutte contre le chômage des diplômés par une volonté de professionnalisation accrue des enseignements » (Fouda et Awono, 2012, p.3). Parmi les premières réponses à la politique de professionnalisation se trouvent :

- La création des instituts universitaires de technologie, établissements universitaires de formation courte, fortement orientée vers la satisfaction des besoins de l'économie. Le décret n° 93/031 du 19 janvier 1993 portait dispositions communes applicables aux Instituts Universitaires de Technologie.
- Il est décidé de la professionnalisation et l'augmentation de l'offre d'éducation
- L'un des aspects fondamentaux des réformes de 1993 a été la réorganisation de l'année universitaire en deux semestres et l'introduction du système modulaire par unités de valeur. Ce dernier a pour ambition d'accroître la variété, le caractère professionnel et la pertinence des programmes par rapport au marché du travail et de réduire les taux d'échec en permettant à chaque étudiant de progresser à son rythme (Djeuma, 1999, p.12).
- Des partenariats se développent avec les institutions étrangères afin d'accroître l'expérience d'un enseignement à distance qui renforce les capacités professionnelles des apprenants. Ainsi, en 1996, pour répondre aux besoins du Cameroun en matière de personnel de niveau intermédiaire bien formé et efficace dans le cadre de la mutation du système agricole traditionnel vers une agriculture dynamique, de marché et durable, l'Université de Dschang (en collaboration avec l'Université de Guelph, au Canada, et avec des fonds fournis par l'Agence canadienne de développement international) a mis en place un programme d'Enseignement à Distance préparant à des certificats et des diplômes d'Agriculture tropicale.

- Selon la circulaire ministérielle n° 07/0003 MINESUP/CAB/CE du 19 octobre 2007, l'université est entre autres appelée à contribuer au développement en formant les ressources humaines qualifiées prêtes à s'insérer dans le marché de l'emploi.
- En 2000, l'on assiste à la refonte des programmes qui s'orientent vers une adaptation de la formation au marché de l'emploi à travers la professionnalisation des cursus et des enseignements.

A l'université de Yaoundé 1 spécifiquement, le décret n° 93/086 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'université de Yaoundé I lui donnait pour mission :

1. Elaborer et transmettre les connaissances
2. Développer la recherche et la formation des hommes
3. Porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture et de la recherche.
4. Procurer l'accès à la formation supérieure à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité.
5. Concourir à l'appui au développement et à la promotion sociale et culturelle
6. De développer la pratique eu bilinguisme.

Dans cette mesure, l'université de Yaoundé I doit assurer aux enseignants les moyens de leur activité d'enseignement et de recherche dans les conditions d'indépendance et de sérénité indispensable à la réflexion et à la création intellectuelle. Aux étudiants, elle doit assurer les moyens de leur orientation et du meilleur choix de l'activité professionnelle ainsi que la formation professionnelle appropriée à laquelle ils entendent se consacrer. Elle reste ouverte aux anciens étudiants et à ceux qui n'ont pas été à l'université afin de leur permettre, selon leur capacité, d'améliorer leurs connaissances, de réaliser leur promotion et de reconvertir leurs activités professionnelles. Les grandes écoles de l'université de Yaoundé I doivent offrir aux étudiants une formation professionnelle dans des domaines divers et variés qui leur permettent de s'insérer dans le marché de l'emploi.

Le constat est que la professionnalisation au centre de la réforme de 1993 reste très timidement appliquée. Plusieurs facultés restent fortement marquées par la transmission des connaissances

théoriques n'ayant aucun lien avec les exigences du monde professionnel. La FALSH par exemple continue à mettre sur le marché de l'emploi des centaines de diplômés inaptes ou improductifs, non disposés à exercer un métier. Pour l'année 2005/2006 ils sont près de 1850 en FALSH et 1374 en FS. Tous ces manquements ont contribué à travers autres leviers pouvant booster l'implémentation de la professionnalisation des enseignements : c'est le cas du système LMD.

2.3.3. La professionnalisation des enseignements à l'université de Yaoundé I depuis la réforme du LMD : expérience de la FALSH et l'ENSPY

Cette autre partie se propose de faire la lumière sur le concept de professionnalisation des enseignements et décrire son niveau d'implémentation à l'université de Yaoundé 1. Pour cela, cette présentation se fera en 03 étapes : la définition de la notion de professionnalisation, son niveau d'implémentation à l'université de Yaoundé 1 depuis la réforme de 1993, puis depuis l'adoption du système LMD, enfin, nous examinerons l'état des lieux de la question à la FALSH et à l'ENSPY de l'université de Yaoundé 1.

Le système LMD est une architecture de formation universitaire fondée sur 03 grades : licence, master et doctorat. Il répond aux missions essentielles des systèmes d'enseignement supérieur définies à la conférence mondiale sur l'enseignement supérieur au 21^{ème} siècle tenue à Paris du 5 au 9 octobre 1998 : « éduquer, informer, entreprendre des recherches, et en particulier contribuer au développement et à l'amélioration de la société dans son ensemble en mettant à sa disposition des diplômés hautement qualifiés et des citoyens responsables » (Minyono Nkodo et Pegnyemb, 2008, p.56). Le système universitaire camerounais souscrit à la réforme du LMD en mars 2006 et introduit de grands réaménagements devant améliorer la gouvernance universitaire et accélérer l'atteinte de l'objectif « un étudiant, un emploi ». C'est dès la rentrée académique 2007/2008 que la réforme prend effet et, finalement organisée dix ans plus tard au bénéfice de l'arrêté n°18/00035/MINESUP/SG/DDES du 28 janvier 2018 (Bomda, Fozing et Mgbwa, 2002).

L'université de Yaoundé 1 en général, la FALSH et l'ENSPY en particuliers sont concernées par le système LMD dont l'évaluation peut être faite aujourd'hui.

○ Le système LMD à la FALSH

Le système LMD a apporté d'importants changements dans l'architecture des cycles de formation académique.

- Les unités de valeurs (UV) sont transformées en unités d'enseignements (UE) capitalisables et transférables. Chaque UE correspond à une matière et possède une valeur définie en crédits par semestre.
- Les UE sont de 03 catégories : les UE fondamentales qui restent obligatoires et doivent être suivies par tous les étudiants du parcours concerné ; les UE complémentaires qui complètent les UE fondamentales choisies par l'étudiant et doivent être prises obligatoirement afin de valider le parcours de l'étudiant ; les UE en libre choix dont la liste est proposée par l'université.
- Le DEUG, Maitrise, DESS et DEA disparaissent au profit des diplômes Licence (03 ans), Master (02 ans) et Doctorat (03 ans).
- Des Licences et Masters voient le jour :
 1. Production cinématographique
 2. Sémiotique et stratégies
 3. Etudes euro-africaines en sciences sociales du développement en Afrique
 4. Tourisme et Hôtellerie
 5. Aménagement touristique des territoires
 6. Urbanisme, aménagement et développement urbains
 7. Traduction et interprétariat
 8. Système d'informations géographiques (cartographie, télédétection, géomatique)
 9. Genre et développement
 10. Panafricain

De manière détaillée, ces différents masters professionnels se présentent comme suit :

Tableau 8 : filières professionnelles ouvertes à la FALSH

Filières professionnelles	Durée de la formation	Diplôme	débouchés	Frais
----------------------------------	------------------------------	----------------	------------------	--------------

Production cinématographique	02 ans	Master professionnel	Administration publique et privée ; auto-emploi	600.000 FCFA
Sémiotique et stratégie	02 ans	Master professionnel	Administration publique et privée ; auto-emploi	600.000 FCFA
Etudes euroafricaines en sciences sociales et développement en Afrique	02 ans	Licence professionnelle	Administration publique et privée ; auto-emploi	300.000 FCFA
Tourisme et Hôtellerie	01 an	Licence professionnelle	Administration publique et privée ; auto-emploi	300.000 FCFA
Aménagement touristique	02 ans	Master professionnel	Administration publique et privée ; auto-emploi	V
Urbanisme, aménagement et développement urbain	02 ans	Master professionnel	Administration publique et privée ; auto-emploi 600.000 FCFA	600.000 FCFA
Traduction et interprétation	02 ans	Master professionnel	Administration publique et privée ; auto-emploi	600.000 FCFA
Système d'information géographique	02 ans	Master professionnel	Administration publique et privée ; auto-emploi	600.000 FCFA

Genre et développement	02 ans	Master professionnel	Administration publique et privée ; auto-emploi	600.000 FCFA
Panafricain	02 ans	Master professionnel	Administration publique et privée ; auto-emploi	600.000 FCFA

Au-delà de ces nouveaux aménagements, les objectifs de départ poursuivis par LMD peinent encore à être atteints. Il ne sera pas inutile de préciser les objectifs du LMD qui restent clairs : arrimer le système d'enseignement supérieur du Cameroun aux standards internationaux ; promouvoir la professionnalisation afin de résorber le chômage des jeunes diplômés ; assurer l'autonomie des apprenants dans le processus d'apprentissage ; faciliter la mobilité des étudiants, la transférabilité des crédits et la comparabilité du cursus. Sur le plan de l'observation et de l'analyse, l'on remarque :

- Il existe 02 formations qui se côtoient : un cycle de formation académique et 02 cycles de formation professionnalisante. Autrement dit, le cycle académique classique ne bénéficie pas des mêmes dispositifs curriculaires que les cycles professionnalisant.
- Les filières professionnelles sont de frais de scolarité onéreux. Elles sont à cet effet moins courues et moins sollicitées que les autres.
- Après les cursus professionnels à la FALSH, nombreux sont ces étudiants qui s'inscrivent à nouveau dans les Instituts Privés d'Enseignement Supérieur (IPES) pour suivre d'autres formations professionnelles.
- Le nombre d'étudiants bénéficiant de cette formation professionnelle est très réduit, soit en moyenne 60 par filière alors qu'il y'en a de centaines dans les filières académiques classiques.

○ Le système LMD à l'ENSPY

Suite à la massification dans les facultés des sciences au sein des universités camerounaises, le pays a une volonté de professionnaliser les jeunes étudiants issus des universités. L'ENSPY, qui était presque le seul établissement de formation pour les ingénieurs concepteurs, a opté pour la mise en place des Masters afin d'accueillir les étudiants des facultés au sein des universités. Deux Masters professionnels sont mis sur pied :

-Le Master en sécurité des systèmes d'information et de communication (MASSICO). C'est un Master ouvert aux titulaires d'une maîtrise ou Bac+4 en mathématiques, physiques, informatique et aux personnes ayant un diplôme d'ingénieur. A la sortie d'école, la possibilité d'être embauché dans les entreprises de génie civil, de télécommunication, d'agronomie, d'ONG... -Le Master professionnel en Télécommunication (MASTEL).

Il ressort de cette présentation que l'ENSPY présente aussi un système de formation qui met en parallèle le cursus classique d'ingénieur de travaux et de conception d'une part, et un cursus de Masters professionnels d'autre part. Le fait remarquable est aussi l'absence des licences professionnelles, mais plutôt des Masters.

Aussi, l'objectif principal de ces formations est de préparer à insertion socioprofessionnelle, avec une possibilité d'embauche dans les entreprises.

Au regard des analyses et observations faites à la FALSH et à l'ENSPY de l'université de Yaoundé 1, un constat se dégage.

1. La formation professionnelle à la FALSH et à l'ENSPY est moins accessible par rapport à celle classique du fait des frais de scolarité nettement plus élevés et au faible nombre de filières ouvertes.
2. La formation classique à la FALSH et à l'ENSPY n'offre que quelques éléments de professionnalisation aux contenus d'enseignement.
3. La formation académique classique à la FALSH et à l'ENSPY ne bénéficie pas des mêmes dispositifs et contenus d'enseignements que la formation professionnelle.

4. Le système LMD reste encore loin d'atteindre ses objectifs de mise en adéquation la formation et les exigences des milieux d'entreprises. Le paradigme « un étudiant, un emploi ».
5. La FALSH et l'ENSPY forment certes dans les filières diverses, aux compétences multiples, mais continuent de produire en majorité des demandeurs d'emplois, plus que des créateurs d'emplois.

Il est donc utile dans un contexte comme celui de la FALSH et de l'ENSPY d'envisager des perspectives nouvelles dans l'application du LMD.

2.3.4. Perspectives nouvelles dans l'application du LMD

Le système LMD intervient dans le contexte de taux de chômage élevé des produits de l'enseignement supérieur. Il est question pour ce nouveau système de s'employer aux

Etudes prospectives et à l'adéquation formation-emploi, en relation avec les partenaires publics et privés chargés des questions d'emploi ; à la définition des actions visant la préparation et la formation des étudiants à la vie professionnelle ; à la collecte et à l'exploitation des données sur l'évolution du marché de l'emploi ; au suivi du devenir des diplômés de l'enseignement supérieur ; à l'élaboration et au suivi des mécanismes d'appui de l'Etat pour l'insertion socioprofessionnelle des étudiants et des diplômés de l'enseignement supérieur (Okene,2009,p.62).

Seulement, les promesses d'un système qui apporterait une solution au chômage n'ont pas toujours été tenues. Il est alors important de proposer des perspectives nouvelles dans l'application de ce système. Cet exercice ne peut être fait qu'en mettant en rapport les objectifs spécifiques du LMD et les résultats sur le terrain. En effet, les objectifs spécifiques du LMD sont :

- Assurer pour toutes les parties (étudiants, parents, professionnels, employeurs) une meilleure lisibilité des grades de formation et de palier d'insertion. Le constat qui est fait est que les paliers d'insertion restent très peu vulgarisés et peu en adéquation avec la formule « un étudiant, un emploi ». En réalité, les années de Licence sont moins concernées par les contenus d'enseignement de type professionnel que les niveaux supérieurs.

La proposition est d'assister à une formation professionnelle qui intègre tous les paliers du cursus académique.

- Mettre en place un système de formation caractérisé par la flexibilité et la comparabilité interne. Le constat de terrain est celui d'une transférabilité de crédit d'une faculté à une autre. Il y'en a qui l'admettent et d'autres pas.

La proposition faite de faciliter la transférabilité des crédits, la mobilité des étudiants et la comparabilité de cursus. Ces mesures renforcent l'homogénéité du système universitaire.

- Reformuler les programmes d'enseignement et diversifier les parcours de formation dans les créneaux porteurs. Le constat fait sur le terrain est celui d'une offre de formation professionnelle peu diversifiée. Par exemple, de plusieurs domaines porteurs d'opportunités d'affaires restent encore peu explorés. Il en est ainsi de la sécurité informatique ; le marketing de sport ; l'économie numérique...

La proposition est donc d'améliorer l'opérationnalité du LMD avec une offre de formation densifiée aux coûts réduits. Cette mesure renforcerait et faciliterait l'accès des étudiants aux offres de formation.

- Créer des parcours de formations simples et efficaces à caractère académique et appliqué, offrant à l'étudiant, à tous les niveaux des possibilités d'insertion professionnelle. Exemple, les formations courtes : DUT, BTS, HND. Le constat est celui de l'existence de quelques formations professionnelles de 02 ans. **Il serait davantage intéressant de proposer la multiplication de ces offres.**
- Développer les méthodes innovantes d'enseignement faisant appel aux technologies de l'information et de la communication, à l'enseignement en alternance, à l'enseignement en ligne. Le domaine du digital est aujourd'hui incontournable aussi bien dans les pratiques d'enseignement que dans la création des richesses.

Il est alors important de proposer une prise en compte de ces nouveaux outils dans la dynamique de professionnalisation des enseignements.

En plus de ces mesures et suggestions, plusieurs autres perspectives doivent être mobilisées.

- Accélérer le développement des infrastructures telles que les laboratoires, les incubateurs, les pépinières d'entreprises, les salles d'informatique high-tech
- Créer des partenariats avec les milieux d'affaires afin d'assurer aux étudiants un coaching avec les professionnels.
- Organiser et multiplier des conférences et séminaires au sein du campus, organisés par les « succès stories » de l'entrepreneuriat.

Le contexte actuel de l'application du système LMD à FALSH et à l'ENSPY et l'urgence d'intégrer le paradigme d'entrepreneuriat amène à lever l'équivoque entre formation professionnelle et formation entrepreneuriale.

2.3.4. La formation professionnelle et la formation entrepreneuriale

Le système éducatif est appelé à jouer un rôle majeur dans le processus de développement des Etats : celui de produire des acteurs de développement, des créateurs de richesses, des promoteurs de la paix et de la cohésion. Cette mission est fondamentale et situe l'éducation au cœur de la grande attention. Dans la réalisation de cette mission, l'on se serait attendu à une employabilité conséquente de la population active bien formée. Seulement, il reste constant que les diplômés de nos établissements ne sont assez employés à leur sortie d'études.

Dans cet esprit, la masse sans cesse croissante des diplômés du supérieur en chômage sonnait comme un échec des systèmes universitaires précédents, l'un des rôles de l'enseignement supérieur au Cameroun (...) est donc de préparer les étudiants à une insertion socioprofessionnelle réussie (Fozing et Mboning, 2013, p.32).

C'est au bénéfice du contexte du chômage des diplômés du système universitaire camerounais que vont émerger deux concepts fondamentaux : la formation professionnelle et la formation entrepreneuriale. Même si les deux répondent au même souci d'emploi, ils n'indiquent pourtant pas la même réalité.

○La formation professionnelle

Le concept de formation professionnelle désigne le processus d'apprentissage qui permet à un salarié ou à un demandeur d'emploi d'acquérir le savoir, le savoir-être nécessaires à l'exercice d'un métier professionnel. Autrement dit, la formation professionnelle permet aux individus ou

aux organisations d'identifier les compétences dont ils auront besoin pour s'adapter aux mutations du marché du travail. Il devient important de s'ouvrir à une formation professionnelle dès lors qu'elle permet de renforcer le parcours professionnel, de s'adapter aux évolutions des métiers, d'accompagner les changements de son organisation, d'enrichir sa boîte à outils de bonnes pratiques, résoudre des problèmes ponctuels et gagner en performance.

Par la somme d'enseignements qu'elle dispose et les compétences qu'elle développe, la formation professionnelle permet d'avoir sur le marché du travail des salariés aux compétences et savoir-faire constamment mis à jour.

Par formation professionnelle, on désigne généralement (...) toutes les formations qui préparent explicitement à l'exercice durable d'un travail organisé et reconnu. Elle comporte en général plusieurs dimension : le développement des compétences nécessaires à l'accomplissement de l'acte professionnel (savoir-faire) ; l'appropriation des connaissances qui fondent cet acte professionnel (savoir) ; la socialisation, c'est-à-dire l'acquisition des valeurs et attitudes spécifiques du groupe professionnel (savoir-être) (Bourdoncle et Lessard, 2016, p.263).

Dans cette logique, il ressort clairement que la formation professionnelle ne garantit pas l'emploi, mais donne des possibilités d'insertion socioprofessionnelle. Et dans ce cas, la formation professionnelle outille à la demande d'emploi pas à la création d'emplois. C'est à ce niveau que se situe toute la démarcation avec la formation entrepreneuriale. **●La formation entrepreneuriale**

Une formation entrepreneuriale est celle qui apprend à maîtriser toutes les techniques nécessaires pour créer, développer et diriger une entreprise. L'entrepreneuriat étant le fait d'entreprendre et de développer un projet, se former à l'entrepreneuriat c'est rechercher des capacités et aptitudes à la création d'une activité économique dans le but de répondre à un besoin ou d'atteindre un besoin spécifique.

La formation entrepreneuriale est donc elle qui prépare l'étudiant /élève à la création d'emplois, de richesses et de valeurs dans un contexte marqué non seulement par la mondialisation accrue des marchés, la montée en force de l'économie de la connaissance mais aussi de la révolution numérique. La formation entrepreneuriale valorise la créativité, l'initiative privée, la responsabilité, l'auto-efficacité et la captation des opportunités. Cette deuxième catégorie de

formation apporte une plus-value dans le sens qu'elle ne forme pas de demandeurs d'emplois, mais des créateurs d'emplois.

Cette démarcation est importante à plus d'un titre. Elle permet de mieux comprendre notre travail de recherche dont la trame est certes la question de l'emploi des jeunes diplômés d'enseignement supérieur, mais il s'agit ici d'insister sur la promotion de l'entrepreneuriat académique comme solution envisageable dans la lutte contre le chômage, et dans le programme de développement économique du pays. Plus clairement, la formation professionnelle est une bonne réponse à la question du chômage, mais la formation entrepreneuriale l'est plus, car elle crée les emplois et valorise, la compétitivité et l'innovation. Dans ce cadre, sur la voie de la professionnalisation des enseignements, la FALSH et l'ENSPY restent des établissements formant des demandeurs d'emplois. La prise en compte du module d'entrepreneuriat dans les curricula académiques permettrait de former des futurs capitaines d'industries, des acteurs du développement.

2.4. Organisation structurelle de l'université publique: écoles et facultés

Dans plusieurs pays de l'union européenne, comme la France, il existe une nette différence entre université et grandes écoles, au Cameroun l'on remarque que les facultés et grandes écoles sont des composantes structurelles de l'université publique. Autrement dit, les universités publiques abritent en leur sein, les facultés et les grandes écoles. L'universitaire Folefack en fait une représentation précise du système universitaire avant la réforme de 1993.

Tableau 9 : Système universitaire avant la réforme de 1993 :Folefack (s.d)

	Grandes écoles hors du	Les grandes écoles du	Les centres
système Universitaire	Les facultés	système universitaire	universitaires créés à partir de 1977
ENSPT	FSE	ENSPY	Buea
ENAM	FLSH	ESIY	Douala
INJS	FS	ENS	Dschang
ENSP	/	CUSS	N'Gaoundéré
EMIA	/	/	

Le tableau ci-dessus présente un aperçu général du système universitaire camerounais.

Bien qu'il s'agisse de la période d'avant la réforme de 1993. De nouveaux établissements se sont certes créés, mais l'architecture d'ensemble reste la même.

2.4.1. Les facultés comme structures d'enseignement et de recherche

Les universités publiques au Cameroun sont constituées des facultés et écoles. Encore appelées établissements, les facultés sont des structures autonomes dirigées par des doyens. Elles sont chargées de l'enseignement et de la recherche dans un champ disciplinaire homogène regroupant des domaines de formation et de connaissances similaires. Les facultés sont donc des grandes divisions de l'université. Elles se divisent en départements, selon qu'elles regroupent des filières.

Le Doyen, en tant que manager de la faculté a pour rôle principal d'administrer et assurer l'exécution des politiques et directives adoptées par les diverses instances concernées (Conseil académique, Commission des études, Conseil d'administration etc.). Eu égard à ce rôle exigeant, le doyen de la faculté est responsable devant le Conseil académique et les instances de l'université de l'animation, de la planification, de l'organisation et de la gestion de sa faculté.

Au titre de ses responsabilités ou attributions, nous n'en citerons que sept comme :

- Diriger la faculté et assurer la coordination entre ses différentes unités, qu'elles soient administratives ou académiques.
- Présider le Conseil académique de la faculté et veiller à la réalisation de son mandat.
- Préparer les orientations et les priorités de la faculté et les soumettre à l'appréciation du Conseil académique.
- Veiller à l'exécution des décisions prises lors du Conseil académique.
- Préparer le budget de fonctionnement ou d'investissement de la faculté, conformément aux règles établies en matière d'allocation de ressources. Ce projet de budget doit soumis à l'appréciation du Conseil académique.

- Représenter sa faculté auprès des instances externes et établir des relations entre sa faculté et des partenaires extérieurs.
- Rendre compte au service du recteur de l'utilisation des ressources humaines, financières et matérielles allouées à sa faculté.

Les universités camerounaises sont toutes en leur sein des facultés. Il en est ainsi de l'université de Yaoundé I qui compte 04 facultés : la FALSH (faculté des arts, lettres et sciences humaines) ; la FS (faculté des Sciences) ; la FMSB (faculté de Médecine et de Sciences Biomédicales) ; le FSE (faculté des Sciences de l'Éducation).

2.4.2. Les grandes écoles comme structures professionnelles et entrepreneuriales

Bien qu'elles soient intégrées aux universités, les grandes écoles n'ont ni le même statut, ni les mêmes missions que les facultés avec qui elles partagent le même système universitaire.

L'université de Yaoundé I par exemple regroupe plusieurs grandes écoles comme l'Ecole nationale supérieure polytechnique, l'École Normale Supérieure de Yaoundé, l'Institut universitaire de Technologie de Bois et les écoles doctorales.

Ces écoles sont en réalité des instituts de formation. Autrement dit, elles préparent aux métiers et professions d'ingénieurs, d'enseignant ou de technicien des métiers de bois. L'exemple de l'école nationale supérieure polytechnique nous semble digne d'attention dans une approche comparative avec les facultés, principalement la FALSH.

2.5. Termes de comparaison entre l'ENSPY et la FALSH

Il est question d'amorcer une analyse comparative entre l'ENSPY et la FALSH au sujet de la promotion de l'entrepreneuriat académique. Sont considérées comme unités de mesure du caractère entrepreneurial de l'ENSPY et de la FALSH, ces processus qui contribuent activement au développement du comportement entrepreneurial et qui peuvent s'ériger en indices de reconnaissance d'un établissement entrepreneurial. Au rang de ces instruments d'identification d'une université entrepreneuriale, citons :

2.5.1. Les missions assignées à chaque établissement.

Le phénomène d'entrepreneuriat académique ne peut être développé dans un établissement universitaire s'il n'est inscrit dans sa charte de missions. C'est pourquoi la littérature en matière d'acadépreneuriat souligne la mutation vers de nouvelles missions variées : enseignement, recherche, innovation, transfert des technologiques, orientation vers les marchés, vers la performance et vers l'étudiant etc. Pour Losego (2004), la plupart des universités des pays industrialisés ont en commun des missions d'innovation et d'entrepreneuriat qui s'ajoutent à celles d'enseignement et de recherche. Le rôle de la définition des missions est d'une grande importance, comme le précise Esperet (2001). Il reconnaît neuf (09) missions à une organisation qui se veut entrepreneuriale : l'établissement des relations internationales, les échanges des diplômes internationaux ; la contribution au développement local qui fait référence au partenariat avec les entreprises et les collectivités locales ; la valorisation de la recherche à travers la mise en place des incubateurs, pépinières d'entreprises et technopoles) ; l'expertise ; l'évaluation des formations et de la recherche ; la professionnalisation des formations à travers l'assistance aux étudiant dans leur recherche de stage ; la formation continue ; l'ingénierie de formation et l'action culturelle.

Dans le champ des théories de la motivation, la fixation des objectifs ou des missions joue un rôle fondamental dans la mesure où un discours clair et cohérent en termes de direction renseigne suffisamment sur les défis à braver et les enjeux à prendre en compte. Edwin Locke (1968), dans ses travaux, arrive à une conclusion intéressante : un individu ou une organisation ne dégage une grande motivation que si des objectifs lui sont fixés, lesquels objectifs doivent rassembler les caractéristiques telles que la clarté, la précision, la spécificité et la difficulté dans la réalisation.

Dans le cadre de cette étude comparée, il sera question d'identifier, à partir d'une recherche documentaire et d'un guide d'entretien soumis aux autorités administratives de la FALSH et l'ENSPY, les missions principales assignées à ces deux établissements, les mettre en comparaison avec la mission entrepreneuriale et expliquer une éventuelle variabilité.

2.5.2. L'enseignement de l'entrepreneuriat

Inévitablement, une entité organisationnelle entrepreneuriale est celle qui s'emploie à enseigner l'entrepreneuriat, soit comme discipline, soit à en faisant une sous-discipline à part entière. Au-delà de la polémique qui divise les chercheurs sur le caractère enseignable ou pas de l'entrepreneuriat, force est de remarquer que le phénomène entrepreneurial combine des aspects scientifiques comme le management, le marketing, la finance, la comptabilité, et les aspects liés à l'art, référence faite aux aptitudes et attitudes entreprenantes (Jack et Anderson, 1998). Enseigner l'entrepreneuriat revient donc à produire un ensemble d'enseignements qui visent à développer l'esprit entrepreneurial d'un individu. Selon Katz (1990), l'enseignement de l'entrepreneuriat est une forme décisive préparant les individus et les étudiants en l'occurrence, à la création d'entreprise. Cet enseignement doit viser des objectifs de deux ordres : le développement personnel et celui de création d'entreprises. Trois formes permettront de renforcer l'efficacité de ces enseignements : la sensibilisation, spécialisation, accompagnement et conseil (Rajhi, 2006).

Dans le même sens, l'OCDE indique que

Promouvoir le développement de la qualité personnelle en rapport avec l'entrepreneuriat créativité, innovation, prise d'initiative, prise de risque, sens de responsabilité, et sensibiliser les étudiants à l'activité indépendante en tant qu'option de carrière possible ; Proposer les compétences techniques et commerciales nécessaires pour démarrer une affaire (OCDE, 2004, p.9).

En souscrivant à la logique d'un comportement entrepreneurial qui s'acquiert, plusieurs recherches ont prouvé l'importance de l'entrepreneuriat pour le développement du potentiel entrepreneurial des jeunes (Verstraete, 1999 ; Gasse, 2003 ; Tournès, 2003).

Dans le cadre de cette étude, l'enseignement de l'entrepreneuriat portera sur trois principaux indicateurs : les programmes d'enseignement, l'organisation régulière des travaux techniques/pratiques sur la question (séminaires, colloques, ateliers de formation, foire...) et l'implication des professionnels dans la formation.

•Les programmes d'enseignement : l'importance du curriculum

Il est important de préciser que la production des programmes d'enseignement entre dans le sillage de l'élaboration d'un curriculum.

Le curriculum est la description de ce que les élèves doivent apprendre, pourquoi, comment et quand. Le curriculum ne constitue évidemment pas une fin en soi. Il vise au contraire à obtenir des résultats d'apprentissage utiles pour les élèves et à concrétiser une série d'exigences sociétales et de politiques gouvernementales. C'est à travers et grâce au curriculum que les principales questions économiques, politiques, sociales et culturelles relatives aux buts, aux objectifs, aux contenus et aux processus éducatifs sont résolues. Le curriculum est une déclaration de principe et un document technique reflétant un vaste accord politique et social concernant ce qu'une société considère comme étant le plus utile : ce qui est suffisamment important pour être transmis aux générations suivantes

(Bureau international d'éducation de l'Unesco, 2016, p.8).

Les travaux de Peterman et Kennedy (2003) suggèrent qu'un programme d'enseignement influence significativement les perceptions de désirabilité et de faisabilité des participants. De même, Souitaris (2007) ont mené une enquête de terrain où ils ont utilisé une conception expérimentale de pré-test et de post-test. La théorie de référence était celle du comportement planifié. Au bout de ce sondage où participaient 250 étudiants des sciences et d'ingénierie, 124 d'entre eux étant engagés dans un programme d'enseignement contrairement aux autres 126, des résultats en sont sortis confortant l'hypothèse selon laquelle un programme d'enseignement de l'entrepreneuriat influe positivement sur les attitudes et l'intention entrepreneuriale. Fayolle et Gailly (2015) vont dans le même sens en confirmant l'impact positif des programmes d'enseignement de l'entrepreneuriat sur l'intention des étudiants. Il est tout de même important de mentionner que ces conclusions ne sont pas partagées par tous, notamment par Graevenitz (2010) qui ont également étudié l'impact d'un programme d'enseignement de l'entrepreneuriat obligatoire à l'aide d'une enquête ex-ante-ex-post auprès des étudiants dans une université allemande. Leurs conclusions montrent des effets positifs significatifs des compétences entrepreneuriales des participants lors de l'autoévaluation, mais les intentions entrepreneuriales diminuent après la fin du cours.

- **L'organisation des travaux techniques/pratiques sur l'entrepreneuriat.**

« La formation à l'entrepreneuriat dans les établissements d'enseignement supérieur a progressé à un rythme soutenu ces dernières années » (Boissin, 2006, p. 3). Il faut entendre par travaux techniques, toutes les rencontres scientifiques dont le rôle est de renforcer les capacités pratiques de l'auditoire. Dans ce registre, peuvent être cités : les colloques, les séminaires, les ateliers de formations, des foires.

Les séminaires et autres rencontres techniques ont vocation à renforcer la capacité intellectuelle et pratique des apprenants. Au cours de telles assises, les hommes d'affaires et autres professionnels entretiennent l'auditoire sur les mécanismes de montage de projet, de financement, organisation et gestion d'une entreprise. Les ateliers de formation proposent ainsi des séances de simulations amenant les étudiants à élaborer des stratégies et à prendre un certain nombre de décisions pour assurer le succès d'une petite entreprise (Carrier, 2009).

- **Implication des professionnels dans la formation.**

L'enseignement de l'entrepreneuriat est rendu davantage pratique par les professionnels du monde des affaires. Il leur est plus évident de transmettre leur expérience, savoir-faire, compétences et aptitudes aux étudiants. Les professionnels des milieux d'affaires n'ont pas toujours bénéficié de la même légitimité que les enseignants spécialistes de l'entrepreneuriat. Et pourtant, ils peuvent contribuer massivement à la croissance d'une entreprise et à la formation des futurs entrepreneurs. Il peut en effet arriver que les étudiants aient besoin de se faire accompagner pour atteindre les aptitudes requises.

Et qu'en est-il de l'enseignement de l'entrepreneuriat à la FALSH et de l'ENSP de l'université de Yaoundé 1? Une recherche documentaire portant sur les programmes d'enseignements dans les différentes filières de ces deux établissements à laquelle nous adjoindrons un questionnaire permettra de décrire et expliquer les contenus d'enseignement en liaison ou non avec l'entrepreneuriat.

- **La valorisation de l'innovation**

La promotion de la recherche et de l'innovation est un facteur capital d'accélération de la compétitivité nationale. De manière ordinaire, tandis que la recherche transforme l'argent en connaissances, l'innovation elle, transforme la connaissance en argent. Dans cette dynamique cyclique de l'industrie du savoir, l'innovation se présente comme le « moteur » du développement, et la recherche académique, « l'un de ses carburants » (Cref, 1996, p.6). Les contraintes de développement des États les amènent à instituer la recherche et l'innovation en capital additionnel.

En 2004, l'OCDE relève que, plus que par le passé la production scientifique d'un établissement universitaire est décisive pour l'accroissement de son prestige et de sa compétitivité dans le monde. Une double exigence s'impose ainsi aux universités : d'une part, produire et diffuser à travers les activités de recherche, de publication, d'enseignement et de

formation, et, d'autre part, valoriser ces activités. La valorisation de la recherche universitaire, de l'avis de plusieurs auteurs, passe pour être une nouvelle mission assignée à l'université, ce qui souligne le renforcement de cette dimension finalement stratégique (Leydesdorff et Etzkowitz, 1986 ; Bayad, 2003 ; Maillot, 2007).

Toutefois, il convient de faire la différence entre la valorisation à but lucratif et celle à but non lucratif. La première conception est celle destinée à la commercialisation ; elle est encore appelée valorisation marchande de la recherche universitaire. Dans cette logique, les résultats scientifiques deviennent des biens marchands échangeables contre financements. C'est l'aspect économique de la valorisation de la recherche scientifique justifiée par Felsia (1995). Ce raisonnement n'est pas partagé par ceux qui soutiennent à contrario le volet non marchand de la valorisation de la recherche scientifique. Ces derniers mettent un point d'honneur sur la valorisation scientifique et sociale de la recherche, laquelle se déploie à travers les publications, les colloques, conférences et produits innovants. Ces nombreuses activités scientifiques à but non lucratif contribuent à répondre aux multiples sollicitations de la société.

L'étude comparée entre l'ENSPY et la FALSH au sujet du développement entrepreneurial commande que l'on questionne les politiques de valorisation de la recherche chez l'un et l'autre des établissements. Afin de mesurer cette dimension, des questions en rapport avec des interactions entre le milieu académique et le monde économique et social seront posées aux étudiants des deux établissements. Elles s'intéresseront particulièrement aux moyens humains (compétences, expertise, engagement) ; financiers (intéressement, licences, frais de gestion) ; juridiques (contrat de collaboration, brevet, licence) ; techniques (propriété industrielle, expertise et consultation) ; structurels (laboratoires mixtes, essaimage, structure de pré développement et de transfert) (CNE, 2000).

2.5.3. Stratégie de coopération avec le monde économique et social

La notion de "triangle académique" de Clark (1983) est en congruence avec la théorie de la "triple hélice" d'Etzkowitz (1983). Le premier auteur fait une liaison directe entre l'entrepreneuriat académique et la relation tripartite qui doit unir l'État, l'oligarchie académique et le marché. Le second est plus expressif : l'entrepreneuriat universitaire commande une relation étroite entre les pouvoirs publics, le monde académique et les entreprises. Ces deux visions

promouvent toutes deux l'ouverture de l'université à son environnement. D'ailleurs, Mailhot, Pelletier et Schaffer (2006) ne le pensent pas moins ; en indiquant l'impossibilité de l'université à continuer à évoluer en vase clos. Et Davies (2001) d'ajouter qu'une université ne peut être entrepreneuriale qu'en entretenant de relations partenariales avec les milieux extérieurs.

Les universités sont alors appelées à développer des partenariats avec les entreprises, dans une triple optique : partager l'expérience des professionnels, s'arrimer aux attentes des entreprises et anticiper sur les compétences requises à l'avenir. La définition que Pelletier (1998) donne au partenariat est une suite logique à cette démarche. Pour lui, le partenariat est une action commune entre l'université et l'entreprise, basée sur l'échange et le partage des personnes, d'informations et de ressources.

La mobilisation de la stratégie de coopération entre les établissements universitaires et les entreprises est un indicateur important du développement de l'acadépreneuriat. Autrement dit, la mutation exigée par Etzkowitz (2003) et Clark (1983) des missions traditionnelles des universités vers de nouvelles, passe par une haute considération des relations entre les milieux académiques et ceux des affaires (entreprises). Ainsi, dans cette étude, il sera question de porter à une comparaison rigoureuse, la nature et la qualité des partenariats engagés entre la FALSH / l'ENSP et les industries. Les résultats rendront compte du niveau d'appréciation de l'un et l'autre des établissements du paradigme d'acadépreneuriat.

2.5.4. Niveau d'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants

L'action entrepreneuriale est conditionnée par l'intention, qui elle aussi conditionne la décision de changement du comportement. Mieux encore, le passage à l'acte entrepreneurial est un processus qui se déclenche par une pensée, une conception, une vision, bref une intention.

Dans cette mesure, l'intention occupe une place de choix dans la dynamique de décision, appréhendée comme un processus mental et cognitif (Emin, 2003). « L'intention entrepreneuriale est le premier élément nécessaire dans le processus entrepreneurial. Elle reflète la volonté d'une personne de créer une entreprise. Cette volonté est influencée par la personnalité ainsi que les croyances de l'individu sur le milieu environnant. » (Benrendjem, 2009, p. 3). Selon MarchaisRoubelat (2000), la décision s'articule autour de deux types de processus : intentionnel et de déclenchement. Le processus d'intention passe inconditionnellement par une vision,

entendue comme « dynamique de construction mentale d'un futur souhaité et possible pour une entreprise » (Carrière, 1991, p.304). Autrement dit, « pour choisir une orientation, le dirigeant doit d'abord s'être fait une image mentale d'un état futur possible et souhaitable de l'organisation» (Benavent et Verstraete, 2000, p.97).

La vision peut être ainsi appréhendée comme : une représentation cognitive d'une organisation future stimulée sur la base des connaissances acquises et du réel confronté, dont la fonction est directive au niveau cognitif et comportemental (Bourguiba, 2007, p.27).

Sans insister inutilement sur la proximité ou différence sémantique entre la vision et l'intention, la remarque pertinente qui ressort de la définition de ces deux notions établit qu'elles désignent une structure cognitive basée sur le but. Mais en réalité, l'intention entrepreneuriale joue le rôle de médiateur entre la vision entrepreneuriale et la création d'entreprise.

Le lien entre l'intention et l'action d'entreprendre est diversement interprété, car mobilisant plusieurs grilles de lecture appartenant à maints champs de savoirs. Philosophes et psychologues semblent s'accorder sur la centralité de l'intention dans l'action d'une part (Krueger et Carsrud, 1993) et sur son caractère prédictif (Fishbein et Ajzen, 1975 ; Ajzen et Fishbein, 1980;Ajzen, 1991 ; Krueger et Carsrud, 1993 ; Emin, 2003). Le pouvoir prédictif du comportement entrepreneurial a longtemps été théorisé dans les travaux de plusieurs auteurs à l'instar de Baron (2007), Lee, Wong, Foo et Leung (2011). Dans l'une des théories les plus célèbres en la matière, celle du comportement planifié de Ajzen (1985, 1991,2005), l'intention résulte de trois déterminants : l'attitude envers le comportement, la norme subjective et le contrôle de comportement perçu. De manière résumée, la théorie du comportement planifié d'Ajzen postule que les individus prennent des décisions raisonnées et que leur comportement est le résultat de l'intention de s'y engager. Ainsi, plus l'intention est forte, plus l'individu mettra plus d'intensité pour adopter ce comportement et s'y engager (Steg et Nordlung, 2013).

Ces travaux reposent essentiellement sur la théorie du comportement planifié de Ajzen (1991) et des travaux issus de l'entrepreneuriat tels que le modèle de l'évènement entrepreneurial (Shapero 1975 ; Shapero et Sokol, 1982) et le modèle de Krueger (1993). Le sujet traite aussi de l'environnement et la culture entrepreneuriale (Hofstede, 1980 ; Kostova, 1997 ; Hayton, George

et Zahra, 2002...). Trois indicateurs principaux doivent être retenus sur la théorie du comportement planifié :

- **Les attitudes envers le comportement.** Elles font référence au niveau d'engagement vers tel ou tel comportement trouvé positif ou négatif par un individu. Autrement dit, les attitudes envers le comportement renvoient simplement à l'attrait pour la création.
- **Les normes subjectives.** Elles désignent la pression sociale perçue par l'individu. Mieux encore, elles rendent compte de l'évaluation que les personnes ou groupes importants font du comportement d'un individu. Par exemple, un étudiant peut considérer comme positif le fait d'ouvrir une boutique. En même temps, ses amis peuvent considérer qu'ouvrir une boutique n'est pas pratique et l'encourager à ne pas le faire. Dans le cas où l'individu donne moins d'importance à l'opinion de ses amis, il aura une norme subjective en faveur d'ouvrir une boutique.
- **Le contrôle comportemental perçu.** C'est la faisabilité d'une opération ou la facilité ou la difficulté perçue vis-à-vis de la réalisation du comportement. Ce contrôle comportemental peut être influencé par les expériences passées et par les obstacles anticipés. Ce qui peut influencer la mise en place du comportement de manières indirecte ou directe.

Au demeurant, la théorie du comportement planifié indique que l'individu, pour développer un comportement effectif, doit d'abord se décider et planifier son acte, d'où le nom de théorie du comportement planifié. Trois déterminants sont alors mis à contribution : les attitudes vis-à-vis du comportement ; les normes sociales et le sentiment d'auto-efficacité que Bandura (1977 ; 1962) désigne par efficacité personnelle

2.5.5. L'auto-efficacité entrepreneuriale

Le concept d'auto-efficacité entrepreneuriale est régulièrement utilisé pour expliquer les différents niveaux du processus entrepreneurial : l'intention d'entreprendre (Zhao, Seibert et Hills 2005 ; Schlaegel et Koenig 2014), la création de l'entreprise (Jung et al. 2001; Kickul et al. 2009), la motivation entrepreneuriale (Sequeira, Mueller et McGee 2007; Hechavarria, Renkoet

Matthews 2012) ou la performance et la croissance de l'entreprise (Neck et al. 1999; Baum et Locke 2004; Hmieleski et Baron 2008; Miao, Qian et Ma 2017). Ce concept qui renvoie à « la croyance de la capacité d'une personne d'accomplir efficacement les tâches spécifiques d'un entrepreneur » (St-Jean et Fonrouge, 2019, p.1) est de plus en plus convoqué dans le dynamique de développement des économies. Influencée de manière déterminante par le psychologue Albert Bandura (Bandura 1978), l'auto-efficacité désigne la conviction subjective de pouvoir exécuter efficacement les actions souhaitées grâce à ses propres compétences (Brinkmann, 2014).

Autrement dit, les individus doté d'un certain niveau d'auto-efficacité voient les tâches complexes comme des défis pouvant être surmontés et non comme des menaces à éviter.

Le fait qu'une personne s'attaque ou non à une tâche exigeante n'est donc pas exclusivement lié à ses capacités, mais en premier lieu à la manière dont elle évalue ses propres capacités. Selon une étude menée par Bandura (1997) en milieu académique, les étudiants/élèves développent leur sentiment d'auto-efficacité à partir de l'interprétation qu'ils font de quatre sources influentes :

Les expériences de maîtrise. C'est l'expérience directe. En effet, avoir fait l'expérience de relever un défi par ses propres moyens est ce qui a le plus d'impact sur le sentiment d'auto-efficacité. Cette expérience aura pour conséquence qu'à l'avenir, l'individu se sentira capable d'affronter des tâches complexes. Il est possible d'expérimenter son niveau de maîtrise d'une tâche dans deux cas : en situation d'apprentissage par l'action comme dans les expériences entrepreneuriales (Chen et Crick, 1998; Zhao et Hills, 2005) et en situation de formation en entrepreneuriat où l'on met à l'épreuve son habileté et on développe son auto-efficacité entrepreneuriale (Wilson et Marlino 2007; Mc Gee, 2009). Pour Skinner (1995), il existe une relation entre l'augmentation du niveau de compétence de l'individu et le développement de son auto-efficacité. Ainsi, des auteurs estiment que les stimuli (émotionnels ou matériels) émis par les formateurs dans le cadre d'un programme de formation contribuent à l'obtention des effets escomptés (Dolan, 1996).

L'apprentissage social modelant, pour évaluer ses capacités, l'individu se base aussi sur l'observation des actions réalisées par d'autres personnes dans une situation comparable. C'est particulièrement vrai si les personnes observées nous ressemblent (Abderhalden et Jüngling, 2019). Selon les recherches de Bandura (2003), les individus apprennent en observant les comportements les plus efficaces dans leur milieu, qu'il soit celui de la famille ou celui de et l'entourage. Ainsi, l'auto-efficacité s'améliore si l'individu se situe au-dessus du groupe avec lequel il se compare. En guise de prolongement de ce raisonnement, plusieurs auteurs affirment que surpasser des collègues ou des concurrents accroît l'auto-efficacité alors qu'être supplanté l'abaisse (Weinberg et Jackson 1979). En ce qui concerne l'entrepreneuriat, Shapero et Sokol (1982) soulignent qu'au sein du milieu familial, le père et la mère jouent un rôle majeur dans la construction de la désirabilité et la faisabilité entrepreneuriale (la faisabilité entrepreneuriale étant assimilée ici à l'auto-efficacité entrepreneuriale) (St Jean et Fonrouge, 2019).

La persuasion verbale, c'est la persuasion par autrui. A la vérité, les encouragements des autres améliorent le niveau d'auto-efficacité. Dans ce cas, il importe bien que ces encouragements viennent des personnes pour lesquelles l'individu accorde une grande estime.

Dans le domaine de l'entrepreneuriat, Johannisson (1991) souligne l'existence d'une relation entre les encouragements des parents, des proches ou des mentors et le développement de l'auto-efficacité entrepreneuriale.

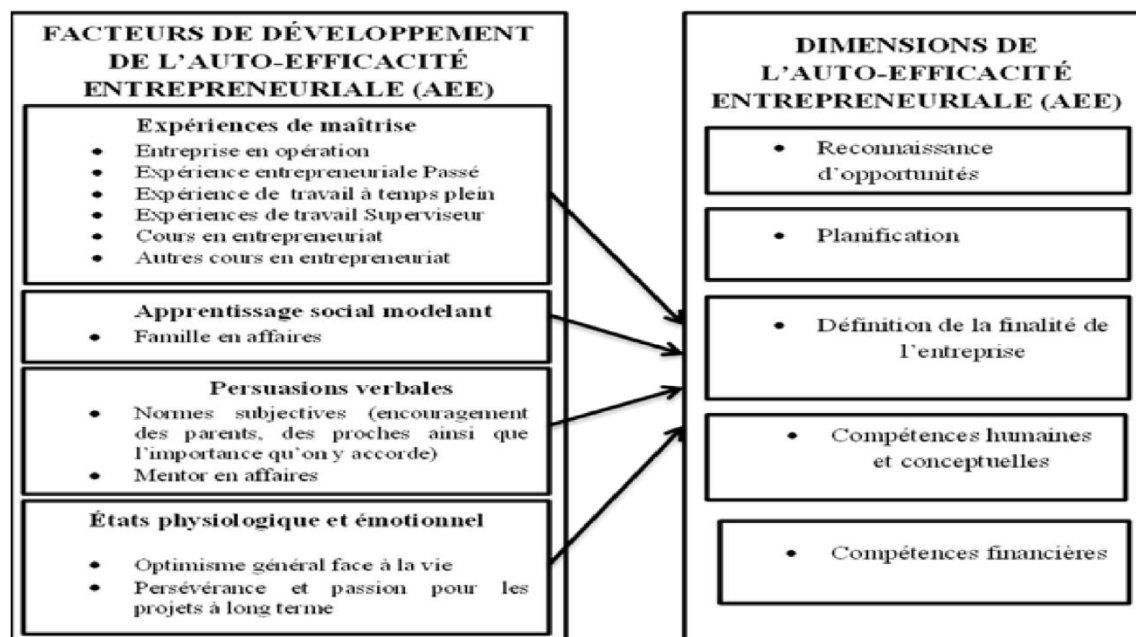
D'autres auteurs, quant à eux, estiment qu'un individu a pour modèle d'entrepreneur un parent qui lui est proche, cela influence positivement son sentiment d'auto-efficacité entrepreneuriale (Scherer, 1989). Les travaux de Davidsson et Honig (2003) sont beaucoup plus précis puisque leurs résultats démontrent une relation positive entre les encouragements faits par les proches et le développement de l'auto-efficacité entrepreneuriale chez l'entrepreneur.

Les états physiologiques et émotionnels, l'information transmise par notre état physiologique et les sensations physiques qui y sont associées à l'instar des palpitations ou tremblement des mains, influent sur la façon dont nous évaluons une situation. Les émotions positives nous motivent et stimulent notre auto-efficacité. À contrario, les émotions négatives nous inhibent et nous portent à croire que nous sommes incapables de gérer la tâche (St Jean et

Fonrouge, 2019). Bandura (2003) précise que les fluctuations de l'état physique et émotionnel ont une incidence sur notre auto-efficacité. Par exemple, Lai (1997) démontre l'apport favorable de l'optimisme sur le bien-être psychologique et physique, en martelant que plus le niveau d'optimisme est élevé vis-à-vis d'une épreuve, plus l'individu est susceptible d'envisager un résultat positif à l'issue de celle-ci, et dès lors, se sentir plus auto-efficace. Bien plus, face aux difficultés de la vie, l'optimisme intervient comme une barrière protectrice (Scheier et Carver, 1985).

Les quatre facteurs sur lesquels se construit l'auto-efficacité selon Bandura (1997) ainsi décrits par ordre décroissant d'importance, s'acquièrent principalement à travers les expériences propres et à travers l'observation des modèles de comportement. Cinq principales représentent les différentes tâches qu'un entrepreneur est censé maîtriser afin d'exceller dans la création et le développement de son entreprise. Mc Gee (2009) est l'un des auteurs dont les recherches renferment le plus de dimensions spécifiques et de tâches qui nous apparaissent les mieux adaptées à la situation de l'entrepreneur. **La reconnaissance d'opportunités** est la première dimension de l'auto-efficacité entrepreneuriale (capacité de l'entrepreneur à détecter dans son environnement une idée d'affaires porteuse). Suivent **la planification** (elle consiste en des activités par lesquelles l'entrepreneur traduit ses idées en un plan d'affaires réalisable), **la définition de la finalité de l'entreprise** (c'est la capacité de l'entrepreneur à spécifier le but pour lequel son entreprise est créée, **les compétences humaines et conceptuelles** (il s'agit du savoirfaire nécessaire à la gestion de l'ensemble des ressources dont dispose l'entrepreneur) et **les compétences financières**, c'est-à-dire les aptitudes dont dispose l'entrepreneur dans la gestion financière pour mener à bien un projet. Un tableau plus explicite illustre clairement ces différentes déclinaisons de l'auto-efficacité.

Figure 6: Modèle théorique de l'auto-efficacité



Source : **Rajhi (2006)**

Dans le cadre de cette étude, l'auto-efficacité entrepreneuriale sera mesurée sur trois aspects : le niveau de confiance en soi, les conséquences escomptées de l'activité et le niveau de détermination.

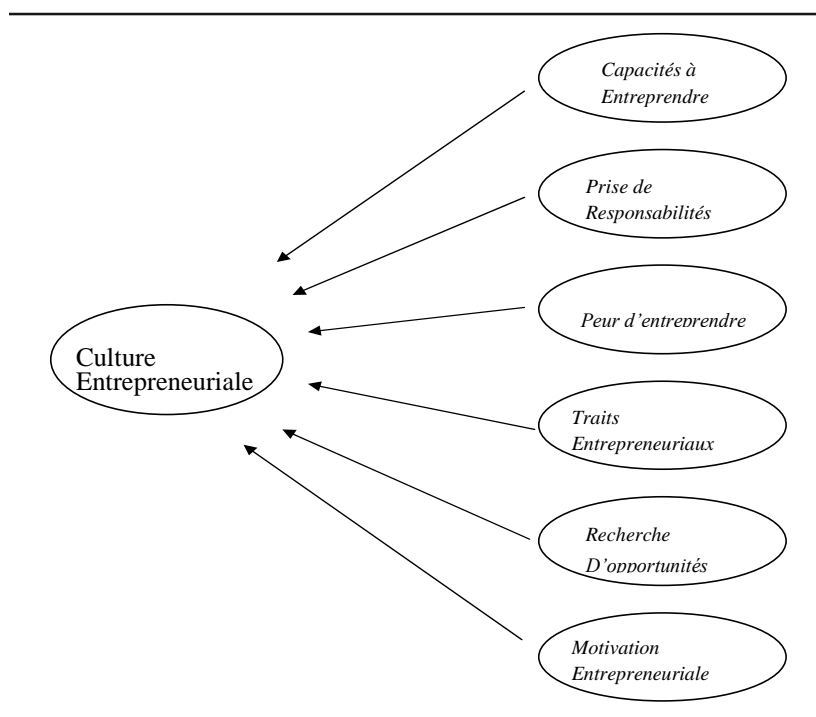
2.5.6. La culture entrepreneuriale

La société influence significativement l'activité entrepreneuriale. Elle façonne les actions de l'entrepreneur et conditionne son émergence. Selon Etzioni (1987), les sociétés où l'entrepreneuriat a un degré de légitimité plus développé offrent un environnement plus favorable aux initiatives entrepreneuriales, car les individus tendent à s'intéresser davantage à l'entrepreneuriat lorsqu'ils perçoivent le comportement entrepreneurial comme étant socialement légitime. Dans ce sens, Davidsson et Wiklund, (1997) précisent bien qu'une culture favorable à l'entrepreneuriat peut influencer les caractéristiques psychologiques et les valeurs individuelles et augmenter le nombre d'entrepreneurs potentiels dans la société. Dans cette étude, il sera utilisé un instrument de mesure créé spécialement pour caractériser la culture entrepreneuriale d'une région ou d'un pays, le questionnaire C-ENT (*Culture of Entrepreneurship*), développé par

Stephan (2007). Selon ce modèle, les 06 dimensions qui sont censées caractériser une culture nationale favorable à l'entrepreneuriat sont :

- La capacité à entreprendre : le degré avec lequel un individu perçoit les autres individus de son environnement comme étant capables de gérer activement des problèmes en faisant confiance à leurs capacités ;
- La prise de responsabilités : le degré avec lequel un individu perçoit les autres individus de son environnement comme étant actifs dans la prise de responsabilités au travail
- La peur d'entreprendre : le degré avec lequel un individu perçoit les autres individus de son environnement comme ayant des craintes et des doutes relatifs à une possible carrière entrepreneuriale.
- Les traits entrepreneuriaux : le degré avec lequel un individu perçoit certains traits entrepreneuriaux (la prise de risque et d'initiative, l'autonomie, etc.) comme étant valorisés par la société et partagés par d'autres individus
- La recherche d'opportunités : le degré avec lequel un individu perçoit les autres individus de son environnement comme étant ouverts et enclins à rechercher activement des opportunités d'affaires
- La motivation entrepreneuriale : le degré avec lequel un individu perçoit les autres individus de son environnement comme ayant vis-à-vis de l'entrepreneuriat une relation positive, capable de conduire à l'envisager en tant qu'option de carrière désirable et source de réalisation personnelle et financière (Barbosa, S et al., 2010).

Figure 7: Modèle de la culture entrepreneuriale de Stephan (2007).



Source: Barbosa(2010)

2.5.7. Organes internes de formation à l'entrepreneuriat ou structures d'accompagnement

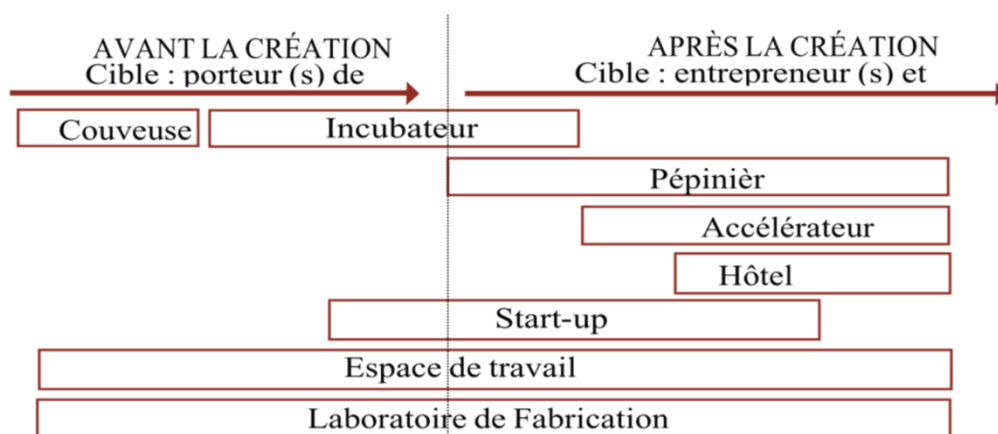
Parmi les organes d'encadrement et d'accompagnement à l'action entrepreneuriale figurent les incubateurs, les pépinières d'entreprises, les technopoles et les parcs de recherche.

Les incubateurs comptent parmi les structures d'accompagnement et d'appui à l'activité entrepreneuriale. De plus en plus, ils ont fini par s'imposer dans le paysage économique en tant que "couveuses" de nouvelles entreprises. Le « mot incubateur est généralement réservé aux structures d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets de création d'entreprises » (Paturel, s.d, p.563). En anglais, « incubator » ou « business incubator » est un terme générique qui désigne toute structure d'appui à l'entrepreneuriat. Aussi, le concept d'incubateur est souvent vu au sens large en désignant en réalité une structure d'appui à l'entrepreneuriat apportant des services d'accompagnement aux entrepreneurs. L'objectif principal d'un incubateur est d'accompagner, mieux, de soutenir l'étape de gestation des projets innovants, c'est-à-dire des projets qui nécessitent une maturation avant la phase de commercialisation et qui présentent

souvent un potentiel de développement important (revenus, emploi, impact...). L'acteur privilégié des incubateurs est le porteur de projet ; l'entrepreneur dont l'entreprise est encore en gestation ou jeune.

Les pépinières d'entreprises s'occupent des jeunes entreprises ; celles qui ont suivi le canevas des couveuses (qui accueillent des projets en gestation) et des incubateurs (qui s'intéressent aux jeunes entrepreneurs en action). A la vérité, les pépinières d'entreprises offrent un développement plus serein aux jeunes entreprises à travers un environnement stimulant et favorable à l'expression des activités. Les coûts y sont relativement accessibles. Les pépinières sont aussi favorables aux échanges, au développement d'un réseau d'acteurs et aux formations mutualisées. Ces structures d'accompagnement, dans une division stratégique d'objectifs et d'approches, aident de nombreux porteurs de projets entrepreneuriaux. Leur appui est de tous ordres : logistique, méthodologique, financier... Un tableau suffisamment illustratif présente la répartition des tâches entre les incubateurs et les pépinières d'entreprises.

Figure 8: Incubateur et pépinière d'entreprises



Source : Elodie Hanff (2018).

Les technopoles sont aussi des structures d'une importance avérée dans l'accompagnement des initiatives entrepreneuriales. Dans la définition de Berleur (1994), elles désignent des sites ou grands espaces développés pour accueillir des entreprises de haute technologie, aux activités de recherche et de développement. Dans ce sens, l'objectif fondamental des technopoles est d'organiser une plate-forme de mutualisation d'expertises entre

les chercheurs industriels, scientifiques ou financiers, et les artistes dans le but de créer une culture nouvelle.

Les pépinières d'entreprises quant à elles répondent à un objectif d'offrir un environnement stimulant et propice au développement des activités entrepreneuriales, en proposant des coûts accessibles pour une durée limitée dans le temps. Les pépinières d'entreprises concernent principalement les entreprises en activités.

Le listing de ces structures d'accompagnement est nécessaire à l'analyse comparée entre l'ENSPY et à la FALSH en ce qui concerne l'existence en leur sein, des organes capables d'accompagner et de développer l'initiative entrepreneuriale. Mieux encore, la capacité de l'un et de l'autre établissement à promouvoir l'acadépreunariat sera aussi fonction de sa politique de création d'organes internes d'appui à l'entrepreneuriat (incubateur, start-up, technopoles, pépinière d'entreprises...).

2.5.8. L'implication des associations estudiantines dans le développement de l'acadépreunariat

Aux premiers abords, la mobilisation du facteur associatif comme développeur du comportement entrepreneurial paraît curieux. Pourtant, la littérature entrepreneuriale elle-même, en une caractéristique non négligeable d'une organisation entrepreneuriale. Fayolle par exemple, en 1996, mentionne le rôle crucial des associations estudiantines dans le développement des habiletés entrepreneuriales des étudiants. Sur le même sujet, Billet (2007) a produit un ensemble de travaux qui démontrent la forte implication des associations estudiantines dans le développement de l'initiative privée à travers des actions qui conduisent à entreprendre un processus entrepreneurial et à le finaliser. Sonntag et Mohib (2007) prolongent ce raisonnement en déclarant que

Le temps de formation n'est pas seulement marqué par des examens et des contrôles de connaissances mais aussi par toutes les activités de la vie étudiante qui lient les étudiants entre eux et contribue à construire une identité...Une école est un lieu d'une intense activité associative où se forge le sentiment d'appartenance à un groupe où se construisent des orientations et des conceptions de vie qui procurent souvent une réelle confiance en soi...Si les jeunes ingénieurs devant les situations en constante évolutions se réfèrent à leurs compagnons d'études, à leurs pairs, à l'image intériorisée de

leur école nous ne pouvons que souligner la fonction formatrice et constructrice d'identité des associations des élèves et réseaux des anciens » (p.698).

L'enjeu de ce travail de recherche sera aussi de comparer le niveau d'implication des différentes associations estudiantines de la FALSH et de l'ENSPY dans le développement des habilités entrepreneuriales des étudiants.

2.5.9. La relation entre les organisations universitaires et les partenaires industriels étrangers

Les universités entrepreneuriales sont aussi celles qui développent des relations avantageuses avec des partenaires étrangers. Au nom de ce type de coopération, les étudiantes peuvent bénéficier des séjours d'une période relativement convenable pour des formations en entreprises. Par la même occasion, les institutions universitaires peuvent bénéficier des aides financières assez conséquentes contribuant au renforcement d'une formation de qualité. En somme, les partenariats signés entre les unités académiques et les partenaires étrangers développent la mobilité des apprenants à travers des bourses d'étude, et la participation à plusieurs projets et réseaux internationaux.

Sur cette question de coopération avec les partenaires étrangers, notre étude est portée à analyser la pertinence et le rendement des réseaux de partenariat de chaque établissement académique, c'est-à-dire l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I.

En conclusion, cette autre sous partie de notre travail apportait des explications sur les indicateurs de comparaison entre l'ENSPY et la FALSH au sujet de la promotion de l'entrepreneuriat académique. Autrement dit, il était question d'arrêter les éléments qui constitueront les facteurs de comparaison du niveau de développement du paradigme acadépreneurial) à l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY) et à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'université de Yaoundé I. Ces indicateurs sont au nombre de huit (08) : les missions assignées à chaque établissement ; l'enseignement de l'entrepreneuriat ; la valorisation de l'innovation ; la coopération avec les

entreprises ; l'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants/élèves ; l'existence des organes d'accompagnement ; la vie associative au campus et les relations avec les partenaires étrangers.

2.6. Analyse comparative entre l'ENSPY et la FALSH

Dans cette sous-partie, il sera question de faire une analyse comparée des deux établissements de l'université de Yaoundé 1, l'ENSPY et la FALSH, afin de comprendre les rapports de chacun d'eux à l'entrepreneuriat académique.

2.6.1. La FALSH de l'université de Yaoundé 1

La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines est l'une des quatre facultés que comptent l'université de Yaoundé 1 et certainement la plus importante du point de vue de la taille et du nombre d'étudiants. Autrefois appelée Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, cet établissement public de l'université de Yaoundé 1 comporte 16 départements qui se présentent comme des établissements à part entière.

Comme tous les autres établissements de l'université de Yaoundé 1, la FALSH concourt à l'élaboration et à la transmission des connaissances ; au développement de recherche ; à la formation des hommes ; à la facilitation de l'accès à la formation supérieure à tous ceux qui en ont vocation et capacité, et au développement du bilinguisme (livret de l'étudiant, 2016/2017).

Pour aider l'université de Yaoundé 1 de laquelle elle dépend à atteindre ces objectifs, la FALSH s'est dotée d'une structure administrative conséquente.

A la tête de la FALSH se trouve un Doyen, chargé de la direction et de la coordination de l'ensemble des services de la Faculté et de sa représentation auprès du Recteur (Livret de l'étudiant, 2016/2017). Dans ces différentes missions, il est assisté par 03 vice-doyens : l'un responsable de la Division, de la Programmation et du Suivi des Activités Académiques (DPSAA), l'autre responsable de la Division de la Scolarité des Statistiques et du Suivi des Etudiants (DSSSE), et le dernier en charge de la Division de la Recherche et de la Coopération

(DRC). Dans, cette distribution des tâches administratives, le rôle d'un Chef de Division Administrative et Financière (DAF) ou celui d'un Chef de la Division des Affaires de la Recherche et de la Scolarité (DAARS) ne sont pas à ignorer.

D'autres services, non moins importants font partie de l'architecture administrative de la FALSH. Il s'agit des services des diplômés, des programmes d'enseignement de de recherche, du de la scolarité et des statistiques, de l'administration générale et du personnel et de la maintenance du matériel. La cellule informatique et la bibliothèque complète cette structure administrative.

La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines comporte plusieurs départements qui sont : le département de Philosophie, le département de Psychologie, le département de Lettres Modernes Françaises, le département de Linguistique Générale Appliquée, le département d'Histoire, le département de Sociologie, le département d'Anthropologie, le département de Géographie, le département des Arts Plastiques et Histoire de l'Art, le département d'Espagnol, le département d'Allemand, le département des Lettres Modernes Anglaises, le département des Lettres Bilingues, le département des Langues Africaines et Linguistique, le département de Littérature et Civilisation Africaine, Sciences du Langage.

La formation à la FALSH de l'université de Yaoundé 1 a deux composantes bien distinctes : la formation académique et la formation professionnelle.

Il concerne une formation s'articulant sur trois cycles : le cycle Licence (ou 1^{er} cycle), le cycle Master (ou deuxième cycle) et le cycle Doctorat (3^{ème} cycle). À son entrée au premier cycle, c'est-à-dire en première année de la formation académique, le candidat doit présenter un baccalauréat, un GCA/AL ou tout autre diplôme équivalent. Pour passer du niveau 1 au niveau 2 du premier cycle, l'étudiant doit capitaliser 100% des crédits du niveau L1, soit 60 crédits. Cependant, il peut être admis en 2^{ème} année s'il a capitalisé 75% des crédits du niveau L1 et obtenu une moyenne générale pondérée d'au moins 2/4. Pour être admis au niveau 3, il est demandé à l'étudiant se capitaliser tous les crédits des niveaux inférieurs, soit 120 crédits. Toutefois, le jury peut aussi admettre un étudiant ayant capitalisé tous les crédits de niveau L1 et au moins 75% des crédits du niveau L2 et une moyenne générale pondérée du niveau L2 d'au

moins 2/4. La licence quant à elle s'obtient à condition d'avoir capitalisé au total 180 crédits avec une moyenne d'au moins 50/100.

Le cycle de Master comprend 04 semestres, soient 02 ans et 120 crédits après la Licence. Dans le cas du cycle de formation académique, le Master est de finalité recherche plutôt que professionnelle. Le Master 2 est constitué de deux semestres : le premier semestre pour les enseignements théoriques et méthodologiques (30 crédits) et le second semestre consacré à la rédaction d'un mémoire, 30 crédits (Livret de l'étudiant, 2017/2018). L'admission en cycle de Doctorat se passe par sélection après étude du dossier des candidats par les différents départements qui composent la faculté. Ne peuvent faire acte de candidature que les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à 12/20 en Master 2 et en fonction de la capacité d'encadrement de l'établissement. Le cycle Doctorat équivaut à six semestres, soient 03 ans. Toutefois, une dérogation exceptionnelle peut être accordée aux étudiants présentant des cas spécifiques.

Ces différents cycles de formation sont complétés par des centres et unités de recherches.

Le livret guide de l'étudiant présente ces centres de manière suivante :

1. Centre de Recherche et de Formation Doctorale en « Arts, Langues et Cultures » Unité de Recherche et de Formation Doctorale en « Langues et Littératures » ;
- Unité de Recherche et de Formation Doctorale en « Arts, Cultures et Civilisations »
2. Centre de Recherche et de Formation Doctorale en « Sciences Humaines, Sociales et Éducatives »
 - Unité de Recherche et de Formation Doctorale en « Sciences Humaines et Sociales »,
 - Unité de Recherche et de Formation Doctorale en « Sciences de l'Éducation et Ingénierie Éducative ».

Par souci de professionnalisation des enseignements, la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines s'est doté d'un cycle de formation professionnelle. C'est une disposition qui prolonge la pensée du Chef de l'État qui, au cours de son discours de fin d'année 2012, disait ne pas ignorer le problème des jeunes diplômés ou non. Il promettait ainsi de mettre un accent particulier sur la Professionnalisation. Cette instruction trouve tout son sens dans cette mesure

de mise sur pied à travers des masters professionnels, pour souci d'adéquation formation-emploi.

Les filières concernées sont :

- **Production cinématographique** : durée de formation : 02 ans ; Diplôme : Master professionnel. Débouchés : Administration publique et privée, Auto-emploi. Frais de scolarité : 600 000 FCFA/an.
- **Sémiotique et stratégique** : Durée de formation : 02 ans ; Diplôme : Master Professionnel Débouchés : Administration publique et privée, Auto-emploi ; Frais de scolarité : 600 000 FCFA / an
- **Études Euro-Africaines en sciences sociales du développement en Afrique** : Durée de formation : 02 ans ; Diplôme : Master Professionnel ; Débouchés : Administration publique et privée, Auto-emploi ; Frais de scolarité : 600 000 FCFA/an
- **Tourisme et Hôtellerie** : Durée de formation : 01 an ; Diplôme : Licence Professionnelle ; Frais de scolarité : 300 000 FCFA ; Débouchés : Administration publique et privée, Auto-emploi.
- **Aménagement touristique du territoire** : Durée de formation : 02 ans ; Diplôme : Master Professionnel ; Frais de scolarité : 600 000 FCFA ; Débouchés : Administration publique et privée, Auto-emploi. Durée de formation : 02 ans.
- **Urbanisme, Aménagement et développement urbains** : Durée : 02 ans ; Diplôme : Master Professionnel ; Frais de scolarité : 600 000 FCFA ; Débouchés : Administration publique et privée, Auto-emploi, Durée de formation : 02 ans
- **Traduction et interprétation** : Durée : 02 ans ; Diplôme : Master Profession ; Frais de scolarité : 600 000 FCFA ; Débouchés : Administration publique et privée, Autoemploi
- **Système d'informations géographiques (cartographie, télédétection, géomatique)**
Durée : 02 ans ; Diplôme : Master Professionnel ; Frais de scolarité : 600 000 FCFA ; Débouchés : Administration publique et privée, Auto-emploi
- **Genre et développement** : Durée de formation : 02 ans ; Diplôme : Master Professionnel ; Frais de scolarité : 600 000 FCFA ; Débouchés : Administration publique et privée, Auto-emploi.

- **Panafricain Master and Ph.D in African languages (PAN-MAPAL)** : Durée de formation : 02 ans ; Diplôme : Master Professionnel + Doctorat ; Frais de scolarité : 600 000 FCFA ; Débouchés : Administration publique et privée, Auto-emploi.

La FALSH bénéficie d'un nombre relativement acceptable de laboratoires homologués ou en cours d'homologation.

Tableau 10 : Laboratoires de la FALSH

SIEGE	TITRE	SIGLE
Département de Géographie	Laboratoire Social Territoires Locaux, Risques et Développement Durable	CHASTELORD
	Laboratoire des Études Environnementales et de Recherches sur les Dynamiques Spatiales	LERDYS
	Laboratoire des Études des Savoirs Endogènes et du Développement Participatif	LESEDP
	Laboratoire des Ressources et Espaces Littoraux	LAREL
Département de Français	Centre de Recherches en Sciences du Langage	CRESLA
	Groupe de Recherche en Grammaire	GREG
	Atelier de Critique et de Créativité Littéraire	ACCL
	Centre de Recherche en Sémiotique Appliquée	CERESA
Département des Langues, Littératures, Civilisations Ibériques, Ibéro américaines et Italiennes	Centre de Recherches Hispaniques de l'Université de Yaoundé I	CERHUY
Département d'Histoire	Centre de Recherches et d'Études sur l'Histoire du Cameroun	CREHC
Département de Langues Africaines et Linguistique	Cercle de Recherche et d'Étude en diversité Linguistique et Culturelle	CREDILCU
Département d'Études Bilingues	Cercle de Recherches sur le Plurilinguisme et le Contact de Langues	
Département de Philosophie	Laboratoire d'Éthique, de Métaphysique et d'Épistémologie	LEME
Département de psychologie	-Laboratoire de Psychologie de l'enfant -Laboratoire de Psychologie expérimentale	

Source: Livret-guide de l'étudiant (2017-2018, p.5)

En définitive, la présentation générale de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) de l'université de Yaoundé donne à remarquer que c'est un établissement qui, de manière globale, prépare les étudiants aux métiers de l'enseignement supérieur. Autrement dit, elle offre des enseignements généralistes et le paradigme de professionnalisation reste encore embryonnaire. A la vérité, si l'on peut s'accorder sur le fait que la FALSH offre des passerelles d'insertion socioprofessionnelle à travers la préparation de ses étudiants à l'emploi public à travers les concours, il reste fort impressionnant de remarquer que le volet entrepreneurial reste très peu exploré. Très peu de diplômés en sciences sociales et humaines s'installent à leur propre compte, c'est-à-dire deviennent entrepreneurs. Les prochains paragraphes présentent cette situation en s'appuyant sur les facteurs de développement d'une université entrepreneuriale au sens de Rajhi (2006).

- **État des lieux de la pratique entrepreneuriale en FALSH**

Cette sous-partie propose une lecture résumée des mesures prises par la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'université de Yaoundé I pour l'implémentation de la pratique entrepreneuriale. Cette évaluation sera fonction des 08 indicateurs qui constituent nos objectifs de recherches secondaires.

- **Missions de la FALSH**

Comme toute organisation dont le souci principal est l'atteinte des objectifs, la FALSH à des missions bien indiquées : s'occuper de la Formation, de la recherche et de la préparation professionnelle dans les domaines des sciences humaines, des arts et des industries culturelles. Dans cette optique, les enseignements universitaires sont destinés à faire acquérir aux étudiants des connaissances et des compétences approfondies dans ces domaines suivant leurs choix. Bien plus, cet établissement dispense des formations professionnelles et de perfectionnement des cadres supérieurs scientifiques et techniques mises en place dans plusieurs départements de cet établissement (Livret-guide de l'étudiant, 2017-2018). Par extension avec les missions assignées à la FALSH de l'université de N'Gaoundéré, sans que celle-ci ne soit notre site géographique de recherche, nous retrouvons les prescriptions suivantes :

- Élaborer et de transmettre les connaissances ;
- Développer la recherche et la formation des hommes ;

- Porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture et de la recherche ;
- Procurer l'accès à la formation supérieure à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité ;
- Concourir à l'appui au développement et à la promotion sociale et culturelle ;
- Développer la pratique du bilinguisme (FALSH livret de l'étudiant 2016/2017, p.02)

Même si ces missions évoquent le caractère professionnel de la formation des étudiants de la FALSH, aucune mention spécifique n'est faite sur l'entrepreneuriat, c'est-à-dire à l'autoemploi.

L'orientation professionnelle semble privilégier la capacité des étudiants à braver les concours administratifs ou à se faire recruter dans les entreprises, après leur cursus académique.

Très peu d'intérêt est accordé à l'entrepreneuriat.

- **Enseignement de l'entrepreneuriat**

En FALSH, la première (et seule) unité d'enseignement directement liée à l'entrepreneuriat est dispensée en cycle de Master, plus précisément en Master 1. Cela veut dire que les nombreux étudiants qui arrêtent leur cursus académique au premier cycle en ressortent sans une notion suffisamment marquée de l'entrepreneuriat. Bien plus, cette unité d'enseignement, la Technique et création d'entreprise (TCE 101) n'est pas dispensée dans l'ensemble des départements. Onze (11) de ces seize (16) départements sont concernés par cette unité d'enseignement.

Il existe tout de même six (06) départements qui offrent des formations professionnelles en Master. L'une des meilleures formations professionnelles est donnée par le département "Tourisme et Hôtellerie" qui, au niveau 3, organise une spécialisation en Management des entreprises touristiques et hôtelières. Dans celle-ci, des unités d'enseignement à caractère entrepreneurial y sont dispensées : UE THM 314 Organisation de l'entreprise et gestion des activités ; UE THM 334 Marketing et projet ; UE THM 324 Management ; UE THM 344 Projet professionnel de Management des entreprises touristiques et hôtelières (projet tutoré et rapport de stage en entreprise). Toutes les autres spécialités présentent les mêmes atouts de préparation à l'action entrepreneuriale.

La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'université de Yaoundé I présente un grand potentiel intellectuel de par le nombre important d'enseignants hautement qualifiés (226 enseignants-chercheurs pour l'année 2017/2018), et des étudiants inscrits (45 494 étudiants en 2018). Ce potentiel se traduit par sa grande production scientifique, ses nombreux colloques et conférences organisés chaque année et de la foultitude de travaux de recherche soutenus, en terme de rapport de fin de stage, mémoire de Master et Thèses de Doctorat. L'établissement abrite deux (02) centres de recherche et de formation Doctorale, 04 unités de recherche et 15 laboratoires homologués ou en cours d'homologation. Seulement, nous déplorons l'absence d'un fichier disponible sur les livrets d'invention et les droits de propriété. Aussi, l'établissement ne brille pas par un grand nombre de produits innovants.

- **Coopération avec les entreprises**

Malgré la présence d'un vice-doyen chargé de la recherche et de la coopération, la FALSH ne bénéficie pas d'un important réseau d'entreprises pouvant accueillir ses étudiants au cours des stages professionnels. D'ailleurs, par analogie avec les attributions dévolues à son homologue de l'université de N'Gaoundéré, le vice-doyen chargé de la recherche et de la coopération s'occupe de « - L'établissement des attestations de recherche- Mise à la disposition des étudiants des offres de bourses et des stages » (livret de l'étudiant 2016/2017, p.08). Le moins que l'on dire est que très peu de filières sont en partenariat avec les entreprises comme le département Tourisme et Hôtellerie où, tout au moins, « La formation proposée a été élaborée en partenariat entre des entreprises et organismes touristiques et hôteliers » (livret-guide de l'étudiant, 2017-2018, p.104).

- **Intentionnalité entrepreneuriale des étudiants**

Les étudiants de la FALSH développent une perception prestigieuse de l'emploi salarial public. Pour ces derniers, l'emploi salarial public offre plus de garantie en termes de parcours professionnel et moins de contrainte pour ce qui est du rendement. En majorité, les étudiants sont plus attirés par l'emploi à la fonction publique ; 74,4% des « enquêtés estiment que l'accès à des postes de responsabilité au sein de la fonction publique offre des possibilités de faire des affaires» (Njengoué, H.R. et Nkelzok, V., 2017, p.171).

Au regard des modestes recherches documentaires que nous avons menées, il en ressort que cette grande admiration développée par les étudiants de la FALSH pour l'emploi public trouve un ancrage dans l'orientation managériale de l'université. En effet, les débouchés de la vingtaine de filières qui composent la FALSH se résument essentiellement à l'emploi salarial public. La filière Lettres Modernes Françaises compte parmi ses débouchés : les métiers de l'enseignement (ENS, ENSET, ENIEG, INJS) ; les métiers de la recherche (Doctorant, Assistant des universités...) ; les métiers de l'information et de la communication (journaliste...) et la fonction publique (ENAM, EMIA etc.). Dans cette liste, la capacité des diplômés de cette filière à s'auto-employer n'a pas été envisagée ou l'a été moins.

- **Organes d'appui et d'accompagnement à l'entrepreneuriat**

Les organes d'appui et d'accompagnement à l'entrepreneuriat sont d'une importance remarquable au développement de l'activité entrepreneuriale. Le constat qui s'impose aux observateurs est que la FALSH n'héberge aucun incubateur d'entreprise, aucun Technopole encore moins de pépinières d'entreprises ou de start-up. Ces insuffisances se présentent comme des déficits significatifs à la promotion de l'entrepreneuriat académique.

- **Implication des associations estudiantines dans le développement entrepreneurial**

Le mouvement associatif est des plus dynamiques à la FALSH. Chaque filière est constituée en Association avec des missions, un plan d'action et des activités bien déterminés. Aussi, des cercles de réflexion et de recherches animent les espaces d'étude dans ces filières. C'est le cas du cercle Histoire Archéologie. La supra organisation qui réunit l'ensemble des étudiants de la Faculté est l'AEFALSH, l'Association des Étudiants de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines. Cette association suffisamment hiérarchisée comporte un Bureau Exécutif de 11 membres élus par les délégués et un Bureau Élargi Constitué des directions. Elle est représentée par un ensemble de 180 délégués des différentes filières et niveaux (carnet de l'étudiant 2018/2019). Les missions de l'AEFALSH sont celles du traitement des requêtes académiques ; de l'assistance aux étudiants nécessiteux ; de l'encadrement des étudiants ; de l'aide à l'insertion socioprofessionnelle et de négociation de bourses d'étude.

La remarque qui est peut-être faite est que ces nombreuses associations ne consacrent aucun objectif clé de leur plan d'action à l'accompagnement et appui de l'initiative entrepreneuriale. Le concept d'aide à l'insertion socioprofessionnelle sonne alors comme une notion générique.

- **Coopération avec les partenaires étrangers**

La faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'université de Yaoundé I a un réseau de partenaires étrangers. Parmi ses nombreux partenaires, figurent l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) à travers son Agence université de la francophonie.

2.6.2. 2.6.2. L'ENSPY

L'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé est un établissement interne à l'université de Yaoundé 1. Elle est créée en 1971, à la faveur du décret n°71/DF/260 du 04 juillet 1971, sous la dénomination d'école fédérale. Sa mission fondamentale est alors de former des cadres techniques supérieurs dont le Cameroun avait besoin. Plus tard, en 1975, un nouveau décret, celui n°73/601 du 29 septembre 1975, réorganise l'institution et lui donne une nouvelle dénomination : l'École Nationale Supérieure Polytechnique. Désormais placée sous la tutelle du ministère de l'Enseignement Supérieur, son organisation administrative et académique est définie par le décret N°93/036 du 29 janvier 1993. Elle est ensuite soumise aux dispositions générales de la loi n°005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'enseignement supérieur et son régime des études (Cti, Avis n°2017/07-04).

- **Missions de l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé**

À l'origine, l'ENSPY est dédiée à la formation des cadres techniques supérieurs dont le pays a tant besoin pour son développement (commission des titres d'ingénieurs, 2017). La seule filière de formation alors ouverte était le génie civil. Aujourd'hui, les domaines de formation se sont étendus aux diplômes d'Ingénieur en génie Informatique, Génie Mécanique, Génie Industriel, Génie Électrique et Génie des Télécommunications. Les missions fondamentales de cette école interne à l'université de Yaoundé 1 sont :

- Dispenser une formation universitaire de qualité en adéquation avec les besoins des milieux socioprofessionnels.
- Mener des recherches appliquées pour la capacité du Cameroun à maîtriser les facteurs de production.
- Suivre l'évolution des connaissances.

A ces 03 missions fondamentales s'ajoute le projet d'établissement de l'ENSPY de la période 2012-2022. Celui-ci comporte 07 axes stratégiques :

- 1) Diversification et renforcement de la pertinence de l'offre.
- 2) Amélioration de l'environnement de la formation : mise en place de plateaux techniques, comme le High-techCenter.
- 3) Généralisation de l'utilisation des TIC en pédagogie. : mise en place d'un centre de production deMOOCs.
- 4) Renforcement de la qualité des prestations. Outre l'évaluation internationale du HCERES et la procédure CTIune évaluation RH Excellence aura lieu en 2018.
- 5) Renforcement de la recherche (dans le but d'accroître les impacts sociaux des activités de l'école).
- 6) L'utilisation des projets CETIC, ERMIT et AFRICOM vise ces projets de recherche appliquée.
- 7) Accroissement des partenariats internationaux en matière de formation et de recherche.
Pour l'instant il s'agit surtout de séjours d'étudiants africains à l'international leur permettant d'obtenir diplômes et accueil d'étudiants africains.
- 8) Accroissement de la communication et la visibilité y compris à l'international.

- **Identité et statut de l'ENSPY**

Implantée sur un campus d'environ 6ha où sont construits près de 12 bâtiments, l'ENSPY partage avec l'université de Yaoundé 1 dont elle est l'une des structures, certaines infrastructures lorsque le besoin se fait sentir. Aussi, les décisions prises par l'administration de l'école sont ensuite soumises à la validation de l'université. Mais cet état de choses ne réduit pas la liberté de cette école dans ses relations avec les partenaires étrangers comme la Banque mondiale, l'Agence Française de Développement (AFD) etc. Cette autonomie de l'ENSPY est encadrée par la loi camerounaise qui lui permet de s'administrer sous l'encadrement du conseil

d'administration de l'université et le contrôle du Ministère. Par exemple, les programmes d'enseignement de l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé sont conçus par elle, et soumis au conseil d'administration de l'université. Autrement dit, l'école jouit d'une liberté pédagogique. Bien plus, le recrutement et la gestion du personnel administratif d'un certain niveau hiérarchique sont certes de l'ordre des prérogatives du rectorat et/ou du ministère, mais en collaboration avec les autorités de l'école.

- **Organisation et fonctionnement de l'ENSPY**

L'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé est dirigée par un management administratif composé du Directeur, Directrice adjointe, Secrétaire Général, Chef de la Division des Affaires Administratives et Financières, Intendant, Chef de service de la Scolarité, Chefs de département chargés des enseignements et du Chef de département chargé de la Coordination et de la Valorisation de la Recherche. Ces autorités dirigeantes sont appelées à se réunir au dates conformes au statut, ou à des occasions qui appellent aux rencontres extraordinaires. L'une des particularités du top management de cette école est la présence en son sein, d'un responsable qualité en charge de l'animation d'un comité qualité où siègent tous deux membres de chaque département. Plus important, un bureau spécial chargé de suivre l'emploi des diplômés vient récemment d'être mis sur pied par l'école et placé sous l'autorité de la Directrice adjointe.

Du point de vue du personnel enseignant, l'ENSPY en 2017 comptait 84 enseignants assistants pour 1144 étudiants (Rapport de mission d'audit à l'ENSP, 2017). La répartition des charges horaires dépend des grades des enseignants : 150 heures pour les Professeurs et 200 pour les Assistants. De manière globale, le ratio étudiant/enseignant est particulièrement élevé dans certaines filières comme en Télécommunication, et au premier cycle en général contrairement au second cycle. À l'ENSPY, les enseignements sont aussi dispensés par des intervenants professionnels que l'on évalue dans le rapport d'audit de mai 2017 à 29 à 39% d'enseignants. A ces deux catégories d'enseignants, c'est-à-dire les professeurs, les assistants et les intervenants professionnels, s'ajoutent les enseignants-vacataires qui se recrutent parmi les personnels scolaire et universitaire. La dernière catégorie d'intervenants est constituée d'enseignants étrangers à qui

l'école a donné une charge horaire de 520 heures. Un tableau de répartition du ratio élèves/enseignants, présente de manière panoramique, la gestion du personnel enseignant.

Tableau 11 : Présentation de l'ENSPY

Département	Nombre d'enseignants	Nombre d'élèves	Ratio élèves/enseignant
MSP	22	437	19,86
GIM	21	254	12,10
GET	15	269	17,93
GC	17	178	10,47
GI	12	122	10,17
Global	87	1260	14,48

Source : rapport de mission d'audit (2017)

L'offre de formation à l'ENSPY peut se décliner en approche générale et spécifiques ou par filières.

Il en existe de deux ordres : l'offre de formation en ingénieur et l'offre de formation hors diplômes d'ingénieur. Comme précisé plus haut, l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé forme des ingénieurs dans sept principales filières : le Génie civil, le Génie électrique, le Génie industriel, le Génie informatique, le Génie mécanique, le Génie Télécommunications et récemment la Météorologie. La formation des élèves ingénieurs est calibrée selon une scolarité organisée en 10 semestres. Les 09 premiers semestres correspondent à 135 semaines consacrées à la dispense des enseignements, des travaux pratiques et dirigés. Le 10^{ème} semestre quant à lui correspond à 24 semaines et est réservé au stage. Pour les élèves des 3^{ème} et 4^{ème} années, les stages d'imprégnation et de pré-ingénieur sont passés au mois de juillet.

Le projet de formation de l'école est de fournir au marché du travail des ingénieurs de haut niveau dans ses 6 filières de formation, ce projet est dimensionné en fonction de l'environnement socioéconomique et des moyens en ressources humaines financières et matérielles. (Rapport de mission d'audit à l'ENSP, 2017, p.13)

Dans le premier cycle, la formation est faite en tronc-commun. 07 filières forment aux compétences ci-après : Découvrir une problématique, l'analyser, la transformer ; Modéliser ; Représenter ; Raisonner ; argumenter ; Calculer, utiliser le langage symbolique ; Communiquer à l'écrit et à l'oral (Rapport de mission d'audit à l'ENSP, 2017).

Toutefois, les compétences à développer par les étudiants varient en fonction des départements. Cette réalité rend compte d'un grand cloisonnement entre ces différentes filières qui, heureusement, partagent le même rapport à la création d'entreprises. En effet, l'école consacre des modules d'enseignements entiers à l'entrepreneuriat. La fonction de créativité d'entreprises est inscrite dans les programmes des différents départements. Cette vision se matérialise au sein de l'association des étudiants à travers la création d'un club entrepreneuriat et d'une junior Entreprise.

Il n'est pas inutile de préciser que ces deux entités sont soutenues par la direction. Bien plus, des journées nationales technologiques sont régulièrement organisées pour permettre aux étudiants de s'imprégner des exigences du milieu d'affaires en général et de ceux des entreprises en particulier. Dans ce dispositif incitatif, les technopoles servent de laboratoire où les projets des étudiants sont portés à maturation. Les milieux d'entreprises étant essentiellement concurrentiels, le facteur de compétitivité est inculqué aux futurs ingénieurs à travers des plates-formes de challenges nationaux et internationaux comme la Startupper Total.

L'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé ne forme pas seulement en ingénierie, mais aussi à la recherche à travers les cycles de Masters et de Doctorat. Dans ces différents cycles, la recherche est facilitée par l'existence de 04 laboratoires de recherche : ce sont le laboratoire en Engineering Civil et Mécanique ; le laboratoire L3E : Énergie, Eau, Environnement ; le laboratoire en Ingénierie Mathématique et Systèmes d'information ; le laboratoire de Génie Électrique, Mécatronique et Traitement du Signal. Un tableau présentant les effectifs d'étudiants inscrits en cycle de recherche est dressé en 2017 par le rapport d'un audit initié par la commission des titres d'ingénieurs.

Un tableau expressif présentant l'offre de formation par spécialité a été dressé en 2017 par la commission technique des ingénieurs. Nous reprenons ici les grandes lignes.

† Département de génie Mécanique et Industriel

C'est un département qui offre une formation orientée vers deux grands domaines de la mécanique et de l'industrie, c'est-à-dire la mécanique des solides et la mécanique des fluides. Le génie civil et Industriel forme deux types d'ingénieurs : d'abord les ingénieurs en génie mécanique dont le cursus s'intéresse aux aptitudes en conception et fabrication des éléments mécaniques des systèmes, à la maîtrise des techniques de production, de transport, de technologies ou encore dans les services de recherche et d'innovations, de transfert et d'utilisation d'énergie sous toutes ses formes ; à la maintenance et la logistique dans les entreprises et à la création des entreprises. Ensuite les ingénieurs en génie industriel qui forme à la maîtrise de la conception, des procédés et de la gestion sur le plan technique et économique des unités et chaîne de production ; à la maîtrise des techniques de gestion financières, économiques et d'optimisation des systèmes de production et aux aptitudes de création d'entreprises.

En résumé, Les futurs ingénieurs et docteurs sont préparés pour de recherche dans trois centres d'intérêt : exercer des postes à haut potentiel et à forte compétence scientifique et technique pour l'industrie et le secteur étatique. La mécanique étant présente dans tous les domaines de l'industrie, les débouchés pour les étudiants (Livret d'étudiants ENSP, 2019, p.21).

† Département de Mathématiques et Sciences physiques

Le département de Mathématiques et Sciences physiques offre une formation en même temps ni-disciplinaire et pluridisciplinaire. Bi-disciplinaire parce qu'offrant des enseignements scientifiques fondamentaux en mathématiques et en physiques.

Pluridisciplinaire parce que offrant un large éventail de choix d'une filière de spécialisation aux métiers d'ingénieur. « L'enseignement au MSF) intègre les tous derniers logiciels au sein de ce ses laboratoires, dans l'enseignement des mathématiques pures et appliquées ; de la statistique ; de la physique » (Livret d'étudiants ENSP, 2019, p. 10).

† Département de Génie civil et urbanisme

Le département de Génie civil et urbanisme de l'ENSP de Yaoundé s'arrime aux grandes mutations observées au Cameroun dans le domaine des NTIC. L'ordinateur s'est substitué à la calculatrice ; le traditionnel abaque est remplacé par des logiciels hautement performants et de plus en plus sophistiqués.

Les technologies de l'information et de la communication ont pris pied dans le génie civil, comme ailleurs dans tous les secteurs clefs d'économie. Les programmes de formation d'aujourd'hui et de demain doivent intégrer ces facteurs. Ils doivent être renforcés en mathématique et en informatique (...) (Livret d'étudiants, 2019, p.12).

Dans la filière génie civil, les programmes de formation intègrent toutes ces préoccupations et permet aux futurs ingénieurs d'exercer non seulement dans le domaine des BTR mais aussi dans les domaines des banques, des assurances, de l'environnement et au sein des collectivités locales. Par ailleurs, les étudiants de cette filière sont destinés à la conception et réalisation d'ouvrages, d'infrastructures et de bâtiments, à l'innovation et au développement de nouveaux matériaux.

Plusieurs masters et mastères spécialisés lui sont rattachés.

† **Département de Génie électrique et de télécommunications**

Les quatre principaux objectifs recherchés par le département électrique et de télécommunications sont :

- Donner aux étudiants des bases solides dans les multiples domaines des domaines électriques et génie des télécommunications (électronique, électronique de puissance, électrotechnique, automatique, informatique industrielle).
- Approfondir les connaissances en vue de leur permettre d'atteindre un niveau de spécialisation dans les deux filières de génie électrique et de génie de télécommunications.
- Développer la capacité de l'adapter à l'évolution de plus en plus rapide des technologies d'électricité et des communications.
- Développer les aptitudes à assumer de multiples fonctions techniques (conception, maintenance, production, recherche et développement).

† **Département de Génie Informatique**

Le département de Génie Informatique forme des ingénieurs informaticiens et logiciels capables de comprendre les contraintes et les besoins des clients et concevoir, réaliser et déployer des solutions efficaces et performantes. La formation en Génie informatique est offre des connaissances et compétences nécessaires en système informatiques ; en méthodes de conception et de développement des logiciels et de réseaux ; de système de sécurité et de médias numériques (Livret d'étudiants, 2019, p.16).

† Département des Arts numériques

« Les arts numériques renvoient à tout art réalisé à l'aide des dispositifs numériques. Il propose aux étudiants trois parcours : Design 2D et 3D, Graphisme et Multimédia et Animation » (Livret d'étudiants, 2019, p.18).

† Département des Humanités Numériques

Les humanités numériques constituent un carrefour entre l'informatique et les Sciences Humaines et Sociales. Cette filière forme à la gestion stratégique de la connaissance et de l'information, la communication multimédia, l'Ingénierie économique et juridique du numérique et du cyberspace.

Une bonne présentation de l'ancrage de l'école polytechnique dans l'espace socioéconomique exige une prise en compte de deux volets : les rapports de l'école avec les entreprises d'une part et avec les organisations nationales et internationales d'autres parts. Pour cette autre filière, la commission d'audit faisait des observations à l'instar de la séparation des compétences attendues pour l'un et l'autre des spécialités qui composent ce département. Aussi faut-il dresser un tableau présentant des unités d'enseignements et les compétences recherchées.

Bien plus, l'enseignement d'analyse du cycle de vie (ACV) ainsi que celui du recyclage ne sera pas superflu. Génie Industriel. Il accueille quatre-vingt-quatorze (94) étudiants en 2016, pour deux mille trois cent quatre-vingt-dix-sept heures de formation. C'est une filière animée par des enseignants de poigne, qui ont réussi à établir un lien étroit entre le département et les milieux industriels. Toutefois, le taux d'échec reste une préoccupation dans cette filière qui gagnerait aussi, selon l'audit de 2017, la description des compétences, en associant à l'apprentissage mécanique, des techniques du futur.

Génie électrique. Le génie électrique et le génie des Télécommunications sont logés dans le même département. Il compte seize (16) enseignants permanents qui dispensent une formation de qualité à cent trente-cinq étudiants (135) en 2016. La même année, la filière a enregistré cinquante (50) nouveaux ingénieurs. L'objectif de la formation en Génie électrique est de donner aux étudiants une capacité à étudier les aspects de la production, du transport et de la distribution d'énergie. Cette formation intègre aussi l'utilisation efficiente de cette énergie, dans les domaines électronique, microélectroniques, automatique, robotique et des biosystèmes.

Génie des Télécommunications. Les chiffres de 2016 montrent que cette filière 87 étudiants. Le taux d'échec y est aussi des plus élevé, soit 69% en 1^{ère} année du cycle d'ingénieurs. Le génie des télécommunications vise des secteurs d'emploi tels que celui de la construction d'équipements de télécommunications, les sociétés de services d'ingénierie informatique, les entreprises utilisant les services numériques d'information et de la télécommunication etc.

Génie informatique. C'est un département qui compte douze (12) enseignants pour cent dix-neuf (119) étudiants pour deux mille deux cent soixante-quatorze (2 274) heures de formation. Des cours d'anglais sont dispensés aux étudiants, permettant ainsi à ceux d'expression française d'améliorer leur niveau de langue. Les métiers visés par le génie de Télécommunications sont aussi divers que spécifiques. Des axes de développement ont aussi été développés, dans ce champ disciplinaire en rapport avec les exigences d'une "société numérisée".

La relation entre l'ENSPY et les entreprises est significativement matérialisée par d'un côté la participation manifeste des professionnels dans la formation (des élèves ingénieurs) et de l'autre par les sessions de stages des apprenants. A travers des rencontres régulières entre les tuteurs de stage et les professionnels encadrant les stagiaires, les milieux d'entreprises démontrent leur participation à la formation des élèves ingénieurs. Les entreprises fournissent de nombreux sujets de stage et de projet de fin d'étude à l'école. L'action de POLYTECH VALOR permet également de mettre en œuvre un certain nombre de projets industriels auxquels participent des étudiants. Des professionnels interviennent dans le cursus de formation, notamment à travers des conférences. (Rapport de mission d'audit, ENSP 2017).

Cet ancrage de l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé avec

l'environnement des entreprises est soutenu par les objectifs majeurs de l'école en matière de recherche. Ces objectifs privilégient entre autres la mise de l'expertise académique au service du développement socioéconomique du Cameroun et la sous-région ; la promotion de l'esprit d'entreprise et de la recherche du financement et la coopération interuniversitaire et entre les universités et les industries. Dans la même veine, grâce au projet « Technipedia », l'ENSP participe à la création des petites et moyennes entreprises (avec l'appui financier européen). En

plus, ce projet éminemment important dispense enseignements, formation et sensibilisation à la création d'entreprises.

Au demeurant, avec son incubateur où sont logées 05 entreprises et ses 02 startup déjà opérationnelles, le moins que l'on puisse dire est que l'ENSPY s'est définitivement inscrite sur la voie de la promotion de l'entrepreneuriat académique.

Au cours de sa formation, l'élève ingénieur est appelé à passer 03 stages dont les deux derniers sont obligatoires. Ces stages se déroulent dans de grandes entreprises avec lesquelles l'école a noué des partenariats. Par ailleurs, l'école est partie prenante aux projets de développement économique en général et à la croissance des industries agroalimentaires en particulier qui bénéficient de l'apport non négligeable de certains élèves mis en stage. La formation des élèves ingénieurs connaît aussi une participation des milieux industriels à travers les projets de recherche des apprenants qui sont Co-encadrés par des enseignants et des professionnels.

Le volet des relations entre l'ENSPY et les milieux industriels et académiques étrangers est laissé à la compétence du Directeur de l'école. C'est à ce dernier que revient la charge de parcourir l'espace international pour nouer des partenariats nécessaires à la formation des élèves. Dans ces différents réseaux internationaux, l'on note l'importance de plusieurs partenariats. C'est le cas des partenariats entre l'ENSPY et:

- L'agence universitaire de la Francophonie
- Le réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur et de la francophonie □Les pôles d'excellence technologiques et universitaires.
- Les centres d'excellence africaine.

Ces différents réseaux, auxquels s'ajoutent 02 grands projets de l'Union Européenne pilotés par l'école (ERMIT et AFRICOM), ont le mérite d'apporter une expertise extérieure doublée d'un financement utile à l'amélioration substantielle du capital entrepreneurial de l'école.

✚ **État des lieux de la pratique entrepreneuriale à l'ENSPY**

Les huit (08) indicateurs de développement de l'entrepreneuriat académique mobilisés plus haut pour le cas de la FALSH, permettront aussi d'évaluer le niveau d'implémentation de l'entrepreneuriat académique à l'ENSP de Yaoundé I.

•Missions de l'ENSPY

Les missions de l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé s'étendent sur trois (03) points :

- 1) dispenser une formation universitaire de qualité en adéquation avec les besoins des milieux socioprofessionnels
- 2) mener des recherches appliquées pour conforter la capacité du Cameroun à maîtriser les facteurs de production
- 3) suivre l'évolution des connaissances.

En focalisant sur le volet recherche, son but est de mettre l'expertise académique au service du développement ; promouvoir l'esprit d'entreprise et de recherche de financement ; promouvoir la coopération entre les universités et université/entreprises (Rapport de mission d'audit à l'ENSP, 2017). À travers ces objectifs déclinés en buts, il ressort clairement que l'ENSP se fixe des ambitions de développement du comportement entrepreneurial. Autrement dit, elle donne à ses futurs ingénieurs la possibilité de s'installer à leurs propres comptes, en développant une activité entrepreneuriale.

L'enseignement de l'entrepreneuriat

L'ENSPY organise plusieurs masters professionnels. C'est le cas pour les filières Statistiques ; Calcul scientifique ; Sécurité des systèmes d'information et de communication ; Télécommunications.

En 2016/2017, les enseignements assurés par des intervenants industriels représentent près de 29 et 39% de l'ensemble des enseignements dispensés. Le moins que l'on puisse dire, est que l'ENSPY privilégie l'enseignement entrepreneurial à travers des cours sur la création d'entreprises. C'est dans cette veine, que les projets de fin d'étude sont codirigés par des professionnels. Bien plus, ce sont les mêmes professionnels qui fournissent la plupart des sujets de fin de stage aux étudiants. Cet accent singulier mis sur l'entrepreneuriat s'illustre aussi par la participation des étudiants à plusieurs projets industriels et aux nombreuses conférences organisées par les professionnels. Il est aussi intéressant de préciser l'existence d'un réseau d'entreprises qui accueillent les étudiants polytechniciens au cours de leurs stages. Aussi, l'école intègre des modules liés à la création d'activités et d'entreprises dans son programme et organise périodiquement des journées nationales technologiques où intervient la sensibilisation à l'acte entrepreneurial. Ces journées nationales technologiques renforcent ainsi le rôle joué au quotidien

pat le Technipole qui dispense aux élèves ingénieurs des formations de sensibilisation à la création d'entreprise.

La recherche à l'ENSPY est menée dans 04 laboratoires d'accueil : le laboratoire en Engineering Civil et Mécanique ; le laboratoire en Ingénierie Mathématique et Systèmes d'information ; le laboratoire de Génie Électrique et Traitement du Signal. Par ailleurs, la mise sur pieds du projet technipédia au sein de cette grande école a contribué au renforcement de son programme de valorisation de l'innovation. En effet, cette structure permet la construction d'une plate-forme électronique d'aide à la création des PME, autant que l'incubateur que l'école héberge en son sein valorise l'initiative entrepreneuriale à travers cinq (05) entreprises pour lesquelles il représente une couveuse.

Coopération avec les entreprises

L'un des meilleurs atouts de l'ENSPY est son réseau d'entreprises. En effet, l'école est en partenariat avec le monde socio-économique avec lequel elle travaille à la meilleure formation des étudiants. C'est grâce à ces rapports étroits entre l'école et les entreprises que les étudiants bénéficient d'un meilleur encadrement au cours de leurs stages, et quelques fois après la fin de leurs études. Le partenariat en question permet aussi aux nombreux élèves ingénieurs d'apprendre auprès des capitaines d'industries régulièrement sollicités dans les jurys de soutenance. Par ailleurs, l'ENSPY offre une formation à la pratique professionnelle à travers le projet POLYTECH VALOR. Selon ce projet, le conseil de direction doit intégrer en son sein quatre (04) représentants d'entreprise qui participeront à l'évolution des contenus des programmes. Aussi, pour ses grands événements comme les journées de technologie, l'école s'offre le soutien des sponsors triés sur le volet comme Camtel, Tradex etc.

- **Intentionnalité entrepreneuriale des étudiants**

Le niveau d'intentionnalité entrepreneuriale semble plus élevé chez étudiants de l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé. Cela peut se justifier par leur choix d'intégrer une école qui forme non pas à un emploi public direct, mais aux compétences et aptitudes qui ouvrent les portes au recrutement dans les entreprises ou à la création d'entreprises. Tandis que leurs congénères de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines se forment beaucoup plus

à l'emploi salarial public, les élèves ingénieurs optent pour une insertion socioprofessionnelle à travers les compétences entrepreneuriales.

Cette intentionnalité entrepreneuriale est renforcée par la nature des filières qui appartiennent à la famille des sciences techniques, technologiques et appliquées plutôt que classiques. Autrement, l'ENSPY forme aux filières de métiers qui sont davantage ouvertes à l'entrepreneuriat par rapport aux sciences classiques. « L'opinion publique est aussi responsable de cette préférence pour les sciences techniques et appliquées au détriment des sciences humaines qu'elle trouve non rentables, en tout cas comme non directement rentables » (Winand, 2017, p.08).

Organes d'accompagnement et d'appui à l'entrepreneuriat

Il existe plusieurs organes d'accompagnement et d'appui à l'initiative entrepreneuriale. Leur présence témoigne une fois de plus de l'importance que l'ENSPY accorde à la question de l'entrepreneuriat académique. Faut-il le préciser, l'école héberge un incubateur qui compte en son sein cinq (05) entreprises : Camidus, Web Plus, Ceti, Pneupur Recyclage, Video production. A cet incubateur sont associés trois (03) start-up : Cardiopad, Géolocalisation, Gifted Mom. Cet appareillage à vocation entrepreneuriale est complété par un Technipole qui, tout en s'ouvrant aux besoins de la société contribue à la maturation des projets de création d'entreprises des étudiants. Ces organes prolongent la formation des étudiants en création ou développement d'entreprises et leur donnent plus d'entrain à l'activité entrepreneuriale.

- **Implication des associations étudiantes dans le développement entrepreneurial**

La vie étudiante de l'école est gérée par l'Association des Étudiants, structure très pyramidale, composée de 11 membres, élus pour une année. Cette association organise des événements sportifs, des événements culturels, des séminaires et conférences avec le milieu professionnel, ... mais aussi la nomination des délégués siégeant dans les divers conseils

(Rapport de mission d'audit à l'ENSP, 2017, p.17).

Cet extrait indique l'implication de l'association des étudiants de l'ENSPY dans le développement de l'entrepreneuriat académique. Mais ce n'est pas la seule association à œuvrer

pour cette cause. Une autre, regroupant d'anciens élèves est de réputation très active. Elle apporte un soutien non négligeable aux étudiants à travers la recherche des partenariats de pointe avec des entreprises locales et même étrangères. Elle dispose aussi d'un fichier sur les emplois à long terme des diplômés de l'ENSPY, même si nous n'en avons pas eu accès. L'implication d'une autre association, la "Junior Entreprise", prend l'allure d'un supplément d'effort au développement d'un comportement entrepreneurial à l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé.

L'ENSPY développe de jour en jour un réseau de partenaires étrangers des plus étendus. Cette politique répond à ses ambitions d'accroître ses partenariats internationaux en Afrique et dans le monde. Tout d'abord, elle s'est engagée, en partenariat avec l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL-Suisse), dans la production de MOOC pour l'ensemble de l'Afrique.

En plus, elle participe au RESCIF (Réseau d'excellence des Sciences de l'ingénieur de la Francophonie) dont le plan d'action trouve un ancrage dans l'innovation et le développement. L'ENSP a aussi développé des projets ambitieux comme le CURES, le laboratoire d'hydroélectricité, le Hightech Center et le CAD. Dans ce vaste réseau de partenariats, il nous semble indiqué d'évoquer quelques-uns qui nous paraissent très importants :

- L'Agence Universitaire de la Francophonie
- Le Réseau d'Excellence des Sciences de l'Ingénieur de la Francophonie
- Les Pôles d'Excellence Technologique universitaire
- Les Centres d'Excellence Africain

Chacun de ces partenariats apportent des financements conséquents qui peuvent se traduire en bourses pour des stages à l'étranger. A ces projets s'ajoutent ceux de l'Union européenne pilotés par l'ENSP. Il s'agit du projet ERMIT (Entrepreneuriat, Ressources, Management, Innovation et Technologie) et du projet AFRICOM. Grace au projet AVOSTTI, des étudiants peuvent bénéficier d'un séjour d'étude de deux (02) ans en France.

2.7.Constats

Le rôle crucial de l'université dans la promotion de l'esprit entrepreneurial chez les étudiants lui donne d'être un acteur incontournable dans le développement socio-économique du Cameroun. À l'université de Yaoundé 1, l'on peut aisément faire le constat d'une certaine détermination à promouvoir l'entrepreneuriat chez les étudiants. Seulement, cette promotion n'est pas homogène dans tous les établissements. C'est le cas à l'ENSPY et à la FALSH, où l'on observe:

- l'existence d'un technipole et des startups à l'ENSPY et non à la FALSH ;
- un partenariat entre l'ENSPY et les industries, ce qui n'est pas le cas pour la FALSH ;
 - une participation des professionnels dans la formation des étudiants de l'ENSPY, ce qui n'est non plus le cas à la FALSH.
- L'existence à l'ENSPY du club, "junior entreprise" chargé de la promotion du comportement entrepreneurial. Le même constat ne peut pas être fait à la FALSH.
- L'enseignement de l'entrepreneuriat commence au niveau 2 pour les étudiants de l'ENSPY et au niveau 4 pour ceux de la FALSH.
- L'inscription des visites en entreprises dans le plan d'action de l'Association des étudiants de l'ENSPY, ce qui n'est pas le cas pour l'Association des étudiants de la FALSH.

Tous ces constats et bien d'autres ont suscité la question de recherche suivante : la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1 procède-t-elle de la même démarche managériale au sein de cette institution ? Des hypothèses ont été formulées à la suite de cette interrogation.

2.8.Hypothèses de recherche

Les hypothèses de recherche doivent être comprises comme des tentatives de réponses à la question de recherche. De manière fondamentale, une hypothèse est une supposition dont on tirera une conséquence. Dans notre sujet où la question de recherche est celle de savoir si les déterminants managériaux et l'attitude des étudiants de chaque établissement explique la variabilité intra-institutionnelle de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé 1, il se dégage une hypothèse générale et des hypothèses secondaires.

2.8.1. Hypothèse générale

L'hypothèse générale de notre sujet est la suivante: La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALH est fonction des facteurs de management en vigueur à l'Université de Yaoundé I.

2.8.2. Hypothèses secondaires

Hypothèse 1 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction des missions assignées à ces deux établissements.

Hypothèse 2 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction des enseignements dispensés en la matière dans ces établissements.

Hypothèse 3 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction du réseau d'entreprises-partenaires de ces deux établissements.

Hypothèse 4 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de la présence des structures d'accompagnement de l'initiative entrepreneuriale dans ces deux établissements.

Hypothèse 5 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'action des associations estudiantines de ces deux établissements.

Hypothèse 6 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

Hypothèse 7 : L'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'auto-efficacité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

Hypothèse 8 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de la culture entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

L'objectif de ce chapitre était de présenter l'université comme un cadre favorable à l'enseignement et à la promotion de l'entrepreneuriat. À ce sujet, il convient de souligner que le système éducatif a une influence significative sur le comportement entrepreneurial des étudiants, dans la mesure où « On ne naît pas entrepreneur. L'entrepreneur est un mode de comportement, c'est une attitude qui peut être encouragée, favorisée, contrariée, mais on peut apprendre à modifier son comportement et on peut y arriver » (Kets de Vries et Stevenson, cité par Billet, 2007). L'université constitue donc un terrain fertile à l'entrepreneuriat.

À cet égard, la formation universitaire joue un rôle important dans le développement de l'esprit entrepreneurial, et les formations à l'entrepreneuriat permettent de renforcer les connaissances sur la façon de lancer et gérer une entreprise. En effet, pour développer l'esprit entrepreneurial chez les étudiants, il faut que l'Université soit un lieu où les acteurs, les procédures et les infrastructures sont cohérents et partagent le même objectif, à savoir favoriser la culture entrepreneuriale. Par ailleurs, l'éducation entrepreneuriale est

considérée comme « quelque chose » qui facilite l'accès aux pratiques entrepreneuriales (Drioua, s.d, 119).

Il a aussi été question de définir la notion d'organisation, de présenter quelques-uns de ses modèles avant de préciser lequel correspond à la structure académique. De ce fait, l'un des modèles organisationnels qui sied à l'université est celui bureaucratique avec sa structure hiérarchisée et son fonctionnement répondant à la division scientifique du travail. L'ENSPY et la FALSH sont deux établissements appartenant à une même université, celle de Yaoundé 1. Le premier a une vocation professionnelle puisqu'il apporte une formation technique et pratique à ses étudiants dans les 06 filières que le constituent. La FALSH quant à elle, a une vocation strictement académique. Elle compte dix-sept filières qui forment à l'art, aux lettres et aux sciences humaines. Mais au-delà de ces particularités, les établissements souffrent du problème d'insertion de leurs produits puisqu'ils sont tous d'éventuels demandeurs d'emplois. La promotion de l'entrepreneuriat académique est donc une nécessité pour les deux établissements qui doivent former beaucoup plus de créateurs d'emplois que de demandeurs d'emplois.

Tableau 12 : Tableau récapitulatif des variables

	Sujet Questions de recherche	Objectifs	Variables
<p>La Promotion à double vitesse de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé 1 : cas de l'ENSPY et de la FALSH</p>	<p>Question Principale : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est-elle fonction des facteurs de management en vigueur à l'université de Yaoundé I</p>	<p>Objectif principal : comparer la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1</p>	<p>VI : Démarche managériale Indicateur 1 : Missions d'entrepreneuriat</p>
	<p>Q1 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est-elle fonction des missions assignées à ces deux établissements par l'université de Yaoundé 1?</p>	<p>Obj1 : Comparer les missions assignées à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I en ce qui concerne l'entrepreneuriat académique.</p>	<p>Indicateur 2 : Enseignement de l'entrepreneuriat Indicateur 3 : Partenariat établissement/entreprises</p>
	<p>Q2:La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est-elle fonction des enseignements dispensés en la matière à l'université de Yaoundé 1</p>	<p>Obj2 : Comparer l'enseignement de l'entrepreneuriat à la FALSH et l'ENSPY de l'université de Yaoundé 1.</p>	<p>Indicateur 4 : Structures d'appui à l'initiative entrepreneuriale Indicateur 5 : Action des associations estudiantines</p>

	Q3 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est-elle fonction du réseau d'entreprises partenaires de ces deux établissements ?	Obj3: Comparer le réseau d'entreprises-partenaires de l'ENSPY et de la FALSH de l'université de Yaoundé I.	Indicateur 6: Intentionnalité entrepreneuriale Indicateur7 : Auto efficacité entrepreneuriale
	Q4 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est-elle fonction de l'implication des Obj4: Comparer l'implication des	structures d'accompagnement et d'appui à l'initiative entrepreneuriale établies à	Indicateur 8 : Culture entrepreneuriale
	structures d'accompagnement de l'initiative entrepreneuriale présentes dans ces deux établissements ?	l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I.	
	Q5 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est-elle fonction de l'action des associations estudiantines de ces deux établissements ?	Obj5: Comparer l'action des associations estudiantines de l'ENSPY et de la FALSH dans la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé I.	

	Q6 :La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est-elle fonctionde l'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements?	Obj6 : Comparer l'action des associations estudiantines de l'ENSPY et de la FALSH dans la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé I.	VD : Promotion de l'entrepreneuriat académique
	Q7 :La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est-elle fonctionde l'auto-efficacité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements ?	Obj7 : Comparer l'auto-efficacité entrepreneuriale des étudiants de l'ENSPY et de la FALSH de l'université de Yaoundé I.	
	Q8 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est-elle	Obj8 : Comparer la culture entrepreneuriale des étudiants de l'ENSPY et de FALSH	

fonctionde la culture entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements ?

**DEUXIEME PARTIE : CADRE
METHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE
DE L'ETUDE**

CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Dans ce nouveau chapitre, il sera question d'apporter des éclairages sur la démarche méthodologique qui encadre cette recherche. En effet, seront tour à tour exposés : le type de recherche, le site de l'étude, les participants, la méthode d'échantillonnage, la description de l'instrument, la validation de l'instrument et les méthodes d'analyse des données. Il sera question de présenter le type de recherche, le site de l'étude, les participants, les matériels et procédure, la validation de l'instrument et l'analyse des données.

3.1. Type de recherche

Les recherches sont classées en fonction de leur objectif, du niveau de profondeur avec lequel un phénomène est étudié, du type de données utilisées, du temps nécessaire pour étudier le problème. Mais avant de définir la catégorie à laquelle appartient notre étude, il est important d'en rappeler le titre : Promotion à double vitesse de l'entrepreneuriat académique dans les universités publiques camerounaises : le cas de l'ENSPY et de la FALSH de l'université de

Yaoundé 1. C'est une recherche qui répond à

•Une étude comparative

Cette approche de recherche se concentre sur la comparaison des similitudes et des différences de phénomène entre des groupes sociaux afin de découvrir les facteurs ou les conditions qui accompagnent l'émergence d'un modèle de comportements spécifiques. Dans le cas de notre étude, il est question de comparer une variable, la promotion de l'entrepreneuriat académique, dans des sociétés similaires, l'ENSPY et la FALSH ; des entités d'une même institution universitaire, formant des étudiants devant trouver du travail après leurs cursus académiques et, soumises à la « promotion sociale, avec la participation (...) des milieux socioprofessionnels en ce qui concerne la définition des programmes et l'organisation des enseignements théoriques, des travaux pratiques et des stages » (Loi d'orientation de l'Enseignement supérieur, 2001, p.1).

En plus, cette recherche obéit à la comparaison longitudinale parce qu'elle compare l'appropriation de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPYS et à la FALSH au cours d'une même période.

La recherche comparative se distingue des autres sur plusieurs aspects. Premièrement, elle aide à accroître la capacité du chercheur à fournir des explications scientifiques du phénomène étudié, car ces explications sont basées sur des preuves recueillies auprès de plusieurs groupes sociaux sur une longue période ce qui réduit l'influence des facteurs de hasard et des biais culturels.

Deuxièmement, la recherche comparative renforce la capacité du chercheur à élargir la gamme des variables étudiées qui sont incluses dans la conception de la recherche. Il utilise alors à ces divers indicateurs tirés de plus d'une société, tels que les indicateurs qui sont utilisés pour mesurer le statut social et qui comprennent le revenu et la profession.

Troisièmement, la recherche comparative permet d'utiliser des facteurs et des aspects culturels et sociaux de chaque société ; ce qui renforce également le pouvoir des interprétations et augmente leur résilience face à la critique.

- **Une recherche quantitative**

Selon le type de données utilisées, cette étude est d'approche quantitative car elle est un moyen structuré de recueillir, d'analyser et de mesurer des données provenant de différentes sources, dans l'étude de l'entrepreneuriat académique. En plus, la recherche quantitative implique l'utilisation d'outils informatiques, de statistiques et de mathématiques pour obtenir et analyser les résultats.

3.2. Site de l'étude

Cette étude se déroule au Cameroun, dans la région du Centre, et plus précisément dans le département du Mfoundi (ville de Yaoundé) qui se situe au Sud de la région du centre sur un réseau de collines dominés par les Monts Mbam Minkom (1295m) et le Mont Nkolodom (1221m) dans le secteur Nord-Ouest de Yaoundé ou le Mont Eloumdem (1159m) au Sud-Ouest.

D'une façon générale, le département du Mfoundi abrite la capitale politique du Cameroun appelée Yaoundé. Ce département est également le siège des institutions républicaines. Le département du Mfoundi, d'une superficie de 297 km² et d'une population estimée en 2010 à 3.525.036 habitants, abrite une université publique : l'université de Yaoundé 1. C'est un établissement public à caractère scientifique et culturel doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière située sur le plateau Atemengue, dans un quartier populaire dénommé Ngoa-Ekellé.

3.2.1. L'université de Yaoundé 1

Née de la réforme de l'enseignement supérieur au Cameroun en 1993, l'université de Yaoundé 1 est une institution académique composée de 04 facultés : la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) ; la Faculté des Sciences (FS) ; la Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE) et la Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales (FMSB). A ces facultés s'ajoutent aussi et de 04 grandes écoles : l'École Normale Supérieure (ENS) ; l'École Nationale Polytechnique de Yaoundé (ENSPY) ; l'Institut Universitaire de Technologie du Bois de Mbalmayo (IUTB) et l'École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique d'Ebolowa (ENSET). De manière générale, l'université de Yaoundé 1 s'étend sur un vaste territoire reparti comme suit :

Le campus principal de Ngoa-Ekellé qui abrite :

- Le rectorat et les services centraux,
- La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH),
- La Faculté des Sciences (FS),
- La Faculté des Sciences de l'Éducation (FSE),
- La Bibliothèque Centrale (BC),
- Le Centre Universitaire des Technologies de l'Information (CUTI),
- Le Centre Médico-social (CMS),
- La cité Universitaire,
- L'Ecole Normale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (ENSPY)
- La Faculté de Médecine et des Sciences Biomédicales (FMSB), Le campus excentré de Ngoa-Ekellé qui abrite :
 - Le campus du plateau Atemengue où se trouve L'Ecole Normale Supérieure(ENS),
 - Le campus de Nkolbisson où se trouve le Centre de Biotechnologie (CBT),
 - Le campus de Mbalmayo avec l'Institut Universitaire de Technologie Bois (IUT-Bois),
 - Le campus d'Ebolowa avec l'École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique (ENSET).

3.2.2. L'ENSPY et la FALSH

L'étude étant portée sur ces deux structures, il est important d'en faire une présentation géographique.

L'ENSPY : Implantée sur un campus d'environ 6ha où sont construits près de 12 bâtiments, l'ENSPY partage avec l'université de Yaoundé 1 dont elle est l'une des structures, certaines infrastructures lorsque le besoin se fait sentir. Situé dans le quartier dit *route Melen*, cet illustre école à vocation scientifique, technologique et professionnelle regroupe en son sein 05 laboratoires de recherche, plusieurs salles de cours, un complexe sportif, une vaste salle elearning, un Technipole, une bibliothèque et des bâtiments administratifs imposants.

La FALSH : La Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé 1 loge ses 15 départements dans le campus principal. Il est constitué de plusieurs amphithéâtres comme les amphis 1003 ; 300 ; 700 etc. de nombreuses salles de cours complètent cette architecture, avec des départements qui trouvent leurs bureaux au "bâtiment annexe" jouxtant la grande clôture du Lycée Général Leclerc, en face de la gendarmerie nationale. C'est le cas des départements d'Histoire, Sociologie et Anthropologie.

Il arrive quelque fois que les étudiants de la FALSH, au regard de leur grand effectif, sollicitent les commodités de la Faculté des Sciences de laquelle ils sont proches.

3.3. Participants

Les participants ou population de cette étude sont de deux ordres : la population cible et la population accessible.

3.3.1. Population de l'étude

La population d'une étude désigne un ensemble dont les éléments sont choisis du fait de leurs propriétés et de leur nature semblables (Grawitz, 1994). Autrement dit, la population de recherche d'une étude est un groupe humain que le chercheur questionne pour en recueillir les informations nécessaires à la compréhension d'un phénomène. Dans une recherche, l'on distingue la population cible et la population accessible.

La population cible doit être comprise comme l'ensemble d'une population sur laquelle va s'appliquer les résultats d'une recherche. Mieux encore, la population cible est un groupe spécifique directement concerné par la recherche. Dans le cadre de notre étude, la population cible est constituée de l'ensemble des étudiants de l'université de Yaoundé 1.

Autrement dit, sont directement concernés par cette étude qui porte sur la promotion de l'entrepreneuriat académique, tous les étudiants de l'université de Yaoundé I, puisqu'ils sont les

principaux bénéficiaires ou sollicitateurs de la politique vulgarisation de l'entrepreneuriat académique. De manière générale, cette étude s'adresse à tous les étudiants des quatre facultés que compte l'université de Yaoundé 1, ceux de ses quatre écoles et de ses différents centres et unités de recherche. L'objet de cette étude portant sur la promotion de l'entrepreneuriat dans les universités du Cameroun en général et à celle de Yaoundé 1 en particulier, il fait sens que les étudiants de cette institution éducative soient les premiers concernés.

Acquérir un esprit entrepreneurial équivaut pour l'étudiant à apporter des solutions à ses propres problèmes, améliorer un concept ou un produit, prendre des risques en réfléchissant, créant, concevant et/ou gérant des projets. Seulement, l'action entrepreneuriale ne se commande pas, elle s'apprend, s'enseigne, se promeut, se valorise et se manage à travers un leadership visionnaire et proactif. C'est ce qui justifie le choix des indicateurs tels l'enseignement de l'entrepreneuriat.

La population accessible appartient à la population cible, puisqu'elle en est un sous-ensemble. Elle désigne aussi la tranche de la population de l'étude facilement accessible. Celle directement concernée par l'étudiant. Dans ce travail de recherche, la population accessible se réduit aux seuls étudiants de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines d'une part, et à ceux de l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé d'autres parts. Autrement dit, notre étude comparative étant circonscrite aux deux entités structurelles de l'université de Yaoundé 1 qui sont l'ENSP et la FALSH, seuls les étudiants de ces établissements sont directement concernés par l'étude. Cela est d'autant plus compréhensible que ces deux établissements présentent des statuts différents et des approches variées dans leur démarche de préparation des étudiants à l'œuvre entrepreneuriale. Les deux structures forment des étudiants qu'elles déversent dans le circuit de l'emploi. L'absence de l'ENS dans ce choix d'étude s'explique par le fait que, contrairement à l'ENSPY et à la FALSH, cette grande école forme des étudiants fonctionnaires, futurs agents de la fonction publique.

La population qui peut être facilement atteinte est d'une part, celle de la FALSH avec ses seize (16) départements et ses deux centres de recherches auxquels sont attachées quatre (04) unités de recherche. Dans cette étude, nous avons interrogé 675 étudiants de la FALSH, par souci de représentativité, vue la taille démographique cet établissement.

En définitive, la population qui peut être facilement atteinte est d'une part, celle de la FALSH avec ses dix-sept (17) départements, ses deux (02) centres de recherches et ses quatre (04) unités de recherche, soit 13.342 étudiants. A cet effectif s'ajoute l'ENSPY avec ses cinq (05) départements pour une population de 1144 étudiants (Cti, 2017). La population accessible est donc constituée d'un total de 14.486 éventuels répondants.

3.3.2. Techniques d'échantillonnage

Il est toujours difficile voire matériellement impossible de travailler sur une population entière. Il faut donc échantillonner, c'est-à-dire choisir un nombre limité d'individus, d'objets ou d'éléments permettant de tirer des conclusions (inférences) applicable à la population entière (univers) à l'intérieur de laquelle le choix a été fait (De Landsheere, 1979,p.83).

Ainsi, dans la recherche en sciences sociales et humaines, il existe plusieurs techniques d'échantillonnage qui permettent d'obtenir un échantillon en fonction du type de recherche. Ces techniques sont deux types : les techniques probabilistes ou échantillons aléatoires et les techniques non probabilistes.

Dans le cas de notre étude, la technique probabiliste aléatoire s'est avérée plus indiquée.

L'échantillonnage probabiliste ou aléatoire

Ce type d'échantillon a été choisi en fonction de la détermination la population de l'étude. La population étudiée étant définie et connue, il était indiqué de prélever un échantillon aléatoire pour qu'il soit représentatif. En effet, l'échantillonnage aléatoire implique un véritable tirage au hasard, c'est-à-dire, donne à chaque unité de la population une chance égale d'être choisi (N'da, 2015). Cette technique donne la chance à chaque individu de la population de faire partir de l'échantillon de façon arbitraire. L'échantillonnage aléatoire simple est la méthode d'échantillonnage la plus facile à appliquer et la plus couramment utilisée. L'avantage de cette technique tient au fait qu'elle n'exige pas de données additionnelles dans la base de sondage (comme des régions géographiques) autres que la liste complète des membres de la population observée et l'information pour les contacter. Également, puisque l'échantillonnage aléatoire simple est une méthode simple et que la théorie qui la sous-tend est bien établie, il existe des

formules-types pour déterminer la taille de l'échantillon, les estimations, et ces formules sont faciles à utiliser.

L'échantillonnage aléatoire étant choisi, la remarque pertinente est que la population accessible est hétérogène, puisqu'il s'agit de la FALSH et l'ENSPY. Dans cette mesure, il est indiqué d'appliquer l'échantillonnage aléatoire stratifié.

La représentation de l'échantillon par rapport à la population d'étude

- A la FALSH : il existe 17 filières. Par un tirage aléatoire, et par souci de représentativité de l'échantillon, 14 filières ont été choisies. D'où $14/17 = 82,3\%$
- La représentativité est donc acquise puisque l'échantillon retenu représente 82,3% des filières totale de la FALSH.
- À l'ENSPY : il existe 06 spécialités. Par un tirage aléatoire, et par souci de représentativité de l'échantillon, 03 filières ont été choisies. D'où $03/06 = 50\%$
- La représentativité est donc acquise puisque l'échantillon retenu représente 50 % des filières totales de l'ENSPY.

Nombre d'individus dans l'échantillon.

Après le tirage de ces deux sous-groupes, il fallait procéder au tirage de l'échantillon de l'ENSPY et celui de la FALSH. Par la même technique aléatoire :

- A la FALSH : pour une population accessible de 13.342 étudiants, 675 ont été tiré par principe aléatoire.
- Le principe étant que chaque membre de la population ait une chance égale d'être inclus à l'intérieur de l'échantillon, il était indiqué de calculer la probabilité de sélection : $P = (n \div N) \times 100 \%$

$P = 675 \div 13.342 \times 100 \%$; $P = 05.5\%$. Cela signifie que chaque membre inscrit sur la liste aura 5.5 % de chance d'être tiré.

- A l'ENSPY : pour une population accessible de 1.144 étudiants, 217 ont été tiré par principe aléatoire.
- Le principe étant que chaque membre de la population ait une chance égale d'être inclus à l'intérieur de l'échantillon, il était indiqué de calculer la probabilité de sélection : $P = (n \div N) \times 100 \%$

$P = 217 \div 1.144 \times 100 \%$; $P = 18.9 \%$. Cela signifie que chaque membre inscrit sur la liste aura 18,9% de chance, ou 1 chance 900 sur 10 d'être tiré.

En définitive, pour une population accessible de 14.486 étudiants, 892 ont été tiré soit une probabilité de 6,1%.

Il est très important d'attirer l'attention sur le fait que le nombre d'individus dans l'échantillon n'est pas toujours le facteur le plus important dans la sélection des échantillons. Malgré l'importance du nombre, la représentation de l'échantillon par rapport à la population étudiée demeure le facteur le plus important pour déterminer l'échantillon approprié.

Tableau 13 : Population accessible de la FALSH

Population totale d'étude		Population interviewée		
Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	
	5.581	7761	277398	
Total13.342	Total 675			

L'ENSPY de Yaoundé fait aussi partie de la population accessible. Ses pratiques et orientations entrepreneuriales seront décrites et expliquées à partir des instruments de collectes de données passés à deux cent dix-sept (217) étudiants, vue l'effectif total de cette école évaluée en 2007 à mille cent quarante-quatre (1144) élèves (Rapport de mission d'audit, 2017). Un tableau illustratif permet de présenter cette autre population accessible de l'ENSPY.

Tableau 14: Population accessible de l'ENSPY

Population totale d'étude			Population interviewée	
Femmes	Hommes		Femmes	Hommes
309	618			60157
Total1.144	Total 217			

En définitive, la population accessible est de huit cent quatre-vingt-douze (892) étudiants de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines et de l'École Nationale Supérieure Polytechnique.

3.4. Matériels et procédure

Il sera question de décrire l'instrument de collecte des données avant de présenter les différents items et les échelles de mesure utilisées.

3.4.1. Description de l'instrument de collecte

Ce travail étant d'approche quantitative, l'instrument de collecte retenu est le questionnaire. C'est un instrument de collecte de données propre à une recherche de ce type. C'est un document écrit comportant des questions et qui vise à recueillir les opinions, les niveaux de connaissance, les avis ou les suggestions d'un individu ou d'un groupe d'individus. A partir d'un questionnaire, le chercheur collecte les données sur le niveau de compréhension ou de gravité d'un phénomène. L'ultime objectif d'un questionnaire est de vérifier les hypothèses préalablement construites. C'est pour cela qu'il se distingue d'un simple sondage d'opinion. Cet instrument nous a semblé d'une importance évidente puisque notre sujet d'étude se fonde sur une question de recherche principale autour de laquelle gravitent plusieurs autres questions secondaires qui trouvent des tentatives de réponses dans les hypothèses. A travers le questionnaire d'administration directe, nous ambitionnons vérifier ces hypothèses. Constitué de plusieurs items, notre questionnaire présente une structuration tripartite :

‡ Une introduction

L'introduction de notre questionnaire est une partie qui présente de manière succincte aux répondants, l'intérêt, la motivation et la pertinence du sujet, et les raisons de sa sollicitation. C'est pourquoi, ce document s'ouvre par la déclinaison de nos références, le contexte et le but de l'enquête, les raisons de la sollicitation du (es) répondant (s), la garantie de l'anonymat et les remerciements pour le temps consacré. "Madame/ Monsieur, Nous sollicitons votre collaboration dans la réalisation de notre Thèse de Doctorat Ph/D sur l'entrepreneuriat académique à la Falsh et à L'ENSP de l'université de Yaoundé 1. Nous vous garantissons une totale confidentialité des informations recueillies."

‡ Le questionnaire proprement dit

Après l'introduction, notre questionnaire se subdivise en quatre principales sections réservées à la variable sur l'acadépreneuriat. La technique principale de formulation des questions utilisée est celle des questions à classement hiérarchique avec échelle. Et l'échelle retenue est celle qui exprime l'intensité et l'approbation : l'échelle de Likert. C'est une technique qui permet de mesurer l'attitude, des propositions à juger selon une échelle prédéterminée. L'échelle contient pour chaque item une graduation comprenant en général cinq ou sept choix de réponses qui permettent de nuancer le degré d'accord. Dans le cas de cette étude, le choix a été porté sur la graduation à 7 degrés car elle offre l'avantage de couvrir un spectre plus large de

l'opinion, d'un bout à un autre. Les répondants peuvent alors exprimer, avec la plus grande précision, leur opinion. Les sept niveaux retenus:

1. Très en désaccord
2. En désaccord
3. Un peu désaccord
4. Ni en accord /ni en désaccord
5. Un peu en accord
6. En accord
7. Très en accord

L'échelle à 07 niveaux permet aussi d'exprimer la modalité neutre ou non polarisée, au centre de l'échelle.

○ **Enseignement de l'entrepreneuriat**

Cet indicateur est constitué de 06 items : A1, A2, A3, A4, A5 et A6. Ces différents items recherchent l'information sur l'enseignement de la pratique entrepreneuriale au sein de l'établissement et de la participation ou non des professionnels des milieux des affaires dans la formation des étudiants.

A1- Les programmes d'enseignement intègrent une formation soutenue en entrepreneuriat

A2- Les cours pratiques sur la création d'entreprises sont dispensés

A3- Le management des projets est enseigné de manière sérieuse

A4- Les séminaires (conférences, colloques) sur l'entrepreneuriat sont organisés

A5- Les opportunités de rencontre avec les entrepreneurs sont offertes

A6- Les formateurs préparent l'étudiant à s'auto-employer à la fin de sa formation

○ **Intentionnalité entrepreneuriale**

Formé de 17 items, cet autre indicateur de l'entrepreneuriat académique renseigne sur l'enthousiasme que les étudiants dégagent sur la question de l'auto-emploi. Cette partie du questionnaire de B1 à B17. Ces items apportent des informations sur les orientations professionnelles des étudiants.

- B1-Je souhaite poursuivre une carrière salariale dans le secteur public
- B2-Je souhaite poursuivre une carrière salariale dans le secteur privé
- B3- Je compte avoir une rémunération qui correspond à mon engagement
- B4- Je souhaite avoir un travail qui demande moins de responsabilités
- B5- Je souhaite travailler sous l'autorité d'une structure qui me protège
- B6- La probabilité pour que je crée mon entreprise est très forte
- B7- J'ai déjà choisi la carrière entrepreneuriale et je suis décidé
- B8- Je suis enthousiaste à l'idée de savoir que bientôt je vais créer mon entreprise
- B9- Je souhaite être mon propre chef
- B10-Devenir un entrepreneur serait une part importante de qui je suis
- B11-C'est important pour moi d'exprimer mes aspirations entrepreneuriales
- B12-Je ne cherche jamais d'opportunités de démarrage d'entreprise
- B13-Je sais que je veux posséder ma propre entreprise
- B14-J'ai un ensemble clair de buts pour mon avenir en tant qu'entrepreneur
- B15-Je crois que mon objectif de posséder ma propre entreprise est réaliste
- B16-Je crois que je vais être en mesure d'atteindre mon objectif de posséder ma propre entreprise
- B17-Mes idées sont claires quant aux mesures immédiates que je dois prendre pour atteindre mon but de posséder ma propre entreprise.

○Auto-efficacité

La particularité de cette partie est qu'elle peut se subdiviser en trois sous-sections.

La première propose des pourcentages mesurant la confiance que chaque étudiant a sur sa capacité à initier et mener un projet entrepreneurial. Elle est constituée de 18 items avec une échelle allant de 0 à 10. « 0 % = 0 ; de 1 à 10 % = 1 ; de 11 à 20 % = 2 ; de 21 à 30% = 3 ; de 31 à 40 % = 4 ; de 41 à 50% = 5 ; de 51 à 60 % = 6 ; de 61 à 70 % = 7 ; de 71 à 80 % = 8 ; de 81 à 90% = 9 ; de 91 à 100 % = 10 »

- C1-Trouver une nouvelle idée de produit ou de service par vous-même
- C2- Faire un brainstorming avec d'autres pour trouver une nouvelle idée
- C3- Identifier le besoin pour un nouveau produit ou service
- C4- Concevoir un produit qui pourra satisfaire aux besoins et désirs du client

- C5- Estimer la demande des clients pour un nouveau produit ou service
- C6- Déterminer un prix compétitif pour un nouveau produit ou service
- C7- Estimer le montant de fond de démarrage et le fond de roulement
- C8- Concevoir une campagne de publicité efficace pour un nouveau produit
- C9- Amener les autres à s'identifier à ma vision pour une nouvelle entreprise
- C10- Expliquer clairement et de manière concise, verbalement et à l'écrit mes idées de nouvelle
Entreprise en des termes simples
- C11- Superviser des employés
- C12- Recruter et embaucher des employés
- C13- Déléguer des tâches et des responsabilités aux employés dans mon entreprise
- C14- Gérer de manière efficace les problèmes et les crises de tous les jours
- C15- Inspirer, encourager et motiver les employés
- C16- Former mes employés
- C17- Organiser et maintenir les livres comptables de mon entreprise
- C18- lire et interpréter les états financiers

La deuxième sous-section comprend 05 items. Son échelle de mesure de 1 à

5 : « Pas du tout d'accord (1), plutôt pas d'accord (2), Sans opinion (3), plutôt d'accord (4) tout à fait d'accord (5) ».

- C19- Récompenses financières (richesse personnelle, augmentation du revenu personnel, etc.)
- C20- Indépendance/Autonomie (liberté personnelle, être son propre patron, etc.)
- C21- Récompenses personnelles (reconnaissance publique, croissance personnelle etc.)
- C22- Sécurité familiale (pour sécuriser le futur des membres de ma famille, pour construire une
entreprise transférable, etc.)
- C23- Amélioration sociale (société plus juste et équitable, autonomie des personnes et dignité,
réduction de la souffrance, etc.)

La troisième sous-section est aussi constituée de 05 items. Elle présente une échelle à sept niveaux : 1-Très en désaccord, 2-En désaccord, 3-Un peu en désaccord, 4-Ni en accord/ni en désaccord, 5-Un peu en accord, 6-En accord et 7-Très en accord).

C24-Je me fixe souvent un but mais choisis plus tard d'en poursuivre un autre

C25-J'ai déjà été obsédé par un projet pour un court moment mais perdu l'intérêt par la suite

C26-Les nouvelles idées me distraient parfois de celles précédentes

C27-Je finis toujours ce que je commence

C28-Les échecs ne me découragent pas

○Culture entrepreneuriale

La culture entrepreneuriale est mesurée à travers 14 items. L'échelle de mesure va de 1 à 7, c'est-à-dire 1-Très en désaccord, 2-En désaccord, 3-Un peu en désaccord, 4-Ni en accord/ni en désaccord, 5-Un peu en accord, 6-En accord et 7-Très en accord).

D1- La majorité d'étudiants pensent que réaliser un bon travail est une responsabilité

D2- La majorité d'étudiants sont habitués à prendre des responsabilités dans chacune de leurs actions

D3- La majorité d'étudiants arrivent à improviser facilement face aux situations inattendues

D4-La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise, par peur du changement

D5-La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des situations incertaines

D6-La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des risques

D7- La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise par manque de confiance en eux

D8-La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des responsabilités

D9-La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'indépendance et à l'autonomie

D10-La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'initiative personnelle

D11- La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à la prise de risques

D12-La majorité d'étudiants aiment trouver plusieurs réponses à un problème

D13-La majorité d'étudiants aiment transformer les risques en opportunités

D14-La majorité d'étudiants aiment chercher de nouveaux défis

○Les variables sociodémographiques

Les variables sociodémographiques participent à l'identification des participants de l'enquête. Elles sont constituées de 11 items (de E1 à E11) et présentent des informations telles

que le genre, la situation matrimoniale, la filière d'étude, les motivations du choix de la filière, le niveau d'étude, le statut professionnel des parents. A ces items s'ajoutent ceux concernant la présence ou non des structures d'accompagnement et d'appui à l'initiative privée.

E. Identification du participant E1-

Genre :

Le genre est une variable déterminante dans cette recherche. Il permet d'avoir des résultats sur qui des hommes ou des femmes sont plus favorable à l'orientation entrepreneuriale.

Cela contribuerait à l'ajustement des politiques de promotion de l'entrepreneuriat en milieu académique.

E2- L'Age :

L'âge d'une population d'étude apporte des informations précises sur la tranche d'âge la plus (ou moins) concernée par le phénomène. Dans le cas d'espèce, la moyenne d'âge vise à indiquer à quel âge les étudiants se sentent-ils plus concernés par l'activité entrepreneuriale.

E3- Situation matrimoniale

Le phénomène entrepreneurial est-il mieux accueilli par les étudiants célibataires du fait de leur niveau de charge sociale et de recherche d'une situation professionnelle ou par les étudiants mariés qui, du fait de leur statut conjugal, ne partagent pas assez l'idée d'une autonomie ? La variable "situation matrimoniale" permet d'apporter des informations à ce sujet.

E4- Quelle est votre filière d'étude :

L'information sur la filière est utile à l'identification des celles qui se sont le plus ou le moins appropriées le paradigme entrepreneurial.

E5- L'auteur du choix de votre formation universitaire:

Cette variable apporte des informations sur le responsable du choix de la filière. Cela indique le degré d'implication ou non de l'étudiant dans les choix qui engagent son propre cursus et son avenir. En plus, il devient possible de présumer de l'influence de l'environnement des étudiants sur leurs décisions.

E6- Niveau d'étude :

Le niveau d'étude du répondant permet de savoir à quel niveau d'étude l'étudiant est le plus sensible à l'entrepreneuriat, mieux, à quel niveau d'étude doit-on encadrer son sens d'innovation et d'entreprise.

E7- Statut socioprofessionnel du père :

Connaitre le statut professionnel du père permet de savoir si l'état d'esprit de l'étudiant, favorable ou non à l'entrepreneuriat, a un lien avec la profession du père.

E8- Statut socioprofessionnel de la mère :

Connaitre le statut professionnel de la mère permet de savoir si l'état d'esprit de l'étudiant, favorable ou non à l'entrepreneuriat, a un lien avec la profession de la mère.

E9- Des stages en entreprises sont organisés par l'établissement

C'est un item qui donne les informations sur le partenariat FALSH/entreprises et ENSPY/entreprises

E10- Les professionnels interviennent dans la formation des étudiants

Cet item mesure l'implication des professionnels dans la formation des étudiants en entrepreneuriat.

E11- Plusieurs start-up ont pu être montées par des étudiants de votre établissement

Cet item apporte des informations sur l'existence des structures d'accompagnement à l'initiative privée.

3.4.2. Mesure des modalités de l'entrepreneuriat universitaire

Exposer sur la méthodologie exige aussi au chercheur de présenter la mesure utilisée pour identifier les différentes modalités de la variable dépendante. Dans le cas de cette étude, le phénomène à analyser est l'entrepreneuriat académique qui se mesure à travers 08 modalités dont 04 soumises à l'appréciation des participants. Il s'agit de l'enseignement de l'entrepreneuriat, l'intentionnalité entrepreneuriat, l'auto efficacité entrepreneuriale et la culture entrepreneuriale.

○ **Mesure de l'enseignement de l'entrepreneuriat**

En prenant en compte le fait que l'enseignement de l'entrepreneuriat développe l'esprit entrepreneurial, la démarche méthodologique consiste à identifier l'existence ou non des programmes d'enseignement de l'entrepreneuriat, des modules sur la création d'entreprise bref une pédagogie entrepreneuriale. Ces informations sont d'autant plus importantes que 87,5% des responsables universitaires s'accordent à dire que l'enseignement de l'entrepreneuriat revêt une importance primordiale dans le développement de l'entrepreneuriat et de l'esprit entrepreneurial (Rajhi, 2006).

Ainsi, les 06 items qui constituent la modalité sur l'enseignement de l'entrepreneuriat renseignent sur l'existence de (s) :

- Programmes d'enseignement qui intègrent une formation soutenue en entrepreneuriat
- Cours pratiques sur la création d'entreprises
 - Cours sur le management des projets
 - Séminaires (conférences, colloques) sur l'entrepreneuriat
- Opportunités de rencontre avec les entrepreneurs
- Préparation des étudiants à s'auto-employer à la fin de leurs formations

L'outil de collecte utilisé est le "questionnaire intention entrepreneuriale étudiant iba/ibf iba".

○ **Mesure de l'intentionnalité entrepreneuriale**

Nous avons mesuré l'intentionnalité entrepreneuriale des répondants à travers des items générés à partir des recherches existantes dans le domaine (notamment Krueger, Reilly et Carsrud, 2000 ; Tkachev et Kolvereid, 1999). Afin de déterminer si un individu a l'intention de créer son entreprise, nous avons utilisé, une échelle de Likert. Cette échelle, à 7 points allant de « 1 = Très en désaccord » à « 7 = Très en accord », nous a permis de mesurer le niveau d'intention entrepreneuriale. L'intention entrepreneuriale est mesurée à partir de l'outil de mesure développé par Thompson (2009). Il possède six 17 items dont l'un est formulé de manière inversée. Il s'agit spécifiquement de l'item 12 : « je ne cherche jamais d'opportunités de démarrage d'entreprise. » Le but de cette opération d'inversion d'item est d'éviter des réponses instinctives et machinales. L'outil de collecte utilisé est le "questionnaire sur le développement de la carrière entrepreneuriale (uqtr)" de Fassa, Y. (2014).

○ **Mesure de l'auto efficacité entrepreneuriale**

L'auto-efficacité mesurée de manière trop générale, perd son caractère explicatif. En effet, selon Bandura (2007), les croyances d'efficacité peuvent varier en fonction du domaine d'activité et du niveau d'exigence de la tâche. Les croyances d'efficacité peuvent se limiter à des exigences de tâches simples, s'élargir à des exigences de difficulté moyenne ou encore des exigences de performance les plus difficiles (Bandura, 2003). Dans cette étude, l'outil de mesure traduit des travaux de Mc Gee et al. (2009) nous a permis d'évaluer l'auto-efficacité des étudiants. Selon la littérature disponible, l'auto-efficacité peut se mesurer à l'aide de plusieurs moyens, passant d'une dimension à 22. Dans ce travail, et selon le "questionnaire sur le développement de la carrière entrepreneuriale (uqtr)" de Fassa, Y. (2014), nous avons utilisé 03 types d'échelles ; - Celle à 10 points, allant de 0=0% à 10=100%. Elle comporte 18 items.

- Celle à 05 points, allant de 1= Pas du tout d'accord à 5= Tout à fait d'accord. Elle comporte 05 items.
- Celle à 7 points, allant de 1= Très en désaccord à 7= Très en accord. Elle comporte 05 items.

Ces différents items ont respecté les 05 dimensions d'auto-efficacité identifiées par Mc Gee et al. (2009) à savoir : la reconnaissance d'opportunité ; la planification ; la définition de la finalité de l'entreprise ; les compétences humaines et conceptuelles et les compétences financières.

○ **Mesure de la culture entrepreneuriale**

La mesure de la culture entrepreneuriale s'est faite conformément à la démarche de Stephan (2017) qui présente 6 principes : la capacité à entreprendre, la prise de responsabilités, la peur d'entrepreneur, les traits entrepreneuriaux, la recherche d'opportunités et la motivation entrepreneuriale. Le questionnaire choisi était celui de C-ENT de Stephan (2047). Une échelle de 7 dimensions a été adoptée, allant de 1 = Très en désaccord à 7 = Très en accord.

3.5. Validation de l'instrument

Le questionnaire étant monté, il reste à mesurer sa validé à travers un test de pré-enquête, et sa cohérence interne à partir de l'indice alpha de Cronbach. Mais avant de présenter ces deux

indicateurs de validité, il ne serait pas inutile de définir les notions de validité et de fiabilité qui déterminent toutes deux la qualité de l'instrument de collecte des données.

○La notion de validité

La notion de validité est convoquée chaque fois qu'il faut vérifier dans quelle mesure un test ou un instrument mesure effectivement les variables explicatives. Autrement dit, la validité d'un test tient de sa capacité à nous dire ce que nous savons déjà (Bannister et Mair, 1968). En sciences sociales, il est indiqué d'évoquer cette question de validité lorsqu'il s'agit des sujets de recherche portant sur des concepts non observables comme l'intentionnalité, les croyances etc.

Dans ses travaux, Evrard et al. (2000) font distinguer trois manières d'estimer la validité : la validité de contenu ou faciale, la validité de construit ou nominale et la validité prédictive ou nomologique.

La validité faciale est celle qui cherche à se rassurer que « les instruments développés sont représentatifs de ce que l'on mesure » (Perrien et al., 1984, p.188). Elle est davantage le fruit de la subjectivité du chercheur qui doit vérifier si les items mobilisés sont bien circonscrits à la variable ou au concept à mesurer.

La validité de construit cherche à vérifier le caractère crédible de l'instrument et ses items. Généralement, ce type de validité s'obtient après une technique de validation qui combine la validité convergente et la validité discriminante.

La première s'obtient en comparant les mesures du même trait des procédures de mesures indépendantes. La seconde consiste à vérifier si les traits qui doivent être en théorie distincts, le sont au plan des mesures (faiblement corrélés). En termes statistiques, il est convenu de la satisfaction de la validité convergente lorsque la variance partagée entre un construit et ses mesures est supérieure à celle due aux termes d'erreur. La validité discriminante est atteinte quand, pour chaque construit, la variance partagée avec ses mesures est supérieure à la variance partagée par ce même construit avec ceux auxquels il est relié (Usunier et al. 2000). C'est-à-dire, vérifier si les items supposés mesurer des construits différents sont effectivement faiblement corrélés pour permettre de discriminer les phénomènes entre eux (Bourguiba, M., 2007, p.205).

La validité prédictive quant à elle cherche à démontrer que les mesures servent effectivement à prédire. Dans notre étude, il est question d'examiner si les mesures des différents concepts sont en conformité ou non avec le développement du comportement entrepreneurial.

Ainsi, si l'instrument permet de prédire un comportement, alors il est efficace et pragmatiquement valide.

○La notion de fiabilité

La notion de fiabilité répond au souci de réduire la partie aléatoire de l'erreur de mesure. Elle mobilise une autre image, celle de la fidélité d'équivalence qui renvoie à la mesure dans laquelle les items portés à mesurer une seule et même chose sont corrélés entre eux, et le sont peu avec les items portés à mesurer des dimensions différentes. De manière plus simple, si un instrument est fiable, alors un phénomène mesuré plusieurs fois avec le même instrument devait aboutir aux mêmes résultats (Bourguiba, M., 2007). La mesure de la fiabilité d'une échelle psychométrique est rendue possible grâce au coefficient Alpha de Cronbach (1951), qui indique le degré de cohérence interne des énoncés. Ce coefficient est compris entre 0 et 1.

L'indice Alpha de Cronbach ou coefficient α est une statistique très utilisée en psychométrie. Ce résultat des travaux de Lee Cronbach permet de mesurer la cohérence interne des questions posées lors d'un test. La fiabilité des questions posées tient au principe que les réponses portant sur le même sujet, doivent être corrélées. La valeur de cet indice est inférieure ou égale à 1 ($\alpha \leq 1$) (George. Et Mallery, P.). Toutefois, il est utile de préciser que le coefficient alpha de Cronbach doit, dans tous les cas, être calculé après la validité interne d'un test. Plusieurs ouvrages indiquent qu'une valeur alpha supérieure à 0,7 est satisfaisante. Un résultat supérieur à 0,9 est parfois considéré comme acceptable, et même souhaitable (Bland et Douglas, s.d).

Dans le cadre de notre étude, le test de fiabilité a été monté après une pré-enquête menée sur le campus de l'université de Yaoundé 1, spécifiquement à la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH) et à la Faculté des Sciences (FS).

Tableau 15 : Récapitulation des différents alphas de Cronbach (α) des variables d'entrepreneuriat

Dimension	Nombres d'items	α de Cronbach
• Enseignement de l'entrepreneuriat	6	0,816
-Contenu des enseignements	04	

- Organisation des travaux	01	
- Implication des professionnels	01	
• Intentionnalité entrepreneuriale -	17	0,874
Attrait à la création d'entreprise	07 02	
-Norme sociale	08	
-Comportement perçu	28	0,877
• Auto-efficacité entrepreneuriale	18 05	
-Niveau de confiance	05	
-Résultats escomptés		
-Niveau de détermination	14	0,869
• Culture entrepreneuriale	01 03	
-Capacité à entreprendre -	03	
Prise de responsabilités	04	
-Peur d'entreprendre	02	
-Traits entrepreneuriaux	01	
-Recherche d'opportunités		
-Motivations entrepreneuriales		

○La pré-enquête

Une pré-enquête a permis de tester la fiabilité du questionnaire et l'accessibilité de sa compréhension par les répondants. C'est une démarche qui s'est déroulée en deux phases : la pré-enquête auprès des étudiants à travers le questionnaire et celle auprès des autorités administratives à travers le guide d'entretien.

Organisée au cours d'une période relativement courte, soit environ six (03) semaines, cette opération de pré-enquête dont la population d'étude est constituée des étudiants de la FALSH et quelques-uns de la FS, a permis d'établir un premier contact avec le terrain. Trente

(30) questionnaires ont été adressés aux participants afin qu'ils apportent leur avis sur la problématique de l'entrepreneuriat au Cameroun en général et des universités en particulier. Cette opération a enregistré une population présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 16 : Participants à la pré-enquête

Filières	Garçons	Filles	Total
Art et Spectacle	01	00	01
Biochimie	00	06	06
Histoire	05	02	07
LMF	02	02	04
Physique	01	02	03
Sociologie	02	07	09
Total	11	19	30

Les niveaux d'étude sont choisis à partir de la deuxième année. Ceci se justifie par l'expérience que ces étudiants accumulent dans le vécu universitaire. Le tableau ci-dessous fait une présentation synoptique du niveau d'étude des participants par filières.

Le test de fiabilité issu de cette pré-enquête a été rendu possible grâce au coefficient Alpha de Cronbach. Le degré de cohérence interne des énoncés qui, par principe est compris entre 0 et 1 a présenté les résultats ci-après :

Tableau 17 : Degré de cohérence interne par indicateurs

Dimension	Nombres d'items	α de Cronbach
• Enseignement de l'entrepreneuriat	6	0,816
• Intentionnalité entrepreneuriale	17	0,874
• Auto-efficacité entrepreneuriale	28	0,877
• Culture entrepreneuriale	14	0,869

À l'issu du pré-test, certaines insuffisances liées à la structure et à la pertinence des items ont permis d'améliorer notre outil de collecte. Par exemple, des ajustements ont été faits sur : -la formulation de certaines questions.

- La facilitation de la compréhension de certains termes techniques trouvés inaccessibles par plusieurs répondants.
- La régulation de la taille du questionnaire trouvé très long et épuisant.
- la clause de confidentialité et d'anonymat traitée avec circonspection par certains répondants.

- La répétition de certaines questions qui à la fin, mesurent le même indicateur. Toutes ces réalités de terrain ont contribué à la reformulation de certaines questions, à la diminution de la taille du questionnaire, bref, à la restructuration du questionnaire.

Tableau 18: Différents alpha de Cronbach (α) de mesure de l'enseignement de l'entrepreneuriat

Variable	Alpha de Cronbach (α)	Corrélation complète	Carré de corrélation multiple
FALSH	0,459	0,105	0,106
	0,312	0,359	0,439
	0,370	0,157	0,127
	0,315	0,341	0,437
	0,430	0,167	0,121
	0,486	0,69	0,071
ENSPY	0,941	0,879	0,838
	0,942	0,871	0,852
	0,939	0,902	0,829
	0,954	0,762	0,594
	0,944	0,854	0,757
	0,942	0,880	0,792

Tableau 19 : Différents alpha de Cronbach (α) de mesure de l'intentionnalité entrepreneuriale

A	Variables	Corrélation		
		Alpha de Cronbach complète	Carré de corrélation	
		0,894	-,893	0,875
		0,804	0,741	0,724
		0,827	0,325	0,351
		0,876	-,600	0,539
		0,831	0,176	0,510
		0,790	0,916	0,938
		0,791	0,921	0,942
		0,795	0,840	0,909
FALSH		0,820	0,513	0,557
		0,790	0,906	0,934
		0,804	0,711	0,786
		0,881	-,682	0,649
		0,805	0,690	0,840
		0,787	0,934	0,948
		0,787	0,934	0,937
		0,787	0,944	0,964
		0,793	0,897	0,945
		0,909	-,798	0,738
		0,841	0,770	0,671
		0,857	0,469	0,381
		0,886	-,277	0,373
		0,873	-,124	0,621
ENSPY		0,830	0,918	0,923
		0,829	0,925	0,936
		0,828	0,934	0,938
		0,848	0,704	0,670
		0,832	0,907	0,927
		0,844	0,698	0,690
		0,900	-,568	0,615
		0,843	0,683	0,735
		0,830	0,909	0,928
		0,828	0,930	0,931
		0,928	0,928	0,933
		0,932	0,932	0,939

Tableau 20 : Différents de Cronbach (α) de mesure de l'auto-efficacité entrepreneuriale

Alpha de Cronbach	Carré de corrélation	orrélation α	Variables
	complète		
	0,969	0,853	0,896
	0,971	0,731	0,801
	0,971	0,711	0,876
	0,969	0,897	0,883
	0,969	0,873	0,858
	0,969	0,838	0,853
	0,970	0,845	0,916
	0,970	0,817	0,868
	0,968	0,923	0,912
FALSH	0,970	0,830	0,904
	0,970	0,790	0,830
	0,970	0,803	0,838
	0,970	0,70	0,842
	0,970	0,811	0,825
	0,972	0,646	0,782
	0,970	0,736	0,784
	0,969	0,839	0,852
	0,971	0,697	0,819
	0,559	0,374	0,258
	0,484	0,547	0,453
	0,486	0,493	0,431
	0,576	0,338	0,215
	0,662	0,130 0,17	0,072
	0,131	0,050	0,759
	-,179	0,110	0,782
	-,309	-,096	0,412
	0,22	-,185	0,834
	0,181		0,832

	0,974	0,975	0,694
	0,976	0,785	0,785
	0,694	0,777	0,676
	0,974	0,895	0,875
	0,974	0,905	0,869
	0,975	0,843	0,771
ENSY	0,974	0,879	0,836
	0,975	0,836	0,781
	0,974	0,867	0,840
	0,974	0,880	0,834
	0,974	0,865	0,862
	0,975	0,820	0,838
	0,975	0,784	0,812
	0,975	0,769	0,766
	0,975	0,807	0,789
	0,975	0,809	0,788
	0,975	0,850	0,848
	0,976	0,787	0,976
	0,231	0,173	0,216
	0,163	0,287	0,304
	0,205	0,216	0,12
	0,259	0,148 0,01	0,143
	0,443	0,253	0,119
	-,450	0,304	0,742
	-,613	0,190	0,775
	-,393	-,301	0,545
	0,269	-,338	0,610
	0,373		0,598

Tableau 21 : Différents alpha de Cronbach (α) de mesure de la culture entrepreneuriale

α	Variables	Alpha de Cronbach	Corrélation complète	Carré de corrélation
		0,30	0,094	0,280
		0,914	0,780	0,750
		0,919	0,673	0,664
		0,923	0,563	0,751
		0,918	0,689	0,692
		0,910	0,882	0,892
		0,910	0,881	0,896
		0,925	0,457	0,517
		0,928	0,265	0,400
		0,924	0,500	0,557
		0,917	0,717	0,729
		0,915	0,779	0,814
		0,916	0,814	0,881
		0,915	0,835	0,913
FALSH		0,937	0,777	0,244
		0,920	0,801	0,772
		0,922	0,773	0,778
		0,935	0,276	0,368
		0,924	0,706	0,623
		0,919	0,864	0,833
ENSPY		0,918	0,876	0,870
		0,929	0,544	0,497
		0,932	0,355	0,298
		0,930	0,468	0,428
		0,922	0,777	0,718
		0,920	0,839	0,808
		0,919	0,863	0,812
		0,916	0,911	0,907

3.6. L'analyse des données

L'analyse des données permet de produire des résultats qui sont interprétés et discutés par le chercheur. Le traitement des données s'est effectué avec les logiciels d'analyse statistique SPSS. Sur le plan du traitement de ces données, nous utilisons une méthode en trois étapes : le calcul, la présentation des statistiques et l'analyse des différences d'enseignement, d'intentionnalité, d'auto-efficacité et de culture entrepreneuriale entre la FALSH et l'ENSPY grâce au T de Student.

‡ Calcul des statistiques inférentielles

L'inférence statistique consiste à induire les caractéristiques inconnues d'une population à partir d'un échantillon issu de cette population. De manière plus claire, L'inférence statistique est la partie des statistiques qui, contrairement à la statistique descriptive, ne se contente pas de décrire des observations, mais va au-delà des constatations faites à un ensemble plus vaste et permet de tester des hypothèses sur cet ensemble ainsi que de prendre des décisions (Fayçal, Z.,

2011-2012). Les outils d'inférence statistique utilisés dans le cadre de cette recherche quantitative sont :

○ Les fréquences

En statistique, on appelle fréquence d'une valeur le quotient obtenu en divisant l'effectif de cette valeur par l'effectif total. Ce quotient est inférieur ou égal à 1 et est souvent exprimé en pourcentage. La formule consacrée pour calculer la fréquence est de : effectif de la valeur / effectif total. L'intérêt du calcul d'une fréquence est de permettre des comparaisons entre des séries d'observations portant sur des populations inégalement nombreuses. L'expression en pourcentage facilite les comparaisons.

Dans cette étude, le calcul des fréquences a été d'une importance capitale car nous avons permis de calculer les scores, les moyennes et le pourcentage dans chaque dimension des variables.

Bien plus, les fréquences n'ont permis la représentation des graphiques à barres.

○ Les pourcentages et moyenne

Un pourcentage est une façon d'exprimer un taux, une fraction, c'est-à-dire une comparaison d'un nombre à une quantité de référence. La moyenne quant à elle se conçoit comme le rapport entre la somme des valeurs et le nombre de valeurs. Autrement dit, la moyenne est une mesure statistique caractérisant les éléments d'un ensemble de quantités. Cela veut dire qu'elle exprime la grandeur qu'aurait chacun des membres de l'ensemble s'ils étaient tous identiques, sans changer la dimension globale de l'ensemble.

Ces deux outils ont permis de faire des catégorisations entre les scores et moyennes obtenus dans chaque établissement. Toutes choses qui permettront de faciliter l'étude comparative entre ces deux institutions au sujet de la pratique entrepreneuriale.

- **L'écart-type**

En statistique, il désigne une mesure de dispersion de données. L'écart-type est la racine carrée de la variance. Tant en probabilité qu'en statistique, il sert à l'expression d'autres notions importantes comme le coefficient de variation ou la répartition optimale de Neyman.

- **Le calcul des scores**

Une autre technique d'analyse des données : le calcul des scores. Par score, il faut entendre une note calculée sur un ensemble de critères ou de ou de variables. Les scores permettent de mesurer des phénomènes multidimensionnels. Le score se calcule en cotant un certain nombre d'items analysant les différentes composantes du processus étudié puis en faisant la somme des notes attribuées afin d'obtenir un score global. Le but du score est de refléter en un seul nombre la totalité des dimensions envisagées. Les nombres de points correspondants à chaque critère sont additionnés en un score global.

- **Le test de corrélation de Pearson**

Le test de corrélation est utilisé pour évaluer une association, mieux une dépendance entre deux variables. Le calcul du coefficient de corrélation peut être effectué en utilisant différentes méthodes. Il existe la corrélation **r** de **Pearson**, la corrélation **tau** de **Kendall** et le coefficient de corrélation **rho** de **Spearman**. De toutes ces méthodes, nous avons choisi le test de corrélation de **Pearson**.

La méthode de corrélation de Pearson calcule le coefficient de corrélation appelé paramétrique. Ce coefficient de corrélation mesure une corrélation linéaire entre deux (2) variables. Dans ce cas, le test statistique suit la distribution **t** avec un degré de liberté de Length (x) -2, c'est-à-dire la (taille de x) -2 ; lorsque les échantillons suivent une distribution variable. **Cor** est le coefficient de corrélation de Pearson. Le coefficient de corrélation entre x et y est

0.5712 et la p. value 0.1082.

‡ **Analyse des différences : t de Student**

A partant du postulat qu'un test statistique est un mécanisme qui permet de trancher entre deux hypothèses au vu des résultats d'un échantillon, il peut alors se concevoir qu'un test est dit paramétrique si son objet est de tester une hypothèse relative à un ou plusieurs paramètres d'une variable aléatoire qui suit la loi normale ou ayant un effectif important ($n > 30$).

Cette étude portant essentiellement sur l'analyse comparative de l'entrepreneuriat académique à la FALSH et à l'ENSPY de l'université de Yaoundé 1, il est question de présenter les principales différences entre les données collectées dans chacune des deux institutions. Dans cette mesure, l'outil approprié est le t de Student. En effet, il permet de comparer :

- une moyenne d'un échantillon à une valeur donnée
- les moyennes de deux échantillons indépendants
- les moyennes de deux échantillons appariés

Il est nécessaire d'utiliser le t de Student sous deux conditions dont la première est la normalité et la seconde, le caractère aléatoire et simple des échantillons. Notre étude remplit les deux conditions puisque les échantillons ont des effectifs suffisants (au-delà de la valeur de 30 souvent retenue) pour assurer la quasi-normalité des distributions d'échantillonnage des moyennes. En plus, la technique d'échantillonnage non-probabiliste accidentelle ou de commodité qui convient à cette étude assure une objectivité certaine, en empêchant de trier dans la population accessible, des individus acquis à un raisonnement, une logique ou une autre.

Le cas de notre étude est celui de la comparaison de deux échantillons indépendants. Il sera donc question de se rassurer de l'observation de trois conditions d'application :

- ✦ Les deux échantillons sont indépendants entre eux, sont aléatoires et ont des tailles indépendantes.
- ✦ La variable aléatoire suit une loi normale ou elle a des effectifs supérieurs à 30.
- ✦ Les variances des échantillons doivent être égales.

En résumé, l'objectif de ce chapitre était de présenter la démarche méthodologique à laquelle s'est soumis notre travail de recherche. Autrement dit, il était question de présenter la stratégie de recherche, la population visée, les caractéristiques de l'échantillon, le montage de l'instrument de mesure des variables, la collecte des données et la méthode d'analyse des données. Il en ressort à la fin de ce chapitre que notre étude est de nature hypothético-déductive parce que nous partons des théories tirées de la littérature disponible afin de vérifier nos hypothèses. Bien plus, cette étude quantitative est de type corrélationnel parce qu'elle étudie les différents liens qui existent entre la variable indépendante (établissements de l'université de Yaoundé 1) et la variable dépendante (acadépreneuriat).

La phase quantitative de l'enquête a vu la participation de 892 étudiants constituant un échantillon pragmatique. 39,2% de l'échantillon est constitué d'étudiantes contre 60,8% d'étudiants. Les étudiants du

niveau 1 représentent 0,3 %, ceux du niveau 2, 44,8%, ceux du niveau 3 51,1% et ceux du cycle master 03,7%. La moyenne d'âge de la population d'étude est de 24 ans.

La collecte des données s'est déroulée en deux phases : le pré-test auquel ont participé 30 étudiants de la FALSH et de la FS et l'enquête proprement dite à laquelle ont pris part 892 étudiants de la FALSH ET DE L'ENSPY. Les échanges avec les répondants de la pré-enquête et le calcul des corrélations inter items et l'indice α de Cronbach ont permis de procéder à l'élimination d'items insatisfaisants. Plusieurs ont simplement été reformulés. L'échelle d'attitude de la version finale du questionnaire est valide et cohérente si l'on s'en tient à la valeur du α de Cronbach qui est de 0,70.

Au moment du calcul des scores, des 86 items qui constituent le questionnaire, 06 ont été renversés, notamment les items B12, D4, D5, D6, D7 et D8. Pour chaque item, la moyenne de l'échantillon est calculée ainsi que l'écart type. Bien plus, la proportion des participants en accord avec l'item est également calculée. Pour le calcul des scores attitudeaux, il a été question d'additionner toutes les réponses d'un enquêté au nombre total d'items de l'échelle. La moyenne correspond ainsi au score que réaliserait une personne qui coche la réponse indiquée à chaque item.

Le test t de Student utilisé pour la comparaison des moyennes a permis d'établir la comparaison entre les scores obtenus pour chacun des échantillons. L'exploration des variables sociodémographiques, selon leur échelle de mesure, met à contribution des outils de la statistique différentielle tels que l'analyse de la variance à un facteur et les corrélations de Pearson.

Ce chapitre qui s'achève est capital pour cette étude car, non seulement il permet de définir le type de recherche, le site d'étude, les participants, mais aussi, il précise la procédure de validation de l'instrument et d'analyse des données. C'est dans ce sens que Mvessomba (2013, p.99) pensait que « la seconde partie d'un mémoire est considérée par certains auteurs comme la partie la plus importante parce qu'elle présente l'approche méthodologique utilisée ». Il en ressort que cette étude comparative longitudinale qui, par ailleurs, obéit à la démarche hypothético-déductive, s'est déroulée sur le campus principal de l'université de Yaoundé 1 en ce qui concerne la FALSH, et du campus annexe de la route Melen pour ce qui est de l'ENSPY. A travers la technique d'échantillonnage aléatoire, 892 répondants, soit 675 pour la FALSH et 217 pour l'ENSPY ont été tirés d'une population accessible de 14.486, soit 13.342 étudiants que compte la FALSH et des 1.144 de l'ENSPY. Un questionnaire de 77 items validé après une pré-enquête et des tests de Cronbach a permis de recueillir des données quantitatives qui seront soumises à l'analyse descriptive et inférentielle.

CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Les résultats de l'enquête menée à l'ENSPY et la FALSH de l'université de Yaoundé 1 sur la question de l'entrepreneuriat académique seront présentés sur deux plans qui répondent aux deux types d'objectifs poursuivis par ce travail. La première catégorie regroupe les modalités d'acadépreneuriat capables d'être testées après une collecte des données auprès des étudiants des deux institutions. Ce sont les modalités qui ont constituées les parties majeures du questionnaire.

Il s'agit de l'enseignement de l'entrepreneuriat, de l'intentionnalité entrepreneuriale, de l'autoefficacité et de la culture entrepreneuriale.

La deuxième catégorie d'objectifs est constituée des modalités de l'acadépreneuriat testées à l'issu d'une recherche documentaire. Celle-ci a permis de recenser des textes administratifs, réglementaires et juridiques qui rendent compte d'une activité entrepreneuriale à double vitesses à la FALSH et à l'ENSP de l'université de Yaoundé 1. Il s'agit des modalités telles que les missions assignées à l'un et l'autre établissement, le partenariat établissement/entreprises, l'existence des structures d'accompagnement et d'appui à l'initiative entrepreneuriale et l'action des associations estudiantines. Ce chapitre suivra le plan qui présentera l'analyse descriptive, l'analyse inférentielle, la vérification des hypothèses, la discussion et les suggestions.

4.1. Analyse descriptive

La présentation des résultats se fera suivant l'ordre des modalités consignées dans le questionnaire. A. l'Enseignement de l'entrepreneuriat ; B. Intentionnalité entrepreneuriale ; C. Auto-efficacité entrepreneuriale et D. Culture entrepreneuriale.

4.1.1. Enseignement de l'entrepreneuriat

L'enseignement de l'entrepreneuriat se mesure à travers cinq items qui portent sur trois axes : le contenu des enseignements ; l'organisation des séminaires, colloques et autres rencontres techniques et l'implication des professionnels.

A1 : programme d'enseignement de l'entrepreneuriat

Le premier item porte sur l'existence ou non d'un programme d'enseignement de l'entrepreneuriat. Il se décline de la manière suivante : « Les programmes d'enseignement intègrent une formation soutenue en entrepreneuriat ». Le tableau ci-dessous présente les résultats recueillis respectivement à la FALSH et à l'ENSPY.

Tableau 22 : Programme d'enseignement de l'entrepreneuriat à la FALSH

Échelle de mesure	Fréquence	Pourcentage valide
FALSH		
Très en désaccord	362	53,6
En désaccord	269	39,9
Un peu en désaccord	42	6,2
Un peu en accord	2	3
Total	675	100
ENSPY		
Un peu en accord	74	34,1
En accord	105	48,4
Très en accord	38	17,5
Total	217	100

Le tableau ci-dessus présente les attitudes des étudiants de la FALSH et de l'ENSPY sur la question de l'enseignement de l'entrepreneuriat. En ce qui concerne l'existence des programmes d'enseignement qui intègrent une formation soutenue en entrepreneuriat dans leur établissement, 362 étudiants de la FALSH sont très en désaccord, 269 sont en désaccord et 42 un peu en désaccord. Ce qui fait un pourcentage cumulé de 99,7% de répondants qui pensent qu'il n'existe pas de programmes d'enseignement intégrant une formation soutenue en entrepreneuriat.

En revanche, sur la même question, 74 étudiants de l'ENSPY sont un peu en accord, 105 en accord et 30 très en accord. Le pourcentage de répondants favorables à l'existence des programmes d'enseignement de l'entrepreneuriat est donc de 96,31%. La conclusion est celle-ci :

A2 Cours pratiques sur la création d'entreprises

Le deuxième item s'intéresse à l'existence ou non des cours pratiques sur la création d'entreprises. Cet item se décline de la manière suivante : « Les cours pratiques sur la création d'entreprises sont dispensés ». Les résultats obtenus de l'enquête sont contenus dans le tableau ci-

Tableau 23 : Cours pratiques sur la création d'entreprises à la FALSH et à l'ENSPY Échelle de mesure Fréquence Pourcentage valide

FALSH		
Très en désaccord	202	29,9
En désaccord	400	59,3
Un peu en désaccord	52	7,7
Un peu en accord	21	3,1
Total	675	100
ENSPY		
Un peu en accord	66	30,4
En accord	109	50,2
Très en accord	42	19,4
Total	217	100

À la lecture de ce tableau, il ressort que 202 répondants sont très en désaccord de l'existence des cours pratiques sur la création d'entreprises à la FALSH ; soit 29,9%. 400 autres marquent leur désaccord (59,3%) ; 52 sont un peu en désaccord (7,7%) et 21 sont un peu en accord (3,1%). Bref, 96,9% de répondants marquent leur désaccord quant à l'existence des cours pratiques sur la création d'entreprises. Pourtant, à l'ENSPY, sur la même question, 66 étudiants disent être un peu en accord (30,4%), 109 sont en accord (50,2%) et 42 très en accord (19,4%).

Au total, 100% de répondants reconnaissent l'existence des cours pratiques sur la création d'entreprises.

A3 Le management des projets est enseigné de manière sérieuse

Le troisième item questionne l'enseignement sérieux du management des projets. Le libellé de cet item est clair : « Le management des projets est enseigné de manière sérieuse ». Le tableau ci-après présente les résultats des deux établissements :

Tableau 24 : Enseignement sérieux du management des projets à la FALSH et à l'ENSPY

Échelle de mesure	Fréquence	Pourcentage valide
FALSH		
Très en désaccord	324	48,0
En désaccord	295	43,7
Un peu en désaccord	53	7,9
Un peu en accord	3	,4
Total	675	100
ENSPY		
Un peu en accord	59	27,2
En accord	124	57,1
Très en accord	34	15,7
Total	217	100

Cet autre tableau indique que la question de l'enseignement sérieux du management des projets est déversément perçue dans l'un et l'autre des deux établissements. A la FALSH, 324 répondants disent être très en désaccord d'une organisation sérieuse des enseignements sur le management des projets. 295 autres sont en désaccord et 53 un peu en désaccord. Seuls 3 disent être un peu en accord. Le pourcentage de répondants répondant par la négative est de 99,5%.

À contrario, à l'ENSPY, l'existence d'une organisation sérieuse des cours de management des projets est reconnue par tous les répondants : 59 sont un en accord, 124 en accord et 34 très en accord.

A4 Les séminaires (conférences, colloques) sur l'entrepreneuriat sont organisés

Le quatrième item portant sur l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les deux établissements mesure l'organisation des séminaires (conférences, colloques) sur l'entrepreneuriat sont organisés. Cet item est adressé aux répondants de la manière suivante : «Les séminaires (Conférences, colloques) sur l'entrepreneuriat sont organisés». Voici un tableau qui recense les résultats obtenus :

Tableau 25: Organisation des séminaires (conférences, colloques) sur l'entrepreneuriat à la FALSH et à l'ENSPY

Échelle de mesure	Fréquence	Pourcentage valide
FALSH		
Très en désaccord	278	41,2
En désaccord	296	43,9
Un peu en désaccord	66	9,8
Un peu en accord	34	5,0
En accord	1	,1
Total	675	100,0
ENSPY		
Ni en accord/ni en désaccord	1	,5
Un peu en accord	71	32,7
En accord	121	55,8
Très en accord	24	11,1
Total	217	100,0

Au sujet de l'organisation des séminaires, colloques et conférences sur l'entrepreneuriat à la FALSH et à l'ENSPY, les réponses des interviewés sont une fois de plus diverses selon leur appartenance à l'un et à l'autre des établissements. Ainsi, à la FALSH, seul 1 étudiant reconnaît l'organisation de ces rencontres techniques portant sur l'entrepreneuriat. Autrement dit, 674 autres ne sont pas du même avis, soit 99,8%.

À l'inverse, 216 répondants de l'ENSPY reconnaissent l'organisation de ces plates formes de formation sur l'entrepreneuriat, soit 99,5%.

A5 : Opportunités de rencontre avec les entrepreneurs

Le cinquième item de cette secte s'appesantit sur l'offre d'opportunités de rencontre avec les entrepreneurs. Mieux encore, il est demandé aux étudiants des deux établissements s'il leur est offert l'opportunité de rencontrer des entrepreneurs afin de pouvoir apprendre de leur expérience pratique. L'item se décline comme suit : « Les opportunités de rencontre avec les entrepreneurs sont offertes ». Les réponses des étudiants de la FALSH et de l'ENSPY se trouvent dans le tableau ci-dessous :

Tableau 26 : Offre des opportunités de rencontre avec les entrepreneurs à la FALSH et à l'ENSPY

<u>Échelle de mesure</u>	<u>Fréquence</u>	<u>Pourcentage valide</u>
FALSH		
Très en désaccord	303	45,0
En désaccord	340	50,4
Un peu en désaccord	29	4,3
Un peu en accord	2	,3
Total	674	100,0
ENSPY		
Ni en accord/ni en désaccord	2	,9
Un peu en accord	39	18,0
En accord	117	53,9
Très en accord	59	27,2
Total	217	100,0

Le tableau ci-dessus présente les avis des étudiants de la FALSH et de l'ENSPY au sujet de l'opportunité qui leur est offerte de rencontrer des entrepreneurs. En ce qui concerne la FALSH, 303 répondants sont très en désaccord, 340 en désaccord et 29 un peu en désaccord. Le pourcentage de ceux qui marquent minimalement leur désaccord est de 99,7%.

La situation est différente à l'ENSPY où 99,07% de répondants attestent de l'offre de cette opportunité de rencontrer les entrepreneurs : 39 sont un peu en accord, 117 en accord et 59 très en accord.

A6 : Les formateurs préparent l'étudiant à s'auto-employer à la fin de sa formation

L'item 6 vise à mesure le niveau de formation en entrepreneuriat de chaque étudiant à la fin de son cursus : « Les formateurs préparent l'étudiant à s'auto-employer à la fin de sa formation ».

Tableau 27 : Les formateurs préparent l'étudiant à s'auto-employer à la fin de sa formation

Échelle de mesure	Fréquence	Pourcentage valide
FALSH		
Très en désaccord	357	52,9
En désaccord	287	42,5
Un peu en désaccord	26	3,9
Ni en accord/ni en désaccord	1	,1
Très en accord	4	,6
Total	674	100,0
ENSPY		
Un peu en accord	34	15,7
En accord	124	57,1
Très en accord	59	27,2
Total	217	100,0

La lecture de ce tableau présente une différence significative entre les deux établissements en matière de la formation en auto-emploi. 670 étudiants de la FALSH sur 674 ne reconnaissant pas avoir reçu une formation en auto-emploi à la fin de leur cursus. À l'ENSPY, 215 étudiants pensent le contraire. Ils attestent que les formateurs préparent l'étudiant à s'auto-employer à la fin de sa formation. Les deux établissements présentent donc des politiques de promotion de l'entrepreneuriat diverses.

4.1.2. L'intentionnalité entrepreneuriale

L'intentionnalité entrepreneuriale se mesure à travers 17 items qui portent sur trois axes : l'attrait pour la création de l'entreprise ; la norme sociale et le comportement perçu (efficacité personnelle).

B1. Je souhaite poursuivre une carrière salariale dans le secteur public.

L'item B1 mesure les attitudes des étudiants face à la question du choix de carrière dans les secteurs public ou privé.

Tableau 28 : Je souhaite poursuivre une carrière salariale dans le secteur public

Échelle de mesure	Fréquence	Pourcentage valide
FALSH		
Très en désaccord	66	9,8
En désaccord	55	8,1
Un peu en désaccord	27	4,0
Ni en accord/ ni en désaccord	55	8,1
Un peu en accord	22	3,3
En accord	196	29,0
Très en accord	254	37,6
Total	675	100,0
ENSPY		
Très en désaccord	28	12,9
En désaccord	29	13,4
Un peu en désaccord	20	20,7
Ni en accord/ ni en désaccord	29	13,4
Un peu en accord	32	14,7
En accord	29	13,4
Très en accord	25	11,5
Total	217	100,0

Les réponses enregistrées dans ce tableau indiquent que la majorité des répondants de la FALSH font le choix d'une carrière professionnelle dans le secteur public. En effet, 22 indiquent qu'ils sont un peu en accord, 196 sont en accord et 254 très en accord. Le pourcentage est donc de 69,9%. Les résultats sont différents à l'ENSPY où 39,6% déclarent leur penchant pour le secteur public contre 35,4%. On remarque aussi un taux considérable d'indécis à l'ENSPY, soit 29, c'est-à-dire 13,36.

L'item B2 mesure les attitudes des étudiants face à la question du choix de carrière dans les secteurs public ou privé. Dans le cas de cet item, il est spécifiquement question du secteur privé.

Tableau 29 : Je souhaite poursuivre une carrière salariale dans le secteur privé

<u>Échelle de mesure</u>	<u>Fréquence</u>	<u>Pourcentage valide</u>
FALSH		
Très en désaccord	31	4,6
En désaccord	148	21,9
Un peu en désaccord	58	8,6
Ni en accord/ ni en désaccord	49	7,3
Un peu en accord	262	38,8
En accord	74	11,0
Très en accord	53	7,9
Total	675	100,0
ENSPY		
En désaccord	4	1,8
Un en désaccord	21	9,7
Ni en accord/ ni en désaccord	6	2,8
Un peu en accord	33	15,2
En accord	108	49,8
Très en accord	45	20,7
Total	217	100,0

En ce qui concerne la carrière dans le secteur privé, 57,6% d'étudiants interrogés à la FALSH indiquent leur accord contre 85,7% à l'ENSPY.

B3. Je compte avoir une rémunération qui correspond à mon engagement

L'objectif de cet item est de mesurer le niveau d'abnégation de l'étudiant désireux ou non de créer une entreprise. Ces attitudes des étudiants de la FALSH de l'ENSPY sont celles retenues dans le tableau suivant :

Tableau 30: Je compte avoir une rémunération qui correspond à mon engagement

<u>Échelle de mesure</u>	<u>Fréquence</u>	<u>Pourcentage valide</u>
FALSH		
Très en désaccord	4	,6
En désaccord	2	,3
Un peu en désaccord	22	18,5
Ni en accord/ ni en désaccord	1	,1
Un peu en accord	187	27,7
En accord	351	52,1
Très en accord	107	15,9
Total	674	100,0
ENSPY		
Ni en accord/ ni en désaccord	2	,9
Un peu en accord	48	22,1
En accord	122	56,2
Très en accord	45	20,7
Total	217	100,0

Le tableau ci-dessus présente l'attitude des étudiants de la FALSH et de l'ENSPY en ce qui concerne leur engagement. Ainsi, 95,69% d'étudiants interrogés à la FALSH expriment leur accord une rémunération qui correspond à leur engagement. Plus clairement, 187 d'entre eux sont un peu en accord, 351 en accord et 107 très en accord.

Les résultats à l'ENSPY s'inscrivent dans le même sillage : 99,07% de répondants comptent aussi avoir une rémunération correspondant à leur engagement.

B.4 Je souhaite avoir un travail qui demande moins de responsabilités

Tableau 31 : Je souhaite avoir un travail qui demande moins de responsabilités

<u>Échelle de mesure</u>	<u>Fréquence</u>	<u>Pourcentage valide</u>
FALSH		
Très en désaccord	90	13,3
En désaccord	133	19,7
Un peu en désaccord	125	18,5
Ni en accord/ ni en désaccord	26	3,9
En désaccord	34	15,7
Un peu en désaccord	9	44,2
Ni en accord/ni en désaccord	6	,9
Un peu en accord	2	7,8
En accord	17	10,6
Très en accord	23	8,8
Total	19	100,0
	217	
Un peu en accord	125	18,5
En accord	125	18,5
Très en accord	51	7,6
Total	675	100,0
ENSPY		
Très en désaccord	26	12,0

L'item « Je souhaite avoir un travail qui demande moins de responsabilités » a donné des résultats inscrits dans le tableau ci-dessus. Ils montrent que 44,59% de répondants de la FALSH expriment leur accord : soient 125 un peu en accord, 125 en accord et 51 très en accord. Par contre 51,55% sont en désaccord ; soient 90 un peu désaccord, 133 en en désaccord et 125 très en désaccord. L'on remarque comme un équilibre approximatif entre les deux attitudes.

A l'ENSPY, la situation est totalement différente. 71,88% de répondants expriment le désaccord à avoir un travail qui implique moins de responsabilités : 26 sont très en désaccord, 34 en désaccord et 96 un peu en désaccord.

B.5 - Je souhaite travailler sous l'autorité d'une structure qui me protège

Tableau 32: Je souhaite travailler sous l'autorité d'une structure qui me protège Échelle

FALSH		
Très en désaccord	7	1,0
En désaccord	6	,9
Un peu en désaccord Ni en accord/ ni en désaccord	2	,3
	1	,1
Un peu en accord	112	16,6
En accord	476	70,5
Très en accord	71	10,5
Total	675	100,0
ENSPY		
Très en désaccord	11	5,1
En désaccord	6	2,8
Un peu en accord	92	42,4
En accord	93	42,9
Total	217	100,0

Il a été demandé aux étudiants des deux établissements de donner leur avis sur le fait de travailler pour une structure qui les protège. Sur cette question, les résultats des deux établissements sont quasi semblables. 97,6% de répondants à la FALSH et 92,16% à l'ENSPY manifestent leur souhait de travailler pour une structure qui les protège.

B.6 La probabilité pour que je crée mon entreprise est très forte

Tableau 33 : La probabilité pour que je crée mon entreprise est très forte

	FALSH	
Très en désaccord	172	25,5
En désaccord	161	23,9
Un peu en désaccord	132	19,6
Un peu en accord	82	12,1
En accord	98	14,5
Très en accord	30	4,4
Total	675	100,0
ENSPY		
Très en désaccord	14	6,5
En désaccord	30	13,8
Un peu en désaccord	15	6,9
En accord	92	42,4
Très en accord	29	13,4
Total	217	100,0
Échelle de mesure	Fréquence	<u>Pourcentage valide</u>

L'item B6 mesure la probabilité pour que les étudiants de la FALSH et de l'ENSPY créent leur propre entreprise. Les résultats recueillis sont une fois encore visiblement différents. A la FALSH, 68,8% d'étudiants ne reconnaissent en eux aucune forte probabilité à créer une entreprise contre 31,1% qui expriment plutôt la possibilité d'en créer une. Tout à l'opposé de la FALSH, l'ENSPY à travers les étudiants interrogés exprime leur forte probabilité à créer une entreprise. Ce pourcentage est de 72,81% contre 27,1 en désaccord.

Tableau 34 : J'ai déjà choisi la carrière entrepreneuriale et je suis décidé

FALSH		
Très en désaccord	172	25,5
En désaccord	204	30,2
Un peu en désaccord	92	13,6
Ni en accord/ni en accord	3	,4
Un peu en accord	116	17,2
En accord	57	8,4
ENSPY		
Très en désaccord	14	6,5
En désaccord	38	17,5
Un peu en désaccord	7	3,2
Un peu en accord	39	18,0
En accord	91	41,9
Très en accord	28	12,9
Total	217	100,0

<u>Échelle de mesure</u>	<u>Fréquence</u>	<u>Pourcentage valide</u>
--------------------------	------------------	---------------------------

Le tableau ci-dessus renseigne sur l'attitude des étudiants face au choix d'une carrière entrepreneuriale. A la FALSH, seuls 25,6% d'étudiants pensent faire carrière dans le secteur entrepreneurial contre 72,81% d'avis en faveur de l'entrepreneuriat à l'ENSPY. La différence est donc nette et présente l'attitude pro entrepreneuriale de l'ENSPY.

B.8 Je suis enthousiaste à l'idée de savoir que bientôt je vais créer mon entreprise

Tableau 35 : Je suis enthousiaste à l'idée de savoir que bientôt je vais créer mon entreprise

<u>Échelle de mesure</u>	<u>Fréquence</u>	<u>Pourcentage</u>	<u>Pourcentage valide</u>
FALSH			
Très en désaccord	178	26,4	26,4
En désaccord	201	29,8	29,8
Un peu en désaccord	74	11,0	11,0
Un peu en accord	96	14,2	14,2
En accord	105	15,6	15,6
Très en accord	18	2,7	2,7
Total	675	100,0	100,0

ENSPY

Très en désaccord	27	12,4	12,4
-------------------	----	------	------

FALSH

Très en désaccord	8	1,2	
En désaccord	15	2,2	
Un peu en désaccord	14	2,1	
Ni en accord/ni en désaccord	5	,7	
Un peu en accord	265	39,3	
En accord	211	31,3	
Très en accord	157	23,3	
Total	675	100,0	

ENSPY

Un peu en désaccord	3	1,4	
Un peu en accord	70	32,3	
En accord	78	35,9	
Très en accord	66	30,4	
Total	217	100,0	
En désaccord	26	12,0	12,0
Un peu en désaccord	5	2,3	2,3
Un peu en accord	73	33,6	33,6
En accord	59	27,2	27,2
Très en accord	27	12,4	12,4
Total	217	100,0	100,0

Les attitudes des étudiants de la FALSH et de l'ENSPY sur leur enthousiasme à l'idée de créer une entreprise restent très variées. Seuls 29,77% de répondants de la FALSH expriment leur enthousiasme contre 73,27% d'avis favorables à l'ENSPY.

Tableau 36 : Je souhaite être mon propre chef

<u>Échelle de mesure</u>	<u>Fréquence</u>	<u>Pourcentage valide</u>
--------------------------	------------------	---------------------------

L'item B.9 mesure l'ambition des étudiants des deux établissements à être leurs chefs.

À ce sujet, les attitudes sont quasi similaires. La FALSH présente 93,77% d'avis favorables pour 98,61%. Il se dégage alors une remarque : les étudiants des deux établissements sont largement favorables à l'ambition d'être leurs propres chefs, c'est-à-dire autonomes.

B.10 Devenir un entrepreneur serait une part importante de qui je suis

Tableau 37 : Devenir un entrepreneur serait une part importante de qui je suis

Échelle de mesure	Fréquence	Pourcentage valide
FALSH		
Très en désaccord	121	17,9
En désaccord	160	23,7
Un peu en désaccord	172	22,5
Ni en accord/ni en désaccord	4	,6
Un peu en accord	56	8,3
En accord	107	15,9
Très en accord	55	8,1
Total	675	100,0
ENSPY		
Très en désaccord	8	3,7
Un peu en désaccord	31	14,3
Un peu en accord	19	8,8
En accord	123	11,1
Très en accord	56,7	
Total	217	100,0

A la FALSH, la majorité d'étudiants interrogés marquent leur désaccord, soit 66,81% et seulement 32,29% en sont favorables. Le contraire est observé à l'ENSPY où 78,27% sont favorables à une ambition de devenir entrepreneurs contre 26,9% qui expriment leur désapprobation.

B.11 C'est important pour moi d'exprimer mes aspirations entrepreneuriales

Tableau 38: C'est important pour moi d'exprimer mes aspirations entrepreneuriales

Échelle de mesure	Fréquence	Pourcentage valide
FALSH		
Très en désaccord	68	10,1
En désaccord	79	11,7
Un peu en désaccord	192	28,4
Un peu en désaccord	128	19,0
En accord	154	22,8
Très en accord	54	8,0
Total	675	100,0

A la question de savoir s'il est important pour l'étudiant d'exprimer ses aspirations entrepreneuriales, seuls 30,81% de répondants de la FALSH répondent par l'affirmative contre 79,26% à l'ENSPY. Clairement, il en ressort un engouement significatif des étudiants de l'ENSPY pour la cause entrepreneuriale.

B.12 Je ne cherche jamais d'opportunités de démarrage d'entreprise

Tableau 39 : Je ne cherche jamais d'opportunités de démarrage d'entreprise

Échelle de mesure	Fréquence	Pourcentage valide
FALSH		
Très en désaccord	69	10,2
En désaccord	161	23,9
Un peu en désaccord	48	7,1
Ni en accord/ ni en désaccord	2	,3
Un peu en accord	117	17,3
En accord	252	37,3
Très en accord	26	3,9
Total	675	100,0
ENSPY		
Très en désaccord	52	24,4
En désaccord	62	28,6
Un peu en désaccord	21	9,7
Un peu en accord	44	20,3
En accord	30	13,8
Très en accord	8	3,7
Total	217	100,0

Les étudiants cherchent-ils les opportunités de démarrage d'entreprises ? L'item B.12 mesure l'attitude des étudiants des différents établissements sur la question. Ainsi, 58,51% répondants de la FALSH disent ne pas chercher d'opportunités de démarrage d'entreprises alors que 82,48% étudiants de l'ENPSY développent une attitude contraire.

B.13 Je sais que je veux posséder ma propre entreprise

Tableau 40: Je sais que je veux posséder ma propre entreprise

FALSH		
Très en désaccord	114	16,9
En désaccord	109	16,1
Un peu en désaccord	69	10,2
Un peu en accord	232	34,4
En accord	109	16,1
Très en accord	42	6,2
Total	675	100,0
ENSPY		
Très en désaccord	9	4,1
En désaccord	24	11,1
Un peu en désaccord	29	13,4
Un peu en accord	42	19,4
En accord	98	45,2
Très en accord	15	6,9
Total	217	100,0
Échelle de mesure	Fréquence	Pourcentage valide

Le tableau ci-dessus présente les résultats de l'enquête sur l'ambition des étudiants à posséder leurs propres entreprises. Les avis sont divers et variés : à la FALSH, 56,4% de répondants disent être en capacité de créer leurs propres entreprises. A l'ENSPY, ce pourcentage est plutôt de 71,42%.

4.1.3. L'auto-efficacité entrepreneuriale

28 items permettent de mesurer l'auto-efficacité des étudiants de la FALSH et de l'ENSPY. Les résultats suivants ont été enregistrés après l'enquête sur le terrain.

C1. Trouver une nouvelle idée de produit ou de service par vous-même

Cet item a pour objectif de mesurer la confiance en soi que le répondant dégage quant au fait qu'il peut trouver une idée novatrice.

Tableau 41: Trouver une nouvelle idée de produit ou de service par vous-même

Etablissement		Fréquence	Pourcentage		
			valide	cumulé	
FALSH	11 à 20%	3	,4	,4	,4
	21 à 30%	93	13,8	13,8	14,2
	31 à 40%	113	16,7	16,7	31,0
	41 à 50%	235	34,8	34,8	65,8
	51 à 60%	152	22,5	22,5	88,3
	61 à 70%	9	1,3	1,3	89,6
	71 à 80%	51	7,6	7,6	97,2
	81 à 90%	19	2,8	2,8	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	21 à 30%	9	4,1	4,1	4,1
	31 à 40%	13	6,0	6,0	10,1
	41 à 50%	36	16,6	16,6	26,7
	51 à 60%	58	26,7	26,7	53,5
	61 à 70%	52	24,0	24,0	77,4
	71 à 80%	42	19,4	19,4	96,8
	81 à 90%	7	3,2	3,2	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

Le tableau ci-dessus présente les avis des répondants sur leur capacité à trouver une nouvelle idée de produit ou de service par eux-mêmes. Ainsi, les chiffres montrent que 73,3% d'étudiants de l'ENSPY expriment une capacité supérieure ou égale à 50. Autrement dit, les réponses de 73,3% d'étudiants de l'ENSPY se situent dans la tranche [51% ; 90%]. Par contre, 34% d'étudiants interrogés à la FALSH expriment des attitudes comprises entre [51% ; 90%].

« **Trouver une nouvelle idée de produit ou de service par vous-même** ». FALSH[51% ; 90%] = 34% ENSPY [51% ; 90%] = 73% **C2- Faire un brainstorming avec d'autres pour trouver une nouvelle idée de produit ou de service**

Tableau 42 : Faire un brainstorming avec d'autres pour trouver une nouvelle idée de produit ou de service

Etablissement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
			Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	21 à 30%	7	1,0	1,0
	31 à 40%	81	12,0	13,0
	41 à 50%	131	19,4	32,4
	51 à 60%	271	40,1	72,6
	61 à 70%	113	16,7	89,3
	71 à 80%	27	4,0	93,3
	81 à 90%	45	6,7	100,0
	Total	675	100,0	100,0
ENSPTY	31 à 40%	8	3,7	3,7
	41 à 50%	13	6,0	9,7
	51 à 60%	68	31,3	41,0
	61 à 70%	67	30,9	71,9
	71 à 80%	43	19,8	91,7
	81 à 90%	18	8,3	100,0
	Total	217	100,0	100,0

Le pourcentage d'étudiants de la FALSH présentant une attitude supérieure ou égale à la moyenne ([51% ; 90%]) est de 67,5% contre 90,3% pour ceux de l'ENSPTY. **C3- Identifier le besoin pour un nouveau produit ou service**

Tableau 43 : Identifier le besoin pour un nouveau produit ou service

Etablissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage valide cumulé	
FALSH	21 à 30%	85	12,6	12,6	12,6	
	31 à 40%	154	22,8	22,8	35,4	
	41 à 50%	161	23,9	23,9	59,3	
	51 à 60%	178	26,4	26,4	85,6	
	61 à 70%					
	71 à 80%					
	81 à 90%	43	6,4	6,4	92,0	
	Total	675	100,0	100,0		
	ENSPY	21 à 30%	10	4,6	4,6	4,6
		31 à 40%	9	4,1	4,1	8,8
41 à 50%		40	18,4	18,4	27,2	
51 à 60%		62	28,6	28,6	55,8	
61 à 70%		40	18,4	18,4	74,2	
71 à 80%		52	24,0	24,0	98,2	
81 à 90%		4	1,8	1,8	100,0	
Total		217	100,0	100,0		

Le pourcentage d'étudiants de la FALSH présentant une attitude supérieure ou égale à la moyenne ([51% ; 90%]) est de 40,8% contre 72,8% pour ceux de l'ENSPY.

« Identifier le besoin pour un nouveau produit ou service »

FALSH [51% ; 90%] = 40,8% ENSPY [51% ; 90%] = 72,8%

C4. Concevoir un produit qui pourra satisfaire aux besoins et désirs du client

Tableau 44 : Concevoir un produit qui pourra satisfaire aux besoins et désirs du client

Établissement				Pourcentage	Pourcentage
				Fréquence	Pourcentage valide cumulé
FALSH	11 à 20%	1	,1	,1	,1
	21 à 30%	138	20,4	20,4	20,6
	31 à 40%	207	30,7	30,7	51,3
	41 à 50%	162	24,0	24,0	75,3
	51 à 60%	91	13,5	13,5	88,7
	61 à 70%	19	2,8	2,8	91,6
	71 à 80%	56	8,3	8,3	99,9
	81 à 90%	1	,1	,1	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	21 à 30%	19	8,8	8,8	8,8
	31 à 40%	15	6,9	6,9	15,7
	41 à 50%	54	24,9	24,9	40,6
	51 à 60%	70	32,3	32,3	72,8
	61 à 70%	46	21,2	21,2	94,0
	71 à 80%	12	5,5	5,5	99,5
	81 à 90%	1	,5	,5	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

Le pourcentage d'étudiants de la FALSH présentant une attitude supérieure ou égale à la moyenne ([51% ; 90%]) est de 24,7% contre 59,5% pour ceux de l'ENSPY.

« Concevoir un produit qui pourra satisfaire aux besoins et désirs du client »

FALSH [50% ; 90%] = 24,7% ENSPY [50% ; 90%] = 59,5%

C5. Estimer la demande des clients pour un nouveau produit ou service

Tableau 45 : Estimer la demande des clients pour un nouveau produit ou service

Établissement	Pourcentage Pourcentage				
	Fréquence Pourcentage valide cumulé				
FALSH	11 à 20%	7	1,0	1,0	1,0
	21 à 30%	87	12,9	12,9	13,9
	31 à 40%	141	20,9	20,9	34,8
	41 à 50%	255	37,8	37,8	72,6
	51 à 60%	105	15,6	15,6	88,1
	61 à 70%	12	1,8	1,8	89,9
	71 à 80%	66	9,8	9,8	99,7
	81 à 90%	2	,3	,3	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	11 à 20%	3	1,4	1,4	1,4
	21 à 30%	15	6,9	6,9	8,3
	31 à 40%	13	6,0	6,0	14,3
	41 à 50%	29	13,4	13,4	27,6
	51 à 60%	52	24,0	24,0	51,6
	61 à 70%	66	30,4	30,4	82,0
	71 à 80%	37	17,1	17,1	99,1
	81 à 90%	2	,9	,9	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

Le pourcentage d'étudiants de la FALSH présentant une attitude supérieure ou égale à la moyenne ([51% ; 90%]) est de 27,5% contre 72,4% pour ceux de l'ENSPY.

« Estimer la demande des clients pour un nouveau produit ou service »

FALSH [51% ; 90%] = 27,5% ENSPY [51% ; 90%] = 72,4%

C6- Déterminer un prix compétitif pour un nouveau produit ou service

Tableau 46 : Déterminer un prix compétitif pour un nouveau produit ou service

Établissement			Pourcentage	Pourcentage	
			Fréquence	Pourcentage valide	cumulé
FALSH	11 à 20%	3	,4	,4	,4
	21 à 30%	9	1,3	1,3	1,8
	31 à 40%	127	18,8	18,8	20,6
	41 à 50%	214	31,7	31,7	52,3
	51 à 60%	198	29,3	29,3	81,6
	61 à 70%	55	8,1	8,1	89,8
	71 à 80%	36	5,3	5,3	95,1
	81 à 90%	33	4,9	4,9	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	31 à 40%	18	8,3	8,3	8,3
	41 à 50%	24	11,1	11,1	19,4
	51 à 60%	63	29,0	29,0	48,4
	61 à 70%	70	32,3	32,3	80,6
	71 à 80%	27	12,4	12,4	93,1
	81 à 90%	15	6,9	6,9	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

Le pourcentage d'étudiants de la FALSH présentant une attitude supérieure ou égale à la moyenne ([51% ; 90%]) est de 47,6% contre 80,60% pour ceux de l'ENSPY.

« Déterminer un prix compétitif pour un nouveau produit ou service ».

FALSH [51% ; 90%] = 47,6% ENSPY [51% ; 90%] = 80,60%

C7. Estimer le montant de fonds de démarrage et de fonds de roulement nécessaire pour démarrer une nouvelle entreprise

Tableau 47 : Estimer le montant de fonds de démarrage et de fonds de roulement nécessaire pour démarrer une nouvelle entreprise

Établissement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	11 à	57	8,4	8,4
	20%	242	35,9	44,3
	21 à	133	19,7	19,7
	30%	24	3,6	3,6
	31 à	117	17,3	17,3
	40%			
	41 à			
	50%			
	51 à			
	60%			
	61 à	54	8,0	8,0
	70%			
	71 à	47	7,0	7,0
	80%			
81 à	1	,1	,1	
90%				
Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	1 à	1	,5	,5
	10%	22	10,1	10,1
	11 à	18	8,3	8,3
	20%	15	6,9	6,9
	21 à	49	22,6	22,6
	30%			
	31 à			
	40%			
	41 à			
	50%			
	51 à	59	27,2	27,2
	60%			
	61 à	28	12,9	12,9
	70%			
71 à	25	11,5	11,5	
80%				
Total	217	100,0	100,0	

Le tableau ci-dessus mesure la perception des étudiants à estimer le montant de fonds de démarrage et de fonds de roulement nécessaire pour démarrer une nouvelle entreprise. Il en ressort qu'à FALSH [51% ; 90%] = 32,4% ENSPY [51% ; 90%] = 51,6%. Cela voudrait dire les étudiants de l'ENSPY sont plus motivés à estimer le montant de fonds de démarrage et de fonds de roulement nécessaire pour démarrer une nouvelle entreprise par rapport à ceux de la FALSH.

C8. Concevoir une campagne de publicité efficace pour un nouveau produit ou service

Tableau 48: Concevoir une campagne de publicité efficace pour un nouveau produit ou service

Établissement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé	
FALSH	11 à 20%	33	4,9	4,9	
	21 à 30%	22	3,3	3,3	
	31 à 40%	139	20,6	20,6	
	41 à 50%	87	12,9	12,9	
	51 à 60%				
	61 à 70%	68	10,1	10,1	
	71 à 80%	5	,7	,7	
	Total	675	100,0	100,0	
	ENSPY	11 à 20%	15	6,9	6,9
		21 à 30%	38	17,5	17,5
		31 à 40%	38	17,5	17,5
41 à 50%		36	16,6	16,6	
51 à 60%		71	32,7	32,7	
61 à 70%		16	7,4	7,4	
71 à 80%		3	1,4	1,4	
Total					

80%			
Total	217	100,0	100,0

Le pourcentage d'étudiants de la FALSH présentant une attitude supérieure ou égale à la moyenne ([51% ; 80%]) est de 23,7% contre 41,5% pour ceux de l'ENSPY.

« Concevoir une campagne de publicité efficace pour un nouveau produit ou service ». FALSH [51% ; 80%] = 23,7% ENSPY [51% ; 80%] = 41,5%

C9. Amener les autres à s'identifier à ma vision pour une nouvelle entreprise

Tableau 49: Amener les autres à s'identifier à ma vision pour une nouvelle entreprise

Établissement	Fréquence				
			Pourcentage	Pourcentage	Pourcentage valide cumulé
FALSH	11 à 20%	2	,3	,3	,3
	21 à 30%	18	2,7	2,7	3,0
	31 à 40%	335	49,6	49,6	52,6
	41 à 50%	153	22,7	22,7	75,3
	51 à 60%	90	13,3	13,3	88,6
	61 à 70%	7	1,0	1,0	89,6
	71 à 80%	70	10,4	10,4	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	21 à 30%	8	3,7	3,7	3,7
	31 à 40%	34	15,7	15,7	19,4
	41 à 50%	27	12,4	12,4	31,8
	51 à 60%	92	42,4	42,4	74,2
	61 à 70%	36	16,6	16,6	90,8
	71 à 80%	19	8,8	8,8	99,5
	81 à 90%	1	,5	,5	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

Le pourcentage d'étudiants de la FALSH présentant une attitude supérieure ou égale à la moyenne ([51% ; 80%]) est de 24,7% contre 67,8% pour ceux de l'ENSPY.

« Amener les autres à s'identifier à ma vision pour une nouvelle entreprise ».

FALSH [51% ; 80%] = 24,7% ENSPY [51% ; 80%] = 67,8% **C10-Expliquer**

clairement et de manière concise, verbalement et à l'écrit mes idées de nouvelle entreprise en des termes simples

Tableau 50 : Expliquer clairement et de manière concise, verbalement et à l'écrit mes idées de nouvelle entreprise en des termes simples

Établissement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé	
FALSH	11 à 20%	1	,1	,1	
	21 à 30%	224	33,2	33,2	
	31 à 40%	221	32,7	32,7	
	41 à 50%	119	17,6	17,6	
	51 à 60%				
	61 à 70%	24	3,6	3,6	
	71 à 80%	69	10,2	10,2	
	Total	675	100,0	100,0	
	ENSPY	21 à 30%	5	2,3	2,3
		31 à 40%	32	14,7	14,7
		41 à 50%	29	13,4	13,4
51 à 60%		80	36,9	36,9	
61 à 70%		29	13,4	13,4	
71 à 80%		42	19,4	19,4	
Total		217	100,0	100,0	

Le pourcentage d'étudiants de la FALSH présentant une attitude supérieure ou égale à la moyenne ([51% ; 80%]) est de 31,4% contre 69,7% pour ceux de l'ENSPY.

« Expliquer clairement et de manière concise, verbalement et à l'écrit mes idées de nouvelle entreprise en des termes simples ». FALSH [51% ; 80%] = 31,4% ENSPY [51% ; 80%] = 69,7% C11. Superviser des employés.

Tableau 51: Superviser des employés

Établissement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
			valide	cumulé
FALSH	11 à 20%	1	,1	,1
	21 à 30%	33	4,9	5,0
	31 à 40%	67	9,9	15,0
	41 à 50%	387	57,3	72,4
	51 à 60%	77	11,4	83,8
	61 à 70%	59	8,7	92,6
	71 à 80%	48	7,1	99,7
	81 à 90%	2	,3	100,0
	Total	674	99,9	100,0
Manquant Système	1	,1		
Total	675	100,0		
ENSPY	21 à 30%	11	5,1	5,1
	31 à 40%	18	8,3	13,4
	41 à 50%	42	19,4	32,7
	51 à 60%	47	21,7	54,4
	61 à 70%	51	23,5	77,9
	71 à 80%	47	21,7	99,5
	81 à 90%	1	,5	100,0

Le pourcentage d'étudiants de la FALSH présentant une attitude supérieure ou égale à la moyenne ([51% ; 80%]) est de 27,5% contre 66,9% pour ceux de l'ENSPY.

« Superviser des employés ». FALSH [51% ; 80%] = 27,5% ENSPY [51% ; 80%] = 66,9%

C12. Recruter et embaucher des employés

Tableau 52 : Recruter des employés

Etablissement		Fréquence	Pourcentage		Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	11 à 20%	2	,3		,3	,3
	21 à 30%	7	1,0		1,0	1,3
	31 à 40%	50	7,4		7,4	8,8
	41 à 50%	270	40,0		40,1	48,8
	51 à 60%	237	35,1		35,2	84,0
	61 à 70%	35	5,2		5,2	89,2
	71 à 80%					
	81 à 90%	40	5,9		5,9	95,1
	Total	674	99,9		100,0	
	Manquant	1	,1			
	Systeme					
	Total	675	100,0			
	ENSPY	21 à 30%	4	1,8	1,8	1,8
31 à 40%		14	6,5	6,5	8,3	
41 à 50%		34	15,7	15,7	24,0	
51 à 60%		40	18,4	18,4	42,4	

Combien d'étudiants sont capables de recruter des employés ? Pour cette valeur, 51,1% de répondants de la FALSH présentent une probabilité comprise entre 51% et 90% alors que la même tranche de probabilité est indiquée par 75,9% de répondants de l'ENSPY.

C13. Déléguer des tâches et des responsabilités aux employés dans mon entreprise

Tableau 60 : Déléguer des tâches et des responsabilités aux employés dans mon entreprise

Établissement	Fréquence				
				Pourcentage	Pourcentage valide cumulé
FALSH	11 à 20%	12	1,8	1,8	1,8
	21 à 30%	127	18,8	18,8	20,6
	31 à 40%	245	36,3	36,3	56,9
	41 à 50%	136	20,1	20,1	77,0
	51 à 60%	77	11,4	11,4	88,4
	61 à 70%	51	7,6	7,6	96,0
	71 à 80%	27	4,0	4,0	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	11 à 20%	13	6,0	6,0	6,0
	21 à 30%	26	12,0	12,0	18,0
	31 à 40%	12	5,5	5,5	23,5
	41 à 50%	58	26,7	26,7	50,2
	51 à 60%	59	27,2	27,2	77,4
	61 à 70%	45	20,7	20,7	98,2
	71 à 80%	4	1,8	1,8	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

L'item C13 porte sur la capacité de délégation des tâches et des responsabilités aux employés dans une entreprise. La probabilité comprise entre 51% et 90% est exprimée par 54,8% de répondants de la FALSH et 79,8% de l'ENSPY.

« Déléguer des tâches et des responsabilités aux employés dans mon entreprise ».

FALSH : Oui 54,8% ENSPY : 79,8%

C15. Inspirer, encourager et motiver les employés

Tableau 53: Inspirer, encourager et motiver les employés

Établissement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé	
FALSH	11 à 20%	14	2,1	2,1	
	21 à 30%	52	7,7	9,8	
	31 à 40%	133	19,7	29,5	
	41 à 50%	223	33,0	62,5	
	51 à 60%	177	26,2	88,7	
	61 à 70%	10	1,5	90,2	
	71 à 80%	65	9,6	99,9	
	81 à 90%	1	,1	100,0	
	Total	675	100,0	100,0	
	ENSPY	11 à 20%	2	,9	,9
		21 à 30%	10	4,6	5,5
		31 à 40%	22	10,1	15,7
		41 à 50%	25	11,5	27,2
		51 à 60%	86	39,6	66,8
61 à 70%		55	25,3	92,2	
71 à 80%		17	7,8	100,0	
Total		217	100,0	100,0	

Les estimations sur la capacité des chaque étudiant à inspirer, encourager et motiver les employés montrent les résultats suivant : 37,4% de répondants de la FALSH présentent des aspirations comprises entre 51 et 100%. Par contre, à l'ENSPY ce pourcentage est de 72,7%.

« Inspirer, encourager et motiver les employés ».

FALSH : Oui 37,4% ENSPY : Oui 72,7%

C16. Former mes employés

Tableau 54: Former mes employés

Établissement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé		
FALSH	1 à 10%	18	2,7	2,7	2,7	
	11 à 20%	27	4,0	4,0	6,7	
	21 à 30%	44	6,5	6,5	13,2	
	31 à 40%	177	26,2	26,3	39,5	
	41 à 50%	241	35,7	35,8	75,2	
	51 à 60%	94	13,9	13,9	89,2	
	61 à 70%					
	71 à 80%	7	1,0	1,0	90,2	
	Total	674	99,9	100,0		
	ENSPY	1 à 10%	2	,9	,9	,9
		11 à 20%	4	1,8	1,8	2,8
		21 à 30%	10	4,6	4,6	7,4
		31 à 40%	34	15,7	15,7	23,0
		41 à 50%	28	12,9	12,9	35,9
51 à 60%						
61 à 70%		33	15,2	15,2	51,2	
71 à 80%		67	30,9	30,9	82,0	
Total		217	100,0	100,0		

Le tableau ci-dessus présente les résultats suivants : Pour la tranche de probabilité comprise entre 51 et 100%, seulement 24,7% de répondants sont concernés, tous les autres présentent des valeurs en deca de la moyenne. A l'ENSPY par contre, 64,1% de répondants expriment une probabilité comprise entre 51 et 100%.

“Former mes employés”. FALSH : Oui 24,7% ENSPY : Oui 64,1%

C17. Organiser et maintenir les livres comptables de mon entreprise

Tableau 64 : Organiser et maintenir les livres comptables de mon entreprise

Établissement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	0%	2	,3	,3
	1 à	120	17,8	17,8
	10%	331	49,0	49,0
	11 à	39	5,8	5,8
	20%	73	10,8	10,8
	21 à			
	30%			
	31 à			
	40%			
	41 à	48	7,1	7,1
	50%			
	51 à	52	7,7	7,7
	60%			
	61 à	10	1,5	1,5
70%				
Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	1 à	31	14,3	14,3
	10%	28	12,9	12,9
	21 à	38	17,5	17,5
	30%	26	12,0	12,0
	11 à	39	18,0	18,0
	20%	51	23,5	23,5
	31 à	4	1,8	1,8
	40%	217	100,0	100,0
	41 à			
	50%			
51 à				

60%
61 à
70%
Total

Combien d'étudiants seraient capables de maintenir et d'organiser les livres comptables de leurs propres entreprises ? Le pourcentage de répondants de la FALSH dont les attitudes sont comprises entre 51 et 70% est de 9,2% et de 25,3% à l'ENSPY.

« Organiser et maintenir les livres comptables de mon entreprise ».

FALSH : Oui 9,2% ENSPY : Oui 25,3%

C18. Lire et interpréter les états financiers

Tableau 55 : lire et interpréter les états financiers

Établissement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
			Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	0%	4	,6	,6
	1 à 10%	215	31,9	31,9
	11 à 20%	178	26,4	26,4
	21 à 30%	39	5,8	5,8
	31 à 40%	152	22,5	22,5
	41 à 50%	76	11,3	11,3
	51 à 60%	11	1,6	1,6
	Total	675	100,0	100,0
ENSPY	1 à 10%	37	17,1	17,1
	11 à 20%	33	15,2	15,2
	21 à 30%	25	11,5	11,5
	31 à 40%	45	20,7	20,7
	41 à 50%	30	13,8	13,8
	51 à 60%	39	18,0	18,0
	61 à 70%	83,7	100,0	100,0
	Total			

Combien d'étudiants seraient capables de lire et interpréter les états financiers? Le pourcentage de répondants de la FALSH dont les attitudes sont comprises entre 51 et 70% est de 1,6% et de 21,7% à l'ENSPY.

« Lire et interpréter les états financiers ». FALSH : Oui 2,1% ENSPY : Oui 21,7%

C19. Récompenses financières (richesse personnelle, augmentation du revenu personnel, etc.).

Tableau 56: Récompenses financières (richesse personnelle, augmentation du revenu personnel, etc.)

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				valide	cumulé
FALSH	Pas du tout d'accord	11	1,6	1,6	1,6
	Plutôt pas d'accord	10	1,5	1,5	3,1
	Sans opinion	48	7,1	7,1	10,2
	Plutôt d'accord	499	73,9	74,0	84,3
	Tout à fait d'accord	106	15,7	15,7	100,0
	Total	674	99,9	100,0	
		1	,1		
Total		675	100,0		

L'item C19, qui porte sur les conséquences escomptées de l'activité entrepreneuriales, notamment les récompenses financières (richesse personnelle, augmentation du revenu personnel, etc.). Sur la question, 89,76% de répondants de la FALSH marquent leur accord contre 95,85% à l'ENSPY.

« Récompenses financières (richesse personnelle, augmentation du revenu personnel, etc.) »

FALSH : Oui 89,76%

ENSPY : 95,85%

C20. Indépendance/Autonomie (liberté personnelle, être son propre patron, etc.)

Tableau 57 : Indépendance/Autonomie (liberté personnelle, être son propre patron, etc.)

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				valide	cumulé
FALSH	Pas du tout d'accord	1	,1	,1	,1
	Plutôt pas d'accord	2	,3	,3	,4
	Sans opinion	45	6,7	6,7	7,1
	Plutôt d'accord	533	79,0	79,1	86,2
	Tout à fait d'accord	93	13,8	13,8	100,0
	Total	674	99,9	100,0	
		1	,1		
Total		675	100,0		

	Sans opinion	3	1,4	1,4	1,4
	Plutôt d'accord	141	65,0	65,0	66,4
	Tout à fait d'accord	73	33,6	33,6	100,0
ENSPY	Total	217	100,0	100,0	

Le tableau ci-dessus renseigne que les étudiants des deux établissements présentent presque les mêmes attitudes. Reconnaissons tout de même que ceux de l'ENSPY sont beaucoup plus portés à rechercher l'indépendance et l'autonomie (98,61%) contre 92,7% à la FALSH.

« Indépendance/Autonomie (liberté personnelle, être son propre patron, etc.) »

FALSH : Oui 92,7% ENSPY : 98,61%

C21. Récompenses personnelles (reconnaissance publique, croissance personnelle etc.)

Tableau 58 : Récompenses personnelles (reconnaissance publique, croissance personnelle etc.)

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				valide	cumulé
FALSH	Pas du tout d'accord	2	,3	,3	,3
	Plutôt pas d'accord	3	,4	,4	,7
	Sans opinion	72	10,7	10,7	11,4
	Plutôt d'accord	413	61,2	61,2	72,6
	Tout à fait d'accord	185	27,4	27,4	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	Sans opinion	5	2,3	2,3	2,3
	Plutôt d'accord	131	60,4	60,4	62,7
	Tout à fait d'accord	81	37,3	37,3	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

Au sujet des récompenses personnelles, les attitudes sont presque équilibrées mais restent toujours élevées à l'ENSPY : 88,59% de répondants de la FALSH sont en accord contre 97,69%.

« Récompenses personnelles (reconnaissance publique, croissance personnelle etc.) »

FALSH : Oui 88,59%

ENSPY : Oui 97,69%.

C22. Sécurité familiale (pour sécuriser le futur des membres de ma famille, pour construire une entreprise transférable, etc.)

Tableau 59 : Sécurité familiale

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	Pas du tout d'accord	1	,1	,1	,1
	Plutôt pas d'accord	3	,4	,4	,6
	Sans opinion	14	2,1	2,1	2,7
	Plutôt d'accord	312	46,2	46,2	48,9
	Tout à fait d'accord	345	51,1	51,1	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
	ENSPY	Sans opinion	2	,9	,9
	Plutôt d'accord	98	45,2	45,2	46,1
	Tout à fait d'accord	117	53,9	53,9	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

Les résultats quant à la sécurité familiale montrent un quasi équilibre entre les deux établissements : 97,33% de répondants de la FALSH et 99,07% de l'ENSPY.

« Sécurité familiale ». FALSH : Oui 97,33% ENSPY : Oui 99,07%

C23. Amélioration sociale (société plus juste et équitable, autonomie des personnes et dignité, réduction de la souffrance, etc.)

Tableau 60 : Amélioration sociale.

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	Plutôt pas d'accord	4	,6	,6	,6
	Sans opinion	13	1,9	1,9	2,5
	Plutôt d'accord	132	19,6	19,6	22,1
	Tout à fait d'accord	526	77,9	77,9	100,0
	Total	675	100,0	100,0	

85,48% d'étudiants de la FALSH interviewés reconnaissent qu'ils se fixent souvent un but mais choisissent plus tard d'en poursuivre un autre. Alors qu'à l'ENSPY, seulement 50,69% de répondants ne vont pas toujours au bout de leur but.

« Je me fixe souvent un but mais choisis plus tard d'en poursuivre un autre »

FALSH : Oui 85,48% ENSPY : Oui 39,17%

C25. J'ai déjà été obsédé par un projet pour un court moment mais perdu l'intérêt par la suite

Tableau 62 : J'ai déjà été obsédé par un projet pour un court moment mais perdu l'intérêt par la suite

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage		
				valide	cumulé	
FALSH	Très en désaccord	4	,6	,6	,6	,6
	En désaccord	39	5,8	5,8	6,4	6,4
	Un peu en désaccord	47	7,0	7,0	13,3	13,3
	Ni en accord /ni en désaccord	2	,3	,3	13,6	13,6
	Un peu en accord	226	33,5	33,5	47,1	47,1
	En accord	222	32,9	32,9	80,0	80,0
	Très en accord	135	20,0	20,0	100,0	100,0
	Total	675	100,0	100,0		
ENSPY	Très en désaccord	19	8,8	8,8	8,8	8,8
	En désaccord	27	12,4	12,4	21,2	21,2
	Un peu en désaccord	28	12,9	12,9	34,1	34,1
	Ni en accord /ni en désaccord	17	7,8	7,8	41,9	41,9
	Un peu en accord	73	33,6	33,6	75,6	75,6
	En accord	46	21,2	21,2	96,8	96,8
	Très en accord	7	3,2	3,2	100,0	100,0
Total	217	100,0	100,0			

« J'ai déjà été obsédé par un projet pour un court moment mais perdu l'intérêt par la suite

». À cet item, 86,37% étudiants de la FALSH répondent par l'affirmative alors que, à l'ENSPY, ce pourcentage est plutôt de 58,06%.

« J'ai déjà été obsédé par un projet pour un court moment mais perdu l'intérêt par la suite »

FALSH : Oui 86,37% ENSPY : Oui 58,06%.

C26. Les nouvelles idées me distraient parfois de celles précédentes

Tableau 63 : Les nouvelles idées me distraient parfois de celles précédentes

Établissement		Pourcentage		Fréquence Pourcentage valide cumulé
FALSH	Très en désaccord	12	1,8	1,8
	En désaccord	57	8,4	10,2
	Un peu en désaccord	79	11,7	21,9
	Ni en accord /ni en désaccord	4	,6	22,5
	Un peu en accord	199	29,5	52,0
	En accord	189	28,0	80,0
	Très en accord	135	20,0	100,0
	Total	675	100,0	100,0
ENSPY	Très en désaccord	12	5,5	5,5
	En désaccord	37	17,1	22,6
	Un peu en désaccord	33	15,2	37,8
	Ni en accord /ni en désaccord	9	4,1	41,9
	Un peu en accord	69	31,8	73,7
	En accord	45	20,7	94,5
	Très en accord	12	5,5	100,0
	Total	217	100,0	100,0

, 48% de répondants de la FALSH affirment que les nouvelles idées les distraient parfois de celles précédentes alors que seulement 58,06% de ceux de l'ENSPY partagent cette idée. « Les nouvelles idées me distraient parfois de celles précédentes »

FALSH : Oui 77, 48% ENSPY : Oui 58,06%

C27. Je finis toujours ce que je commence

Tableau 74 : Je finis toujours ce que je commence

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	Très en désaccord	65	9,6	9,6	9,6
	En désaccord	204	30,2	30,2	39,9
	Un peu en désaccord	184	27,3	27,3	67,1
	Ni en accord /ni en désaccord	3	,4	,4	67,6
	Un peu en accord	112	16,6	16,6	84,1
	En accord	101	15,0	15,0	99,1
	Très en accord	6	,9	,9	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	En désaccord	24	11,1	11,1	11,1
	Un peu en désaccord	41	18,9	18,9	30,0
	Ni en accord /ni en désaccord	10	4,6	4,6	34,6
	Un peu en accord	75	34,6	34,6	69,1
	En accord	53	24,4	24,4	93,5
	Très en accord	14	6,5	6,5	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

64,97% de répondants de l'ENSPY disent toujours finir ce qu'ils commencent. Au contraire, seulement 32,44% d'étudiants de la FALSH sont de cet avis. « Je finis toujours ce que je commence ».

FALSH : Oui 32,44%

ENSPY : Oui 64,97%

C28. Les échecs ne me découragent pas

Tableau 64 : Les échecs ne me découragent pas

Établissement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
			valide	cumulé
FALSH	Très en désaccord	119	17,6	17,6
	En désaccord	183	27,1	44,7
	Un peu en désaccord	156	23,1	67,9
	Ni en accord /ni en désaccord	8	1,2	69,0
	Un peu en accord	89	13,2	82,2
	En accord	81	12,0	94,2
	Très en accord	39	5,8	100,0
	<u>Total</u>	<u>675</u>	<u>100,0</u>	<u>100,0</u>
	ENSPY	Très en désaccord	18	8,3
En désaccord		19	8,8	17,1
Un peu en désaccord		21	9,7	26,7
Ni en accord /ni en désaccord		8	3,7	30,4
Un peu en accord		54	24,9	55,3
En accord		79	36,4	91,7
Très en accord		18	8,3	100,0
Total		217	100,0	100,0

Le tableau ci-dessus présente les résultats sur l'item « les échecs ne me découragent pas ». Ainsi, seulement 30,96% de participants de la FALSH sont en accord contre 69,58% à l'ENSPY.

« Les échecs ne me découragent pas ».

FALSH : Oui 30,96% ENSPY : Oui 69,58%

4.1.4. La culture entrepreneuriale

La culture entrepreneuriale, dans cette étude, est l'un des critères qui permettent de mener une analyse comparative sur la promotion de l'entrepreneuriat académique à la FALSH et à l'ENSPY de l'université de Yaoundé1. 14 items ont été construits afin de la mesurer et les résultats qui en proviennent sont inscrits dans les tableaux qui suivent.

D1. La majorité d'étudiants pensent que réaliser un bon travail est une responsabilité

Tableau 65 : La majorité d'étudiants pensent que réaliser un bon travail est une responsabilité

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	En désaccord	4	,6	,6	,6
	Un peu en désaccord	1	,1	,1	,7
	Ni en accord /ni en désaccord	1	,1	,1	,9
	Un peu en accord	59	8,7	8,7	9,6
	En accord	445	65,9	65,9	75,6
	Très en accord	165	24,4	24,4	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	Un peu en accord	47	21,7	21,7	21,7
	En accord	121	55,8	55,8	77,4
	Très en accord	49	22,6	22,6	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

La considération d'un bon travail comme responsabilité. Cet avis est entièrement par 91,11% de répondants de la FALSH et 100% de ceux de l'ENSPY.

« La considération d'un bon travail comme responsabilité ».

FALSH : Oui 91,11% ENSPY : Oui 100%

D2. La majorité d'étudiants sont habitués à prendre des responsabilités dans chacune de leurs actions

Tableau 66 : La majorité d'étudiants sont habitués à prendre des responsabilités dans chacune de leurs actions

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				valide	cumulé
FALSH	Très en désaccord	27	4,0	4,0	4,0
	En désaccord	167	24,7	24,7	28,7
	Un peu en désaccord	176	26,1	26,1	54,8
	Ni en accord /ni en désaccord	4	,6	,6	55,4
	Un peu en accord	113	16,7	16,7	72,1
	En accord	151	22,4	22,4	72,1
	Très en accord	37	5,5	5,5	72,1
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	Très en désaccord	5	2,3	2,3	2,3
	En désaccord	6	2,8	2,8	5,1
	Un peu en désaccord	33	15,2	15,2	20,3
	Un peu en accord	76	35,0	35,0	55,3
	En accord	80	36,9	36,9	92,2
	Très en accord	17	7,8	7,8	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

Le tableau ci-dessus indique que 44,59% de répondants de la FALSH disent être habitués à prendre des responsabilités dans chacune de leurs actions. A l'ENSPY, ils sont bien plus : 79,72%.

« La majorité d'étudiants sont habitués à prendre des responsabilités dans chacune de leurs actions »

FALSH : Oui 44,59%

ENSPY : Oui 79,72%

D3. La majorité d'étudiants arrivent à improviser facilement face aux situations inattendues

Tableau 67 : La majorité d'étudiants arrivent à improviser facilement face aux situations inattendues

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				valide	cumulé

FALSH	Très en désaccord	1	,1	,1	,1
	En désaccord	40	5,9	5,9	6,1
	Un peu en désaccord	208	30,8	30,8	36,9
	Ni en accord /ni en désaccord	1	,1	,1	37,0
	Un peu en accord	262	38,8	38,8	75,9
	En accord	126	18,7	18,7	94,5
	Très en accord	37	5,5	5,5	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	Très en désaccord	1	,5	,5	,5
	En désaccord	2	,9	,9	1,4
	Un peu en désaccord	37	17,1	17,1	18,4
	Un peu en accord	49	22,6	22,6	41,0
	En accord	89	41,0	41,0	82,0
	Très en accord	39	18,0	18,0	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

Sur la question de l'improvisation face aux situations inattendues, 62,96% d'étudiants de la FALSH expriment un avis favorable contre 81,56% à l'ENSPY.

« La majorité d'étudiants arrivent à improviser facilement face aux situations inattendues ».

FALSH : Oui 62,96% ENSPY : 81,56%

D4. La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise, par peur du changement

Tableau 68 : La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise, par peur du changement

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	Très en désaccord	44	6,5	6,5	6,5
	En désaccord	282	41,8	41,8	48,3
	Un peu en désaccord	100	14,8	14,8	63,1
	Ni en accord /ni en désaccord	10	1,5	1,5	64,6
	Un peu en accord	112	16,6	16,6	81,2
	En accord	109	16,1	16,1	97,3
	Très en accord	18	2,7	2,7	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	Très en désaccord	37	17,1	17,1	17,1
	En désaccord	109	50,2	50,2	67,3

Un peu en désaccord	63	29,0	29,0	96,3
Un peu en accord	6	2,8	2,8	99,1
En accord	1	,5	,5	99,5
Très en accord	1	,5	,5	100,0
Total	217	100,0	100,0	

A l'idée de ne pas créer d'entreprise par peur du changement, 35,40% d'étudiants de la FALSH expriment leur accord contre 3,6% à l'ENSPY. Celui veut dire que les étudiants de l'ENSPY, dans leur majorité, n'ont pas peur de changement.

« La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise, par peur du changement ».

FALSH : Oui 35,40% ENSPY : Oui 3,6%

D5. La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des situations incertaines

Tableau 69 : La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des situations incertaines

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	Très en désaccord	31	4,6	4,6	4,6
	En désaccord	231	34,2	34,2	38,8
	Un peu en désaccord	57	8,4	8,4	47,3
	Ni en accord /ni en désaccord	8	1,2	1,2	48,4
		150	22,2	22,2	70,7
	Un peu en accord				
	En accord	180	26,7	26,7	97,3
	Très en accord	18	2,7	2,7	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	Très en désaccord	17	7,8	7,8	7,8
	En désaccord	83	38,2	38,2	46,1
	Un peu en désaccord	73	33,6	33,6	79,7
	Un peu en accord	20	9,2	9,2	88,9
	En accord	24	11,1	11,1	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

D7.La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise par manque de confiance en eux

Tableau 71 : La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise par manque de confiance en eux

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	Très en désaccord	96	14,2	14,2	14,2
	En désaccord	102	15,1	15,1	29,3
	Un peu en désaccord	32	4,7	4,7	34,1
	Ni en accord /ni en désaccord	4	,6	,6	34,7
	Un peu en accord	204	30,2	30,2	64,9
	En accord	180	26,7	26,7	91,6
	Très en accord	57	8,4	8,4	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	Très en désaccord	78	35,9	35,9	35,9
	En désaccord	81	37,3	37,3	73,3
	Un peu en désaccord	13	6,0	6,0	79,3
	Un peu en accord	31	14,3	14,3	93,5
	En accord	11	5,1	5,1	98,6
	Très en accord	3	1,4	1,4	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

Sur la question de la confiance en soi, le tableau suivant renseigne que 65,33% de répondants de la FALSH estiment que la majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise par manque de confiance en eux. Pourtant, à l'ENSPY, cet avis n'est partagé que par 20,73%. Les étudiants de l'ENSPY souffrent moins d'un manque de confiance en soi que ceux de la FALSH.

« La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise par manque de confiance en eux »

FALSH : Oui 65,33%

ENSPY : Oui 20,73%

D8. La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des responsabilités

Tableau 72 : La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des responsabilités

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	Très en désaccord	72	10,7	10,7	10,7
	En désaccord	219	32,4	32,4	43,1
	Un peu en désaccord	242	35,9	35,9	79,0
	Ni en accord /ni en désaccord	32	4,7	4,7	83,7
		49	7,3	7,3	91,0
	Un peu en accord				
	En accord	53	7,9	7,9	98,8
	Très en accord	8	1,2	1,2	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	Très en désaccord	86	39,6	39,6	39,6
	En désaccord	71	32,7	32,7	72,4
	Un peu en désaccord	51	23,5	23,5	95,9
	Ni en accord /ni en désaccord	2	,9	,9	96,8
	Un peu en accord	4	1,8	1,8	98,6
	En accord	2	,9	,9	99,5
	Très en accord	1	,5	,5	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

16,29% d'étudiants de la FALSH sont d'accord que la majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des responsabilités contre 2,76%. Autrement, les étudiants des deux établissements pensent que la peur de la responsabilité n'est pas un facteur significatif pouvant expliquer pourquoi les étudiants n'essayent pas créer une entreprise.

« La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des responsabilités »

FALSH : Oui 16,29%

ENSPY : Oui

2,7%

D9. La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'indépendance et à l'autonomie

Tableau 73 : La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'indépendance et à l'autonomie

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	En désaccord	4	,6	,6	,6
	Un peu en désaccord	11	1,6	1,6	2,2
	Ni en accord /ni en désaccord	6	,9	,9	3,1
	Un peu en accord	139	20,6	20,6	23,7
	En accord	445	65,9	65,9	89,6
	Très en accord	70	10,4	10,4	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	En désaccord	1	,5	,5	,5
	Un peu en désaccord	2	,9	,9	1,4
	Un peu en accord	59	27,2	27,2	28,6
	En accord	131	60,4	60,4	88,9
	Très en accord	24	11,1	11,1	88,9
	Total	217	100,0	100,0	100,0

Au sujet de l'indépendance et de l'autonomie, 96,88% d'étudiants de la FALSH expriment leur accord contre 98,61% à l'ENSPY.

« La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'indépendance et à l'autonomie »

FALSH : Oui 96,88% ENSPY : Oui 98,61%

D10. La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'initiative personnelle

Tableau 74: La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'initiative personnelle

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	En désaccord	5	,7	,7	,7
	Un peu en désaccord	13	1,9	1,9	2,7
	Ni en accord /ni en désaccord	8	1,2	1,2	3,9
	Un peu en accord	213	31,6	31,6	35,4
	En accord	392	58,1	58,1	93,5
	Très en accord	44	6,5	6,5	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	Très en désaccord	1	,5	,5	,5
	Un peu en accord	49	22,6	22,6	23,0
	En accord	108	49,8	49,8	72,8
	Très en accord	59	27,2	27,2	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

L'initiative personnelle occupe une place de choix chez les étudiants. 96,14% d'étudiants de la FALSH partagent cet avis, autant que 99,53%.

« La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'initiative personnelle ».

FALSH : Oui 96,14% ENSPY : Oui 99,53%

D11. La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à la prise de risques

Tableau 75 : La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à la prise de risques

Établissement	Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
			valide	cumulé
FALSH	Très en désaccord	1	,1	,1
	En désaccord	55	8,1	8,3
	Un peu en désaccord	200	29,6	37,9
	Ni en accord /ni en désaccord	40	5,9	43,9
	Un peu en accord	116	17,2	61,0
	En accord	223	33,0	94,1
	Très en accord	40	5,9	100,0
	Total	675	100,0	100,0
ENSPY	Un peu en désaccord	39	18,0	18,0
	Ni en accord /ni en désaccord	2	,9	18,9
	Un peu en accord	46	21,2	40,1
	En accord	105	48,4	88,5
	Très en accord	25	11,5	100,0
	Total	217	100,0	100,0

La prise de risque est une variable à laquelle 56,14% d'étudiants de la FALSH accordent une importance. A l'ENSPY, le pourcentage est de 81,10%. Il est clairement démontré que les étudiants sont plus disposés à la créer des entreprises que leurs camarades de la FALSH, puisque considérant la prise de risque comme un élément important.

« La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à la prise de risques ».

FALSH : Oui 56,14% ENSPY : Oui 81,10%.

D12. La majorité d'étudiants aiment trouver plusieurs réponses à un problème

Tableau 76 : La majorité d'étudiants aiment trouver plusieurs réponses à un problème

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	Très en désaccord	5	,7	,7	,7
	En désaccord	86	12,7	12,7	13,5
	Un peu en désaccord	224	33,2	33,2	46,7
	Ni en accord /ni en désaccord	34	5,0	5,0	51,7
		137	20,3	20,3	72,0
	Un peu en accord				
	En accord	138	20,4	20,4	92,4
	Très en accord	51	7,6	7,6	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	En désaccord	3	1,4	1,4	1,4
	Un peu en désaccord	44	20,3	20,3	21,7
	Ni en accord /ni en désaccord	4	1,8	1,8	23,5
		114	52,5	52,5	76,0
	Un peu en accord				
	En accord	45	20,7	20,7	96,8
	Très en accord	7	3,2	3,2	100,0
		Total	217	100,0	100,0

48,29% d'étudiants de la FALSH disent aimer trouver plusieurs réponses à un problème. A l'ENSPY, ce pourcentage est de 76,49%. Ainsi, les étudiant de l'ENSPY présentent plus prédisposition à la créativité et à l'inventivité, et donc à l'entrepreneuriat par rapport à leurs camarades de la FALSH.

FALSH : Oui

48,29%ENSPY : Oui

76,49%

D13. La majorité d'étudiants aiment transformer les risques en opportunités

Tableau 77 : La majorité d'étudiants aiment transformer les risques en opportunités

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
ENSPY	Très en désaccord	2	,9	,9	,9
	En désaccord	17	7,8	7,8	8,8
	Un peu en désaccord	32	14,7	14,7	23,5
	Ni en accord /ni en désaccord	2	,9	,9	24,4
	Un peu en accord	113	52,1	52,1	76,5
	En accord	45	20,7	20,7	97,2
	Très en accord	6	2,8	2,8	100,0
	Total	217	100,0	100,0	100,0
FALSH	Très en désaccord	33	4,9	4,9	4,9
	En désaccord	195	28,9	28,9	33,8
	Un peu en désaccord	171	25,3	25,3	59,1
	Ni en accord /ni en désaccord	45	6,7	6,7	65,8
	Un peu en accord	148	21,9	21,9	87,7
	En accord	81	12,0	12,0	99,7
	Très en accord	2	,3	,3	100,0
	Total	675	100,0	100,0	100,0

La différence d'avis sur le fait de transformer les risques en opportunités est remarquable : 34,22% de répondants de la FALSH expriment leur accord contre 75,57% pour les étudiants de l'ENSPY. Cette nette différence démontre une fois de plus les prédispositions des étudiants de l'ENSPY à l'initiative entrepreneuriale.

« La majorité d'étudiants aiment transformer les risques en opportunités »

FALSH : Oui 34,22%

ENSPY : 75,57%

D14.La majorité d'étudiants aiment chercher de nouveaux défis

Tableau 78 : La majorité d'étudiants aiment chercher de nouveaux défis

Établissement		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
FALSH	Très en désaccord	66	9,8	9,8	9,8
	En désaccord	180	26,7	26,7	36,4
	Un peu en désaccord	181	26,8	26,8	63,3
	Ni en accord /ni en désaccord	43	6,4	6,4	69,6
	Un peu en accord	135	20,0	20,0	89,6
	En accord	51	7,6	7,6	97,2
	Très en accord	19	2,8	2,8	100,0
	Total	675	100,0	100,0	
ENSPY	Très en désaccord	6	2,8	2,8	2,8
	En désaccord	34	15,7	15,7	18,4
	Un peu en désaccord	16	7,4	7,4	25,8
	Ni en accord /ni en désaccord	2	,9	,9	26,7
	Un peu en accord	117	53,9	53,9	80,6
	En accord	36	16,6	16,6	97,2
	Très en accord	6	2,8	2,8	100,0
	Total	217	100,0	100,0	

L'item D14 présente les résultats suivants : 30,37% seulement d'étudiants de la FALSH pensent que la majorité d'étudiants aiment chercher de nouveaux défis alors que ce pourcentage est de 73,27%.

FALSH : Oui 30,37%

ENSPY : Oui 73,27%.

4.1.5. Statistiques descriptives des variables quantitatives

Tableau 79: Statistiques descriptives

		Établissement	Moyenne	Ecart type	N
	Enseignement de l'entrepreneuriat	10,0074		2,46188	674
	Intentionnalité entrepreneuriale	67,2433		15,98114	674
FALSH	Auto-efficacité 1	86,9509		20,69268	672
	Auto-efficacité 2	21,4487		1,78222	673
	Auto-efficacité 3	27,1630		3,52441	675
	Auto-efficacité	135,5708		21,87756	671
	Culture	62,2844		15,12144	675
ENSPY	Entrepreneuriat Enseignement de L'entrepreneuriat	35,5714		2,13344	217
	Intentionnalité Entrepreneuriale	81,7558	16,09952	217	
	Auto-efficacité 1	103,5253	22,27211	217	
	Auto-efficacité 2	22,0369	1,55710	217	
	Auto-efficacité 3	26,2535	3,65975	217	
	Auto-efficacité	151,8157	22,48154	217	
	Culture entrepreneuriale	75,0138	12,74082	217	

Le tableau ci-dessus, comme tous les autres qui l'ont précédé, montre le niveau élevé de volonté de l'ENSPY à promouvoir l'entrepreneuriat académique. Les chiffres contenus dans ce tableau le prouvent bien.

Enseignement de l'entrepreneuriat : Moyenne **FALSH 10,0074 < 35,5714**

Intentionnalité de l'entrepreneuriat : **Moyenne FALSH 67,2433 < 81,558**

Auto-efficacité entrepreneuriale : Moyenne **FALSH 135,5708 < 151,8157**

Culture entrepreneuriale : Moyenne **FALSH 62,2844 < 75,0138**

4.1.6. Variables sociodémographiques

Tableau 80: Genre du répondant

		Fréquence	Pourcentage Pourcentage		
			Pourcentage	valide	cumulé
Valide	Masculin	542	60,8	60,8	60,8
	Féminin	350	39,2	39,2	100,0
	Total	892	100,0	100,0	

Ce tableau indique que la population d'étude (FALSH et ENSPY) est constituée de total de 892 répondants. Soient 542 hommes et 350 femmes. Le pourcentage valide est de 60,8% pour les hommes et 39,2% pour les femmes.

Le nombre total de répondants célibataires est de 710 contre 182 marié(e)s. Ce qui fait un pourcentage de 79,6% de pourcentage valide pour les célibataires contre 20,4% de marié(e)s.

Tableau 81: Filière d'étude

		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage	
				valide	cumulé
Valide	Anthropo	65	7,3	7,3	7,3
	Art et spect	47	5,3	5,3	12,6
	LGA	1	,1	,1	12,7
	LMA	6	,7	,7	13,3
	Espagnol	69	7,7	7,7	21,1
	Génie civil	100	11,2	11,2	32,3
	Génie Elec	73	8,2	8,2	40,5
	Génie méca	44	4,9	4,9	45,4
	Géo	36	4,0	4,0	49,4
	allemand	7	,8	,8	50,2
	Histoire	143	16,0	16,0	66,3
	Lmf	87	9,8	9,8	76,0
	Philo	35	3,9	3,9	79,9
	LB	3	,3	,3	80,3
	Psycho	78	8,7	8,7	89,0
	Socio	89	10,0	10,0	99,0
	Archéo	9	1,0	1,0	100,0
	Total	892	100,0	100,0	

Selon les chiffres de ce tableau, un classement par ordre décroissant des effectifs peut être fait : selon cet ordre, les effectifs selon les filières sont : 143 (Histoire) > 100 (génie civil) > 89 (sociologie) > 87 (LMF) > 78 (psycho) > 73 (génie élec) > 69 (espa) > 65 (anth) > 47 (Art et spec) > 44 (génie méca) > 36 (géo) > 35 (philo) > 9 (arch) > 7 (all) > 6 (LMA) > 3 (LB) > 1 (LGA).

Tableau 82: Auteur du choix de la filière

	FALSH	Fréquence	%	ENSPY	Fréquence	%
Vos parents		132	20,5%		63	25,5%
Vous-mêmes		446	69,1%		59	64,4%
Des amis		22	3,4%		7	2,8%
Vos enseignants		24	3,7%		12	4,9%
Vos frères et sœurs		7	1,1%		1	0,1%
Des c.o		/	/		/	/
Vos connaissances		645	100%		247	100%
Total						
Total						

Le tableau ci-dessus montre que les répondants sont les principaux auteurs de choix de leurs formations (69,1% à la FALSH et 64,4%). Ensuite viennent les parents (20,5% à la FALSH et 25,5% à l'ENSPY) et les enseignants (3,7% à la FALSH et 4,9% à l'ENSPY).

Tableau 83: Statut socioprofessionnel des parents à la FALSH

FALSH	Père (en %)	Mère (en %)
Statut professionnel du parent		
Salarié	58,1%	47,1%
Indépendant	19,8%	10,5%
Sans emploi	16,1%	40%
À la retraite	5,9%	2,3%
Total	100%	100%

Au sujet du statut socioprofessionnel des parents, 58,1% des répondants de la FALSH ont des pères salariés, 19,8% indépendants, 16,1% sans emploi et 5,9% à la retraite. 47,1% de leurs mères sont salariées, 10,5% d'elles sont indépendantes, 40% sans emploi et 2,3% à la retraite.

Tableau 84: Statut socioprofessionnel des parents à l'ENSPY

ENSPY Statut professionnel du parent	Père (en %)	Mère (en %)
Salarié	53,0%	52%
Indépendant	24,3%	4,5%
Sans emploi	15,8%	38,9%
A la retraite	6,9%	4,5%
Total	100%	100%

A l'ENSPY, 53% des répondants ont des pères salariés, 24,3% sont indépendants, 15,8% sans emploi et 6,9% à la retraite. Du côté de leurs mères, 52% sont salariées, 4,5% indépendantes, 38,9% sans emploi et 4,5% à la retraite.

A ces variables sociodémographiques qui renseignent sur l'identification des répondants se sont ajoutés 4 items qui complètent les informations sur l'enseignement de l'entrepreneuriat, le partenariat établissement/entreprises et l'existence des structures d'accompagnement de l'initiative entrepreneuriale.

Tableau 85 : Compléments des modalités d'entrepreneuriat

FALSH	E8 (%)	E9 (%)	E10 (%)	E11(%)
Oui	9,1%	7,4%	0,2%	00
Non	90,9%	92,6%	99,8%	100%
Total	100%	100%	100%	100%
ENSPY	E8 (%)	E9 (%)	E10 (%)	E11(%)
Oui	90,7%	91,1%	87,9%	87,9%
Non	9,3%	8,9%	12,1%	12,1%
Total	100%	100%	100%	100%

L'item E8 renseigne sur l'organisation des stages en entreprises dans ces établissements. 90,9% de répondants de la FALSH indiquent par un non qu'il n'en existe pas, alors dans le même temps 90,7% de ceux de l'ENSPY répondent par l'affirmative.

L'item E9 renseigne sur la participation des professionnels au processus de formation des étudiants. 92,6% de répondants de la FALSH répliquent par non contre 91,1% de ceux de l'ENSPY qui répondent plutôt par un oui.

L'item E10 renseigne sur l'existence de start-up montées par les étudiants. 99,8% d'étudiants de la FALSH répondent non contre 87,9% de ceux de l'ENSPY qui répondent oui.

L'item 11 vérifie s'il existe au sein de l'un ou l'autre établissement au moins un incubateur d'entreprises au sein de l'établissement. A la FALSH, tous les répondants répondent non (100%) alors qu'à l'ENSPY, 87,9% disent oui.

4.1.7. Résultats de la recherche empirique et documentaire

Les résultats de la recherche empirique et documentaire concernent principalement quatre modalités de la variable entrepreneuriale : les missions générales des institutions ; le partenariat université/entreprises ; la présence des structures d'accompagnement et d'appui à l'entrepreneuriat et l'action des associations étudiantes.

✚ Les missions assignées aux deux établissements

Les missions assignées à une organisation contribuent à l'édification de son comportement entrepreneurial. Dans ce sens, la recherche documentaire et empirique sur les missions dévolues à la FALSH et à l'ENSP présente les résultats suivants :

† La FALSH

Elle s'occupe de la formation, recherche et préparation professionnelle dans les domaines des sciences humaines, des arts et des industries culturelles. Elle dispense des enseignements universitaires destinés à faire acquérir aux étudiants des connaissances et des compétences approfondies dans ces domaines suivant leurs choix. Afin d'adapter la formation aux besoins de développement du Cameroun, des formations professionnelles et de perfectionnement des cadres supérieurs scientifiques et techniques ont été mises en place dans plusieurs départements de cet établissement (Livret-guide de l'étudiant, 2017-2018, p.1).

De manière essentielle, la FALSH apporte aux étudiants une formation scientifique qui se présente aussi comme une formation professionnelle dans les domaines des sciences humaines,

des arts et des industries culturelles. Il n'est nulle part expressément question d'une formation spécifique à l'auto-emploi.

† **L'ENSPY se charge de**

- 1) dispenser une formation universitaire de qualité en adéquation avec les besoins des milieux socioprofessionnels.
- 2) mener des recherches appliquées pour conforter la capacité du Cameroun à maîtriser les facteurs de production.
- 3) suivre l'évolution des connaissances.

En focalisant sur le volet recherche, son but est de mettre l'expertise académique au service du développement ; promouvoir l'esprit d'entreprise et de recherche de financement ; promouvoir la coopération entre les universités et université/entreprises (Rapport de mission d'audit à l'ENSP, 2017). À travers ces objectifs déclinés en buts, il ressort clairement que l'ENSP se fixe des ambitions de développement du comportement entrepreneurial.

Le partenariat entre les deux établissements et les entreprises

† A la FALSH

L'on note dans l'organigramme de la FALSH, la présence d'un vice-doyen chargé de la coopération. Ses attributions se résument à « L'établissement des attestations de recherche mise à la disposition des étudiants des offres de bourses et des stages » (livret de l'étudiant 2016/2017, p.08).

Toutefois, certaines filières présentent des partenariats avec des entreprises. C'est le cas du département Tourisme et Hôtellerie où, tout au moins, la formation proposée est le fruit d'un partenariat entre les entreprises et organismes touristiques et hôteliers (livret-guide de l'étudiant, 2017-2018).

† A l'ENSPY

La coopération entre l'ENSPY et les entreprises se manifeste par :

-la participation manifeste des professionnels dans la formation des élèves.

- Les rencontres régulières entre les tuteurs de stage et les professionnels encadrant les stagiaires.
 - la fourniture par les entreprises de nombreux sujets de stage et de projet de fin d'étude à l'école.
 - l'action de la POLYTECH VALOR dont le rôle est de mettre en œuvre un certain nombre de projets industriels auxquels participent des étudiants.
- l'organisation par les entreprises des conférences (Rapport de mission d'audit, ENSP 2017).

✚ La présence des structures d'accompagnement et d'appui

- ✚ A la FALSH, une recherche empirique et documentaire menée présente des résultats qui font état d'une absence d'incubateur, de Technipole, de pépinières d'entreprises et de start-up.
- ✚ À l'ENSPY, plusieurs structures ont pour mission d'accompagner l'action entrepreneuriale :
 - le projet Techipédia où l'école participe, avec l'appui financier européen, à la création des petites et moyennes entreprises.
 - Le Technipole. C'est un centre d'incubateur dédié au développement économique et à l'aide à la création d'entreprises. La mission de la "Polytech Entrepreneurship Academy" est de cultiver la croissance et le développement de petites entreprises de répondre aux attentes des jeunes entrepreneurs et d'organiser des séminaires et workshops de qualité internationale (Livret de l'étudiant, 20182019). -Le Polytech Valor.
 - L'existence de cinq (05) entreprises : Camidus, Web Plus, Ceti, Pneupur Recyclage, Video production et trois (03) start-up :
 - Cardiopad, Géolocalisation, Gifted Mom.

✚ L'action des associations étudiantes

- ✚ A la FALSH, il existe une association des étudiants appelée AEFALSH. Ses missions sont celles du traitement des requêtes académiques; de l'assistance aux étudiants nécessiteux; de l'encadrement des étudiants; de l'aide à l'insertion socio-professionnelle et de négociation de bourses d'étude.

✦ À l'ENSPY, les étudiants sont réunis en Association des Etudiants de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé (AE-ENSP). Ses activités sont :

- le voyage d'études pendant lesquels les étudiants de niveau 1 effectuent des déplacements pour visiter les grandes entreprises. -La semaine du parrainage.
- La semaine du Polytechnicien
- La semaine de la promotion du bilinguisme
- La semaine de la filière ingénieure (Livret de l'étudiant, 2018-2019).

En définitive, ce chapitre avait pour objectif de présenter les résultats de la recherche quantitative sur le terrain et de la recherche empirique et documentaire. Il en ressort des résultats qui font état d'une variabilité de la pratique entrepreneuriale à la FALSH et à l'ENSPY de l'université de Yaoundé¹. Les modalités mesurées par le questionnaire présentent des attitudes entrepreneuriales différentes d'un établissement à un autre. C'est le cas de l'enseignement de l'entrepreneuriat trouvé nettement mieux élaboré à l'ENSPY, de l'intentionnalité entrepreneuriale plus élevée à l'ENSPY, de l'auto-efficacité entrepreneuriale plus accrue dans le même établissement et de la culture entrepreneuriale moins déployée à la FALSH qu'à l'ENSPY.

En ce qui concerne la recherche empirique et documentaire, elle a présenté des résultats qui expriment l'ambition plus développée de l'ENSPY à se transformer en établissement entrepreneuriale. Les modalités mises en exergue pour arriver à cette conclusion étaient l'orientation des missions assignées aux deux établissements, leur partenariat avec les entreprises, l'existence en leur sein des structures d'accompagnement et d'appui à l'entrepreneuriat et l'action des associations étudiantes.

La section sur les tests d'hypothèses vise à rappeler les principales hypothèses de recherche, leurs théories scientifiques et grands courants de pensées et les mettre en rapport avec les résultats des enquêtes quantitatives ou documentaire.

Dans cette étude qui porte sur l'acadépreneuriat à deux vitesses à l'université de Yaoundé 1, l'objectif général consistait à comparer la pratique entrepreneuriale à la FALSH et à l'ENSPY de l'université de Yaoundé¹. Cette analyse comparative se fonde sur 08 modalités de la variable acadépreneuriale, regroupées en deux catégories : les modalités mesurées à partir d'une enquête

quantitative et les modalités mesurées à partir d'une recherche documentaire et empirique. Dans cette partie, il sera donc question de posséder à une analyse comparée sur la base de chacune de ces modalités afin de confirmer ou infirmer les hypothèses de recherche. Dans cette logique, le t de Student sera l'outil statistique de référence.

4.2. Analyse inférentielle

C'est l'analyse des relations entre les variables de l'étude. Il est question dans cette partie de calculer à l'aide du logiciel SPSS (Statistical Package for Social Sciences). Les différents indices qui contribuent à la validité des échelles et sous-échelles de mesure en relation avec les variables manipulées dans la présente recherche.

Dans le souci de voir à quel degré les deux facteurs stratégiques, c'est-à-dire la stratégie interne et la stratégie externe sont corrélées avec leur différentes dimensions, nous avons jugé nécessaire de ressortir le degré de corrélation entre la stratégie interne et ses différentes dimensions (missions générales, l'enseignement de l'entrepreneuriat, l'intentionnalité, l'autoefficacité et la culture entrepreneuriale) d'une part et de voir à quel degré est également corrélé la stratégie externe avec ses différentes dimensions (partenariat avec les entreprises, les structures d'accompagnement et l'actions des associations estudiantines) d'autre part.

Ensuite, nous avons montré le lien entre ces deux facteurs stratégiques en rapport avec la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé 1. Ce qui nous a permis de voir lequel de ces deux facteurs stratégiques est mieux corrélé avec la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé. Nous avons également montré le lien entre la performance organisationnelle du travail et ses différentes dimensions. En voulant montrer le lien qu'il y a entre la stratégie interne, la stratégie externe et la promotion de l'entrepreneuriat académique, nous voulons juste nous rassurer de la validité du questionnaire. Il est tout de même utile de rappeler que seule la stratégie interne et ses 04 principales dimensions (l'enseignement de l'entrepreneuriat, l'intentionnalité, l'auto-efficacité et la culture entrepreneuriale) seront soumises à cette analyse inférentielle, leur mesure ayant bénéficié d'une collecte de données analysables sur le terrain, contrairement à la stratégie externe (partenariat avec les entreprises, les structures d'accompagnement et l'actions des associations estudiantines), à laquelle s'ajoute la dimension "missions générales" qui ont plutôt bénéficié de l'analyse documentaire et empirique.

4.2.1. La stratégie interne et ses dimensions quantitatives

La stratégie interne est celle qui dont les dimensions sont : les missions générales, l'enseignement de l'entrepreneuriat entrepreneuriale, l'intentionnalité entrepreneuriale, l'autoefficacité entrepreneuriale et la culture entrepreneuriale. Elle a été mesurée dans l'un et l'autre des établissements et le graphique ci-après présente les indices de cette échelle.

Tableau 86 : Paramètres de l'échelle de la stratégie interne

Alpha de Cronbach (α)	0,859	
Alpha de Cronbach basé sur les Items standardisés		0,860
Moyenne	2,185	
Variance	0,382	
N des Items	64	

Il ressort du tableau ci-dessus que la stratégie interne a été mesurée à travers 64 items. La moyenne est de 2,185 et la variance de 0,382. L'Alpha de Cronbach (α) a une valeur de 0,859. Il est élevé (supérieur à 0,7) ce qui nous amène à conclure qu'il existe une consistance interne satisfaisante des items constituant l'échelle, nous permettant d'affirmer sa validité interne. Globalement, la moyenne de cette échelle est de 60,46 et l'écart type est de 12,15. Cette échelle est constituée de plusieurs autres sous -échelles dont il convient de calculer et d'interpréter les indices.

- **L'enseignement de l'entrepreneuriat**

Tableau 87 : Paramètres de la sous échelle enseignement de l'entrepreneuriat

Alpha de Cronbach (α)	0,816	
Alpha de Cronbach basé sur les Items standardisés		0,828
Moyenne	2,13	
Variance	0,56	
N des Items	5	

Il ressort du tableau ci-dessus que l'enseignement de l'entrepreneuriat a été mesuré à travers 5 items de moyenne 2,13 et de variance 0,56. L'Alpha de Cronbach (α) a une valeur de 0,828. Il est élevé (supérieur à 0,7) ce qui nous amène à conclure qu'il existe une consistance interne

satisfaisante des items constituant cette sous-échelle, nous permettant d'affirmer sa validité interne. Globalement, la moyenne de cette sous-échelle est de 21,39 et l'écart type est de 4,93

- **L'intentionnalité entrepreneuriale**

Tableau 88 : Paramètres de la sous échelle de l'intentionnalité entrepreneuriale

Alpha de Cronbach (α)	0,874
Alpha de Cronbach basé sur les Items standardisées	0,869
Moyenne	1,93
Variance	0,23
N des Items	17

Il ressort du tableau ci-dessus que l'intentionnalité entrepreneuriale a été mesurée à travers 17 items de moyenne 1,93 et de variance 0,23. L'Alpha de Cronbach (α) a une valeur de 0,874. Il est élevé (supérieur à 0,7) ce qui nous amène à conclure qu'il existe une consistance interne satisfaisante des items constituant cette sous-échelle, nous permettant d'affirmer sa validité interne. Globalement, la moyenne de cette sous-échelle est de 73,78 et l'écart type est de 16,14.

- **L'auto-efficacité interne**

Tableau 89: paramètres de l'auto-efficacité entrepreneuriale

Alpha de Cronbach (α)	0,877
Alpha de Cronbach basé sur les Items standardisées	0,879
Moyenne	2,828
Variance	0,171
N des Items	28

Il ressort du tableau ci-dessus que l'auto-efficacité entrepreneuriale a été mesurée à travers 28 items de moyenne 2,828 et de variance 0,171. L'Alpha de Cronbach (α) a une valeur de 0,877. Il est supérieur à 0,7. Ce qui nous amène à conclure qu'il existe une consistance interne satisfaisant des items constituant cette sous-échelle, nous permettant de conclure que cette sous-échelle a une validité interne. Globalement, la moyenne de cette sous-échelle est de 22,72 et l'écart type est de 1,7.

- **Culture entrepreneuriale**

Tableau 90 : paramètres de la sous échelle de la culture entrepreneuriale

Alpha de Cronbach (α)	0,869
Alpha de Cronbach basé sur les Items standardisées	0,867
Moyenne	1,849
Variance	0,056
N des Items	14

Il ressort du tableau ci-dessus que la culture entrepreneuriale a été mesurée à travers 14 items de moyenne 1,849 et de variance 0,056. L'Alpha de Cronbach (α) a une valeur de 0,869. Il est supérieur à 0,7. Ce qui nous amène à conclure qu'il existe une consistance interne satisfaisante des items constituant cette sous-échelle, ainsi nous pouvons affirmer sa validité interne. La moyenne générale de cette sous-échelle est de 67,78 et l'écart type est de 14,345.

Tableau 91 : Corrélations mutuelles entre la stratégie interne et ses dimensions

		Enseignement de l'entrepreneuriat	Intentionnalité entrepreneurial e	Auto-efficacité entrepreneurial e	Culture entrepreneurial e
Enseignement de l'entrepreneuriat	Corrélation de	1			
	Pearson		,784 **	,679**	,637**
	Sig. (bilatérale)		,000	,000	,000
	N	345	345	345	345
Intentionnalité entrepreneuriale	Corrélation de		1		
	Pearson	,784 **		,670**	,612**
	Sig. (bilatérale)	,000		,000	,000
	N	345	345	345	345
Auto-efficacité entrepreneuriale	Corrélation de			1	
	Pearson	,679 **	,670**		,625**
	Sig. (bilatérale)	,000	,000		,000
	N	345	345	345	345

Culture entrepreneuriale	Corrélation de				1
	Pearson	,637 **	,612**	,625**	
	Sig. (bilatérale)	,000	,000	,000	
	N	345	345	345	345

Il ressort du précédant tableau que :

-il existe une corrélation positive entre l'enseignement de l'entrepreneuriat et l'intentionnalité (r=0,784, avec $p=0,000 < \alpha=0,05$) ;

-il existe une corrélation positive entre l'enseignement entrepreneurial et l'auto-efficacité (r=0,679, avec $p=0,000 < \alpha=0,05$) ;

-il existe une corrélation positive entre l'enseignement de l'entrepreneuriat et la culture (r=0,637, avec $p=0,000 < \alpha=0,05$) ;

-il existe une corrélation positive entre l'intentionnalité entrepreneuriale et l'autoefficacité (r=0,670, avec $p=0,000 < \alpha=0,05$)

-il existe une corrélation positive entre l'intentionnalité entrepreneuriale et la culture (r=0,612, avec $p=0,000 < \alpha=0,05$)

-il existe une corrélation positive entre l'auto-efficacité et l'enseignement de l'entrepreneuriat (r=0,679 avec $p=0,000 < \alpha=0,05$)

-il existe une corrélation positive entre l'auto-efficacité et l'intentionnalité entrepreneuriale (r=0,670, avec $p=0,000 < \alpha=0,05$)

-il existe une corrélation positive entre l'auto-efficacité et la culture entrepreneuriale (r=0,625, avec $p=0,000 < \alpha=0,05$)

-Il existe une corrélation positive entre la culture et enseignement de l'entrepreneuriat (r=0,637, avec $p=0,000 < \alpha=0,05$)

-Il existe une corrélation positive entre la culture et l'intentionnalité entrepreneuriale (r=0,612, avec $p=0,000 < \alpha=0,05$)

-Il existe une corrélation positive entre la culture et auto-efficacité entrepreneuriale (r=0,625, avec $p=0,000 < \alpha=0,05$)

Les corrélations entre la stratégie interne et ses dimensions sont toutes positives pour l'essentiel, ce qui contribue à garantir davantage la fiabilité de l'échelle de mesure.

4.3. Vérification des hypothèses de recherche

Tester les hypothèses de recherche revient à les mettre en rapport avec les résultats des enquêtes, afin de voir si elles se vérifient ou non. Dans le cadre de notre étude, nous procéderons à une comparaison des données collectées sur le terrain. Les modalités testées grâce à l'application d'un questionnaire sont au nombre de 4. Il s'agit de l'enseignement de l'entrepreneuriat ; l'intentionnalité entrepreneuriale ; l'auto-efficacité entrepreneuriale et la culture entrepreneuriale. Les quatre autres ont été mesurées grâce à la recherche empirique et documentaire.

4.3.1. La démarche du test d'hypothèse

Notons que la démarche du test d'hypothèse ou le test statistique est une démarche qui a pour but de fournir une règle de prise de décision qui consiste à faire un choix entre deux hypothèses statistiques à savoir l'hypothèse alternative (H_a) et l'hypothèse nulle (H_0). L'hypothèse alternative montre le lien entre les variables de l'étude, et l'hypothèse nulle déclare l'inexistence de lien entre les variables. Etant entendu que nos données proviennent d'un échantillon et que nous nous situons en science sociale et éducative, le choix d'un seuil de signification (0.05 ou 0.01) nous permettra de minimiser les erreurs de décision. Vu que c'est l'hypothèse nulle qui est soumise au test, et que les données ont été traitées par automatisation sur le logiciel SPSS, c'est la valeur du r observé après traitement qui sera utilisée pour décider du rejet ou non de l'hypothèse nulle (H_0) et de l'adoption ou non de l'hypothèse alternative. Ainsi, on dira de la relation qu'elle existe et est significative à $\alpha = 0.01$ lorsque le coefficient de corrélation sera suivi de deux étoiles en indice et qu'elle existe et est significative à $\alpha = 0.05$ lorsque le coefficient de corrélation sera suivi d'une étoile en indice.

Le t de Student est le test statistique utilisé pour comparer les moyennes des deux échantillons de notre étude, qui sont de nature non appariés. Il était alors question de savoir si les moyennes de ces deux groupes sont significativement différentes au point de vue statistique. Dans le cas de cette étude, les deux groupes (étudiants de l'ENSPY et de la FALSH) à comparer n'ont aucun lien, c'est pour cela qu'on utilise le test de Student indépendant. Ainsi, pour savoir si la

différence est significative, il faut tout d'abord lire dans la table t, la valeur critique correspondant au risque $\alpha = 5\%$ pour un degré de liberté :

-Si la valeur absolue de t est supérieure à la valeur critique, alors la différence est significative.

-Dans le cas contraire, elle ne l'est pas. Le degré de significativité ou p-value correspond au risque indiqué par la table de Student pour la valeur t.

- **Vérification de l'hypothèse 1** : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est fonction des missions assignées à ces deux établissements par l'université de Yaoundé 1

- **Formulation des hypothèses statistiques de H_1**

H_{01} : L'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est fonction des missions assignées à ces deux établissements par l'université de Yaoundé 1

La vérification de cette hypothèse s'est faite sur la base des textes et documents officiels : la loi d'orientation de l'enseignement supérieur de 2001 ; les livrets-guides des étudiants ; la commission des titres d'ingénieurs.

De ces documents, il ressort que :

	Missions ENSPY	Missions FALSH
Selon la loi d'orientation de 2001	*favorise l'innovation, la création individuelle et collective dans le domaine des arts, des lettres, des sciences et des techniques * l'appui aux activités de développement	*favorise l'innovation, la création individuelle et collective dans le domaine des arts, des lettres, des sciences et des techniques * l'appui aux activités de développement

Selon les livrets-guides d'étudiants	<p>*Dispenser une formation universitaire de qualité en adéquation avec les besoins des milieux socioprofessionnels.</p> <p>*Mener des recherches appliquées pour la capacité du Cameroun à maîtriser les facteurs de production.</p> <p>*Suivre l'évolution des connaissances.</p>	<p>*Élaborer et de transmettre les connaissances ;</p> <p>*Développer la recherche et la formation des hommes ;</p> <p>*Porter au plus haut niveau et au meilleur rythme de progrès les formes supérieures de la culture et de la recherche ;</p> <p>*Procurer l'accès à la formation supérieure à tous ceux qui en ont la vocation et la capacité ;</p> <p>*Concourir à l'appui au développement et à la promotion sociale et culturelle ;</p> <p>*Développer la pratique du bilinguisme (FALSH livret de l'étudiant 2016/2017, p.02)</p>
Selon la commission des titres d'ingénieurs (cti)	<p>*Mettre l'expertise académique au service du développement ; promouvoir l'esprit d'entreprise et de recherche de financement ; promouvoir la coopération entre les universités et</p>	
	<p>université/entreprises (Rapport de mission d'audit à l'ENSP, 2017)</p> <p>*Existence de la « Junior entreprise »</p>	

De ce tableau, il ressort clairement que l'ENSPY et la FALSH n'adoptent pas les mêmes objectifs en ce qui concerne la promotion de l'entrepreneuriat académique. L'ENSPY par exemple, dispenser une formation universitaire de qualité en adéquation avec les besoins des milieux socioprofessionnels ; met l'expertise académique au service du développement ; promouvoir l'esprit d'entreprise et de recherche de financement ; promouvoir la coopération entre

les universités et université/entreprises et crée la « Junior entreprise », ce qui n'est pas le cas pour la FALSH ne décline pas clairement sa volonté à soutenir l'entrepreneuriat.

Conclusion de la vérification de HR1

La recherche documentaire dont les résultats sont inscrits dans le tableau précédent vérifie la première hypothèse : L'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est fonction des missions assignées à ces deux établissements par l'université de Yaoundé 1

Vérification de l'hypothèse 2 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est fonction des enseignements dispensés en la matière à l'université de Yaoundé 1.

○Formulation des hypothèses statistiques de Hr2

H_{01} : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH n'est pas fonction des enseignements dispensés en la matière à l'université de Yaoundé 1. Autrement dit, la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH n'est pas significativement différente entre les deux populations.

Tableau 92: Moyennes des deux échantillons

Groupe	Taille de l'échantillon	Moyenne	Ecart type
ENSPY	246	9,8620	7,65375
FALSH	645	32,9390	2,21118

Sans effectuer le test, le tableau ci-dessus permet déjà de constater que les moyennes de l'ENSPY et de la FALSH ne sont pas les mêmes. Mais à quel point ? Le tableau ci-après donnera d'amples précisions.

Tableau 93 : t de Student sur HR2

Enseignement de l'entrepreneuriat Hypothèse de	moyenne	t	ddl	Différence	Différence erreur
69,408	889	23,07701		,33248	variances

- Le seuil de significativité $\alpha=0,05$
- Notre statistique de test est 69,408

- Le degré de liberté (ddl) est de 889
- La valeur t avec $\alpha=0,05$ et 889 degrés de liberté est 1,984

Comparons la valeur de notre statistique de test 69,408 à la valeur t .

Conclusion de la vérification de HR2

Puisque $69,408 > 1,984$, alors la différence est significative. Nous rejetons l'hypothèse nulle selon laquelle l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH n'est pas fonction des enseignements dispensés en la matière à l'université de Yaoundé 1, et nous concluons que nous avons la preuve que l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH est fonction des enseignements dispensés en la matière à l'université de Yaoundé 1.

Vérification de l'hypothèse 3 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction du réseau d'entreprisespartenaires de ces deux établissements.

Formulation des hypothèses statistiques de Hr3

H₀₁ : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I n'est pas fonction du réseau d'entreprises-partenaires de ces deux établissements.

La vérification de cette hypothèse s'est faite sur la base des textes et documents officiels : les livrets-guides des étudiants ; la commission des titres d'ingénieurs, autres fiches de présentation générale des établissements.

Tableau 94 : État des partenariats ENSPY/Entreprises et FALSH/Entreprises

Partenariats à l'ENSPY	Partenariats à la FALSH
*Stages en entreprises régulièrement organisés * Implication des professionnels dans l'encadrement des travaux de fin de stage et des jurys de soutenance *Conseil de direction intègre 04 représentants d'entreprises *Nombreux partenaires : Camtel, Tradex, Art... *Partenaire avec l'EPFL-Suisse dans la production de MOOC	*Seules quelques filières, tourisme, Apha, Art et Spectacle, bénéficient des stages en entreprises. « La formation proposée a été élaborée en partenariat entre des entreprises et organismes touristiques et hôteliers » (livret-guide de l'étudiant, 2017-2018, p.104).
*Participe au projet ERMIT (Entrepreneuriat, Ressources, Management, Innovation et Technologie). *Participe au projet AVOSTTI	

Conclusion de la vérification de HR3

Il ressort de ce tableau que l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction du réseau d'entreprises-partenaires de ces deux établissements. Dans le premier établissement, l'on remarque une implication importante des professionnels dans la formation des étudiants aussi bien à travers les séminaires, encadrement au cours des stages qu'à travers des financements. Ce qui n'est pas exactement le cas à la FALSH où, seules quelques filières sont en partenariat avec les entreprises.

L'hypothèse alternative est alors retenue : L'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction du réseau d'entreprises-partenaires de ces deux établissements.

Vérification de l'hypothèse 4 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'implication des structures d'accompagnement de l'initiative entrepreneuriale établies dans ces deux établissements.

Formulation des hypothèses statistiques de Hr4

H₀₁ : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I n'est pas fonction de l'implication des structures d'accompagnement de l'initiative entrepreneuriale établies dans ces deux établissements.

La vérification de cette hypothèse s'est faite sur la base des textes et documents officiels, et surtout de manière empirique grâce à l'observation.

Tableau 95 : État des structures d'accompagnement et d'appui à l'initiative entrepreneuriale

Structures existantes à l'ENSPY	Structures existantes à la FALSH
*Présence d'un incubateur avec entreprises en son sein : Camidus, Web Plus, Ceti, Pneupur Recyclage, Video production. * 03 startups : Cardiopad, Géolocalisation, Gifted Mom *Existence d'un technipole Sup-valor *Existence de centre High techn d'impression 3D *Existence du High techn Center *Existence du CURES	*Inexistence des structures d'accompagnement et d'appui à l'initiative entrepreneuriale

Conclusion de la vérification de HR4

Le tableau ci-dessous présente les résultats d'une recherche documentaire et empirique sur l'existence des structures d'accompagnement et d'appui à l'initiative entrepreneuriale à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé1. Il ressort clairement que l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'existence des structures d'accompagnement de l'initiative entrepreneuriale établies dans ces deux établissements. L'ENSPY a en son sein, des startups, incubateurs, technipole et autres centres spécialisés. Ce qui n'est pas le cas à la FALSH.

Alors, l'hypothèse alternative est vérifiée :La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'existence des structures d'accompagnement de l'initiative entrepreneuriale établies dans ces deux établissements.

Vérification de l'hypothèse 5 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'action des associations estudiantines de ces deux établissements.

Formulation des hypothèses statistiques de Hr5

H₀₁ : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I n'est pas fonction de l'action des associations estudiantines de ces deux établissements.

La vérification de cette hypothèse s'est faite sur la base des documents officiels, notamment les livrets-guides des étudiants.

Tableau 96 : Action des associations estudiantines

Action de l'AE-ENSPY	Action de l'AE-FALSH
<p>*Recherche des partenariats avec les entreprises locales et internationales.</p> <p>* Organise des événements sportifs, des événements culturels, des séminaires et conférences avec le milieu professionnel</p> <p>*Organise des excursions en entreprises avec les nouveaux élèves</p> <p>*Dispose aussi d'un fichier sur les emplois à long terme des diplômés de l'ENSPY</p>	<p>*Brève allusion à l'insertion socio-professionnelle</p>

Conclusion de la vérification de HR5

Les informations contenues dans ce tableau montrent clairement une différence dans l'action des associations étudiantes de l'ENSPY et de la FALSH. L'AE-ENSPY présente des objectifs d'appui à l'entrepreneuriat, contrairement à l'AEFALSH. L'hypothèse alternative est donc vérifiée : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'action des associations estudiantines de ces deux établissements.

Vérification de l'hypothèse 6 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

Formulation des hypothèses statistiques de Hr6

H₀₁ : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I n'est pas fonction de l'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

Tableau 97 : Moyennes des deux échantillons

Groupe	Taille de l'échantillon	Moyenne	Ecart type
ENSPY	246	80,5000	16,27688
FALSH	645	67,0698	16,02647

Sans effectuer le test, le tableau ci-dessus permet déjà de constater que les moyennes de l'ENSPY et de la FALSH ne sont pas les mêmes.

Tableau 98 : t de Student sur HR6

Intentionnalité entrepreneuriale	t	ddl	Différence	Différence erreur
Hypothèse de moyennes				
variances	11,135	889	13,43023	1,20616

- Le seuil de significativité $\alpha=0,05$
- Notre statistique de test est 11,135
- Le degré de liberté (ddl) est de 889
- La valeur t avec $\alpha=0,05$ et 889 degrés de liberté est 1,984

Comparons la valeur de notre statistique de test 11,135 à la valeur t .

Conclusion de la vérification de HR6

Puisque $11,135 > 1,984$, alors la différence est significative. Nous rejetons l'hypothèse nulle selon laquelle la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I n'est pas fonction de l'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements, et nous avons la preuve que la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

Vérification de l'hypothèse 7 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'auto-efficacité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

Formulation des hypothèses statistiques de Hr7

H₀₁ : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I n'est pas fonction de l'auto-efficacité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

Tableau 99 : Moyennes des deux échantillons

Groupe	Taille de l'échantillon	Moyenne	Ecart type
ENSPY	243	149,4156	23,08688
FALSH	645	135,8202	21,99348

Sans effectuer le test, le tableau ci-dessus permet déjà de constater que les moyennes de l'ENSPY et de la FALSH ne sont pas les mêmes.

Tableau 100 : t de Student sur HR7

Hypothèse de	Auto efficacité entrepreneuriale	t	ddl	Différence standard	Différence erreur
	8,101	886	13,59548	1,67834	variances

- Le seuil de significativité $\alpha=0,05$
- Notre statistique de test est 8,101
- Le degré de liberté (ddl) est de 886
- La valeur t avec $\alpha=0,05$ et 886 degrés de liberté est 1,984

Comparons la valeur de notre statistique de test 8,101 à la valeur t .

Conclusion de la vérification de HR7

Puisque $8,101 > 1,984$, alors la différence est significative. Nous rejetons l'hypothèse nulle selon laquelle la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I n'est pas fonction de l'auto-efficacité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements, et avons la preuve que l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de l'auto-efficacité entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

Vérification de l'hypothèse 8 : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de la culture entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

Formulation des hypothèses statistiques de Hr8

H₀₁ : La promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I n'est pas fonction de la culture entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

Tableau 101 : Moyennes des deux échantillons

Groupe	Taille de l'échantillon	Moyenne	Ecart type
ENSPY	247	73,1660	13,39976
FALSH	645	62,4000	15,30816

Sans effectuer le test, le tableau ci-dessus permet déjà de constater que les moyennes de l'ENSPY et de la FALSH ne sont pas les mêmes.

Tableau 102 : T de Student sur HR8

Culture t	ddl	Différence	Différence	erreur	entrepreneuriale	moyenne	standard
Hypothèse de variances	9,718	890	10,76599	1,10782			

- Le seuil de significativité $\alpha=0,05$
- Notre statistique de test est 9,718
- Le degré de liberté (ddl) est de 890
- La valeur t avec $\alpha=0,05$ et 886 degrés de liberté est 1,984

Comparons la valeur de notre statistique de test 8,101 à la valeur t .

Conclusion de la vérification de HR8

Puisque $9,718 > 1,984$, alors la différence est significative. Nous rejetons l'hypothèse nulle selon laquelle la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I n'est pas fonction de la culture entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements, et avons la preuve que la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé I est fonction de la culture entrepreneuriale des étudiants de ces deux établissements.

Tableau 103: Test des échantillons indépendants

Test de Levene sur l'égalité

	des variances		T	ddl	Test t pour égalité des moyennes			Intervalle de confiance de la différence à 95 % Inférieur Supérieur
	F	Sig.			Sig. (bilatéral)	Différence moyenne	Différence erreur standard	
Enseignement de l'entrepreneuriat	0,0161124	0,899020823	-137,2572	889	0	-25,564	0,18624892	-25,92954902 - 25,19847133
Hypothèse de variances égales								
de variances inégales			-147,674	416,3462763	0	-25,564	0,173111062	-25,9042908 - 25,22372954
Intentionnalité entrepreneuriale	0,5258423	0,46855093	-11,61369	889	3,9436E-29	-14,5124	1,249596988	-16,964941 -12,05993285
Hypothèse de variances égales								
de variances inégales			-11,56976	363,0595243	1,4434E-26	-14,5124	1,254341554	-16,97912413 - 12,04574972
Auto-efficacité 1								
Hypothèse de variances égales	6,450976	0,011258761	-10,06615	887	1,213E-22	-16,5745	1,646553216	-19,80604737 - 13,34285816
de variances inégales			-9,694299	344,5803175	8,2722E-20	-16,5745	1,709711324	-19,93723668 - 13,21166885
Auto-efficacité 2								
Hypothèse de variances égales	5,0050086	0,025521502	-4,354407	888	1,4897E-05	-0,58813	0,135065318	-0,853213827 - 0,323044895
de variances inégales			-4,665237	413,3174986	4,1697E-06	-0,58813	0,126066335	-0,835940494 - 0,340318228
Auto-efficacité 3								
Hypothèse de variances égales	0,2815875	0,595794985	3,2759108	890	0,00109393	0,909507	0,277634768	0,364611578 1,454401906

de variances inégales			3,2130878	353,9162091	0,00143374	0,909507	0,28306315	0,352809419 1,466204064
Auto-efficacité Hypothèse								
de variances égales Hypothèse	3,9453717	0,047308206	- 9,444065	886	3,0852E-20	-16,2449	1,720114959	-19,62085352 - 12,86890316
de variances inégales			-9,31336	357,7438439	1,2892E-18	-16,2449	1,744255463	-19,6751613 - 12,81459538
Culture Hypothèse entrepreneuriale de variances égales Hypothèse	14,974075	0,000116954	- 11,18835	890	2,7881E-27	-12,7294	1,13773569	-14,96233808 - 10,4964228
de variances inégales			= <u>12,21042</u>	<u>427,807429</u>	<u>1,2615E-29</u>	<u>-12,7294</u>	<u>1,042501807</u>	<u>-14,77844341 -</u> <u>10,68031747</u>

4.4. Discussion

La partie réservée à la discussion et aux suggestions a pour but de rappeler les grandes variables de l'étude, repasser les différentes théories sur lesquelles reposent ces raisonnements et les mettre en congruence avec les résultats obtenus sur le terrain. Autrement dit, il est question de relever, à la fin de l'étude, si les différentes hypothèses émises sont en accord ou non avec les analyses développées par des auteurs de référence dans le domaine.

Cette étude, dont l'objet porte sur la comparaison des différentes politiques de promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1, posait comme modalités principales de l'acadépreneuriat : les missions assignées à chaque établissement ; l'enseignement de l'entrepreneuriat ; le partenariat établissement académique/entreprises ; l'existence des structures d'appui et d'accompagnement à l'action entrepreneuriale ; l'action des associations estudiantines ; l'auto-efficacité entrepreneuriale et la culture entrepreneuriale. Dans les prochaines analyses, il sera question d'évaluer ces modalités à la mesure des résultats recueillies sur le terrain.

Dans le contexte de cette étude, le terme discussion doit se comprendre comme une comparaison entre la logique développée par les travaux des grands auteurs et la qualité réelle de la promotion de l'acadépreneuriat à l'université de Yaoundé. Par souci de clarté, nous organiserons cette partie en fonction des hypothèses de recherche

4.4.1. Missions générales de chaque établissement

Les missions générales assignées à une unité universitaire révèlent l'importance et le sens que ses autorités donnent à l'action entrepreneuriale. Dans cet ordre d'idées, Locke et Latham ont développé en 1968, une théorie qui portait sur la nécessité de définir des objectifs à une organisation ou un individu. Pour ces auteurs, la fixation d'objectifs spécifiques et précis plutôt que de vagues formules décuple la performance des individus. Ainsi, une institution qui promeut l'entrepreneuriat doit inévitablement l'inscrire dans les missions générales, c'est-à-dire au niveau des objectifs à atteindre.

Dans cette étude, il ressort que la volonté de promouvoir l'entrepreneuriat académique à la FALSH n'apparaît pas clairement dans les missions de cet établissement facultaire. Pourtant, l'un

des buts suivis par l'ENSPY est de mettre l'expertise académique au service du développement ; promouvoir l'esprit d'entreprise et de recherche de financement ; promouvoir la coopération entre les universités et université/entreprises (Rapport de mission d'audit à l'ENSPY,

2017). À travers ces objectifs déclinés en buts, il ressort clairement que l'ENSPY se fixe des ambitions de développement du comportement entrepreneurial. Cette inscription de la mission entrepreneuriale présente à l'ENSPY et absente à la FALSH peut expliquer la promotion à double vitesses de l'acadépreneuriat à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1.

Ces résultats rejoignent alors les conclusions précédentes de Morin et Devallée () qui ont clairement indiqué que les dirigeants doivent établir la finalité des orientations de l'organisation. Ils doivent créer et maintenir un environnement interne dans lequel les personnes peuvent pleinement s'impliquer. Dans ce sens, la définition des objectifs est seule capable de donner du sens et de la cohérence aux objectifs individuels et collectifs. Dans le cas de ce travail, la promotion asymétrique de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1 peut s'expliquer par que le premier établissement s'est au préalable fixé un objectif précis sur l'orientation entrepreneuriale de ses étudiants contrairement au deuxième. Cet état de choses donne donc l'avantage à l'ENSPY de :

- Se fixer un cap, une direction à suivre, une priorité parmi tant d'autres.
- Mobiliser l'énergie sur le résultat à atteindre. La clarté de l'objectif facilite la mobilisation et l'implication.
- Évaluer objectivement un résultat. L'objectif énonce aujourd'hui l'objectif les résultats à produire demain.
- Évaluer les réalisations précédentes.

En résumé, la définition des objectifs est une démarche managériale qui oriente, clarifie, stimule, donne de la cohérence, concrétise et décrit une intention. C'est la description réelle d'une performance, d'un résultat à atteindre ou d'un comportement voulu. Autrement dit, la performance s'évalue en fonction des résultats projetés. Ce raisonnement s'est justifié dans cette contribution où la fixation des missions entrepreneuriales a permis à l'ENSPY de se démarquer de la FALSH.

4.4.2. L'enseignement de l'entrepreneuriat

Dans les milieux académiques, il est de plus reconnu que le système éducatif doit consacrer une place à part entière à l'enseignement de l'entrepreneuriat afin d'améliorer les aptitudes d'adaptation des individus et des organisations à un environnement de plus en plus globalisé, caractérisé par, non seulement son incertitude mais aussi sa complexité (Salaah et Yassine, 2014). En effet, l'enseignement de l'enseignement contribue à l'épanouissement de

l'individu par le développement de la prise de risque, de l'initiative personnelle et de la recherche des opportunités. Bien plus, il participe à l'amélioration de l'image de l'entrepreneuriat et valorise le rôle de l'entrepreneur dans la société. Bref, Il incite à la création d'entreprise (Salaah et Yassine, 2014).

De ce fait, le nombre d'institutions universitaires offrant des cours et des programmes en entrepreneuriat augmente chaque jour davantage. Cela dénote de l'importance de ce nouveau module. Charney et Libecap (2000) indiquent dans une étude qu'au cours des deux dernières décennies, le nombre d'universités enseignant l'entrepreneuriat à différents niveaux d'étude est passé de quelques-uns à 1500. En effet,

Jamais la formation à l'entrepreneuriat n'a été plus importante. La croissance de la population de jeunes, la montée du chômage dans de nombreux pays, les changements provoqués dans le marché du travail et notre économie par l'évolution technologique, ne sont que quelques-unes des raisons pour lesquelles nous devons doter les générations futures des compétences entrepreneuriales et leur insuffler l'esprit d'entreprise qu'il leur faut pour maîtriser un monde en pleine évolution. La formation à l'entrepreneuriat constitue la base des idées créatives et novatrices dont nous avons besoin pour réussir au XXI^e siècle. C'est aussi une façon d'encourager la formation d'individus résilients qui apprendront tout au long de leur vie et sauront faire face aux bouleversements sociaux, économiques et écologiques (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2021, p.4)

L'éducation et la formation dans le domaine de l'entrepreneuriat répondent à des objectifs multiples et à une demande sociale bien identifiée. C'est le cas le pour les objectifs concernant la sensibilisation des étudiants pour les aider à voir, dans la création d'entreprise, une option de

carrière possible, et pour développer en eux des attitudes positives et favorables sur les situations entrepreneuriales (Fayolle, 1999).

Les objectifs peuvent tourner également autour du transfert et du développement des connaissances, compétences et techniques spécifiques destinées à accroître le potentiel entrepreneurial des étudiants. À ce niveau, il s'agit de mieux les préparer à penser, analyser et agir dans des situations particulières et des milieux différents (petites et moyennes entreprises) en tant qu'entrepreneurs. L'accroissement de la demande d'éducation et de formation en entrepreneuriat est multi-sources. Nous décrivons, simplement, les trois plus importantes. La première source est gouvernementale. La croissance économique, la création d'emplois, le renouvellement des entreprises, les changements technologiques et politiques, l'innovation dépendent très largement, dans le paradigme post-industriel, des créateurs d'entreprises et d'activités. D'où l'intérêt croissant pour les entrepreneurs et des questions du type : "Comment et où susciter des vocations entrepreneuriales ?", Comment éduquer et former les futurs entrepreneurs ?".

La seconde source vient des étudiants. Ceux, tout d'abord, qui envisagent à très court terme ou à plus longue échéance de créer leur entreprise ; ceux, ensuite, qui souhaitent acquérir des connaissances indispensables, selon eux,

Dans le cas de cette étude, les résultats ont montré que l'ENSPY présente une politique d'enseignement de l'entrepreneuriat nettement supérieure à celle de la FASH. Les programmes d'enseignement intègrent une formation soutenue en entrepreneuriat, les cours pratiques sur la création d'entreprises y sont dispensés, le management des projets est enseigné de manière sérieuse, les séminaires, conférences et colloques sur l'entrepreneuriat y sont aussi organisés, les opportunités de rencontre avec les entrepreneurs offerts, bref, les formateurs préparent l'étudiant à s'auto-employer à la fin de son cursus. Les moyennes recueillies réaffirment cette supériorité de l'ENSPY. Ces conclusions rejoignent et complètent les travaux antérieurs sur quelques points :

- L'enseignement de l'entrepreneuriat dans le système éducatif camerounais, est un phénomène encore peu connu. Aussi bien sur un plan quantitatif qu'à un niveau qualitatif les données disponibles apparaissent peu nombreuses et dispersées. Cela s'est vérifié à la FALSH où la seule (et première) unité d'enseignement sur l'entrepreneuriat dispensée dans 11 filières sur près de 17, intervient au niveau 4. Cela voudrait dire qu'aucun

étudiant cycle ne reçoit la moindre connaissance sur la création ou le développement d'une entreprise. Pourtant, l'enseignement de l'entrepreneuriat a trois principales finalités : La première consiste à sensibiliser à l'entrepreneuriat, c'est-à-dire stimuler des facultés de créativité, l'esprit d'initiative et développer l'autonomie. La deuxième a pour objectif de spécialiser les étudiants dans les domaines d'activités de l'entrepreneuriat, de les inciter à la création d'entreprise. La troisième finalité de l'enseignement de l'entrepreneuriat est l'accompagnement et le suivi d'étudiants qui ont des projets de création d'entreprise. Dans la pratique, ces trois finalités sont complémentaires et peuvent se recouper (Tournes, s.d).

- L'ENSPY, sur le même sujet, n'est pas un modèle accompli. En effet, les premiers enseignements sur l'entrepreneuriat sont dispensés dans certaines filières au niveau 2 et au niveau 3 pour d'autres. Cela témoigne une fois de plus d'une démarche managériale difforme en matière de promotion de l'entrepreneuriat.

L'intervention des professionnels dans la formation des étudiants restent encore marginale. A la FALSH, la participation des « succes stories » des milieux d'affaires dans la formation des étudiants est encore très peu visible. Pourtant cela stimulerait la conscience entrepreneuriale chez les étudiants. La formation par les figures-modèles devient ainsi une approche managériale opérante. L'ENSPY présente des avancées sur la question avec des professionnels qui conduisent les travaux de fin de stage des étudiants d'une part, et l'organisation des séminaires et autres ateliers de formation d'autres parts. En plus, des visites en entreprises permettent aux étudiants d'avoir plus d'informations et d'expérience de la réalité de terrain dans les milieux des affaires.

En résumé, l'enseignement de l'entrepreneuriat est l'une des formes les plus évidentes préparant les individus pour accéder à la création d'entreprise. Comme la plupart des disciplines appartenant aux sciences sociales, aux sciences de gestion ou au management, l'entrepreneuriat peut faire l'objet d'un enseignement académique ou pratique. Des programmes d'enseignement existent et fonctionnent depuis de très nombreuses années dans plusieurs pays. Au Cameroun, la disparité dans l'enseignement de l'entrepreneuriat est l'une des variables pouvant expliquer la promotion à double vitesses de l'acadépreneuriat à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1.

4.4.3. Le partenariat établissement universitaire/entreprises

Le partenariat avec les entreprises revêt donc une importance particulière dans les secteurs de l'enseignement et de la recherche. Les relations avec le monde du travail revêtent une importance stratégique car elles permettent l'amélioration de la pertinence des programmes d'enseignement et l'augmentation de l'employabilité de leurs diplômés. Ainsi, le développement des projets menés avec des entreprises et le soutien à la création d'entreprises innovantes témoignent le rôle joué par ce partenariat en matière de développement économique. Les projets, considérés comme créateurs d'emplois, mobilisent l'expertise et le savoir-faire universitaire en matière de formation (Monino, 2014).

La promotion de l'entrepreneuriat académique passe nécessairement par un partenariat avec les entreprises. Etzkowitz (2004) a développé la théorie de la triple hélice pour designer l'interdépendance entre l'université, l'entreprise et les pouvoirs publics. C'est une logique qui prolonge celle de Clark (1983) qui évoque la notion de « triangle académique ». Il est donc important que l'université, à travers ses écoles ou ses facultés, établisse des partenariats avec les milieux d'affaires industriels, puisque la mobilisation de la stratégie de coopération entre les établissements universitaires et les entreprises est un indicateur important du développement de l'acadépreneuriat.

À l'université de Yaoundé1, cette étude a permis de déceler la coopération entre l'ENSPY et plusieurs entreprises. Cette approche se manifeste par la participation des professionnels dans la formation des élèves ; des rencontres régulières entre les tuteurs de stage et les professionnels encadrant les stagiaires ; la proposition par les entreprises, de nombreux sujets de stage et de projet de fin d'étude à l'école ; l'action de la POLYTECH VALOR dont le rôle est de mettre en œuvre un certain nombre de projets industriels auxquels participent des étudiants ; l'organisation par les entreprises des conférences (Rapport de mission d'audit, ENSP 2017). Le même enthousiasme n'est pas partagé à la FALSH. Seules quelques filières comme l'A.S (Art et Spectacle), où sont logés des formations professionnelles bénéficient des partenariats avec quelques acteurs extérieurs. Les conclusions de cette recherche rejoignent celles des travaux qui ont précédé sur plusieurs points :

- Les entreprises jouent un rôle essentiel dans la promotion du comportement entrepreneurial chez les jeunes étudiants. En effet, l'ouverture de l'université a fait naître une nouvelle notion de partenariat qui prend de plus en plus de l'ampleur. Par diverses formes de partenariat : services, formation, recherche et transfert de technologie, l'université apporte des solutions globales aux problèmes complexes et diversifiés des entreprises et tire profit, à travers les accords, les contrats et les conventions établis avec les entreprises, sur plusieurs niveaux : perfectionnement des enseignants, professionnalisation de la formation, ressources financières supplémentaires qui servent à acquérir les moyens nécessaires à l'enseignement (Monino, 2014). L'ENSPY qui entretient des relations privilégiées avec les entreprises fait aussi montre d'une grande avancée en matière de promotion de l'entrepreneuriat académique par rapport à la FALSH. Il est donc à conclure que le partenariat université/entreprise est une variable explicative de la promotion à double vitesse de la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé 1.
- La FALSH a elle aussi, un modeste réseau de coopération avec les administrations privées, seulement, ces partenariats sont orientés à la formation professionnelle, notamment dans les cycles de masters professionnels. Ces formations sont malheureusement onéreuses et sélectives. Un élargissement de la participation de ces entreprises à la promotion de l'entrepreneuriat bénéficierait à un plus grand nombre d'étudiants.

En résumé, les résultats de cette étude viennent une fois de plus renforcer le raisonnement selon lequel, des visites et stages en entreprises, l'implication des professionnels dans les formations des étudiants et bien d'autres initiatives engagées par les entrepreneurs, ont une influence significative sur la promotion de l'entrepreneuriat académique. La question de partenariat établissement/entreprise est diversement appréciée par les autorités de l'ENSPY et de la FALSH. Cette différence dans la mise sur pied des plates-formes partenariales entre les établissements et les entreprises peut aussi expliquer la promotion à double vitesse de l'acadpreneuriat à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1.

4.4.4. Structures d'accompagnement et d'appui à l'activité entrepreneuriale

Les structures d'accompagnement et d'appui à l'activité entrepreneuriale sont de plusieurs ordres : les incubateurs, les pépinières d'entreprises, les technopoles, les parcs de recherche etc. Les incubateurs sont des structures d'appui à la création d'entreprises. Ils réunissent des ressources spécialisées dédiées à l'accompagnement et l'assistance des entreprises avant leur création ou dans les premières années de leur vie. Ils comprennent, en général, un hébergement immobilier souple, des services administratifs, des actions de conseil et de mise en relation avec les réseaux d'affaires notamment financiers.

Ces organes ont le mérite de soutenir des projets, les financer et les encadrer jusqu'à leur maturation. Un établissement qui promeut l'entrepreneuriat héberge en son sein ces organes qui accompagnent le porteur de projet et développent la créativité et l'innovation. En général, les objectifs que servent les incubateurs appartiennent aux catégories suivantes :

- la création d'emplois
- le développement d'activité économique via la création d'entreprises
- le profit
- le transfert et la valorisation de technologies
- la revitalisation de zones en difficulté ou en reconversion
- la diversification du tissu industriel
- la promotion de certaines filières d'activité
- la promotion de certaines catégories de populations.

La définition et les objectifs des incubateurs démontrent bien leur importance dans la création accompagnement des initiatives privées. De même, les incubateurs, startups et autres structures d'encadrement de l'activité entrepreneuriale sont une variable non négligeable de promotion de l'entrepreneuriat académique.

Dans notre travail, il a été montré qu'à l'ENSPY plusieurs structures accompagnent l'action entrepreneuriale. C'est le cas du projet Technipédia où l'école participe, avec l'appui financier européen, à la création des petites et moyennes entreprises ; le Tehnipole qui est un

centre d'incubateur dédié au développement économique et à l'aide à la création d'entreprises ; la mission de la "Polytech Entrepreneurship Academy" qui cultive la croissance et le développement de petites entreprises en répondant aux attentes des jeunes entrepreneurs et en organisant des séminaires et workshops de qualité internationale (Livret de l'étudiant, 2018-2019) ; le Polytech Valor. Par ailleurs, l'ENSPY héberge cinq(05) entreprises : Camidus, Web Plus, Ceti, Pneupur Recyclage, Video production et trois (03) start-up : Cardiopad, Géolocalisation, Gifted Mom.

La FALSH ne présente pas les mêmes atouts. Cette inégalité dans la création d'organes d'accompagnement et d'appui à l'action entrepreneuriale peut aussi expliquer la promotion à double vitesses de l'acadépreneuriat à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1. Deux principales réalités apparaissent à la lecture de ces résultats :

- Les sciences humaines et sociales sont encore considérées comme des inaptés à la recherche technologique et au développement entrepreneurial. Cela s'explique par l'absence au sein de la FALSH de toute structure d'accompagnement de l'initiative entrepreneuriale, contrairement à l'ENSPY.
- La FALSH de l'université de Yaoundé 1 est située aux antipodes de l'ENSPY qui elle, regorge de plusieurs structures d'accompagnement de l'activité entrepreneuriale. Cette disparité est donc une autre variable qui explique la promotion à double vitesse de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé1.

4.4.5. L'action des associations estudiantines

L'action des associations estudiantines est très importante dans la dynamique de promotion de l'entrepreneuriat académique. Billet (2007) a produit un ensemble de travaux qui démontrent la forte implication des associations estudiantines dans le développement de l'initiative privée à travers des actions qui conduisent à entreprendre un processus entrepreneurial et à le finaliser.

Dans notre étude, la FALSH a une association dénommée AEFALSH. Ses missions se résument au traitement des requêtes académiques ; de l'assistance aux étudiants nécessiteux ; de l'encadrement des étudiants ; de l'aide à l'insertion socio-professionnelle et de négociation de bourses d'étude. A l'ENSPY, l'AE-ENSPY a pour mission d'organiser,

- le voyage d'études pendant lequel les étudiants du niveau 1 effectuent des déplacements pour visiter les grandes entreprises. Ces déplacements permettent aux étudiants de se familiariser avec le milieu de l'entreprise et d'en acquérir une expérience.
- la semaine du parrainage.
- la semaine du Polytechnicien.
- la semaine de la promotion du bilinguisme.
- la semaine de la filière ingénieure (Livret de l'étudiant, 2018-2019).

Il ressort de cette autre modalité que l'ENSPY à travers l'association de ses étudiants, participe à la promotion de l'entrepreneuriat académique en son sein, ce qui n'est pas le cas à la FALSH. Les étudiants de l'ENSPY sont eux-mêmes acteurs de la promotion de l'entrepreneuriat académique dans leur établissement. Au demeurant, cette dissimilitude dans l'action des associations estudiantines peut aussi expliquer la promotion à double vitesses de l'acadépreneuriat à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1.

4.4.6. L'intentionnalité entrepreneuriale

L'action entrepreneuriale est conditionnée par l'intention, qui elle aussi conditionne la décision de changement du comportement. Le passage à l'acte entrepreneurial est un processus qui se déclenche par une pensée, une conception, une vision, bref une intention (Carrière, 1991 ; Marchais-Roubelat, 2000 ; Emin, 2003). Pour un bon nombre de chercheurs qui s'intéressent au processus de la création d'entreprise, l'intention constitue un élément important dans le mouvement entrepreneurial. S'inscrivent dans ce registre, les auteurs comme Krueger et al, (2000) ; Tounès, (2003) ; Kolvereid et Isaksen, (2006) qui affirment tous que la création d'entreprise correspond à un processus intentionnel. L'étude d'un futur comportement de création d'entreprise est indissociable de l'intention qui anime l'individu quant à la manifestation de ce comportement.

Ce raisonnement s'est confirmé dans cette étude comparative entre l'ENSPY et la FALSH. En effet, l'enquête sur le terrain a permis de réaliser que l'intention entrepreneuriale est plus développée chez les étudiants de l'ENSPY plutôt que ceux de la FALSH. Toutes choses qui renseignent sur l'influence de l'environnement immédiat des étudiants des deux établissements. A la vérité, la littérature sur la question de l'intention entrepreneuriale indique que l'environnement de l'individu a une influence positive ou négative sur sa perception du phénomène entrepreneurial. Dans cet ordre d'idées, la promotion à double-vitesse de l'entrepreneuriat à l'université de Yaoundé 1 trouve encore, dans cette variable, une explication.

4.4.7. L'auto-efficacité entrepreneuriale

Le concept d'auto-efficacité entrepreneuriale apparaît aujourd'hui comme un élément fondamental dans l'activité entrepreneuriale (Wilson, 2009 ; Krueger, 2007). Comme le soulignent Lüthje et Franke (2003), la perception par un individu d'éléments négatifs peut l'empêcher de créer son entreprise et ce, même si son intention entrepreneuriale est bien présente (Giacomin, Janssen et al., 2010). L'auto-efficacité est de ce fait un élément majeur à retenir dans la promotion de l'entrepreneuriat. Autrement dit, elle désigne la confiance que l'individu a de lui-même sur sa capacité ou non à pouvoir développer une activité entrepreneuriale. Lorsque cette estime est élevée, il est plus probable à cet individu d'ouvrir une entreprise. La situation contraire diminue la probabilité ou l'annule.

Notre étude a mesuré l'auto-efficacité sur trois plans : la confiance en soi, la perception que les étudiants ont des retombées d'une activité entrepreneuriale et l'abnégation à poursuivre un projet entrepreneurial. Pour les deux premières catégories, les étudiants de l'ENSPY s'illustrent par un niveau élevé d'auto-efficacité avec des moyennes respectives de 103,53 et 22,04 contre des moyennes de 86,95 et 21,45 pour la FALSH. Seulement, pour la dernière déclinaison de l'auto efficacité, l'on a enregistré des moyennes de 22,41 pour la FALSH et 21,76 pour l'ENSPY. Ces résultats renseignent sur quelques faits :

- Les étudiants de l'ENSPY ont une forte confiance en leur capacité à mener une activité entrepreneuriale. Aussi développent-ils une perception positive de l'entrepreneuriat.

- Les étudiants de la FALSH ont eux aussi confiance en leurs capacité entrepreneuriale, quoique ce niveau de confiance soit inférieur à celui des étudiants de l'ENSPY. On note par ailleurs une réelle volonté à anticiper sur les retombées de l'activité entrepreneuriale. Cela voudrait dire que leur auto-efficacité est simplement à consolider.

En conclusion, il est important de remarquer un niveau significatif d'auto-efficacité chez les étudiants de la FALSH même si ce niveau est devancé par celui des étudiants de l'ENSPY. Cette différence du niveau d'auto-efficacité entrepreneuriale peut aussi expliquer la promotion à double vitesses de l'acadépreuriat à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1.

4.4.8. La culture entrepreneuriale

« Une société qui désire plus d'entrepreneurs pour assurer sa survie et sa croissance à long terme, doit travailler à développer d'abord la culture entrepreneuriale dans son milieu » (Fortin, 2004, p.5). La culture entrepreneuriale rend compte de la perception générale que la société a de l'activité entrepreneuriale. La culture entrepreneuriale est constituée de plusieurs qualités et attitudes qui expriment la volonté d'entreprendre et de s'engager pleinement dans ce que l'on veut faire et mener à terme : autonomie, créativité, esprit d'initiative, confiance en soi, leadership, esprit d'équipe, sens de l'effort, responsabilité, solidarité, persévérance (Bensghir et Reghioui, 2015).

Dans le cadre de cette étude, la culture entrepreneuriale désigne l'attitude que les étudiants développent à l'endroit de la question entrepreneuriale dans leur environnement immédiat. Autrement dit, il était question de mesurer les attitudes d'autonomie, de créativité, d'esprit d'initiative, de confiance en soi, de leadership, d'esprit d'équipe, de sens de l'effort, de responsabilité, de solidarité et de persévérance chez les étudiants de l'ENSPY et de la FALSH. Les résultats obtenus montrent une fois de plus que les étudiants de l'ENSPY développent une culture entrepreneuriale plus perceptible par rapport à ceux de la FALSH. Cette différence du niveau de culture entrepreneuriale peut aussi expliquer la promotion à double vitesses de l'acadépreuriat à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1.

4.5. Suggestions

Sur la base des différents résultats présentés dans le chapitre précédent, un constat clair se dégage : la promotion de l'entrepreneuriat académique est assurée différemment à l'ENSP et à la FALSH, pourtant ces deux établissements appartiennent à une même institution : l'université de Yaoundé¹. Autrement dit une uniformisation de la politique de promotion de l'entrepreneuriat académique permettrait à l'université de Yaoundé 1 de migrer vers un statut d'institution entrepreneuriale. Ainsi, cette étude dégage quelques suggestions en vue d'améliorer le développement de l'acadépreneuriat au Cameroun. Ces suggestions s'articulent autour des huit modalités d'entrepreneuriat académique.

4.5.1. Du point de vue des missions de chaque établissement

Les travaux de plusieurs auteurs, à l'instar de Locke et Latham (1968), ont démontré l'importance de la fixation des missions ou objectifs à une organisation. Le fait que la promotion de l'entrepreneuriat ne soit pas clairement définie dans la charte des missions de la FALSH est une faiblesse qui peut se corriger par l'élaboration d'un ensemble d'objectifs qui font la part belle à ce module « qui suscite de plus en plus d'intérêt chez la communauté scientifique, à une époque où l'entrepreneuriat occupe une place manifestement croissante » (Zohra,s.d, p.1). Cet objectif doit être clair, précis et spécifique comme cela est le cas à l'École Nationale Supérieure Polytechnique de Yaoundé. Concrètement, il faut se fixer des :

- Objectifs réalistes et atteignables
- Objectifs précis et mesurables
- Objectifs motivants

4.5.2. Du point de vue de l'enseignement de l'entrepreneuriat

De plus en plus aujourd'hui, un consensus semble se dégager sur le caractère enseignable de l'entrepreneuriat en tant que discipline (Carrier, 2009 ; Béchar, 1998 ; Fayolle, 2000 ; Saporta et Verstraete, 2000 ; Schmitt, 2005 ; Tounès, 2006). A la vérité, de nombreuses études reconnaissent l'influence positive du phénomène éducatif sur le développement de l'esprit d'entreprendre (Saporta et Verstraete, 2000 ; Sénicourt et Verstraete, 2000). Le système éducatif, dans cette logique, a donc une place et une mission de choix en vue de sensibiliser, préparer et former à l'entrepreneuriat (Fayolle, 1999). En concevant l'activité entrepreneuriale comme un

ensemble d'attributs qui s'expriment par des aptitudes, des attitudes, des perceptions, des motivations, des influences sociales, des valeurs, des intentions et des actes, alors le système éducatif, peut être le vecteur de ces diverses composantes de la culture entrepreneuriale (Carrier, 2009). Dans notre étude, la FALSH gagnerait à épouser la démarche de l'ENSPY en

- Développant des programmes d'enseignement qui intègrent une formation soutenue en entrepreneuriat.
- Instaurant des cours pratiques sur la création d'entreprises.
- Enseignant le management des projets de manière sérieuse.
- Organisant des séminaires, conférences et colloques sur l'entrepreneuriat. □ Offrant aux étudiants des opportunités de rencontre avec les entrepreneurs □ Préparant l'étudiant à s'auto-employer à la fin de sa formation.

4.5.3. Du point de vue du partenariat établissement/entreprises

Selon Rajhi (2011) une université entrepreneuriale est une université qui adopte des pratiques entrepreneuriales dans son environnement interne (au niveau de ses missions, elle-même en tant qu'organisation est assimilée à un intrapreneur et ses membres sont des acadépreneurs) et externe. En suivant cette logique, l'université doit être en étroite relation avec les milieux extérieurs en général et les entreprises en particulier. Le partenariat université entreprise est davantage présenté comme une voie de solution surtout pour des fins d'orientation de formation, d'insertion ou de qualification de la main d'œuvre (Landry et Serre, 1994). Notre étude a révélé une quasi-absence de réseau incitatif de partenaires industriels à la FALSH. Il serait alors important pour cet établissement de reconfigurer son réseau de partenaires, le densifier et le dynamiser pour le grand bonheur des étudiants.

4.5.4. Du point de vue des structures d'accompagnement et d'appui

Les organes d'accompagnement et d'appui l'activité entrepreneuriale doivent être créés à la FALSH, comme cela est le cas à l'ENSPY. Cela permettrait d'encadrer les porteurs de projets et accélérer la dynamique d'innovation et de créativité. Il faut envisager la création :

- des incubateurs d'entreprises
- pépinières
- technopoles et parcs de recherche
- laboratoires

4.5.5. Du point de vue de l'action des associations estudiantines

La vie étudiante permet de favoriser le développement de l'entrepreneuriat dans les universités. Par exemple, les expériences antérieures des aînés peuvent permettre de développer l'entrepreneuriat et l'esprit entrepreneurial à l'université. Bien plus, un plan d'action visant la formation à l'auto-emploi peut aussi renforcer la politique de promotion de l'entrepreneuriat dans les universités. L'AEFALSH pourrait donc enrichir son plan d'action des objectifs directement liés à la promotion de l'auto-emploi. Peuvent figurer sur ce plan d'actions :

- Des visites en entreprises pour les étudiants
- Le lobbying auprès des entreprises pour un encadrement technique
- Le lobbying auprès des entreprises pour le financement des projets
- L'institution d'une journée d'excellence pour les porteurs de projet
- L'institution d'un prix de plus grand projet
- La création d'un fichier de porteurs de projets.

4.5.6. Du point de vue de l'intentionnalité entrepreneuriale

En psychologie, le vocable « intention » désigne l'action délibérée, et donc volontaire par laquelle l'individu décide d'agir afin d'atteindre un ou des objectifs préalablement fixés. Cela veut dire que tout comportement est d'abord prémédité. Ce raisonnement trouve un ancrage dans la théorie sociocognitive selon laquelle « tout comportement intentionnel peut être prédit par l'intention d'avoir ce comportement. L'intention de créer est, quant à elle, fonction de l'attrait que représente ce choix de l'individu » (Emin, 2004, paragr. 4). Ainsi, du point de vue de l'entrepreneuriat académique, il se comprend que l'acte d'entreprendre doit d'abord être voulu, prémédité, souhaité, comme l'explique Ajzen (1991), Krueger (1993) et plus tard Shapero (1975) dans les théories du comportement planifié et de l'action raisonnée. Pour stimuler et accroître l'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants, il est possible de renforcer l'enseignement de

l'entrepreneuriat, augmenter les infrastructures d'accompagnement et d'appui à l'action entrepreneuriale. Aussi, les projets portés par les étudiants doivent être encadrés, financés et soutenus par les autorités académiques. Ces initiatives transformées en « succès stories » peuvent ainsi servir de modèles et de repères pouvant stimuler l'engagement entrepreneurial des étudiants.

4.5.7. Du point de vue de l'auto-efficacité entrepreneuriale

L'auto-efficacité entrepreneuriale est une variable décisive qui influence significativement les intentions entrepreneuriales et leur traduction en acte concrets (Barbosa, Gerhardt et Kickul, 2007 ; Drnovsek et Erickson, 2005 ; Zhao ; Seibert et Hills, 2005). Le lien entre l'intention entrepreneuriale et l'auto-efficacité entrepreneuriale est de type corrélational : plus l'auto efficacité entrepreneuriale est élevée, plus l'intention entrepreneuriale est forte. De ce point de vue, les suggestions à propos de l'amélioration du niveau d'auto-efficacité peuvent s'appuyer sur les principales sources élaborées par Ross et Ross (1961). Il s'agit de l'expérience de maîtrise, le modelage ou apprentissage vicariant, la persuasion verbale et l'éveil émotionnel.

Autrement dit, la pédagogie entrepreneuriale peut alors être mobilisée pour soutenir l'auto-efficacité dans toutes les facultés et grandes écoles de nos universités.

4.5.8. Du point de vue de la culture entrepreneuriale

La culture entrepreneuriale désigne un ensemble de valeurs, de normes et de croyances qui valorisent les caractéristiques personnelles associées à l'entrepreneuriat, qui encourage la diversité et non l'uniformité, et développe le changement et non la stabilité (Johannisson, 1984 cité par Léger-Jarniou, 2008). Définie de cette façon, la culture entrepreneuriale ne peut donc être dissociée de la pédagogie du fait que cette dernière permet de la développer. L'enseignement de la pratique entrepreneuriale participe du développement de la culture d'entreprendre. Dans cette veine, plusieurs auteurs proposent que soit enseigné le phénomène d'entrepreneuriat, surtout sur sa vision de « réalisation de soi » dont le mérite est de développer le savoir être de l'élève entrepreneur. C'est une démarche qui correspond au principe « learning by doing » (Carrier, 1998).

À l'université de Yaoundé 1, la même politique peut être implémentée dans l'optique de renforcer la culture entrepreneuriale et uniformiser l'élan de promotion de l'entrepreneuriat académique.

Au demeurant, ce chapitre avait pour objectif de tester les hypothèses de recherche retenues dans cette étude et, dans un deuxième temps de mettre ces résultats obtenus en rapport avec les théories en la matière. Il en ressort de nos analyses que les huit hypothèses spécifiques ont été vérifiées. Le moins que l'on puisse dire est qu'il existe une promotion à géométrie variable de l'entrepreneuriat académique à l'université de Yaoundé1. Cette disparité se traduit sur huit modalités : les missions, l'enseignement de l'entrepreneuriat, le partenariat université/entreprises, l'action des organes d'accompagnement et d'appui à l'entrepreneuriat, l'action des associations estudiantines, l'intentionnalité entrepreneuriale, l'auto-efficacité entrepreneuriale et la culture entrepreneuriale. Selon les résultats de l'enquête menée sur le terrain, l'ENSPY présente un niveau de développement entrepreneurial plus élevé que celui de la FALSH, ce qui nous a amené à formuler des suggestions pouvant aboutir à une uniformisation de l'éducation à l'entrepreneuriat à l'université de Yaoundé1.

4.5.9. Modélisation d'un curriculum de visée entrepreneuriale

Les universités sont devenues des acteurs importants de développement. Surtout lorsqu'elles promeuvent l'entrepreneuriat. Clark (2000) ne manque pas de les qualifier d'universités entrepreneuriales, c'est-à-dire des milieux d'expression de la science, de la culture mais surtout de l'innovation, de l'inventivité et de l'initiative privée. C'est donc à juste titre que l'université constitue un milieu pourvoyeur de projets à haute valeur ajoutée (Fayolle, 1994). Portant, dans les universités publiques camerounaises et notamment à l'université de Yaoundé 1, la notion d'entrepreneuriat académique a du mal à se justifier. Même le système LMD n'a pas suffisamment participé à la promotion de l'entrepreneuriat dans cette institution universitaire. Cette étude comparée entre la démarche de promotion de l'entrepreneuriat à la FALSH et à l'ENSPY de Yaoundé 1 montre une fois de plus que des efforts d'implémentation de la valeur entrepreneuriale dans cet établissement et son uniformisation. Cet état de choses se présente comme une opportunité de réflexion sur un modèle curriculaire adapté à la promotion de l'entrepreneuriat académique. En admettant avec Carlo et Chevrier (1999) que l'université a un

rôle à jouer dans l'émergence du désir de créer des entreprises chez les étudiants, il devient urgent pour l'université de Yaoundé 1 de modéliser ses contenus d'enseignements. Avant toute réflexion sur un nouveau curriculum, il est important de rappeler le contexte camerounais marqué par :

- La prolifération de l'enseignement de l'entrepreneuriat dans les IPES en conformité avec les systèmes éducatifs étrangers (Carrier, 2000 ; Schmitt, 2005 ; Béchar, et al., 2000).
- La prédominance de la sensibilisation à l'esprit d'entreprendre (Tounès, 2003. Fayolle, 2000).
- La conception des programmes de promotion de l'entrepreneuriat académique (Béchar et Grégoire, 2003).

Modèle de curriculum par apprentissage expérientiel

La promotion de l'entrepreneuriat académique peut prospérer à travers un curriculum axé sur l'apprentissage par expérience. L'apprentissage expérientiel ou apprentissage par l'expérience est un modèle d'enseignement inspiré du courant constructionniste, en s'appuyant sur le modèle de Kolb (1984). Ce courant de pensée soutient que l'expérience est le point principal du processus d'apprentissage. Il s'agit donc d'apprendre à partir de l'expérience. Il est surtout question d'admettre que l'expérience survient à différents moments du processus ou tout au long du processus. Ainsi, 03 caractéristiques fondamentales sont à retenir :

-l'apprentissage expérientiel est centré sur la personne

-l'apprentissage expérientiel résulte d'une démarche inductive dont l'expérience est le point de départ

-l'apprentissage expérientiel s'intéresse au processus d'apprentissage ainsi qu'au produit de cet apprentissage.

Dans le cas de notre étude, il sera opportun de mettre l'expérience au centre de la promotion de l'entrepreneuriat académique. Il est à envisager de mettre les étudiants à l'épreuve de l'expérience situationnelle pour qu'ils acquièrent des aptitudes et des compétences

entrepreneuriales. Dans cette mesure, les 02 principes de l'apprentissage par l'expérience sont à mobiliser :

Le principe de continuité : Il renvoie au fait que l'expérience présente s'appuie sur les expériences antérieures et modifie les expériences futures. Cela voudrait dire que les étudiants en situation d'expérience doivent tenir compte de leur expérience passée pour acquérir celle présente et anticiper sur les défis futurs qui participent à l'expérience future. De manière plus claire, les étudiants pourront se fonder sur leurs expériences antérieures de création ou de développement d'unités de production pour consolider l'expérience en situation d'apprentissage qui être modifiée ou réajustée dans le futur.

Le principe d'interaction : l'expérience est toujours relationnelle, c'est-à-dire une situation d'interaction avec et dans un environnement physique et biologique ou, plus spécifiquement, humain, social et culturel. Dans le cas de notre étude, le principe d'interaction peut s'appliquer lorsque l'expérience des étudiants résulte de l'interaction entre leur subjectivité et les conditions objectives de l'environnement dans lequel a lieu cette expérience.

En définitive, l'apprentissage expérientiel, s'il bénéficie d'une attention particulière dans la promotion de l'entrepreneuriat académique, c'est parce qu'il permet à l'étudiant d'intégrer des savoirs théoriques et pratiques, et parce qu'il favorise leur intuition et capacité réflexive.

En d'autres termes, l'apprentissage expérientiel intervient lorsque l'expérience est la plus valable pour l'étudiant que les exposés et cours magistraux, et mêmes les démonstrations de l'enseignant. Cela peut être le cas pour la promotion de l'entrepreneuriat académique.

Convoquer l'apprentissage expérientiel est une chose, mais l'intégrer dans la pratique en est une autre. Pour mettre en pratique ce modèle d'apprentissage, les étudiants doivent admettre 04 habiletés : l'expérience concrète ; l'observation réfléchie ; la conceptualisation abstraite et l'expérimentation active.

Pour la première habileté, l'étudiant doit s'appropriier l'expérience concrète et la mettre en relation avec les expériences antérieures. A la première phase dite de l'expérience concrète, l'étudiant doit faire le lien entre son expérience passée et celle immédiate. Cela lui permet de se fixer définitivement sur les aptitudes entrepreneuriales nécessaires à l'activité de création ou de développement d'entreprise.

La deuxième habileté est dite celle de l'observation réfléchie. Ici, l'étudiant doit retenir des observations accumulées, d'informations reçues et d'émotions qui l'amèneraient à l'expérience entrepreneuriale et à la décrire. L'apprenant doit relier ses observations à ses acquis antérieurs et prendre en compte différentes sources. Durant cette étape, l'étudiant doit rester réflexif. Cette disposition à la réflexion peut être entretenue grâce aux échanges verbaux ou à l'écriture (Bruner, 1971). Grâce à l'écriture, l'étudiant peut reformuler l'expérience de la réalité, la réexaminer et la remettre en question. Cela lui permet de mieux comprendre la logique entrepreneuriale.

La troisième habileté est la conceptualisation abstraite. Après l'assimilation de l'expérience et grâce à la réflexion, l'étudiant élabore un concept, un modèle explicatif de l'œuvre entrepreneuriale, formule une hypothèse et considère les conséquences ou les enjeux des conclusions auxquelles il est arrivé.

La dernière phase est celle de la conceptualisation active. C'est à cette étape que l'étudiant valide ou invalide une hypothèse. Autrement dit, il confirme ou rejette l'explication qu'il a retenue. Au demeurant, l'étudiant est appelé à réfléchir tout au long de l'apprentissage par expérience :

- Au début pour anticiper l'expérience
- Pendant, pour gérer les éléments d'informations reçus et les stimuli ainsi que pour comprendre les émotions et les sentiments qui influencent la perception qu'il a de son apprentissage.
- Après, pour consolider l'apprentissage. Autrement dit, assimiler les nouveaux concepts et l'explication retenue et envisager les enjeux des conclusions qu'il a tirées.

Le modèle de l'enseignant accompagnateur

Il est nécessaire de rappeler que l'une des missions de l'enseignant est d'accompagner l'autonomisation de l'étudiant à travers la construction de son projet de création d'entreprise. Le thème de création d'entreprise comme support d'apprentissage pédagogique est proposé par les laboratoires auxquels sont rattachées les filières de formation. En effet, lorsqu'il s'agit d'aborder l'analyse critique des divers processus du projet d'entreprise dans le « métier » sur lequel repose

le projet scientifique pour pouvoir en faire une analyse pertinente qui valide le plan d'affaire. En conséquence, ces projets font l'objet de 02 types d'accompagnement : l'un est entrepreneurial et il est mené par des enseignants en création d'entreprise ; l'autre est « métier », ce sont les laboratoires de recherche qui le prennent en charge à travers l'expertise scientifique dont ils disposent.

Dans cette architecture, il est préférable d'avoir des effectifs réduits d'apprentissage. Les étudiants peuvent alors se mettre par équipes pour la conception des projets de création d'entreprise. Le double avantage de cette technique est de permettre à l'étudiant d'accéder à l'apprentissage entrepreneurial cognitif et à l'apprentissage de socialisation (Meirien, 1996). L'enjeu est que l'étudiant soit le constructeur de ses propres connaissances entrepreneuriales et scientifiques nécessaires à la conception de son projet de création d'entreprises (Joannert, 2009).

Dans le modèle de l'enseignant accompagnateur, l'enseignant est appelé à créer des situations à l'intérieur desquelles l'apprenant peut mener les actions qui le conduisent à construire ses compétences (Fayolle, 2009). Dans ce contexte d'apprentissage expérientiel, l'action est au cœur de l'accompagnement de l'apprenant (Piaget, 1967). La demande se fait en deux temps :

○ **L'accompagnement en création d'entreprise**

C'est un processus d'appropriation des connaissances entrepreneuriales et scientifiques qui tient compte des savoirs codifiés par rapport à la formation de l'étudiant. Il sera question de la découverte des propriétés de création d'entreprise (apprentissage cognitif) pour permettre à l'étudiant d'avoir accès à l'expérience physique selon trois déterminants : les connaissances déclaratives, les connaissances procédurales et les représentations que les étudiants s'en font sur la base des mises en situation simulées qui se déroulent pendant les ateliers de formation.

L'autre étape est celle de l'appropriation des connaissances en création d'entreprise (apprentissage socialisant). Ici, l'étudiant travaille sur les situations telles qu'il les vit et les perçoit. C'est le moment pour lui d'organiser cette démarche de socialisation entrepreneuriale en mettant ensemble ses aptitudes, habiletés, capacités et attitudes. Il est possible pour lui de, tester son profil entrepreneurial, de développer son apprentissage conceptuel par l'expérience réelle et les mettre en cohérence avec les réalités de l'activité entrepreneuriale.

La dernière étape est celle du contenu du savoir codifié par rapport au profil de la filière de formation. Il convient d'insister que le contenu disciplinaire de la création d'entreprise tient compte des spécificités des filières de formation. Autrement dit, il faut tenir compte des travaux, orientations et canons doctrinaux de la filière.

○ **Accompagnement « métier »**

Il désigne le savoir scientifique constitué par tous les modules « métier » dispensés dans le cadre de la formation offerte par la filière et qui s'étale sur la période qui lui est consacrée. Trois phases constituent cet accompagnement :

-D'abord, il faut amorcer l'étude de la faisabilité scientifique de l'idée de création d'entreprises. Après avoir eu un modèle d'affaires et entamé l'étude du marché, l'étudiant peut donc s'assurer de la validité du projet d'un point de vue scientifique par des recherches sur le sujet et en discutant des résultats avec le référent « métier ».

- Ensuite, il est question d'engager l'étude de la faisabilité scientifique du produit à commercialiser. L'idée est de se rassurer que les différents produits à commercialiser sont effectivement commercialisables dans le secteur d'activités choisi. Par la suite, l'étudiant doit engager une étude de marché sur les clients, les concurrents, les fournisseurs.

- Enfin, l'étudiant doit montrer une étude de faisabilité du processus technique. Ce travail doit lui permettre d'effectuer un deuxième type de recherche bibliographique relatif, cette fois, à l'aspect innovation du produit.

En conclusion, le curriculum axé sur l'apprentissage expérientiel a de meilleures chances d'opérationnaliser la promotion de l'entrepreneuriat académique dans les universités publiques camerounaises. Ce modèle favorise considérablement l'autonomisation des étudiants dans l'apprentissage de la culture scientifique du public cible.

CONCLUSION GENERALE

L'université camerounaise se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Entre mondialisation accrue des marchés, montée en force de l'économie du savoir, révolution numérique et inflation du chômage, de nouvelles missions lui sont attribuées par l'appareil social de laquelle elle dérive. Au regard de cette situation, la solution de l'entrepreneuriat est à envisager avec acuité. En effet, l'entrepreneuriat est considéré aujourd'hui comme un moyen pour améliorer les performances économiques d'un pays et pour développer sa compétitivité au niveau international. C'est une solution stratégique pour répondre à la problématique du chômage en améliorant l'insertion des jeunes et la création d'emploi.

La création d'entreprise et, d'une façon plus large, l'entrepreneuriat sont aujourd'hui unanimement reconnus comme étant des phénomènes vitaux pour notre société postindustrielle, par leur contribution à la régénération et au développement de nos économies. L'entrepreneuriat est le moteur qui entraîne l'économie de nombreuses nations dont la croissance est largement expliquée par le taux et le rythme des innovations et des créations d'entreprises ou d'activités. L'entrepreneuriat apporte, par ailleurs, des bénéfices aux individus qui peuvent trouver, dans des situations entrepreneuriales, des sources de satisfaction, d'accomplissement personnel et des opportunités d'entrée ou de développement de carrière (Fayolle, 1999, p.4).

Ainsi, si le phénomène entrepreneurial est aussi important, force est de reconnaître que le métier de chef d'entreprise nécessite de nombreuses compétences que ce dernier doit avoir pour mener à bien son entreprise. En clair, l'entrepreneuriat est un métier qui s'apprend à l'école ou à l'université. En matière de développement économique, social et culturel, l'université joue un rôle primordial. Elle rend accessible les connaissances, les partage et les exploite. Son ouverture sur le monde socio-économique est favorable à la réalisation de l'ensemble de ses objectifs scientifiques, pédagogiques et culturels et entrepreneuriale. Le partenariat université-entreprise s'inscrit alors dans la troisième mission de l'université, celle de l'appui au développement. Si l'on conçoit qu'entreprendre est un ensemble d'attributs qui s'expriment par des aptitudes, des attitudes, des perceptions, des motivations, des influences sociales, des valeurs, des intentions et des actes, alors le système éducatif, porteur et diffuseur des cultures, peut (doit) être le vecteur de ces diverses composantes de la culture entrepreneuriale. C'est ce qu'Etzkowitz (1983) a désigné par le terme « université entrepreneuriale ». Le contexte économique actuel guidé par les défis de production et de compétitivité, donne au système éducatif en général, et aux universités en particulier, un double rôle. Celui, tout d'abord, d'éveiller les consciences et de sensibiliser à

l'entrepreneuriat tous les étudiants. Celui ensuite, de préparer, former et accompagner ceux qui parmi les étudiants veulent s'orienter, à court ou moyen terme, vers des métiers et des situations reliés à l'entrepreneuriat. Les universités qui veulent s'engager dans la voie de l'introduction ou du développement de l'enseignement de l'entrepreneuriat peuvent le faire en s'appuyant sur quelques principes d'action.

Dans cette mesure, l'émergence de l'université entrepreneuriale serait une réponse à ces nouvelles exigences socio-économiques (Zohra, s.d). À travers ce nouveau paradigme, l'université pourra concilier ses missions traditionnelles d'enseignement et de recherche à celle d'appui au développement (Etzkowitz et al., 2000 ; Marginson et Considine, 2000 ; Slaughter et Leslie, 1997). A la vérité, la création d'entreprise et, d'une façon plus large, l'entrepreneuriat sont aujourd'hui unanimement reconnus comme étant des phénomènes vitaux pour des sociétés postmodernes. Le moins que l'on puisse dire est que le phénomène entrepreneurial contribue considérablement à la régénération et au développement de l'économie. Mieux encore, comme le mentionne plusieurs économistes, l'entrepreneuriat est le moteur qui entraîne la croissance économique et accélère le rythme d'innovation et création des biens et services. En plus, il apporte aux individus, des sources de satisfaction, d'accomplissement personnel et des opportunités d'entrée ou de développement de carrière (Fayolle, A., 1999). L'entrepreneuriat concerne donc tous les pays, toutes les catégories et générations d'individus dans ces pays.

Le Cameroun, pays en voie de développement, ne déroge pas à cette logique. Ses universités, depuis 2006, ont souscrit à la professionnalisation des enseignements à travers le système LMD. De nombreuses initiatives gouvernementales ont ainsi été mises sur pied en vue de promouvoir la professionnalisation des enseignements en général et l'entrepreneuriat en particulier. C'est le cas du Forum de l'étudiant qui s'est tenu du 26 au 28 Octobre 2016 à l'université de Douala sous le thème « professionnalisation de l'Enseignement Supérieur : vecteur de l'auto-emploi et d'une insertion socioprofessionnelle harmonieuse des diplômés ». À l'évocation de ce thème, l'on s'attendrait à une mutation complète des universités traditionnelles vers des institutions entrepreneuriales. C'est-à-dire une université qui permet le transfert de savoir, de connaissances, et le développement des compétences. C'est aussi un lieu où on expérimente de nouvelles idées et de nouveaux processus. Pourtant, à l'observation, cela n'est pas le cas dans les universités publiques camerounaises. À l'université de Yaoundé 1 par exemple, notre étude s'est attardée sur la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH. Le choix de ces deux établissements s'explique par les éléments suivants :

- L'ENSPY et la FALSH appartiennent toutes deux à l'université de Yaoundé 1 et accordent des formations non salariées.
- L'ENSPY et la FALSH forment des étudiants qui, à la fin de leur cursus, allongent la liste des demandeurs d'emplois.
- L'ENSPY et la FALSH sont soumises à la mission favoriser l'innovation, la création individuelle et collective dans le domaine des arts, des sciences et des techniques (Loi d'orientation, 2001).
- L'ENSPY et la FALSHS sont engagées dans la promotion de l'entrepreneuriat académique.

L'objectif général était de comparer la promotion de l'entrepreneuriat académique dans ces deux établissements de l'université de Yaoundé 1. Cet objectif s'appuyait sur des constats empiriques desquels découlait une question de recherche principale : la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1 procède-telle de la même démarche managériale au sein de cette institution? À cette question, et en guise d'hypothèse de recherche, nous avons apporté une réponse anticipée fondée sur la logique des constats et des objectifs de l'étude : la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1 ne procède pas de la même démarche managériale au sein de cette institution.

L'intérêt de cette étude se situe sur plusieurs domaines, notamment celui scientifique qui permet de prolonger la réflexion sur l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur au Cameroun. En plus, ce travail vise à :

- **Lever l'équivoque entre formation professionnelle et formation entrepreneuriale**

L'appréciation populaire fait penser qu'une formation professionnelle garantit l'emploi. C'est le regard que plusieurs jettent sur l'ENPSY, une institution à vocation professionnelle. Pourtant, à travers cette étude, il y a lieu d'opérer une différence entre une formation professionnelle qui permet à un individu d'acquérir le savoir et le savoir-faire pour exercer un métier et augmenter ses opportunités de trouver un emploi, et une formation entrepreneuriale qui lui donne les aptitudes nécessaires pour créer des emplois. Le produit d'une formation professionnelle reste un potentiel demandeur d'emploi et le produit d'une formation entrepreneuriale, un potentiel créateur d'emploi. C'est sous ce prisme qu'il convient de

comprendre l'étude comparative entre l'ENSPY et la FALSH, deux entités certes de vocations différentes, mais dont les produits sont des demandeurs d'emplois à la fin du cursus. Nous avons trouvé en cet éclaircissement, une originalité, mieux une valeur ajoutée scientifique.

- **Présenter l'importance de l'entrepreneuriat pour L'ENSPY et la FALSH**

L'entrepreneuriat étant une aptitude à créer ou développer une entreprise, les produits des deux institutions ont besoin de s'arrimer à ce paradigme pour, non seulement se garantir un emploi à la fin du cursus, mais aussi en créer pour d'autres compétences en chômage. Le rapport d'EESI (2010) indique bien que la tranche de la population la plus exposée au chômage est celle constituée des diplômés de l'enseignement supérieure. La promotion de l'entrepreneuriat académique se pose alors comme une nécessité.

- **Intégrer l'enseignement de l'entrepreneuriat dans le curriculum**

A la lecture des contenus de formation, la remarque faite est qu'il n'existe qu'une unité d'enseignement sur l'entreprise dans les filières de la FALSH, et ceci à partir du cycle de Master. Autrement dit, aucun étudiant de la FALSH n'a accès à l'enseignement sur l'entrepreneuriat avant son admission en Master. A l'ENSPY, les étudiants bénéficient tout de même de l'expertise des professionnels qui sont impliqués dans leur formation. Mais, la formation entrepreneuriale reste tatillonne. Dans cette mesure, l'insertion de l'entrepreneuriat dans le curriculum des institutions universitaires se pose alors comme une urgence. Ce d'autant plus que

Le curriculum constitue une sélection consciente et systématique de connaissances, de compétences et de valeurs : cette sélection détermine la façon dont les processus d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation sont organisés en répondant à des questions telles que : qu'est-ce les élèves doivent apprendre, pourquoi, quand et de quelle manière ? (Bureau international d'éducation de l'Unesco, 2016, p.6).

Tester cette hypothèse générale et huit hypothèques autres spécifiques qui correspondent aux modalités de l'entrepreneuriat académique, a nécessité une démarche méthodologique singulière. La technique d'échantillonnage probabiliste aléatoire a permis de retenir une population d'étude de 892 : 217 à l'ENSPY et 675 à la FALSH. À partir d'un questionnaire de 76 items inégalement répartis en cinq rubriques (A. Enseignement de l'entrepreneuriat 6 items; B. Intentionnalité entrepreneuriale 17 items ; C. Auto-efficacité entrepreneuriale ; D. Culture entrepreneuriale 14 items et E. Variables sociodémographiques 11items), a permis de des données statistiques ont été recueillies sur la promotion du comportement entrepreneurial à

l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1. L'analyse de ces données a permis de conclure à la vérification de l'hypothèse générale : la promotion de l'entrepreneuriat académique à l'ENSPY et à la FALSH de l'université de Yaoundé 1 ne procède pas de la même démarche managériale au sein de cette institution. La prise en compte de quelques suggestions formulées dans ce travail contribuerait à une uniformisation de la pratique entrepreneuriale dans l'ensemble des écoles et des facultés appartenant l'université de Yaoundé1.

- Les missions assignées à ces établissements doivent clairement indiquer le développement du comportement entrepreneurial chez les étudiants de la FALSH comme cela est le cas pour ceux de l'ENSPY.
- L'enseignement de l'entrepreneuriat doit être systématique dans les différentes filières de ces établissements, ceci dès le niveau 1.
- Des structures d'encadrement de l'activité entrepreneuriale tels les incubateurs, les startups, les technipoles et les pépinières d'entreprises doivent être renforcés à l'ENSPY et créés à la FALSH.
- Des partenariats avec les entreprises doivent être renforcés à l'ENSPY et créés à la FALSH.
- L'association des étudiants de la FALSH doit intégrer l'éveil entrepreneurial dans son plan d'action comme cela est le cas à l'AE-ENSPY.
- Les autorités universitaires doivent promouvoir chez les étudiants, l'intentionnalité, l'auto-efficacité et la culture entrepreneuriale.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ajzen, L. (1991). The theory of planned behaviour, *Organisational Behaviour and Human Decision Processes*, 50, p.179-211.
- Allen, D. et Cluskey, R. (1990). Structure, Policy, Services and Performance in the Business Incubator Industry. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 15 (6), p.61-78. <https://doi.org/10.3917/entre.071.0063>
- Audet, J. (2004). L'impact de deux projets de session sur les perceptions et intentions entrepreneuriales d'étudiants en administration. *journal of small business & entrepreneuriat*, 17, (3), p.223-240.
- Bandura, A. (1977). Self-efficacy: Toward a Unifying Theory of Behavioral Change. *Psychological review*, 84(2), p.191-215.
- Bechard, J-P. (1998). L'enseignement en entrepreneurship à travers le monde : validation d'une typologie. *Revue Management Internationale*, 1, (3), p. 25-34.
- Benzécri, J. (1977). Histoire et préhistoire de l'analyse des données : partie 5. *Les cahiers de l'analyse des données*, 2 (1), p.41-53.<http://www.numdam.org/item/CAD-2-1-41-0>
- Berglund, K., et Holmgren, C. (2013). Entrepreneurship education in policy and practice. *International Journal of Entrepreneurial Venturing*, 5(1), p.9-27. [Doi :10.1504/IJEV.2013.051669](https://doi.org/10.1504/IJEV.2013.051669)
- Berleur, J. (1994). Des rôles et missions de l'université. *Presses universitaires de Namur*, 5(2), p.45-97
- Boden, J. (1990). The creative mind and its reception in the academic community. *City university, London*(25), p.671-682.
- Boehm, J. (2008). *Entrepreneurial Orientation in Academia*. Gabler Wissenschaft.
- Boissin, J-P., Branchet, B., Albanet, A., Rossi, S. (2010). Des intentions entrepreneuriales plus fortes des élèves en filières professionnalisantes, *centre d'études et de recherches appliquées en gestion, cahier de recherche no.2009*, p.16,4.
- Boissin et Emin (2006). *Les étudiants et l'Entrepreneuriat : l'effet des formations*.

[Communication orale] XVème Conférence Internationale de Management Stratégique. Annecy, Angers. <https://doi.org/10.1016/j.rgo.2013.10.004>

- Boumediene, F. (2005). Innovation et partenariat entreprise-université en Algérie, quel rapprochement ? *La Revue de l'innovation dans le secteur public*, 10 (2), p.1-6.
- Bourdoncle, R. (1993). Professionnalisation des enseignants : les limites d'un mythe. *Revue française de pédagogie*, 105, p.83-119.
- Carrier, C. (1998). *Peut-on enseigner la créativité, l'innovation et l'entrepreneursip ?* [Communication orale]. Colloque International Euro-PME, Rennes (France)
- Clark, B. (1998). *Creating Entrepreneurial Universities: Organizational Pathways of Transformation*, Oxford: Pergamon
- Clark, B. (2001). L'université entrepreneuriale : nouvelles bases de la collégialité, de l'autonomie et de la réussite. *Gestion de L'enseignement Supérieur. Enseignement et Compétences*, 4(9), p.78-198
- Commission des titres d'ingénieurs. (2017). *Rapport de mission audit à l'ENSP (Yaoundé, Cameroun)*.
- Cronin, C. (2007). *Entrepreneurship education can action-based learning enhance the undergraduate experience?* [Communication orale] ICSB World Conférence, Turkey.
- Cummings, W. (1999). *The Service Orientation in Academia, or Who Serves in Comparative Perspective?* Stockholm University, Fägerlind, I.
- Davies, J. (2001). L'émergence des cultures d'entreprise dans les universités européennes. Enseignement Supérieur en Europe. *Journal of the programme on Institutional Management in Higher Education*, 26(4), p.501-514. Online Bookshop : www.oecd.org
- De Singly, F. (1992). *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*. Pergamon.
- Dess, G., & Covin, J. (1997). Entrepreneurial strategy making and firm performance: tests of contingency and configurational models. *Strategic Management Journal*, 18 (9), p. 677-695.
- Druker, P. (1985). *Innovation and Entrepreneurship*. Pergamon.

- Emin, S. (2003). *L'intention de créer une entreprise des chercheurs publics ; le cas français*. [thèse de doctorat, Université de Pierre Mendès France de Grenoble]. <http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg-droi>. PHP
- Emin, S. (2004). Les facteurs déterminant la création d'entreprise chercheurs publics : application des modèles d'intention. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 3(1), p.1-20. <https://doi.org/10.3917/entre.031.0002>
- Esperet, E. (2001). *Nouvelle définition des tâches des enseignants et des enseignants-chercheurs dans l'enseignement supérieur français*. Ministère de l'Éducation Nationale.
- Etzkowitz, H. (2004). The evolution of the entrepreneurial university. *International Journal of Technology and Globalisation*, 3(4) p.64-77. DOI :10.1504/IJTG.2004.004551
- Etzkowitz, H., & Leydesdorff, L. (2000). The dynamics of innovation; From national systems and
« Made 2 » to a triple helix of university – industry- government relations. *Research Policy*, 8(7), p.109- 123. DOI: 10.1016/S0048-7333(99)00055-4
- Etzkowitz, H., & Gulbrandsen, M. (2000) *Public Venture Capital: Government Funding Sources for Technology Entrepreneurs*, New York, Harcourt-Brace
- Fayolle, A. (2003). *Le métier de créateur d'entreprise*, Edition d'organisation.
- Fayolle, A., et Labbe, M. (2007). *Valeurs et culture d'entreprise : Genèse et source de l'orientation entrepreneuriale de l'Oréal*. [Communication orale] Actes de 5ème congrès de l'académie de l'entrepreneuriat, Sherbrooke (Canada). entrepreneuriat.com
- Fayolle, A., & Gailly, B. (2015). The impact of entrepreneurship education on entrepreneurial attitudes and intention: Hysteresis and persistence. *Journal of Small Business Management*, 53(1), p.75-93. <https://doi.org/10.1111/jsbm.12065>
- Filion, L. J. (1991). L'éducation en entrepreneuriat. Sur quoi devrions-nous mettre l'accent : le médium ou le message?, *Revue Organisation*, 17(9), p.121-165
- Filion, L. J. (1996). Travail autonome volontaire et involontaire, *Coll. Cahier de recherche*, no.11, Montréal: HEC, 1, p.189-204.
- Filion, L. J. (1999 b). De l'entrepreneuriat à l'entrepreneuriologie. *Revue Organisations & Territoires*, 8, (1) et (2), p. 131-148.

- Fishbein, M. et Ajzen, I. (1975). *Belief, Attitude, Intention and Behavior: an Introduction to Theory Research*, Reading, MA: Addison-Wesley.
- Fonkeng, G. (2007). *The History of Education in Cameroon, 1844-2004*. Mellen, Press.
- Fonkoua, P. (2006). *Quels futurs pour l'éducation en Afrique*. Paris, L'Harmattan.
- Fozing, I. et Mboning, C. (2013). L'enseignement supérieur à l'ère de la professionnalisation: quel niveau de connaissance du système LMD chez des conseillers d'orientation des universités
- Yaoundé I et II ? , *La Recherche en Éducation*, N° 9 (2013), p. 31-52
- Fozing, I. (2015). *Education au Cameroun, entre crises et ajustements économiques*. Paris, L'Harmattan.
- Gibb, A. (1992). The Enterprise culture and education. Understanding Enterprise Education and its Links with Small Business, Entrepreneurship and Wider Educational Goals.
International Small Business Journal, 18(9), p.20-32.
- Graevenitz, G. (2010).The effects of Entrepreneurship Education. *Journal of Economic Behavior et Organization*, 1(76), p.90-112.
- Heinonen, J., &Poikkijoki, A. (2006). An entrepreneurial-directed approach to entrepreneurship education, mission impossible? *Journal of Management Development*, 25(1), p.123-199. DOI:10.1108/02621710610610637981
- I.N.S. (2012), *Rapport principal de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun en 2010*, Institut National de la Statistique.
- Jack, S., &Anderson, A. (1998).The effets of embeddedness on the Entrepreneurial process. *Journal of Business Venturing*, 17(5), p.467-487. DOI [10.1016/S08839026\(01\)00076-3](https://doi.org/10.1016/S08839026(01)00076-3)
- Jacob, M., & Hellsmark, H. (2003). Entrepreneurial transformations in the Swedish University system: the case of Chalmers University of Technology. *Research Policy*, 32, (12), p. 155-178 https://EconPapers.repec.org/repec_1555-1568
- Jaziri, R., & Levy-Tadjine, T. (2009). Conventions et Acadépreuriat au cœur de la gouvernance universitaire. *Revue libanaise de gestion et d'économie*, 2(171-199), [https://doi.org/10.1016/s1999-7620\(09\)70013-8](https://doi.org/10.1016/s1999-7620(09)70013-8)

- Johannisson, B. (1991). University training for entrepreneurship: a Swedish approach, *Entrepreneurship and Regional Development*, 3, (1), pp.67–82.
- Katz, A.(1990). Longitudinal analysis of self-employment follow-through. *Entrepreneurship and Regional Development*, 2 (15) p.125-140, <https://doi.org/10.1080/08985629000000002>
- Kolb, D. (1984). *Experiential Learning: Experience As the Source of Experiential Learning and Development*. Prentice, Hall.
- Krueger, N. (1993). Impact of prior entrepreneurial exposure on perceptions of new venture feasibility and desirability, *Entrepreneurship Theory and Practice*, 1, (18),p .317521.
- Krueger, N. (2007).What lies beneath ? The Experiential Essence of Entrepreneurial Thinking, *Entrepreneurship Theory and Practice*, 17 (2) p.123-138.
- Landry, C., & Mazalon, E. (2002). La construction de l'alternance au Québec entre deux vagues de croissance et quelques flots de recherches variées. *Presses de l'Université du Québec*,3(49), <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.903>
- Landry, C., & Serre, F. (1994). École et entreprise. Vers quel partenariat ? *Presses de l'Université du Québec*,<https://doi.org/10.3166/ds.1.309-312>
- Lee, S., & Peterson, S. (2000). Culture, entrepreneurial orientation, and global competitiveness. *Journal of World Business*, 35(4), 401-4116.
- Léger-Jarniou, C. (1984). Développer la culture entrepreneuriale chez les jeunes. *Revue française de gestion*, 185(161-174), [DOI: 10.3166/RFG.185.161-174](https://doi.org/10.3166/RFG.185.161-174) © 2008
- Léger-Jarniou, C. (2005). *Réflexions à propos de la place de l'enseignement de l'entrepreneuriat dans l'université*. [Communication orale]. Colloque International, Entrepreneuriat : Une alternative au paradigme salarial ?
- Losego, P. (2004). Le travail invisible à l'université : le cas des antennes universitaires. *Sociologie du travail*, 46 (2), 187-204. <https://doi.org/10.4000/sdt.28892>
- Loi n° 005 Portant orientation de l'Enseignement Supérieur du 16 avril 2001 (= Loi N°005 D Du 16 Avril 2001)
- Lumpkin, G., & Dess, G. (1996). Clarifying the entrepreneurial orientation construct and linking it to performance. *Academy of Management Review*, 1 (21), 135-172.

- Maingari, D. (1997). La professionnalisation de l'enseignement au Cameroun. Des sources aux fins. *Recherche et Formation*, 25, 97-112.
- Maingari, D. (2005). *Formation et professionnalisation des enseignants au Cameroun*. Paris, L'Harmattan.
- Masmoudi, M. (2007). *Etude exploratoire des processus et des modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes*. [Thèse de doctorat, Université du sud Toulon-Var, France]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00135525>
- Mbiakop, M. et Belinga, S. (). Contribution de l'entrepreneuriat à l'analyse et planification de l'éducation, *édition francophones universitaires d'Afrique*, p. 225-242
- Merton, K. (1953). *Éléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris, France : Plon.
- Miller, A. (1987). New ventures: a fresh emphasis on entrepreneurial education. *Survey of Business*, 23(1), 4-9. <https://www.jstor.org/stable/248687>
- Minyono Nkodo, M.-F. (2007). Quelles stratégies pour professionnaliser l'enseignement supérieur?, *Communication au séminaire sur la Système LMD*, Yaoundé, 31 janvier, 10-14, 2007.
- Moreau, R. et Raveleau, B. (2006). Les trajectoires de l'intention entrepreneuriale. *Revue internationale PME*, 19(2), 101-131. <https://doi.org/10.3917/mana.121.0028>
- Ngo Mélha, E. (2012). *Enseignement technique et professionnel au Cameroun*. L'Harmattan.
- Ngoa tabi, H., Ongono, P., Kouty, M. (2012). *Capital social et création d'entreprises au Cameroun*, Rapport de recherche du FR-CIEA No 23/12.
- Ngwé, L. et al., (2008). L'émergence et les perspectives de l'enseignement supérieur privé au Cameroun », *JHEA/RESA*, vol. 6, n° 1, p 95-125.
- Ngwé, L. et al. (2006). L'université et les universitaires dans les mutations politiques et éducatives au Cameroun, *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n° 5, p. 169-189.

- Njengoue Ngamaleu, Henri. (2011). *Ressources entrepreneuriales et sentiment d'efficacité des jeunes camerounais occupés à une relation à l'emploi*. Thèse de doctorat, Université de Yaoundé I.
- Okené, R. (2009). *Défis et perspectives de l'orientation-conseil au Cameroun*, Paris, l'Harmattan
- Oleme, S. (2017). *Gestion de la prime à l'excellence académique et incidence motivationnelle chez les étudiants de l'université de Yaoundé I*. [Mémoire de master, Université de Yaoundé I].
- Oleme & Njengoué (2006). L'entrepreneuriat académique à double vitesse à l'université de Yaoundé I : le contraste entre la FALSH et l'ENSPY en question. *Syllabus Review*, 9(1), 106-137
- Perrenoud, P. (1987). Vers un retour du sujet en sociologie de l'éducation? Limites et ambiguïtés du paradigme stratégique. In A. Van Haecht (dir), *Socialisations scolaires, socialisations professionnelles*. Université Libre de Bruxelles, Institut de sociologie. (p. 20-36)
- Peterman, N., et Kennedy, J. (2003). Enterprise Education: Influencing Students' Perceptions of Entrepreneurship. *Theory and Practice*, 28(2), 129-144. DOI : [10.1046/j.15406520.2003.00035](https://doi.org/10.1046/j.15406520.2003.00035)
- Pirnay, F. (2001). *La valorisation économique des résultats de recherche universitaire par création d'activités nouvelles (spin-offs universitaires) – Proposition d'un cadre procédural d'essai*. [Thèse en Sciences de Gestion, Université du Droit et de la Santé, Lille 2].
- Rajhi, N. (2006). *Conceptualisation de l'esprit entrepreneurial et identification des facteurs de son développement dans l'enseignement supérieur tunisien*. [Thèse en Sciences de Gestion, université de Grenoble]. <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01057699>
- Randerson, K., et Fayolle. (2010). Management entrepreneurial et orientation entrepreneuriale : deux concepts si différents ?. *HAL archives-ouvertes.fr*, 1-20. [Ffhalshs-00534824ff](https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00534824).
- République du Cameroun. (2006). *Draft du document de stratégie sectorielle de l'éducation*. Yaoundé, Cameroun : auteur.
- République du Cameroun. (2013). *Document de Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation (2013-2020)*. Yaoundé, Cameroun : auteur.

- Saeed, J. (1996). A Critical Evaluation of Australian Entrepreneurship Education and Training. Proceedings of the Internationalising Entrepreneurship Education and Training Conference, Arnhem.
- Schieb-Binfait, N. (2000). Le projet de création comme pratique pédagogique. *Gestion*, 123-147.
- Senicourt, P., & Verstraete, T. (2000). Apprendre à entreprendre typologie à 4 niveaux pour la diffusion d'une culture entrepreneuriale au sein du système éducatif. *Reflets et Perspective de la vie économique*, 4(1), 131- 10.
- Shapiro, A. & Sokol, L. (1982). The Social Dimension of Entrepreneurship, in C.A. Kent, D. L. Sexton, K.H. Vesper (eds), *Encyclopedia of Entrepreneurship*, Englewood Cliffs NJ : Prentice Hall.
- Souitaris V., & al. (2007). Do entrepreneurship programs raise entrepreneurial intention of science and engineering students?, *Journal of Business Venturing* 22(4), 566-591. [Doi :10.1016/j.jbusvent.2006.05.002](https://doi.org/10.1016/j.jbusvent.2006.05.002)
- Stevenson, H., & Jarillo, C. (1986). Preserving entrepreneurship as companies grow. *The Journal of Business Strategy*, 10-24.
- Stevenson, H., & Jarillo, C. (1990). A Paradigm of entrepreneurship: entrepreneurial management. *Strategic Management Journal*, 1(11), 17-27.
- Tchangang, E. (2017). Les déterminants de l'intention entrepreneuriale des étudiants camerounais. *Management et sciences sociales*, pp.172-190, hal-01867684
- Thorndike, E. L. (1986). *Principles of teaching, based on psychology*. New York: Sesles.
- Todorovic, H., & Mc Naughton, R. (2003). The entrepreneurial Orientation of University Departments. *Entrepreneurship Family and Business*, 24(21), 188-197
- Todorovic, Z. (2007). *Entrepreneurial Orientation and Its Dimensions within Canadian Universities. Proceedings of the Midwest Business Administration Association*. [Communication orale]. Conférence Internationale MBB, Chicago. <https://scholar.uwindsor.ca/odettepub/114>
- Tounes, A. (2003). *L'intention entrepreneuriale. Une étude comparative entre des étudiants*

d'écoles de management et gestion suivant des programmes ou des formations en entrepreneuriat et des étudiants en DESS CAAE. [Thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Université de Roue].

Tsala Tsala, J-P. (2004). L'enseignement technique au Cameroun : le parent pauvre du système ?
Carrefours de l'éducation.

Tsafack Nanfosso, R., (2006). La dynamique de l'enseignement supérieur privé au Cameroun, *JHEA/RESA*, vol. 4, n° 3, p. 99-122.

UNESCO. (1962). *Groupe de planification de l'éducation au Cameroun. Rapport établi à la suite de la première mission (10 mars-20 mai 1962)*. Paris, France: auteur.

Zahra, A. (1993). A conceptual model of entrepreneurship as firm behavior: a critique and extension. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 17 (4), 5-21.
[21.https://doi.org/10.1177/104225879301700401](https://doi.org/10.1177/104225879301700401)



ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire

Université de Yaoundé 1 University of
Faculté des sciences de l'éducation
Management de l'éducation



Yaoundé 1
Faculty of Educational sciences
Management of Education

Questionnaire aux étudiants/élèves

Madame/ Monsieur, Nous sollicitons votre collaboration dans la réalisation de notre Thèse de Doctorat Ph/D sur l'entrepreneuriat académique à la Falsh et à L'ENSP de l'université de Yaoundé 1. Nous vous garantissons une totale confidentialité des informations recueillies.

A. Enseignement de l'entrepreneuriat

Dans quelle mesure ces affirmations s'appliquent-elles à votre situation ? Veuillez répondre aux questions en utilisant l'échelle ci-après : Très en désaccord (1), En désaccord (2), Un peu en désaccord (3), Ni en accord /ni en désaccord (4), Un peu en accord (5), En accord (6), Très en accord (7).

A1- Les programmes d'enseignement intègrent une formation soutenue en entrepreneuriat

1 2 3 4 5 6 7

A2- Les cours pratiques sur la création d'entreprises sont dispensés

1 2 3 4 5 6 7

A3- Le management des projets est enseigné de manière sérieuse

1 2 3 4 5 6 7

A4- Les séminaires (conférences, colloques) sur l'entrepreneuriat sont organisés

1 2 3 4 5 6 7

A5- Les opportunités de rencontre avec les entrepreneurs sont offertes

1 2 3 4

A6- Les formateurs préparent l'étudiant à s'auto-employer à la fin de sa formation

1 2 3 4 5 6 7

B. Intentionnalité entrepreneuriale

B1- Je souhaite poursuivre une carrière salariale dans le secteur public

1 2 3 4 5 6 7

B2- Je souhaite poursuivre une carrière salariale dans le secteur privé

1 2 3 4 5 6 7

B3- Je compte avoir une rémunération qui correspond à mon engagement

1 2 3 4

B4- Je souhaite avoir un travail qui demande moins de responsabilités

1

2 3 4 5 6 7

B5- Je souhaite travailler sous l'autorité d'une structure qui me protège

1 2 3 4

B6- La probabilité pour que je crée mon entreprise est très forte

1 2 3 4

5 6 7

B7- J'ai déjà choisi la carrière entrepreneuriale et je suis décidé

1 2 3 4 5 6 7

- B8- Je suis enthousiaste à l'idée de savoir que bientôt je vais créer mon entreprise 1 2 3 4 5
6 7
- B9- Je souhaite être mon propre chef 1 2 3 4 5
6 7
- B10- Devenir un entrepreneur serait une part importante de qui je suis 1 2 3 4 5
6 7 B11- C'est important pour moi d'exprimer mes aspirations entrepreneuriales 1 2 3
4 5 6 7
- B12- Je ne cherche jamais d'opportunités de démarrage d'entreprise 1 2 3 4 5 6
7
- B13- Je sais que je veux posséder ma propre entreprise 1 2 3 4 5 6 7
- B14- J'ai un ensemble clair de buts pour mon avenir en tant qu'entrepreneur 1 2 3 4 5 6
7
- B15- Je crois que mon objectif de posséder ma propre entreprise est réaliste 1 2 3 4 5 6 7
- B16- Je crois que je vais être en mesure d'atteindre mon objectif de posséder ma propre
entreprise 1 2 3 4
5 6 7 B17- Mes idées sont claires quant aux mesures immédiates que je dois prendre
pour atteindre mon but de posséder ma propre entreprise. 1 2 3 4 5 6 7

C. Auto-efficacité entrepreneuriale

Estimez votre degré de confiance en vos habilités en utilisant l'échelle ci-après.
Elle va de 0 % à 100 % et se répartit par tranche de 10. Ça donne ceci :

**0% = 0 ; de 1 à 10 % = 1 ; de 11 à 20 % = 2 ; de 21 à 30% = 3 ; de 31 à 40 % = 4 ; de
41 à
50% = 5 ; de 51 à 60 % = 6 ; de 61 à 70 % = 7 ; de 71 à 80 % = 8 ; de 81 à 90% = 9 ;
de 91 à 100 % = 10**

Etes-vous capables de :

- C1- Trouver une nouvelle idée de produit ou de service par vous-même 0 1 2 3 4 5 6 7 8
9 10
- C2- Faire un brainstorming avec d'autres pour trouver une nouvelle idée de produit ou de
service 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
- C3- Identifier le besoin pour un nouveau produit ou service 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
10
- C4- Concevoir un produit qui pourra satisfaire aux besoins et désirs du client 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
10
- C5- Estimer la demande des clients pour un nouveau produit ou service 0 1 2 3 4 5 6 7 8
9 10
- C6- Déterminer un prix compétitif pour un nouveau produit ou service 0 1 2 3 4 5 6 7
8 9 10 C7- Estimer le montant de fonds de démarrage et de fonds de roulement
nécessaire pour démarrer une nouvelle entreprise 0 1 2 3 4
5 6 7 8 9 10
- C8- Concevoir une campagne de publicité efficace pour un nouveau produit ou service
0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10
- C9- Amener les autres à s'identifier à ma vision pour une nouvelle entreprise 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9
10

C10-Expliquer clairement et de manière concise, verbalement et à l'écrit mes idées de nouvelle entreprise en des termes simples 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

C11- Superviser des employés 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

C12- Recruter et embaucher des employés 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

C13- Déléguer des tâches et des responsabilités aux employés dans mon entreprise

0 1

2 3 4 5 6 7 8 9 10

C14-Gérer de manière efficace les problèmes et les crises de tous les jours 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

C15-Inspirer, encourager et motiver les employés 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

C16-Former mes employés 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

C17- Organiser et maintenir les livres comptables de mon entreprise 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

C18- lire et interpréter les états financiers 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Veillez indiquer votre réponse en vous servant de l'échelle ci-après : ***Pas du tout d'accord (1), plutôt pas d'accord (2), Sans opinion (3), plutôt d'accord (4) tout à fait d'accord (5).*** Dans quelle mesure comptez-vous réaliser les résultats suivants en étant entrepreneur ?

C19-Récompenses financières (richesse personnelle, augmentation du revenu personnel, etc.);

1 2

3 4 5 C20- Indépendance/Autonomie (liberté personnelle, être son propre patron, etc.)

1 2 3 4 5

C21-Récompenses personnelles (reconnaissance publique, croissance personnelle etc.) 1 2 3 4 5

C22-Sécurité familiale (pour sécuriser le futur des membres de ma famille, pour construire une entreprise transférable, etc.)

1 2 3

4 5

C23-Amélioration sociale (société plus juste et équitable, autonomie des personnes et dignité, réduction de la souffrance, etc.)

1 2 3 4 5

Veillez lire chacune des affirmations suivantes et indiquer votre niveau d'accord avec l'énoncé : (échelle : ***1-Très en désaccord, 2-En désaccord, 3-Un peu en désaccord, 4-Ni en accord/ni en désaccord, 5-Un peu en accord, 6-En accord et 7-Très en accord***)

C24-Je me fixe souvent un but mais choisis plus tard d'en poursuivre un autre 1 2 3 4 5 6 7

C25-J'ai déjà été obsédé par un projet pour un court moment mais perdu l'intérêt par la suite

1 2 3

4 5 6

7

C26-Les nouvelles idées me distraient parfois de celles précédentes 1 2 3 4 5 6 7

C27-Je finis toujours ce que je commence 1 2 3 4 5 6 7

C28-Les échecs ne me découragent pas 1 2 3 4 5 6 7

D. La culture entrepreneuriale

Indiquez votre avis suivant l'échelle : 1-Très en désaccord, 2-En désaccord, 3-Un peu en désaccord, 4-Ni en accord/ni en désaccord, 5-Un peu en accord, 6-En accord et 7-Très en accord)

- D1-La majorité d'étudiants pensent que réaliser un bon travail est une responsabilité
1 2 3
4 5 6
7
- D2- La majorité d'étudiants sont habitués à prendre des responsabilités dans chacune de leurs actions
1 2 3 4 5 6 7
- D3- La majorité d'étudiants arrivent à improviser facilement face aux situations inattendues
1 2 3
4 5 6
7
- D4- La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise, par peur du changement
1 2 3
4 5 6
7
- D5- La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des situations incertaines
1 2 3 4 5 6 7
- D6- La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des risques
1 2 3
4 5 6
7
- D7- La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise par manque de confiance en eux
1 2 3 4 5 6 7
- D8- La majorité d'étudiants n'essayent pas de créer une entreprise pour éviter des responsabilités
1 2 3 4 5 6 7
- D9- La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'indépendance et à l'autonomie
1 2 3
4 5 6
7
- D10- La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à l'initiative personnelle
1 2 3
4 5 6
7
- D11- La majorité d'étudiants accordent une grande valeur à la prise de risques
1 2 3
4 5 6
7

- D12- La majorité d'étudiants aiment trouver plusieurs réponses à un problème 1 2 3 4 5
6 7
- D13- La majorité d'étudiants aiment transformer les risques en opportunités 1 2 3 4 5
6 7
- D14- La majorité d'étudiants aiment chercher de nouveaux défis 1 2 3 4
5 6 7

E. Identification du participant

- E1- Genre : 1. masculin 2. Féminin
- E2- Situation matrimoniale 1. Célibataire 2. Marié(e)

E3- Quelle est votre filière d'étude :

E4- Le choix de votre formation universitaire a été déterminé par :

1. Vos parents 2. Vous –même 3. Des amis 4. Vos enseignants
5. Vos frères et sœurs 6. Des conseillers d'orientation 6. Vos connaissances

E5- Niveau d'étude :

1. Niveau I 2. Niveau II 3. Niveau III 4. Master I 5. Master II

E6- Statut socioprofessionnel du père :

1. Salarié 2. Indépendant 3. Sans emploi 4. A la retraite

E7-. Statut socioprofessionnel de la mère :

1. Salariée 2. Indépendante 3. Sans emploi 4. A la retraite

E8-. Des stages en entreprises sont organisés par l'établissement 1 Oui 2 Non

E9- Les professionnels interviennent dans la formation des étudiants 1 Oui 2 Non

E10- Plusieurs start-up ont pu être montées par des étudiants de votre établissement
1 Oui 2 Non

E11-Il existe au moins un incubateur d'entreprises au sein de l'établissement
1 Oui 2 Non

Annexe 2-LOI N°005 DU 16 AVRIL 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur

L'Assemblée Nationale a délibéré et adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit:

TITRE I-DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1ER. (1) La présente loi fixe le cadre juridique général et fondamental de l'Enseignement Supérieur au Cameroun.

(2) L'Enseignement Supérieur est constitué de l'ensemble des enseignements et des formations post secondaires assurés par les Institutions publiques d'enseignement supérieur et par les institutions privées agréées comme établissements d'enseignement supérieur par l'Etat.

ARTICLE 2 : L'Etat assigne à l'Enseignement Supérieur une mission fondamentale de production, d'organisation et de diffusion des connaissances scientifiques, culturelles, professionnelles et éthiques pour le développement de la Nation et le progrès de l'Humanité.

ARTICLE 3 : (1) L'Etat accorde à l'Enseignement Supérieur un caractère de priorité nationale.

(2) Il organise et contrôle l'Enseignement Supérieur.

ARTICLE 4 : Des partenaires privés concourent à l'offre de formation de niveau supérieur. **ARTICLE 5** - l'Etat consacre le bilinguisme au niveau de l'Enseignement Supérieur comme facteur d'unité et d'intégration nationale.

CHAPITRE I-DES OBJECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ARTICLE 6 : (1) La mission fondamentale de l'Enseignement Supérieur, définie à l'article 2 ci-dessus, vise les objectifs suivants :

- La recherche de l'excellence dans tous les domaines de la connaissance ;
- la promotion de la science, de la culture et du progrès social
- la promotion sociale, avec la participation des structures nationales compétentes et des milieux socio-professionnels notamment en ce qui concerne la définition des programmes et l'organisation des enseignements théoriques, des travaux pratiques et des stages ;
- l'appui aux activités de développement ;
- la formation et le perfectionnement des cadres ;
- le renforcement du sens éthique et de la conscience nationale ;
- la promotion de la démocratie et le développement de la culture démocratique ;
- la promotion du bilinguisme.

(2) A ce titre, l'Enseignement Supérieur :

- assure l'information et l'orientation des étudiants ou des élèves sur l'organisation des études, les débouchés et les passerelles d'une formation à une autre ;
- garantit la formation initiale et continue des étudiants et autres apprenants dans les domaines intellectuel, physique et moral ;

- organise la formation des formateurs et des chercheurs ;
- forme des cadres moyens et supérieurs opérationnels dans les domaines scientifiques et techniques répondant aux besoins de la Nation ;
- favorise l'innovation, la création individuelle et collective dans le domaine des arts, des lettres, des sciences et des techniques ;
- œuvre à la promotion du bilinguisme, des cultures et des langues nationales ;
- contribue au renforcement de la conscience nationale ;
- concourt à la promotion de l'Etat de droit par la diffusion d'une culture du respect de la justice, des droits de l'homme et des libertés ;
- participe à l'éradication de toute forme de discrimination et encourage la promotion de la paix et du dialogue ;
- contribue au sein de la communauté scientifique et culturelle nationale et internationale, au débat d'idées, au progrès de la recherche et à la rencontre des cultures ;
- concourt au brassage des populations et à l'intégration nationale ;
- participe au développement et au renforcement de l'égalité des genres ;
- concourt à l'émergence de la culture démocratique, de la culture de la paix, du développement et de la tolérance.

CHAPITRE II-DE L'ELABORATION, DE LA MISE EN OEUVRE ET DU SUIVI DE LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECTION I : DE L'ELABORATION DE LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ARTICLE 7 - (1) L'Etat élabore la politique de l'Enseignement Supérieur et assure sa mise en œuvre.

(2) Les collectivités territoriales décentralisées, les partenaires socio-économiques, ainsi que les Institutions ou Organisations publiques ou privées nationales ou internationales participent à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'Enseignement Supérieur dans les formes et selon les modalités fixées par voie réglementaire.

SECTION II-DE LA MISE EN OEUVRE DE LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ARTICLE 8 : (1) L'Etat garantit la cohérence de l'organisation de l'Enseignement Supérieur dans le cadre de la planification nationale ou régionale.

A ce titre :

- il fixe les règles d'organisation et de fonctionnement des institutions d'enseignement supérieur en tenant compte des spécificités de chacune d'elles ;
- il assure la programmation de la carte universitaire, à travers le Plan de développement de l'Enseignement Supérieur, en relation avec les collectivités territoriales décentralisées et les partenaires socio-économiques ;
- il veille à la pertinence, à la qualité et à l'adaptation continue de l'Enseignement Supérieur ; • il définit, en relation avec les partenaires socio-économiques, le cahier des charges des institutions universitaires publiques et privées ;
- il assure une large information du public sur les formations universitaires et l'évolution de celles-ci, et sur les besoins en qualification dans les différents secteurs de la vie nationale ;
- il favorise le développement et l'utilisation des technologies de progrès ;
- il arrête les règles communes à l'élaboration des programmes de formation, à l'obtention, à la connaissance et à l'équivalence des diplômes ;
- il approuve les programmes d'enseignements, et les règles communes à l'obtention des diplômes délivrés par les Institutions privées d'enseignement supérieur ;
- il arrête les programmes des enseignements dispensés en vue de la préparation des diplômes nationaux ;
- il exerce un contrôle permanent sur les activités académiques et pédagogiques des Institutions d'enseignement supérieur.

ARTICLE 9 : (1) Le Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et

Technique assiste l'Etat dans l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de l'enseignement supérieur.

(2) L'organisation et le fonctionnement du Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique sont fixées par voie réglementaire.

SECTION III-DU SUIVI DE LA POLITIQUE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ARTICLE 10. (1) L'Etat exerce un contrôle permanent sur le respect des normes fixées dans tous les domaines de l'Enseignement Supérieur et sur les activités académiques et pédagogiques de l'ensemble des Institutions d'enseignement supérieur.

(2) Il exerce un pouvoir de sanction administrative sur les responsables administratifs, les autorités académiques, les étudiants, les personnels enseignants et les autres personnels des Institutions d'enseignement supérieur, selon les conditions et les modalités fixées par voie réglementaire.

(3) Le suivi de la politique de l'Enseignement Supérieur et le contrôle de sa mise en œuvre sont assurés par l'autorité de tutelle désignée à cet effet par voie réglementaire.

CHAPITRE III-DE L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE L'ORGANISATION DES ETUDES

SECTION I-DE L'ACCES A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ARTICLE 11 : (1) L'Etat garantit l'égalité d'accès à l'Enseignement Supérieur aux personnes de nationalité camerounaise, remplissant les conditions académiques et/ou professionnelles requises et en fonction de la capacité d'accueil de chaque Institution.

(2) A ce titre :

a) L'Etat protège contre toute discrimination tout postulant à l'Enseignement Supérieur, en raison de la race, du genre, de l'âge, de la religion, de l'origine linguistique et géographique ;

b) L'Etat encourage les Institutions universitaires à prendre des dispositions ou des initiatives appropriées facilitant notamment l'accès des personnes handicapées à l'Enseignement Supérieur.

(3) Chaque Institution d'enseignement supérieur peut déterminer d'autres conditions d'accès qui lui soient propres, dans le respect des dispositions de l'alinéa (1) ci-dessus et des lois et règlements en vigueur.

(4) L'enseignement à distance est reconnu et encouragé comme un mode alternatif de développement de l'Enseignement Supérieur. Son organisation, son fonctionnement et son contrôle sont régis par des textes particuliers.

(5) Des personnes de nationalité étrangère, remplissant les conditions académiques prévues à l'alinéa (1) ci-dessus, peuvent également être admises dans les Institutions d'enseignement supérieur du Cameroun, conformément aux usages internationaux et/ou aux conditions et accords signés entre le

Cameroun et les pays d'origine des postulants.

SECTION II-DE L'ORGANISATION DES ETUDES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ARTICLE 12 : (1) Les études dans l'Enseignement Supérieur sont organisées en cycles et filières de formation, dont le nombre et la durée varient en fonction des établissements et de la nature des études.

(2) L'organisation des cycles en niveaux ou années d'études au sein des établissements

Des Institutions universitaires est fixée par des textes particuliers,

(3) Chaque cycle conduit à la délivrance d'un diplôme national ou d'établissement sanctionnant les connaissances, les compétences et/ou les éléments de qualification professionnelle acquis.

(4) Les programmes d'enseignement sont organisés de façon à faciliter les changements de filières et la poursuite des études par les apprenants. A cette fin, les programmes ainsi que les conditions d'accès aux institutions sont aménagés pour favoriser le passage d'une formation à une autre par voie de conventions conclues entre les institutions sous le contrôle de l'autorité de tutelle.

ARTICLE 13 : (1) Le premier cycle est ouvert aux titulaires du Baccalauréat, du Général Certificate of Education (Advanced Level), d'un diplôme ou titre reconnu équivalent, selon les modalités fixées par voie réglementaire.

(2) Il a pour finalités :

- de permettre à l'étudiant ou à l'élève d'acquérir, d'approfondir et de diversifier ses connaissances dans des disciplines fondamentales ouvrant sur un grand secteur d'activités, d'acquérir des méthodes de travail et de se sensibiliser à la recherche ;
- de permettre l'orientation de l'étudiant ou de l'élève dans le respect de sa liberté de choix, en le préparant soit aux formations qu'il se propose de suivre dans le deuxième cycle, soit à l'entrée dans la vie active après l'acquisition d'une qualification sanctionnée par un titre ou un diplôme. **ARTICLE 14 :** (1) Le deuxième cycle regroupe des formations comprenant, à des degrés divers, une formation générale et une formation professionnelle. Ces formations, organisées notamment en vue de la préparation à une profession ou à un ensemble de professions, permettent aux étudiants de compléter leurs connaissances, d'approfondir leur culture et les initient à la recherche scientifique.

(2) L'admission dans les formations du deuxième cycle est ouverte à tous les titulaires des diplômes ou titres sanctionnant les études de premier cycle, dans la limite des

capacités d'accueil des institutions concernées, ainsi qu'à ceux qui peuvent bénéficier des dérogations prévues par les textes réglementaires.

(3) L'accès dans ces institutions peut être subordonné à un concours sur épreuve ou sur étude de dossier du candidat, selon les modalités fixées par voie réglementaire.

(4) La mise en place des formations de deuxième cycle prend en compte l'évolution prévisible des qualifications et des besoins, qui font l'objet d'une évaluation régionale ou nationale par les services et organismes compétents.

ARTICLE 15 : (1) Le troisième cycle est un niveau de formation à la recherche et par la recherche, qui comporte la réalisation individuelle ou collective de travaux scientifiques originaux. Il comprend des formations professionnelles de haut niveau intégrant en permanence les innovations scientifiques et techniques.

(2) Les conditions d'accès et les modalités de délivrance sanctionnant le cycle de Doctorat sont fixées par voie réglementaire.

(3) Les activités de formation et les travaux de recherche relevant du cycle de Doctorat peuvent être assurés ou codirigés par des enseignants appartenant à des Universités différentes et ouvrir droit à une Co diplomation, dans des conditions fixées par voie réglementaire

ARTICLE 16 : Les milieux socioprofessionnels ainsi que les collectivités territoriales décentralisées peuvent concourir à la définition des programmes de formation, à l'évaluation des connaissances des apprenants, ainsi qu'au financement des différentes filières de formation, selon les modalités fixées par voie réglementaire ou contractuelle.

TITRE II-DES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

CHAPITRE I-DE LA COMPOSITION DES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ARTICLE 17 : Les Institutions de L'Enseignement Supérieur comprennent les Institutions publiques d'Enseignement Supérieur les Institutions privées d'Enseignement Supérieur

SECTION I-DES INSTITUTIONS PUBLIQUES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ARTICLE 18 : Les Institutions publiques d'Enseignement Supérieur comprennent :

- les Universités d'Etat ;
- les établissements publics d'Enseignement Supérieur à statut particulier.

ARTICLE 19 : (1) Au sens de la présente loi, les universités d'Etat sont des établissements publics à caractère scientifique, technique, professionnel et culturel, dérogeant à la législation sur le statut général des établissements publics administratifs.

(2) Les ressources des Universités d'Etat sont des deniers publics. Elles proviennent :

- des subventions de l'Etat et des collectivités territoriales décentralisées ;
- des droits universitaires payés par les étudiants ;
- des activités de production des biens et des prestations de services, des dons et legs ; • des concours divers provenant de la coopération bilatérale, multilatérale ou internationale ;
- éventuellement des emprunts.

(3) La gestion et le contrôle des ressources financières des d'Etat sont fixés par des textes particuliers.

ARTICLE 20 : La création et l'organisation des universités d'Etat sont fixées par voie réglementaire.

ARTICLE 21 : (1) Au sens de la présente loi, les établissements publics d'Enseignement Supérieur à statut particulier sont des institutions de formation post-secondaire autres que les

Universités d'Etat et qui relèvent, soit de la tutelle du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur, soit de la tutelle conjointe d'un autre département ministériel et du Ministère chargé de l'Enseignement Supérieur.

(2) Les établissements publics d'Enseignement Supérieur à statut particulier visés à l'alinéa 1 ci-dessus, sont créés et organisés par voie réglementaire.

SECTION II-DES INSTITUTIONS PRIVEES D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ARTICLE 22. (1) Les Institutions privées d'Enseignement Supérieur sont créées à l'initiative des personnes physiques ou morales privées ou par des organisations internationales dans les conditions fixées par des textes particuliers.

(2) Elles fonctionnent sous le régime de l'autorisation, de l'agrément ou de l'homologation selon les modalités fixées par des textes réglementaires spécifiques :

- a) l'autorisation habilite à ouvrir un établissement d'Enseignement Supérieur ;
- b) l'agrément est la reconnaissance du fonctionnement effectif et régulier de l'institution privée d'Enseignement Supérieur considérée ; il donne droit à l'ouverture des filières, à

la formation et à la présentation des candidats aux diplômes nationaux dans le respect des normes fixées par des textes particuliers ;

c) l'homologation autorise l'institution privée d'Enseignement Supérieur à délivrer des diplômes nationaux.

(3) Les habilitations à ouvrir de nouvelles filières peuvent être accordées aux Institutions privées d'Enseignement Supérieur agréées ou homologuées dans les conditions fixées par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 23 : (1) Les Institutions privées d'Enseignement Supérieur sont des structures à but non lucratif.

(2) les Institutions privées d'Enseignement Supérieur comprennent :

- les établissements privés d'Enseignement Supérieur, laïcs ou confessionnels ;
- les Universités privées.

(3) Les règles générales d'organisation et de fonctionnement des institutions privées d'Enseignement

Supérieur sont fixées par des textes réglementaires et/ou par des conventions internationales.

ARTICLE 24 : Chaque Institution privée d'Enseignement Supérieur détermine le niveau des ressources nécessaires à l'accomplissement de ses missions, les voies et moyens de leur financement, dans le strict respect des lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 25 : Les conditions de diplôme pour l'accès à une institution privée d'Enseignement Supérieur sont les mêmes que celles prévues pour les institutions publiques d'Enseignement Supérieur dispensant la même formation.

ARTICLE 26 : Les personnels enseignants permanents des institutions privées d'Enseignement Supérieur doivent avoir les mêmes qualifications académiques minimales que celles requises pour ceux des Institutions publiques pour les mêmes filières et niveaux de formation

ARTICLE 27 : Les personnels administratifs, financiers et techniques des Institutions privées d'Enseignement Supérieur sont régis par le Code du Travail du Cameroun.

CHAPITRE II-DES DISPOSITIONS COMMUNES AUX INSTITUTIONS

D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

SECTION I-DES RAPPORTS DES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AVEC L'ETAT

ARTICLE 28 : (1) Sous réserve des dispositions de la présente loi, de ses textes d'application et, le cas échéant, des textes particuliers, les Institutions d'Enseignement Supérieur déterminent leurs activités d'enseignement, leurs programmes de recherche, leurs méthodes pédagogiques et procédés d'évaluation des connaissances.

(2) Sous réserve des lois et règlements en vigueur, les textes propres à chaque institution déterminent les modalités de participation des milieux socioprofessionnels et des collectivités territoriales décentralisées, de toute association, de toute personne physique ou morale ou de tout groupement de personnes aux activités, au fonctionnement et/ou à l'administration de ladite institution.

ARTICLE 29. (1) les Institutions d'Enseignement Supérieur publiques ou privées sont des lieux clos et apolitiques.

(2) Elles sont des hauts lieux de savoir et de tolérance des opinions. Toutefois, toute forme de propagande politique ou idéologique, ainsi que d'emprise partisane de quelque nature que ce soit, y est prohibée. De même, toute atteinte à la dignité de la personne humaine y est proscrite. (3) Elles développent en leur sein des politiques et stratégies de promotion de l'égalité des genres.

(4) La police générale des Institutions d'Enseignement Supérieur est fixée par des textes réglementaires.

ARTICLE 30. (1) La délivrance des titres et diplômes et la collation des grades nationaux relevant de l'Enseignement Supérieur sont de la compétence de l'Etat.

(2) les diplômes nationaux confèrent l'un des grades ou titres universitaires dont la liste est établie par voie réglementaire. Ils ne peuvent être délivrés qu'au vu des résultats du contrôle des connaissances et des aptitudes appréciées par les institutions habilitées à cet effet par les autorités compétentes.

(3) Un diplôme national confère les mêmes droits à tous ses titulaires.

4) Les règles communes pour la délivrance des titres et diplômes nationaux, les conditions d'obtention de ces titres et diplômes, le contrôle de ces conditions et les modalités de protection des titres qu'ils confèrent, sont définis par voie réglementaire.

(5) Les Institutions privées d'Enseignement Supérieur peuvent délivrer des diplômes et des titres nationaux sur la base d'une homologation préalablement conférée selon les conditions fixées par voie réglementaire.

(6) Dans le cadre de la formation continue, les institutions universitaires publiques et les institutions universitaires privées agréées ou homologuées peuvent délivrer des certificats et des titres d'établissement sur la base d'une habilitation préalablement octroyée par l'autorité de tutelle selon les conditions et modalités fixées par voie réglementaire.

SECTION I-DE LA COOPERATION ENTRE LES INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Article 31 : (1) Les Institutions d'enseignement supérieur entretiennent et promeuvent des relations de coopération entre elles et avec les Institutions ou Organismes nationaux et étrangers similaires.

(2) Les modalités de cette coopération sont définies par des textes particuliers

SECTION III-DE L'EVALUATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ARTICLE 32 : (1) L'Enseignement Supérieur est soumis à l'obligation d'évaluations périodiques.

(2) Les objectifs de ces évaluations sont ; l'instauration d'une culture et d'une pratique de l'évaluation, l'amélioration de la qualité, de la pertinence et de l'efficacité du système de l'Enseignement Supérieur.

ARTICLE 33 : (1) Le domaine de l'évaluation de l'Enseignement Supérieur recouvre notamment la politique de l'Enseignement Supérieur, les Institutions, les activités de formation et de recherche et la gouvernance.

(2) Les modalités de l'évaluation de l'Enseignement Supérieur sont fixées par voie réglementaire.

TITRE III-DE LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE

ARTICLE 34 : (1) La communauté universitaire est l'ensemble des personnes physiques et morales qui concourent au fonctionnement, au développement et au rayonnement d'une institution universitaire.

(2) Elle comprend :

- les autorités académiques ;
- les personnels enseignants ;
- les responsables et les personnels d'appui des services administratifs, techniques et financiers;
- les étudiants ou élèves des écoles de formation, selon les cas.

(3) Les membres de la Communauté Universitaire disposent de la liberté d'information et d'expression qu'ils exercent dans les conditions qui ne portent pas atteinte aux activités d'enseignement et de recherche et qui ne troublent pas l'ordre public.

CHAPITRE I-DES AUTORITES ACADEMIQUES

ARTICLE 35 : Les autorités académiques de chaque Institution publique d'Enseignement Supérieur sont responsables de l'exécution des missions générales et spécifiques dévolues à celle-ci. Elles assurent à cette fin la direction, l'animation et le contrôle de l'ensemble des services internes et des structures opérationnelles relevant de ladite Institution d'Enseignement Supérieur.

CHAPITRE II-DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

ARTICLE 36 : (1) L'enseignant est le principal garant de la qualité des enseignements et des formations assurés dans les Institutions d'Enseignement Supérieur. A ce titre, il a droit, dans la limite des moyens disponibles, à des conditions de travail et de vie convenables, ainsi qu'à une formation initiale et continue appropriée.

(2) L'Etat assure la protection de l'enseignant et garantit sa dignité.

ARTICLE 37 : (1) L'Enseignant est soumis à l'obligation d'enseignement, d'éducation, d'encadrement pédagogique, de production scientifique, d'évaluation et de rectitude morale.

(2) Il est en outre soumis au respect des textes en vigueur dans son domaine d'activité.

ARTICLE 38 : (1) Les qualifications requises pour l'exercice de la profession d'enseignant des Institutions d'Enseignement Supérieur sont fixées par voie réglementaire.

(2) Les personnels enseignants exercent notamment dans les domaines suivants :

- a) l'enseignement, incluant la formation initiale et continue, la formation à distance, le tutorat, l'orientation, le conseil et le contrôle des connaissances ;
- b) la recherche ;

- c) la diffusion des connaissances et la liaison avec l'environnement économique, social et culturel
- d) la coopération interuniversitaire nationale et internationale ;
- e) les activités d'appui au développement ;
- f) l'administration et la gestion.

ARTICLE 39 : (1) Le statut des enseignants des Institutions universitaires publiques est fixé par voie réglementaire.

(2) Les conditions de travail des enseignants des Institutions Privées d'Enseignement Supérieur, sont déterminées par chaque Institution, dans le respect des lois et règlements en vigueur.

ARTICLE 40 : Les personnels enseignants des Institutions d'Enseignement Supérieur bénéficient des franchises et libertés universitaires conformément aux textes en vigueur et aux usages académiques.

CHAPITRE III-DES RESPONSABLES ET DES PERSONNELS D'APPUI

ARTICLE 41: Le statut des responsables des services administratifs des Institutions universitaires publiques est fixé par voie réglementaire.

ARTICLE 42 : Le statut des personnels d'appui des services techniques, administratifs et financiers de chaque Institution universitaire publique est régi par des textes particuliers. **ARTICLE 43 :** Les personnels administratifs, financiers et techniques des Institutions privées d'Enseignement Supérieur sont régis par le code du travail.

CHAPITRE IV-DES ETUDIANTS

ARTICLE 44 : (1) Les étudiants ou les élèves des Institutions d'enseignement supérieur ont droit aux enseignements et autres activités prescrits par les programmes de formation.

(2) Ce droit s'exerce dans le strict respect de la liberté d'expression, de pensée, de conscience et d'information de l'étudiant ou de l'élève.

ARTICLE 45 : Les étudiants ou les élèves ont le droit d'élaborer leur projet d'orientation universitaire professionnelle en fonction de leurs aspirations et de leurs capacités avec l'aide des parents, des enseignants, des personnels d'orientation et des professionnels compétents.

ARTICLE 46 : (1) Le droit à l'intégrité physique et morale des étudiants est garanti dans l'Enseignement Supérieur.

(2) A ce titre, sont proscrits :

- les sévices corporels ou toute autre forme de violence ou d'humiliation ;
- la vente et la consommation des boissons alcooliques, des drogues et de toutes autres substances nocives à la santé au sein des Institutions universitaires.

ARTICLE 47 : (1) Les obligations des étudiants ou des élèves consistent en l'observation des règles régissant leurs études et leur comportement au sein des Institutions et établissements respectifs, et des campus.

2) Tout acte ou autre forme de vandalisme est interdit.

ARTICLE 48 : le statut de l'étudiant ou de l'élève des Institutions Universitaires publiques est fixé par voie réglementaire.

ARTICLE 49 : Les institutions d'Enseignement Supérieur doivent développer des politiques d'assistance permettant aux étudiants de toutes les couches sociales d'accéder à l'Enseignement Supérieur.

CHAPITRE V-DE LA SOLIDARITE UNIVERSITAIRE

ARTICLE 50 : (1) La Communauté universitaire constitue une entité solidaire.

(2) Les modalités d'organisation de la solidarité au sein de la communauté universitaire sont fixées par voie réglementaire.

TITRE IV- DES MESURES CONSERVATOIRES ET DES SANCTIONS ADMINISTRATIVES ET PENALES

ARTICLE 51 : (1) Les établissements d'Enseignement Supérieur ainsi que les enseignements qui y sont dispensés font l'objet d'inspection par l'autorité de tutelle.

(2) L'inspection d'un établissement d'Enseignement Supérieur porte sur la salubrité des locaux et le respect permanent des normes de sécurité.

3) L'inspection des enseignements dispensés par les établissements d'Enseignement Supérieur a pour objet de vérifier que le contenu et les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont conformes à l'éthique, à la constitution, aux lois et règlements en vigueur.

(4) Toute entrave à l'inspection prévue à l'alinéa 1 ci-dessus entraîne des sanctions administratives suivant des modalités fixées par voie réglementaire.

ARTICLE 52 : (1) Toute Institution privée d'Enseignement Supérieur peut être placée sous administration séquestre, ou faire l'objet d'une mesure de suspension d'un ou de plusieurs de ses dirigeants, ou de fermeture provisoire ou définitive, selon les modalités fixées par la législation en vigueur.

(2) Sans préjudice des mesures prévues à l'alinéa (1) ci-dessus, les promoteurs d'Institutions privées d'Enseignement Supérieur sont passibles des sanctions prévues par le Code pénal pour ce qui est des infractions relevant dudit Code.

(3) Sont passibles des sanctions prévues à l'article 321 (c) du Code Pénal, les promoteurs d'Institutions privées d'Enseignement Supérieur qui se rendent coupables de l'une des infractions ci-après :

- a) l'ouverture d'une Institution privée d'Enseignement Supérieur sans autorisation préalable ;
- b) le maintien en fonctionnement d'une Institution privée d'Enseignement Supérieur fermée à titre provisoire ou définitif ;
- c) la fermeture pendant l'année académique d'une Institution Privée d'Enseignement Supérieur sans autorisation expresse préalable de d'Enseignement Supérieur sans autorisation expresse préalable de l'autorité compétente.

TITRE V-DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

ARTICLE 53 : Les modalités d'application de la présente loi seront fixées, en tant que de besoin, par voie réglementaire.

ARTICLE 54 : La présente loi sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence, puis insérée au journal Officiel en français et en anglais.

Yaoundé, le 1^{er} avril 2001. **LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,**

PAUL BIYA

TABLE DES MATIERES

DEDICACE	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, SIGLES ET ACRONYMES	ix
LISTE DES ANNEXES.....	xi
RESUME	xii
ABSTRACT.....	xiii
0. INTRODUCTION GENERALE.....	1
0.1.1. Contexte d'étude.....	2
0.1.2. Justification de l'étude.....	13
0.3.1. Question de recherche principale	26
0.3.2. Questions de recherche secondaires	26
0.4.1. Objectif général	27
0.5.1. L'intérêt scientifique.....	28
0.5.2. L'intérêt socioéconomique	30
0.5.3. L'intérêt managérial	30
0.6.1. Domaine disciplinaire de l'étude.....	31
0.6.2. Délimitation géographique ou champ spatio-temporel de l'étude.....	31
PREMIERE PARTIE: CADRE CONCEPTUELET THEORIQUE DE L'ETUDE	34
CHAPITRE 1 : CONSIDERATIONS CONCEPTUELLES ET THEORIQUES DE L'ENTREPRENEURIAT ACADEMIQUE	35
1.1.1. Définition de l'entrepreneuriat	35
1.1.2. Évolution historique et champ d'application de l'entrepreneuriat	38
1.1.3. Champs d'application de l'entrepreneuriat.....	41
1.1.4. Enjeux de l'activité entrepreneuriale	47
1.2.1. L'entrepreneuriat comme moteur de la croissance économique	51

1.2.2.	L'entrepreneuriat comme solution au chômage	52
1.2.3.	L'entrepreneuriat comme une fierté personnelle	53
1.3.1.	La culture entrepreneuriale	53
1.3.2.	L'esprit entrepreneurial	56
1.3.3.	L'intentionnalité entrepreneuriale	57
1.3.4.	L'Auto-efficacité entrepreneuriale	60
1.4.1.	Le management entrepreneurial	61
1.4.2.	L'orientation entrepreneuriale	62
1.5.1.	Qu'est-ce qu'une université entrepreneuriale ?	65
1.5.2.	L'urgence d'un nouveau modèle d'université	68
1.6.1.	Définition et émergence du concept université entrepreneuriale	68
1.6.2.	Théories appliquées à l'université entrepreneuriale	74
1.6.3.	Effets positifs et négatifs de l'entrepreneuriat universitaire	79
1.6.4.	Les facteurs de promotion de l'activité entrepreneuriale dans les universités	81
1.7.1.	L'université au Cameroun	94
1.7.2.	L'enjeu de l'entrepreneuriat pour les universités camerounaises	109
CHAPITRE 2 : PHILOSOPHIE DU MANAGEMENT A L'UNIVERSITE DE YAOUNDE		118
2.1.1.	Approches définitionnelles de l'organisation	118
2.1.2.	Les composantes d'une organisation	120
2.1.3.	Les types d'organisations	120
2.1.4.	Quelques théories des organisations	123
2.1.5.	Approches sociologiques et socioéconomiques des organisations	126
2.1.6.	La notion de variabilité en management	133
2.2.1.	Historique de création de l'université de Yaoundé I	135
2.2.2.	Structure de l'université de Yaoundé 1	141
2.4.1.	Les facultés comme structures d'enseignement et de recherche	158
2.4.2.	Les grandes écoles comme structures professionnelles et entrepreneuriales	159

2.5.1.	Les missions assignées à chaque établissement.	160
2.5.2.	L'enseignement de l'entrepreneuriat	161
2.5.3.	Stratégie de coopération avec le monde économique et social	164
2.5.4.	Niveau d'intentionnalité entrepreneuriale des étudiants	165
2.5.5.	L'auto-efficacité entrepreneuriale	167
2.5.6.	La culture entrepreneuriale	171
2.5.7.	Organes internes de formation à l'entrepreneuriat ou structures d'accompagnement.....	173
2.5.8.	L'implication des associations estudiantines dans le développement de l'acadépreunariat	175
2.5.9.	La relation entre les organisations universitaires et les partenaires industriels étrangers	176
2.6.1.	La FALSH de l'université de Yaoundé 1	177
2.6.2.	2.6.2. L'ENSPY	186
DEUXIEME PARTIE : CADRE METHODOLOGIQUE ET EMPIRIQUE DE L'ETUDE		207
CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....		208
3.2.1.	L'université de Yaoundé 1	210
3.2.2.	L'ENSPY et la FALSH	210
3.3.1.	Population de l'étude	211
3.3.2.	Techniques d'échantillonnage	213
3.4.1.	Description de l'instrument de collecte	215
3.4.2.	Mesure des modalités de l'entrepreneuriat universitaire	222
CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET DISCUSSION DES RESULTATS		238
4.1.1.	Enseignement de l'entrepreneuriat	238
4.1.2.	L'intentionnalité entrepreneuriale	244
4.1.3.	L'auto-efficacité entrepreneuriale	255
Etablissement	Fréquence Pourcentage Pourcentage Pourcentage	258
4.1.4.	La culture entrepreneuriale	280
4.1.5.	Statistiques descriptives des variables quantitatives	293

4.1.6.	Variables sociodémographiques	294
4.1.7.	Résultats de la recherche empirique et documentaire	297
4.2.1.	La stratégie interne et ses dimensions quantitatives	302
4.3.1.	La démarche du test d'hypothèse	306
4.4.1.	Missions générales de chaque établissement.....	319
4.4.2.	L'enseignement de l'entrepreneuriat	321
4.4.3.	Le partenariat établissement universitaire/entreprises.....	324
4.4.4.	Structures d'accompagnement et d'appui à l'activité entrepreneuriale.....	326
4.4.5.	L'action des associations estudiantines	327
4.4.6.	L'intentionnalité entrepreneuriale	328
4.4.7.	L'auto-efficacité entrepreneuriale	329
4.4.8.	La culture entrepreneuriale	330
4.5.1.	Du point de vue des missions de chaque établissement	331
4.5.2.	Du point de vue de l'enseignement de l'entrepreneuriat	331
4.5.3.	Du point de vue du partenariat établissement/entreprises	332
4.5.4.	Du point de vue des structures d'accompagnement et d'appui	332
4.5.5.	Du point de vue de l'action des associations estudiantines	333
4.5.6.	Du point de vue de l'intentionnalité entrepreneuriale	333
4.5.7.	Du point de vue de l'auto-efficacité entrepreneuriale	334
4.5.8.	Du point de vue de la culture entrepreneuriale.....	334
4.5.9.	Modélisation d'un curriculum de visée entrepreneuriale	335
	CONCLUSION GENERALE.....	336
	RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	336
	TABLE DES MATIERES	336